CINQ LIVRES,

De la maniere de nourrir

ET GOUVERNER LES ENFANS DES LEUR NAISSANCE.

PAR

M. Simon de Vallambert, Medecin de madame la Duchesse de Sauoye, et de Berry, et depuys peu de temps, de monseigneur le Duc d'Orleans.



A POICTIERS,

Par les de Marnefz, & Bouchetz, freres.

1565.

Le contenu des cinq Liures.

LE PREMIER,

La maniere de bien choisir vne Nourrice.

II.

L'instruction de la Sage-femme des accouchees, & de la Nourrice, au gouuernement de l'Enfant nouueau né.

III.

La maniere de nourrir & gouuerner l'Enfant auant que le seurer.

IIII.

La maniere de nourrir & gouuerner l'Enfant apres qu'il est seuré.

V.

La maniere de guarir les maladies des Enfans.

A LA ROYNE MERE DV ROY,

FELICITÉ PERPETVELLE.

SI DES CHOSES qu'on publie pour l'vtilité commune des hommes, la cognoissance doyt appartenir aux Roys, peres et conseruateurs du bien public : a vous, Madame, a bon droict, qui estes Royne, mere du Roy, et gouuernante du Royaume es premiers ans de sa maiorité, et chef de la conseruation des profits publiques de son peuple, ie desire estre presentee ceste mienne Œuure, auant la publier, contenant vne instruction pour le gouuernement et nourriture de l'enfance, et premier eage des hommes, non seulement de ceux qui sont et seront voz subietz, mais aussi de ceux qui se voudront ayder et valoir du langage de France, auquel elle est escripte. Et combien que pour le regard de la petitesse de l'Auteur elle ne soit digne d'ataindre iusques a ces sacrees mains, lesquelles portent sceptre, neantmoins en cõtemplation de ce que la doctrine en icelle comprise vient de Dieu, et que le propre des maiestez Royalles est de vouloir que les bonnes doctrines accroissent de plus en plus, et soyent diuulguees au profit de leurs subiets : cela me fait penser que ie ne feray rien indigne, en m'asseurant de la vous presenter, et

qui vient encore de plus grand' asseurance, la vous dédier. A quoy faire i'ay encore esté incité d'une autre consideration, que ie l'ay composee premierement et principalement pour le seruice du petit enfant, Prince de Piemont, fils de madame la Duchesse de Sauoye, vostre tres-chere seur, ma maistresse: considerant qu'en faisant ce deuoir de mon estat a son Altesse, enuers son fils, en enseignant par escript, en faueur de son nom, la maniere de nourrir et gouuerner les enfans, ie ne puis faire sinon chose que ie pense vous pouuoir estre aggreable: comme ainsi soit que ce n'est qu'un cœur et une ame de vous et d'elle, et que ce qui se fait pour le seruice de l'une, ne peut estre separé du seruice de l'autre. Cela seul pourra suffire, Madame, a excuser enuers V. M. ceste asseuree entreprise de mon cœur tres-humble, et a vous faire trouuer bonne l'offre d'un tel enseignement, lequel tres-humblement a ceste mesme Maiesté ie presente et dédie. Que si la composition d'iceluy, pour sa rude forme, ne merite la faueur de voz yeux, au-moins il ne puisse estre desdaigné ne reietté, puis qu'il vient d'un des Medecins de celle que vous aymez comme vous-mesme, qui vous ayme comme soy-mesme: laquelle apres vous est celle que plus ie reuere en ce monde.

De V. M. treshumble & tresobeissant subiet & seruiteur, SIMON DE VALLAMBERT.

Ie n'estois pas ignorant que plusieurs des anciens excellens Medecins, tant Grecs qu'Arabes, & beaucoup depuis de ceux qui escripuent en Latin, ont escript de la maniere de nourrir & éleuer les Enfans, auec le moyen de guarir leurs maladies : apres lesquelz neantmoins ie n'ay point craint la moquerie de mettre la main a la plume pour escripre de mesme chose, & ne m'ha semblé, ce faisant, mon labeur estre vain & superflu, non plus qu'ha fait a ceux d'entre-eux qui en ont escript apres les autres : desquelz on prise & lit volontiers les œuures. Car ie sçauois assez que Galien ha enseigné la maniere de choisir la Nourrice, & de nourrir l'Enfant, au premier liure Du regime de santé, ce que depuis ont fait Oribase & Paul, Medecins Grecs : qui leur eut peu estre reputé vne folie & vne peine superflue, auoir escript mesme chose, & encores moins amplement, apres vn plus sçauant homme. Eux mesmes ont escript de la maniere de guarir les maladies des Enfans : combien que ce ha esté si peu, qu'ilz ont donné occasion aux Arabes d'en escrire plus amplement. Et ceux-cy n'ont pensé faire vne chose superflue ni temeraire, escripuant non seulement des mesmes choses, apres les Grecs, en leur langue Arabique, mais en la mesme langue, plusieurs les vns apres les autres, encores que n'ayét guere adiousté les derniers aux premiers, ne changé de sentences, ni de style. Haly-abba ha prins des Grecs ce qu'il en ha donné par escript. Razis en ha composé excellemment, & le plus amplement de tous. Auicenne n'ha fait que des redittes apres eux, & neantmoins choses dequoy on fait cas. Depuis sont venuz plusieurs de ceux qui parlent Latin, lesquelz en ont escript assez grossierement, mais clerement : & du nombre des derniers, Miron, Medecin du Roy Loys XII. ha recueilly les authoritez de tous les Anciens, & de ceux de fraische memoire deuant luy, de mot a mot, & ha tout meslé & amassé en vn gros volume, auec vne langue Latine, & façon d'escripre telle que de son temps. Et moy apres luy, & apres tous, ayant traitté le premier en langue Françoise le mesme subiet, & en autre style, & auec la plus grande breueté & facilité qu'il est possible, escripuãt partie de ce que de moy-mesmes ay inuenté de bon, & practiqué, partie de ce que i'ay choisi de meilleur d'eux, auray-ie point perdu ma peine, & seray reputé autheur vain & temeraire? Non, comme ie pense, & ne prisera aucun moins mon œuure, s'il n'y ha autre mal que d'estre de la suyte des autres : considerant que c'est vne chose qui auient communement aux hõmes de s'entresuyure quelquefois en vn mesme cours de pensees, & d'estudes : & que les premiers ne font point reculer les derniers, se retrouuant tousiours quelque diuersité & difference entre-eux, qui fait trouuer belle & bonne l'œuure de chascun. Comme on

voit premierement que plusieurs en diuers siecles, & Grecs & Latins, & d'autres nations, ont escript de la Grãmaire, chascun en leur langue, & plusieurs de Dialectique, les vns apres les autres: plusieurs de Rhetorique: plusieurs d'vne mesme histoire, & en mesme langage: plusieurs d'vne mesme fable, & en mesme genre de vers & de Poesie: & en tous ces ars & es autres, bien souuent les moins sçauans apres les plus sçauans. Combien sont qui ont escript de Geometrie apres Euclide? Combien de l'Architecture apres Vitruue? Combien de l'Astrologie apres Ptolomee? Combien de la Physique & Philosophie naturelle apres Aristote, prince des Philosophes? Et n'est pas seul celuy qui ha escript des Politiques, & du gouuernement des Citez, & des peuples, ni celuy qui ha dóné preceptes d'Oeconomie, & du faict du mesnage, tant aux champs qu'a la ville, ni celuy qui ha enseigné les meurs ciuiles, & les deuoirs de chascun, & ainsi consequemment des autres ars & disciplines: esquelles toutesfois les derniers n'ont point esté destournez par les premiers, comme i'ay dit, & se lisent les liures de chascun, sans les blasmer de chose superflue: desquelz on apprent & rapporte tousiours quelque profit ou plaisir, ou pour quelques bonnes sentences & enseignemẽs que donnent d'auantage les vns que les autres, ou pour la difference de leur methode, ou pour la diuersité, beauté, & bonne grace de leur façon d'escrire: Car c'est ce que fait trouuer la Nature belle, & ainsi comme se remire la beauté de ce grand monde, pour la varieté des choses qui y sont: aussi fait du petit monde, qui est l'homme, pour la diuersité des esprits, & effects d'iceux. Et ce n'est pas tout ce que lon voit beau de l'homme, que luy seul, apres Dieu & les Anges, contemple l'vniuers, & ha en soy les natures des autres animaux & corps sensibles, & les facultez de l'ame des plantes, & les idees de toutes creatures, seul disciplinable de soy-mesme & de son industrie, ce que n'est concedé a aucun des autres animaux; ains est chose plus belle & plus admirable de luy, qu'estant differant de toutes choses par sa forme & par l'essence de son esprit, lequel est raisonnable, & né aux sciences, il est encore differant de soy-mesme en ses indiuidus, c'est a dire, en chascun homme particulier, pour la diuersité des actes & effects d'iceluy esprit mesme, comme specialement des escriptz: laissant a part ses autres ouurages, & les occupations des autres choses a quoy il s'applique. Et n'est pas encore le principal de ce qui est beau de luy a veoir, que l'vn specule de son entendement le ciel, les mouuements des estoiles, quand elles se leuent, & quand elles se couchent, & met en escript ce qu'il en sçait, & en lumiere, vn autre s'addonne a vne autre estude, & a vne autre science: mais est encore vne plus belle chose, qu'en vn mesme subiect se trouuent plusieurs, auec diuersité de façon de dire & d'escrire, comme i'ay dit cy dessus de la diuersité des arts & disciplines, esquelles non seulement plusi-

eurs ont esté occupez distinctement l'vn en l'vne, l'autre en l'autre, mais plusieurs en chascune. Et a fin de ne laisser la Medecine en arriere, & en obly, en autre matiere que du gouuernement des enfans, cōbien y ha il de Liures au monde de ceux qui depuis Hippocrates l'ont traictée entierement, Grecs, Latins, Arabes? Combien d'autres qui n'en ont traicté, sinon vne partie seule? Ne voyons nous tant & tant qui sont escriptz seulement de la Physiologie & des choses selon la nature de l'hōme? tant & plus de la Pathologie & des dispositions contre Nature? tant & quasi vn monde de la Therapeutique & de la maniere de remedier aux maladies & de l'vsage des remedes? Et passant outre aux parties des parties, & poursuyuant par le menu, ne lisons nous vne infinité de ceux qui sont composez singulierement des fieures? & autant ou plus de ceux qui de la Chirurgie, & non seulement du temps passé, mais aussi du present? Et tant s'en trouuent de ceux qui ont glosé sur le neufiesme de Razis a Almansor, de la cure des maladies, depuis le sommet de la teste iusques a la plante des pieds: outre vn nombre infiny de tous temps, de ceux lesquelz sans recognoistre aucun chef, & sans faire glose ni comment, d'icelle mesme chose, s'intitulent autheurs eux-mesmes. Dioscoride ha escript des medicamens simples, est-il tout seul? Ne l'ont fait depuis luy, Pline, Galien, Serapion, & vn milion d'autres? Que diray-ie de la faculté des nourrissemēs, & du regime de santé? Il y en ha tant qui en ont traitté, qu'on n'en scait le nōbre. Pour le faire court, de toutes les pieces de la Medecine n'y ha celle dont plusieurs n'ayent esté bons tailleurs, & maistres ouuriers, escripuans les vns apres les autres, voire en vne mesme langue: & nonobstant que les premiers y ayent assez bien besongné, les derniers n'ōt laissé pour cela d'y mettre la main, & besongner apres eux: pensant ou adiouster quelque chose d'auantage, ou arranger mieux la chose ia traittee par les autres, ou la traitter & escripre plus brieuement, ou en plus beau style, ou en meilleur langage. Car vn seul n'escript pas tout, ni tous d'vne maniere, ni de mesme ordre & disposition, ni de mesme facilité, & lumiere de sentence, ni de mesme grace, beauté, & richesse de parolles: ainsi comme tous ne se ressemblent pas ne de visage, ne de voix, ne d'habitude ou stature du corps, ne de contenance: comme nous voyons aussi qu'vn ne plaist pas a tous, pour la diuersité des gousts, & iugemens des personnes: toutesfois que ceste derniere similitude n'est pas a propos, car i'entens & veux dire que plusieurs escripuans & traittans d'vne mesme chose, se peuuent trouuer tous aggreables a vn homme de sain iugement, pour la diuersité & de leurs escriptz, & de leurs façons d'escripre. Ainsi toutes ces considerations & raisons mises en auant, ie n'ay doubté de mettre ceste mienne Euure en lumiere & en barbe a toutes celles des autres escriptes de chose semblable, m'asseurant qu'elle meritera quelque

faueur, tant pour le regard de ce qu'elle est ainsi, comme les autres, pour le bien public, & singulierement de nostre nation, au langage de laquelle elle est la premiere, que pour ce qu'elle tient son rang a part, & ha sa methode & sa façon de coucher par escript aucunemét differente, a mon aduis plus claire & plus aisee qu'aucune des autres : & est aussi escripte & traittee plus brieuement, & plus entierement, non moins polie de parolles, que richement de sentences. Que quand ie l'aurois escripte en Latin, ou autre langage, elle retiendroit encores cela, & ne seroit moins despourueue que les autres, de ce qui peut faire trouuer vne œuure aggreable, ou au moins qui seroit approchant de ce qu'on estime le plus es autheurs. Ce que ie ne voudrois qu'on pensast estre dit de moy par ventance, ou vaine gloire. I'ay departy toute la matiere en cinq Liures, & chascun liure en certains chapitres, & poinctz principaux, & chascun chapitre en certaines circonstances, & poincts particuliers : & au dernier liure, qui est de la cure des maladies, apres auoir mis la generalle en vn traitté a part, auant la particuliere, ie distribue les maladies en quatre rangs : puis suyuant la methode accoustumee de tous les Medecins, & tenant l'ordre de chascune maladie, ie mets premierement quelle chose elle est, puis les causes dont elle procede, puis les signes & marques pour la cognoistre, & pour sçauoir de quelle cause elle est engendree, puis l'augure & iugement de sa longueur ou breueté, & de ce qui en peut aduenir : finalement les remedes & la guarison. Si i'ay bien fait, le profit en soit au monde, & louange a Dieu seul.

LA MANIERE DE BIEN CHOISIR VNE BONNE NOVRRICE.

LIVRE I.

PAR

M. Sim. de Vallambert, Medecin de Madame Marguerite de France, Duchesse de Sauoye et de Berry.

ES MAISONS des grands, communement quand vne femme grosse s'approche de son terme, on tient la nourrice preste, qui ha esté choisie pour nourrir & gouuerner l'enfant, si tost qu'il sera né : qui est vne chose qui procede de sagesse & prudence : car il n'est pas temps de se pouruoir, quand la necessité est venue, & est le propre de tout homme sage & prudent, de faire prouision de bonne heure de gens & de choses propres pour luy ayder & seruir quand il en aura a faire. Nature mesme, qui est la mere de tout, le fait ainsi : laquelle auant que former l'ame dans le corps, luy appreste ses organes & instruments pour s'en seruir en ses actions. Parquoy ce n'est pas soy haster trop tost, ni fait sottement, auant que la femme soit accouchee, luy cercher & choisir vne nourrice, qui sache nourrir & gouuerner son enfant des l'heure de sa naissance. Et parce que i'ay entreprins d'enseigner la maniere cõme l'enfant doit estre nourry & gouuerné, i'ensegneray premier la maniere comme celle qui le nourrira & gouuernera, autre que la mere, doit estre choisie. Mais auant que ce faire, ie declaireray les causes pourquoy on laisse la mere pour bailler l'enfant a vne autre femme a nourrir : a fin de satisfaire a ceux qui demandẽt, S'il n'est le meilleur que la mere alaicte son enfant.

Qui sont les causes pourquoy on laisse la Mere pour prendre vne nourrice. CHAP. I.

QVAND il se pourroit faire, disoit ce grand medecin Arabe, Haly-abba, que la mere nourrist son propre enfant, son laict luy seroit beaucoup meilleur, que d'vne autre femme, pourueu qu'il ne fust corrompu par quelque maladie : laquelle sentence il ha prise de Galien, le plus grand des Medecins, qui au premier liure du Regime de santé, escrit, que le laict maternel non seulemẽt est le nourrissement familier & accoustumé, mais est propre & grandement profitable a tous enfans, attendu que nous sommes tous nourris de sang dans le ventre de la mere : & n'est le laict autre chose sinon le mesme sang, qui ha prins seulemẽt changement de couleur es mãmelles. Et par ce disoit bien Auicenne, que la mere, en toute maniere posible, doit bailler son laict a succer a son enfant, pour troys raisons. Premierement, parce qu'il est plus semblable a la substance de ce dont il estoit nourry dans le ventre de sa mere : c'est a dire, au sang, lequel venant es mãmelles s'est blanchy & conuerty en laict. En apres, l'enfant y prend plus grand plaisir qu'en vn autre laict, pour la grand' similitude qu'il ha a son premier & accoustumé nourrissement : ce qui se cognoist par experience, que mettant la mere le bout de sa mammelle en la bouche de l'enfant, cela luy profite a oster ce qui luy nuist : c'est a dire, le pleur, la douleur, le mal-aise, & chose semblable. Finablement, il luy conuient mieux que celuy d'vne autre femme, pour estre faict (ainsi que dict Iaques des Pars, ce grand Medecin Parisien) de mesme matiere qu'ha esté formé l'enfant pour la plus grand part de sa corpulence : car de mesmes que nous sommes faits nous

ſommes nourris, dit Ariſtote. Mais pour faire que la nourriture de la mere ſoit meilleure a l'enfant, ſix ou ſept conditions ſont requiſes : leſquelles conuiennent auſsi bien a la nourrice. La premiere eſt, qu'elle doit eſtre loin de ſon enfantement, vn moys pour le moins ſelon aucuns : combien que nous monſtrerons, au chap. ſuyuant, que le temps cõmode a la mere d'alaicter l'enfant n'eſt point determiné. Secondement, il eſt requis qu'elle ſoit ſans fieure, ou autre maladie, qui corrompe le laict. Tiercement, qu'elle ne ſoit groſſe, ni enuieuſe de coucher auec l'hõme. En apres, qu'elle ne ſoit cholere, yurongne, ne autrement moriginee. Outre plus, doit auoir le bout des mammelles idoines a alaicter : & faut qu'elle ayt aſſez de laict. D'auantage, elle ne doit eſtre vexee d'aucune ſorte euacuation, ſoit naturelle ou artificielle. La derniere cõdition eſt, que ſon laict ne ſoit corrõpu & n'ayt aucune mauuaiſe qualité, parce que non ſeulemẽt il ne profiteroit, ains ſeroit pernicieux a l'enfant. Ces conditions obſeruees, ne faut douter que le laict de la mere touſiours eſt meilleur que d'vne autre femme. Que ſi nonobſtant ces conditions, neceſsité contraint de changer la mere : ſoit, dit Auicenne, qu'elle eſt debile, ou delicate, ou ſoit, cõme aucũs diſent, que ſon enfant ſoit tombé en quelque dyſcraſsie ou maladie notable, qui pourroit cauſer que ſon laict ou elle meſme ne vint en ſemblable : on doit eſlire vne nourrice qui ayt toutes les conditiõs requiſes pour bien nourrir de laict vn enfant. Ce ſont les troys cauſes principalles, qui engardẽt la mere d'alaicter ſon enfant, encore qu'elle euſt toutes les conditiõs ſuſdites. La premiere choſe donc eſt la debilité d'icelle, ſoit naturelle ou accidentalle, qui l'empeſche de ſouſtenir la peine comme elle eſt requiſe : ſauoir eſt d'eſtre

vigilante & prompte, maintenant a le baigner, maintenant a le faire tetter, maintenant a l'appaiser, selon que Galien enseigne au premier liure susdit du Regime de santé, chap. vij. Qu'il faut, cõme il dit, auoir soing que l'enfant n'encoure es passions immoderees: & auiser ce dont il est besoin, quand il pleure & crie, ou se fasche, en se remuant desordonnément. La seconde, est la trop grand' delicatesse de la mere, laquelle ne peut porter la senteur des ordures qui sortent de l'enfant, ne le cry & les pleurs, ni les veilles necessaires a l'entour de luy, ne l'abstinence de coucher auec l'hõme, ne la grosseur des mãmelles augmentees & pendantes, & baueuses de laict: aymant mieux auoir le corps menu, le sein beau, les tetins fermes, ronds & polis. La troysiesme est ia exposee, venant de la crainte de prendre le mal de l'enfant, si d'auanture il estoit malade. Si donc lon voit aucunes de ses troys causes empescher que la mere ne veulle donner tetter a son enfant: ou que son laict ne soit bon par faute des conditiõs susdites: faut choisir & prendre vne nourrice qui soit conditionnee selon les qualitez que declairent Galien, Oribase, Paul d'AEgine, Haly-abba, Rasis & Auicenne: lesquelles s'ensuyuent.

De quelle qualite doit estre choisie la Nourrice.
CHAP. II.

POVR bien choisir vne bonne Nourrice, faut considerer sept ou huict choses: l'eage, la disposition & habitude du corps, les mœurs, la forme du sein, des mammelles, & tetins, la nature du laict, la distance du temps depuis son enfantement, le terme auquel elle ha enfanté, le sexe de son dernier enfant, l'estat de n'estre point enceincte. Sçelon lesquelles choses autant de conditions sont requises pour la

choisir telle que doit estre. La premiere, qu'elle ne soit ne iouuencelle ne vieillotte. La seconde, qu'elle soit de complexir n temperee, non subiette a maladie, de bonne couleur & corpulence, ayãt le col, la poitrine & les bras forts, la chair belle: l'habitude, ne meigre, ne grasse, ne grosse. La troisiesme, qu'elle soyt diligente, gaye, sobre, chaste, nette, douce: non melancholique, non paresseuse, non gourmande, ne friande, ne yurongne, non paillarde, ny amoureuse, non sale ny orde, non cholere ny despite. La quatriesme, ses mammelles non petites ne trop grosses, non lasches ne pendantes, non molles ne trop dures: la poitrine large & ample. La cinquiesme, son laict ne gros ne petit, de quantité suffisante, de couleur pure & blanche, doulx au goust, ne sentant point mal, vny & amasse de toutes ses parties, ne coulant sur l'ongle, ne trop lentement, ne trop vistement. La sixiesme, qu'elle ne soit lointaine du temps qu'elle ha esté accouchee. La septiesme, qu'elle ayt enfanté a terme, non subiette a auortement, & ayt fait son dernier enfant masle. La huitiesme & derniere, qu'elle ne soit enceincte.

I. De l'eage.

Toutes lesquelles conditions ne sera que bon de declarer plus amplement. Commançant donc par l'eage, par ce que de là depend le temperamẽt de sa complexion, & la bonté nature de son laic . Premierement, elle ne doit estre plus ieune que de vingt & cinq ans, ne plus vieille, que de trente & cinq: parce que l'espace qui est entre-deux, est l'eage de la vigueur de ieunesse, de santé, & de perfection: d'autant qu'il est plus temperé que les autre eages, & plus sain: parce qu'il n'abonde de superflues humiditez, com-

me l'adolescence : & ne se flestrist par seicheresse, ou diminution de chaleur naturelle, comme la vieillesse : & est plus accōply, d'autant que le corps en iceluy l'est aussi : & ne croist plus, abonde en sang, ha les sens plus parfaicts, & les mouuemens des membres plus agiles. Mais au dessous de vingt & cinq ans, le corps croist encores, & n'ha pas le nourrissement ne le sang si parfait : & depuis trente & cinq ans en sus, les mois cessent a beaucoup de femmes, ou elles en ont bien peu : & partant ont moins de nourrissement, & moins de bon pour alaicter l'enfant.

II. De la disposition & habitude du corps.

En apres, faut la choisir qu'elle soit bien saine, non subiette a maladie, qu'elle ayt bonne couleur naturellement, le col fort, la poictrine puissante & large, gros muscles, la chair ferme, le corps moyen entre gras & meigre. Car si elle estoit maladiue, atireroit le corps de l'enfant en semblable disposition. La couleur vermeille, viue & claire, est vn signe de bōne temperature, & par consequant, de bonté de laict. Du col, viēt la force du mouuement, cōme du lieu prochain de l'origine des gros nerfs, que quand il est fort, la nourrice est meilleure pour porter longuement l'enfant sur ses bras, & le soustenir pendāt à son col, tant qu'il prendra plaisir d'estre porté ainsi. Sa poitrine pareillement si elle est forte, soustient l'enfant plus aisément, & sans sentir douleur quād il presse dessus : & si elle est ample, le laict ha espace pour mieux s'espandre au large, sans estre foullé, & flue plus librement & en plus grand' abondance. Elle doit auoir les membres charnus, & la chair ferme, à fin qu'elle soit plus forte & plus adroite a faire ce qu'il faut faire, a porter la peine de porter l'enfant, & de le nettoyer, a en-

durer aiſément le froid, le chaud, & ne ſentir pas tant de mal en la neceſsité de veiller a la garde de l'enfant. Encore faut qu'elle ſoit de moyenne corpulence, ne meigre, ne graſſe, ne groſſe. Car la groſſeur & la graiſſe la rendent peſante, lourde & pareſſeuſe a ſe mouuoir, a aller, a venir, a porter l'enfant, & mal adroite au ſoing qu'elle doit auoir enuiron: & outre cela, ſon laict eſt aiqueus & petit, d'autant que ce qui eſt gras au ſang, va tout en la greſſe du corps: d'autre coſté, la meigreté faict qu'elle bleſſe l'enfant de l'eminence & dureté de ſes os: & meſmement quand la nuict, oyant inceſſammēt crier l'enfant au berceau, elle ſe leue nue, & le prend tout nud, l'apporte en ſon lict, l'embraſſe, eſſayant s'il pourra entre ſes bras repoſer & dormir: d'auātage, elle ha trop peu de laict, & auenāt qu'eſtant meigre, elle ſoit melācholique, ſon laict eſt de couleur brune, & de gouſt acerbe, ou qu'elle ſoit cholerique, ſon laict eſt ou tirāt ſur le iaune ou trop fort. Mais quand elle eſt charnue & de bōne habitude & corpulence, ſon laict eſt bon & ſuffiſant, & ſon corps eſt comme vne douce couche, ſus lequel ſe repoſe l'enfant, s'il en eſt beſoin.

III. Des mœurs.

Ses mœurs doiuent eſtre bonnes & louables, femme diligente, alaigre, gracieuſe, chaſte, ſobre, nette, ioyeuſe & riante a l'enfant: tardiue a ſe courroucer, non facile a auoir peur, non ſoudaine a eſtre marrie ne troublee. Car ces paſſions & troublemens corrompent & alterent la cōplexion de la nourrice, & conſequemment ſon laict. Dont il aduient, peut eſtre, que l'enfant refuſe la mammelle, & ne voudra pas tetter, ou que ſa nourrice troublee, ſera nonchallante de l'alaicter, ou ne luy donnera la mammelle a

l'heure conuenable. A raison de quoy, aucuns Legislateurs ont defendu que la femme folle ne soit nourrice, par ce qu'elle pourroit ou submerger l'enfant en le baignant, ou le suffoquer en le faisant gesir auec soy, ou luy causer quelque mauuaise complexion & façon, tant du corps que de l'ame. Car l'enfant ne tire tant du naturel de personne, apres le pere & la mere, que de sa nourrice. Il est donc expediant auiser diligemment qu'elle soit sage & bien moriginee, soigneuse de l'enfant, nullement despite ne malicieuse: car sa malice, aussi bien comme nous auons dict du troublement de l'esprit, la tireroit iusques là, qu'elle ne se soucieroit de l'enfant, & ne luy seroit point douce, ainsi comme veritablement elle doit estre, luy ablandissant, le cherissant & traictant doucement: maintenant le baisant, maintenant chantant, quelquefois dançant auec luy, le tenant en ses bras, vne autre fois luy baillant la mammelle: brief, faisant toutes choses qui le resiouyssent & engardent de l'ennuyer, sçelon ce que Galien ordonne au liure premier du Regime de santé, chap. vij. Il faut, dit il,
„ que la nourrice soit prudente, & cognoissant la coustume
„ de l'enfant, pour luy bailler ce qu'il demande, & luy o-
„ ster ce qui l'atriste, en luy faisant feste, le mouuant entre
„ ses bras, en disant des chansons, en nettoyãt les ordures
„ de son corps, & de ses vestemens.

IIII. De la façon naturelle des mammelles, & des tetins.

Et tout ainsi comme cy deuant nous auons dit, en la condition de son habitude, que sa poitrine doit estre forte & assez ample, aussi nous disons en cest endroit de la cõdition

de ſes mammelles, (iaçoit que là pouuoit eſtre traitee, entre les parties de l'habitude du corps: toutesfois pour plus claire doctrine, l'auōs cy tiree a part) qu'il eſt requis qu'elles ſoyent aſſez fermes & groſſes, non laſches ne pendantes, moyennes entre dures & molles. Car celles qui ont vne fermeté, digerent mieux le laict de leur chaleur naturelle, laquelle eſt touſiours plus forte en vne chair ferme & ſolide, pleine de veines & arteres, qu'elle n'eſt en vne chair laſche & mollaſſe, en laquelle elle eſt quaſi eſtoufee par les humiditez: & celles qui ont moyenne & ſuffiſante groſſeur, comprennent du laict ſufiſſamment pour la nourriture de l'enfant. La groſſeur ou grādeur deſmeſuree, charge trop la poitrine, & les parties pectorales: puis la vertu lactifiante, qui eſt en icelles eſpandue au large, ha moins de force: d'auantage, elle eſt ennuyeuſe & deſplaiſante, voire a la nourrice meſme. Celles qui ſont laſches & pendantes, ne peuuent par leurs bouts, qui tirent pareillement en bas, ietter droit le laict en la bouche de l'enfant: & l'enfant trauaille a les dreſſer & tenir droicts, ſuccant le laict. Celles qui ſont dures & ſerrees, ont le laict quaſi foulé & preſſé, par quoy il flue difficilemēt quād l'enfant le ſucce: puis encore l'enfant imprimant le bout du nez en la mām̄elle, la trouuāt trop dure, ſe tourmente. Les molles qui ſont ainſi cōme les laſches, n'ont point la vertu lactifiante, viue, & aſſez forte. Les bouts des mammelles ne doiuent point eſtre retirez ne enfoncez, pour ne trauailler l'enfant a les tirer & ſuccer: & a la verité ne les pourroit prendre qu'a grand' peine.

V. De la diſtance du temps depuis ſon enfantement: & en quel temps la Nourrice perd ſon laict.

Iaçoit que selon l'opinion d'Auicenne, de Gordon, & du commun peuple, la mere peut nourrir les deux premiers iours passez son enfant, s'il n'y ha aucun empeschement, cõme nous declarerons au liure suiuant : toutesfois si nous croyons audit Auicenne, mesme la cinquiesme condition qui est requise en vne nourrice, est, que pour le moins elle soit lointaine d'vn moys & demy, ou de deux, quand elle commance d'alaicter l'enfant nourrisson depuis qu'elle ha enfanté. Car cõme dict Iaques des Pars, son expositeur, tout le premier moys quasi elle n'ha pas esté nette : & pour n'a-uoir bougé du lict, & par faute d'exercice, ha amassé beau-coup de superfluitez. Parquoy attendant que son laict se restituera en bonté, il conseille que par l'espace de quinze iours, pour le moins, apres vn moys passé, elle s'exercite moderément, & vse de bonnes viandes, puis cõmance d'a-laicter l'enfant. Or qu'elle cõmance plus tost, ou lors seule-mẽt, tant y ha, que Paul d'AEgine dit, que ce sera vn grand bien a l'enfant, qu'on le baille a nourrir a vne qu'il n'y ayt pas long temps qu'elle ha enfanté : parce que le sang lors vient en abondãce aux mãmelles, dont s'en engendre plus de laict : que si apres les deux moys, la nourrice demeure sans donner a tetter, ou autrement tirer son laict, Nature deui-ent nonchallãte d'en plus engẽdrer, & celuy qui est engen-dré, cõmance d'enuieillir & moisir, declinãt a corruption.

VI. La qualité, & le termẽ de son enfantemẽt & le sexe de son enfant.

Ce sera encore plus grand bien pour l'enfant nourrisson, dit l'AEginete, que la nourrice ayt fait son dernier enfant masle : qui est vne sentence tiree d'Hippocrates, estimant que la femme qui ha enfanté vn masle, ayt le sang plus ela-boré & moins excremẽteux, dont le laict engendré est sem-

blablement meilleur,& ha moins d'excrement. Et pourtant dit bien Auicenne, qu'il faut,entre les autres conditiõs que doit auoir vne bonne nourrice, qu'elle ayt esté accouchee d'vn enfant masle. Et adiouste, qu'il faut encores que le temps soit naturel de son accouchement, & qu'elle n'ayt point auorté,n'accoustumé d'auorter. Ce qui ha esté declairé par Iaques des Pars, Il est requis,dit il,que le dernier enfant qu'elle ayt fait,soit masle : parce qu'vne telle nourrice ha le laict plus pur,& mieux digeré que celle qui fait vne femelle. Car l'enfant masle durãt qu'il estoit dans le ventre de sa mere, l'eschaufoit de sa chaleur naturelle plus que la femelle, d'autãt que le masle surmonte la femelle en chaleur : ce qui se cognoist par experience,car la femme grosse d'vn masle se porte mieux,& plus alaigremẽt,& est mieux colorée. En apres il cõuient que son enfantemẽt soit venu a terme naturel, c'est a dire, au bout de neuf moys,ou pour le moins au bout de sept:& ne faut qu'elle ayt perdu son fruict, ny soit subiette a faire auortemẽt : car cela est signe qu'vne telle femme n'est saine en ses membres generatifs, ny en ceux qui leur seruent, ou qui ont auec eux grand' alliance.

V I I. La Nourrice ne doit estre enceincte.

Outre les conditions susdites,on doit choisir vne nourrice qui n'ayt conceu,& ne soit empeschee d'enfant:car celle qui est pleine ne doit estre nourrice,attendu que le meilleur de son sang est employé a nourrir le fruict qui est dedans son ventre: car l'enfant conceu ha en soy cõmancement de vie, par lequel il attire sa propre viande de tout le corps de sa mere a soy, & ne demeure plus sinon du mauuais laict es mammelles. Parquoy auenãt aussi que la mere qui nouurit son enfant fust empeschee, faut trouuer vne autre nourrice.

VIII. De la nature de son laict.

En la huictiesme & derniere condition, qui est requise a bien choisir vne nourrice, on considere la nature de son laict. Et combien que i'aye mis ceste condition la cinquiesme: toutesfois parce que le discours en est long, ie l'ay reseruee en ce lieu: & pour en faire vne doctrine plus claire, & mieux ordonnee, i'en ay fait vn ou deux chapitres particulierement.

Des conditions requises en vn bon laict, & de la difference des natures de laict. CHAP. III.

On fait iugement & preuue du laict a la substance & corpulence, a la quantité, a la qualité: c'est a sauoir, a la couleur, a l'odeur & au goust. Car il est bon, quand il est moyen entre gras & meigre, vni & semblable en toutes ses parties, ne petit, ne gros, ne trop fluide, ne de beaucoup d'escume, de quantité suffisante, de couleur blanche, doux au gouster, ne sentent point mal. Au contraire, celuy est mauuais, qui est gras, gros, espois, ou meigre, petit & aiqueux ou escumeux, & quand on en met sur l'ongle du poulce, coule trop vistement ou lentement: de couleur plõbine & grise, ou verde, ou iaune, ou rouge: de goust amer, ou salé, ou aigre, ou fort, ou stiptique & aspre: de mauuaise senteur & fade. Parquoy en l'espreuue de la bonté du laict cinq conditions sont requises: premierement que sa substance, puis sa quantité soyent moderees: puis la couleur, la saueur, & l'odeur soyent telles que plus amplement declarerons cy apres.

I. De la substance du laict, & la maniere de la cognoistre.

La substance du laict doit estre moyenne, entre subtile ou

aigueuse,& grosse ou fourmageuse: les parties dont elle est composee, pareilles & vnies: car par ce, est signifié que la vertu lactifiante ha pleine domination en la digestion du laict. Le laict qui est aigueux & fluide comme meigue, demonstre qu'il est indigeste, ne donnant point de force a l'enfant, ni de nourrissement stable: celuy qui est trop gros & abondant en substance fourmageuse, se caille facilement en l'estomac, cause opilations, engendre calcule. Et si lon cognoist au laict visiblement & distinctement la partie aigueuse & celle qui est fourmageuse, on peut iuger qu'en la mãmelle il n'est pas digeré vniformement: & pareillement il ne se digereroit pas tout d'vn train ni facilement dans l'estomac de l'enfant: ains la partie aigueuse & fluide feroit penetrer & passer outre la plus grosse & visqueuse auant qu'estre digeree, & se feroit oppilation de foye. Si le laict est abondant en escume, telle abondance signifie ou ventositez meslees en la substance du laict, lesquelles ont empesché en la mãmelle sa parfaite digestion, & l'empescheroyẽt pareillemẽt en l'enfant: ou bien elle donne a entendre qu'il y ha ebullition faicte au laict par vne chaleur superflue. Or maintenant pour esprouuer de quelle substance le laict est, on en tire de la mãmelle quelque goutte sur l'ongle, & s'il coule & se respand sans bouger l'ongle, il est aigueux, & petit: & s'il ne coule point en baissant l'ongle, il est gluant & gros: mais s'il demeure ferme sans incliner l'ongle, & en le panchant il coule tout bellement, c'est signe qu'il est de moyenne substance, & tel est bon. On l'essaye encore en vne autre maniere. On met du laict tiré tout chaudement de la mammelle de la nourrice, dans vne ampoulle, ou autre vaisseau, puis on iette dessus vn peu de myrrhe mise en

poudre, ainsi comme conseille Auicenne, la meslant auec le doigt : car par la myrrhe se separe l'aquosité du laict d'auec la substance fourmageuse : que si elles sont égalles, signifient que le laict est temperé en sa substance : & s'il y ha plus d'aquosité, le laict est trop petit : s'il y ha plus de substance fourmageuse, le laict est trop gros. Oribase & Paul d'AEgine conseillent de l'experimenter auec de la presure, ainsi comme on fait cailler le laict de vache ou de chieure.

II. De la quantité du Laict.

Le peu de laict, outre ce qu'il ne suffist pour nourrir l'enfant, aussi ne peut estre guere bon : par ce qu'il argue vne complexion trop chaude ou trop seche du corps de la nourrice, ou la complexion chaude ou froide des mammelles, ou qu'il y ha oppilation & debilité de la vertu, tant de celle qui attire, que de celle qui lactifie. D'autre costé, la trop grand' quantité n'est pas bonne, tant pour la nourrice que pour l'enfant, de crainte qu'il ne se foule & caillebote es mammelles, & se corrompe. Toutesfois selon l'oppinion de M. Iaques des Pars, il vaut mieux que la nourrice ayt plus de laict que moins, pour troys raisons. La premiere, a fin qu'il flue plus librement aux bouts, & que l'enfant ne le tire point de loin du dedans auec peine. La seconde, a fin que la nourrice puisse quelques fois en nettoyer les ordures des yeux, & adoucir les aspretez du cuir de l'enfant. La troysiesme, a fin qu'apres en auoir tiré deux ou troys fois le matin, principallement auant qu'alaicter, il en demeure assez pour la nourriture de l'enfant.

III. De la couleur du Laict.

Et parce que le laict n'est autre chose sinon cõme vn sang blanchy, & que celuy qui est de sang temperé est tout blanc,

on doit reietter celuy qui eſt d'autre couleur. Car s'il tire ſur le brun, c'eſt ſigne de melancholie: s'il eſt verdoyant, il ſignifie aduſtion: s'il iauniſt quelque peu, il demõſtre qu'il y ha de la cholere: & s'il eſt rouge, il declare que la vertu lactifiante eſt debile, & que le ſang venant aux mammelles ha trouué leurs veines & arteres, & leurs chairs glanduleuſes, tellement debiles, qu'elles ne ſont pas ſuffiſantes de le conuertir en blãche couleur: ou bien que le ſang demeure ſi peu es mammelles, qu'il ne peut eſtre blanchy ſuffiſammẽt.

IIII. De l'odeur du laict.

Le laict doit auoir la ſenteur douce, & non autre. Car s'il eſt puant, il ſignifie putrefaction ou diſpoſition a icelle: & s'il eſt fort a ſentir, ou s'il ſent l'eſchaufaiſon, c'eſt ſigne de chaleur ſuperflue, ou de ſang aduſte: & s'il ſent l'aigre, il donne a entendre qu'il y ha permiſtion ou domination de melancholie naturelle, ou de flegme aigu, ou bien que le laict meſme ſeroit aigry es mammelles, a cauſe de leur froideur, ainſi cõme il luy aduient quãd il eſt en vn eſtomach froid: & s'il ha la ſenteur comme d'vne choſe verde, c'eſt ſigne qu'il eſt d'humeur terreſtre & melancholique.

V. Le gouſt du laict.

Il ne faut pas auſsi que le laict ſoit amer, ne qu'il ayt le gouſt ſalé, ne qu'il ſoit aigre a ſentir a la langue, ne ſtiptique, ne aſpre, ne fort. Car l'amertume donne a penſer qu'il y ha beaucoup de cholere meſlee, ou de l'aduſtion: la ſalure argue le flegme ſalé, ou meſlé auec cholere, ou que le laict ayt ceſte ſaueur par decoction ſuperflue: l'aigreur demonſtre l'abondance du ſang aigueux, & le peu de chaleur naturelle: le gouſt ſtiptique & aſpre ſignifie l'humeur terreſtre & melãcholique. Le laict fort ayãt gouſt d'eſpice, vient

totalemēt de ſang trop chaud & cholerique, lequel combien qu'il ſoit mauuais a l'enfant, encor eſt pis quand la nourrice le baille a ſuccer eſtant a ieun, pour troys raiſons. Premierement, par ce que tout ainſi que le iuſne aiguiſe la cholere & le ſang, auſsi il rend le laict aigu & corroſif. Secondemēt, parce qu'a ieun & en la fain, le corps de la nourrice rauit & tire a ſoy le meilleur ſang, & du pire, qui eſt enleué aux mămelles, s'engendre le laict. Tiercement, c'eſt que le plus ſouuent la nourrice qui ha le laict de ceſte qualité, quand elle eſt a ieun, elle ſent mal, & de ſa ſenteur peut faire nuiſance a l'enfant: ſinon qu'elle ayt mangé & prins quelque choſe qui empeſche les vapeurs & fumees puantes de venir en ſa bouche.

Comme on doit corriger le mauuais laict de la Nourrice.
CHAP. IIII.

OR POVRCE qu'on ne trouue pas touſiours des nourrices qui ayent les qualitez & perfections ſuſdites, & que bien ſouuent celle de qui on eſt contrainct de ſe ſeruir, encore qu'a [illegible] elle ſoit parfaicte, neātmoins ha quelque faute & imparfection en ſon laict: apres qu'on voit qu'on n'en peut trouuer vne autre qui l'ayt parfaictement bon, il le faut preparer & corriger ſelon qu'on le verra imparfaict en ſubſtance, ou en quantité, ou au gouſt, ou a la couleur, ou en la ſenteur: faiſant tenir a la nourrice le regime ſelon la diſcretion que le laict requiert.

I. La maniere de corriger la ſubſtance du laict.

Si le laict eſt trop gras & gros, parce que c'eſt a dire qu'il eſt flematique & excrementeux, pour le changer, faut purger la nourrice, luy faiſant vomir le flegme: laquelle ſe

prouoquera

prouoquera le vomissement auec le doigt mis dans la bouche, apres luy auoir fait boire de l'oxymel simple tiede, ou comme aucuns conseillent, de l'oxymel squillitique, lequel outre ce qu'il incise & fait sortir les humeurs grosses & visqueuses, échaufe les parties pectoralles. On rend l'oxymel plus vomitif, quand on fait tremper dedans, par l'espace de deux heures, du raphane coupé menu: puis apres auoir ietté le raphane on boyt l'oxymel. Le raphane mesme est vomitif, quand on le mange beuuant puis apres de l'eau tiede. Raphane est vne racine dont il y ha deux especes, l'vne est appellee rayfort, l'autre minson, dit autremẽt, pain de pourceau, non celuy qu'on appelle artanita: lequel minson est fort vomitif. Apres on trouue bon, par le conseil d'Auicẽne, que la nourrice pour inciser & amenuiser ses flegmes, boiue par quelques matins de l'oximel simple, ou de celuy que des Pars son expositeur, appelle diaspermaton: c'est a dire, composé auec des semences principalement apperitiues, ou celuy qu'on appelle oxymel diureticon: c'est a dire qui prouoque les vrines, estant dissout auec vn apozime de mente, hyssope, thym, origan, ou sẽblables, fait en ceste maniere. R. mentastri, hyssopi, thymi, origani montani, singulorum siccorum manip. singulos, fiat decoct. in aqua fontis ad lib. ij. in qua percolata dissolue oxymelitis diuretici vnc. viij. fiat potio, de qua dentur vnc. iij. nutrici quotidie, mane. Et luy faut aussi, dit Auicenne, bailler a manger du cresson alenois, qu'il nõme atharech, les Latins nasturtium, & autres diuretiques semblables, comme persil, fenoil, anis: & luy faire vser en ses viandes, comme en bouillons, en purees, en sauses, du thym, origan, sarriette, safran, clou de girofle, & semblables. Et si elle est de complexion chaleureuse, & ne-

antmoins ha son laict gros, faut luy donner a boire de l'oxymel simple, ainsi comme conseille ledit Auicenne, auec du petit vin ensemble, ou chacun a part, l'vn apres l'autre: car vn tel vin ainsi temperé, subtilie les humeurs, & n'eschaufe point la personne. La nourrice doit prendre exercice deuant le repas, a fin de subtilier son sang & son laict: car l'exercice prouoque & fortifie la chaleur, laquelle eschauffe l'humeur froide, fond l'humeur visqueuse, & la subtilie, & fait sortir les superfluitez. Apres le repas l'exercice n'est pas bon, & porte plus de dommage que de profit, engendre le flegme, parce qu'il rauit de l'estomac, & distribue es venes les viandes auant qu'elles soyent digerees. Si au contraire le laict est trop petit, on le corrige en ceste maniere. On ordonne premieremẽt qu'elle se repose, & ne prenne exercice, qu'elle se nourrisse de viandes qui font gros sang, cõme de pain non leué, de ris, d'oreilles & pieds de pourceau, de ventre & pieds de veau, de mouton, de tetines de vaches, de poisson, d'huistres, de fourmage, de potages, de grosse chair s'abstenant de salades, de fruicts, fors des figues & raisins de Damas: qu'elle boiue, s'il n'y ha rien qui empesche, du vin doux, couuert, ou du vin cuyt, comme conseillent Oribase & Paul, ou du moust cuyt, comme ordonne Auicenne. Et faut aussi qu'elle dorme longuement, car cela fait le sang gros, & par consequant le laict.

II. La maniere de corriger la petite ou trop grand' quantité de laict.

Quelquesfois aduient que la nourrice ha trop peu de laict, & quelquesfois aussi qu'elle en ha trop. Si donques on voit qu'elle n'en ayt pas assez pour nourrir l'enfant, il faut

cōſiderer qui en eſt la cauſe: ſi c'eſt point ou quelque mauuaiſe complexion de tout ſon corps, ou de ſes mammelles ſeulement. Car ſi c'eſtoit ou qu'elle ne mangeaſt guiere, ou qu'elle vſaſt de viande de peu de nourriſſement, ou qu'elle euſt des ſollicitudes & ennuys, on y trouuerroit bon & prompt remede, luy faiſant faire bonne chere: ou qu'elle euſt heu quelques trop longues & ſuperflues euacuations, on auiſeroit de les reſtraindre, & de la refaire. La complexion qui plus diminue & conſomme le laict, eſt la chaude, & auſsi la ſeche. Celle de tout le corps ſe cognoiſt par certains ſignes, & celles des mămelles par attouchemĕt, & a la veüe. Parquoy faut corriger la chaude par vn regime refraichiſſant: comme de manger eſpinars, pourpié, laictues, orge-mondé: ie dy ſpeciallement laictues cuittes, leſquelles outre ce qu'elles refraichiſſent, font venir le laict, luy faiſant boire de la tiſane ou eau d'orge. Et ce que indeterminement Auicenne ordonne a quelque occaſion de faute de laict, ſpecialement eſt bon a ceſte complexion, faiſant mãger a la nourrice des bouillons & potages faicts d'orge & de ſon, en ceſte maniere: On fait tremper deux poignees de ſon en bouillon de chair, tout chaud, & le laiſſe on repouſer quelque peu de temps: puis on le coule, puis on y met cuire deux poignees d'orge-mōdé a perfection: & puis on le baille a manger a la nourrice. La complexion ſeche requiert en general l'vſage de toutes choſes qui humectent, cōme de bons potages de chair de veau, de porc, de ieune mouton, de poullaille, euitant toutes eſpiceries, le vinaigre, & le verius. Les tetines ſpecialement de brebis, ou de chieure cuittes auecq' leur laict, ainſi que conſeille Auicenne, outre ce qu'elles ſont bonnes a manger a vne

nourrice seiche, profitent aussi a remplir les mammelles, soit par similitude de substance, soit par quelque proprieté qui est en icelles: & pour cela sont encores bonnes a toutes nourrices d'autre cõplexion: & pareillement les chaudeaux de laict de vache, & de chieure luy sont bons, lesquels Haly ordonnne a toutes nourrices qui ont faute de laict: & est fort propre pour vne telle nourrice, l'ordonnance que faict le mesme Haly a toutes autres nourrices, pour faire multiplier le laict aux mãmelles, d'vser de bouillon de pois ciches entiers, ou de leur farine cuitte auec du laict, ou de fenoil vert tant des fueilles que de la semence, ou de lanis, le tout pareillement cuict auec du laict. Le vin doux luy sera bon, ou autre vin, pourueu qu'il soit petit & trempé d'eau, en laquelle on aura fait bouillir les fueilles & racines de maulue, auec fenoil, tant pour humecter que pour augmenter le laict: & ne faut qu'elle prẽne beaucoup d'exercice, & n'ayt point de soucy, & qu'elle dorme longuement. La complexion froide, specialement des mammelles, peut aussi estre cause de faire perdre le laict: car le froid empesche la digestion, reprime la multiplication du sang, lequel est chaut naturellement, & par consequant la generation du laict. Il aduient aussi quelquesfois qu'il y ha oppilation es veines qui sont es chairs glãduleuses des mãmelles, laquelle empesche l'abondance du laict, soit a cause de la cõplexion froide susdicte, ou pour ce que les humeurs sont trop grosses & visqueuses, qui oppilẽt lesdictes veines. Et peut estre aussi que la vertu des mãmelles, tant attractiue que lactifiãte est foible & debile. Parquoy pour faire venir le laict, faut corriger ladicte complexion, & oster les oppilations, fortifier la vertu, laquelle attire le sang, & forme

le laict es mammelles: en ordonnant vn regime conuenable a ces trois choses, lequel deura estre de nourrissement subtil declinant a chaleur, & neantmoins ayant la vertu de produire le laict par certaine proprieté. On nourrira donques la nourrice, ainsi comme cõseille Auicenne, de bouillons de chair ou de bouillons de iaunes d'œufs, cuicts auec fueilles ou semence ou racine de fenoil, ou auecq' legums, comme feues, pois, & ciches, ou auec racine ou semence de pastinague, dicte en Arabe, banchia: en Latin, daucus: ou auec la semence d'anet, ou auec la semence de nielle: lesquelles choses, par le tesmoignage de Dioscoride, ont la vertu de faire venir & augmenter le laict aux femmes. Haly faict cuire les ciches auec du laict, aucuns auec du macis, du rommarin, & semblables. Plusieurs baillent pour cela, a humer le bouillon de pois, auecq' du poiure. Oribase & Paul, font prendre de l'orge mondé, qu'ils nomment tisane, cuict auec la racine & semence ensemble, ou seulement auec la semẽce de fenoil: le fenoil doux luy est bon a manger en toutes manieres. Elle mangera aussi des capres, & de la salade de racines de pastinague, tant sauuage que domestique, lesquelles ont manifestement la vertu d'eschauffer, & subtilier les humeurs, & occultemẽt d'engendrer le laict: la semence en est bonne a manger au matin, ainsi comme la semence de fenoil doux, la quantité d'vne petite cueilleree. Elle boira du vin trempé d'eau bouillie auec du fenoil. Et ceste est la plus gracieuse maniere de viure que lon luy puisse ordonner a ceste intention. Auicenne ordonne autres sortes de breuuages estranges & fascheux a prendre, cõme du vin auec du beurre fondu, ce qui est toutesfois assez vsité en Flandre, & en Allemaigne: mais pour autre intention.

Aussi des bouillons de testes de poissons salez, comme de harancs, sardines, anchoyes, cuittes auec de l'anet, & en prendre le matin & le soir par plusieurs iours, en ceste maniere. R. aquæ decoctionis anethi lib. iij. in qua elixentur sex capita halecum, fiat colatura, de qua bibantur quaque vice vnc. iij. Et donne pareillement du vin, auquel on ha fait bouillir du raysfort & du son, en ceste maniere. R. furfuris P. j. radicum raphani minutatim incisarum drag. ij. bull. in vini lib. j. coletur vinum, & bibendum detur nutrici. Et fait encore vn autre breuuage, qui est assez espois, qu'il dit estre de grand' efficace, composé en ceste maniere. R. sem. anethi vnc. iij. sem. sulle, id est, herbæ arthriticæ, sem. fœnugræci an. vnc. ij. terantur & permisceantur succo fœniculi, melle, ac butyro: detur nutrici ad bibendum vnc. j. singula vice, inquit Iacobus Partianus, cum vnc. iiij. vini. Et fait quelques fois boire aussi du vin coulé, apres qu'il ha esté meslé auec de la farine de sisame, le matin & le soir: dont la quelle des deux ars fait ainsi la recepte. R. farinæ sisami, recenter molat triti, vnc. ß. misce cum vnc. iiij. vini: deinde coletur vinum per telam aut staminceum, & propinetur. Et dit d'auantage, qu'aucuns ont experimenté, qu'vne dragme de poudre de vieux bois pourry mangé de vers, prinse au matin au leuer, ou au soir au coucher, auec vn bon traict de tisane, est vn singulier remede a faire venir le laict a la nourrice. Et dit encores, qu'aucuns font prendre a la nourrice, en la mesme dose, auec tisane, des lesches, c'est a dire des vers de terre ditz lumbricz, sechez & mis en poudre. La semence de buglosse sauuage mise en poudre, & beüe auec du vin ha mesme vertu, ainsi comme dit Tragus: aussi ha la semence de nielle prinse pareillement en breuuage. Ori-

base & Paul, ncoit qu'ils ne eient que toutes telles choses medicinales, que les anciens ont accoustumé d'ordonner, pour faire venir le laict, ne soyent bones aucunement: toutesfois ne conseillent d'en vser cotinuellement, comme les estimant estre choses qui consomment les humeurs violentement, & desechent la personne. Ils ordonent vn cataplasme fait de semence de nielle, cuitte auec du vin passé, c'est a dire du moust, ou du vin cuit, & de semence d'anet, & de racine & semence de pastinaque: puis l'appliquent chaudement sur les mamelles: qui sont les mesmes choses qu'Auicenne fait prendre par la bouche. Le mesme Auicenne fait faire vn liniment ou emplastre de fiante de tourde (c'est vn oiseau, dit Iaques des Pars, de couleur grise, qui fait son nid de terre, aucuns l'appellent traye ou griue) la meslant auec du laict & de l'huile d'oliue, en ceste maniere. R. stercoris turdorum lib. s. teratur, superfundatur lactis & olei an. parum, donec coeant in spissitudinem emplastri, extend. in aluta vel tela, & applicetur. La nourrice outre cela, doit frotter sa poitrine & ses mammelles, pour faire attraction du sang en celle part. Et sera fort bon par l'ordonnance des susditz docteurs, d'y appliquer des ventoses au dessous, sans grande flame, de peur qu'elles ne tienent trop fort au cuir, parce qu'estant la chair molle, elle s'enfleroit facilement, & la ventose pleine s'arracheroit difficilemẽt: que s'il auenoit il conuiendroit, dit Oribase, enuironner la ventose d'vne esponge mouillee d'eau chaude, pour la faire lascher, ou bien la percer & rompre.

III. D'oster la nuissance de la trop grand' quantité du laict.

Le laict nuit quelquesfois quand on en ha trop: ou parce qu'il est retenu par compression, ou par son espcisseur. Et

pour le diminuer & remettre en quantité mediocre, Auicenne ordonne les remedes qui s'ensuyuent. Le premier est, que la nourrice mange peu, & vse de viandes de petit nourrissement, cõme sont purees meigres, herbes, fruicts, pain bis. Le second, qu'elle mange souuent de la mente. Le troisiesme, emplastrer les mãmelles de limon broyé auec vinaigre: ou de boue de terre, ou d'argille auec vinaigre: ou de l'entilles cuictes auec vinaigre. Le quatriesme, apres auoir mis l'emplastre sur ses mammelles, luy bailler a humer vn bouillon de quelque chose salee: ou vn peu de vinaigre salé, meslé auec de l'eau. Le cinquiesme, elle mangera aussi des lentilles cuictes auec vinaigre, dequoy mesme elle aura faict vn emplastre.

IIII. La maniere de corriger la mauuaise odeur du laict.

Si le laict est sentant mal, on corrige la mauuaise senteur en deux manieres: l'vne en preparant le laict pour le donner presentement, l'autre en reiglant la nourrice par regime. Premierement donques on doit donner a manger a la nourrice des viandes de bon suc, & de facile digestion, apprestees auec canelle, girofle, sandaulx: & luy bailler a boire de bon hypocras, ou maluoisie, & vin semblable: luy faisant vser de choses aromatiques & de confitures, euitant repletion & crudité. Quant a la maniere de preparer le laict qu'elle doit presentement donner a tetter, auant qu'il puisse estre corrigé par regime, lors qu'elle aura ia commancé de nourrir l'enfant, par ce qu'il ne le faut laisser sans nourriture, ce temps pendant qu'elle mettra peine a corriger la mauuaise odeur de son laict, par le regime susdict: elle ne laissera d'alaicter l'enfant, en tirant vne bonne quantité de

son laict, qu'elle mettra a l'air, & le laissera reposer quelque peu, pour faire euaporer par ce moyen la chaleur qui faisoit la senteur forte.

V. La maniere de corriger le laict de mauuaise couleur, & saueur.

Il faut instituer vn regime totallement opposite a la generation des humeurs, qui font le laict a elles semblable, & purger icelles par medicamens propres. Quant a la saueur, si le laict est trop aigu, & trop fort, se doit donner a teter estant la nourrice a ieun: & pource qu'vn tel laict est trop chault & cholerique, elle ne doit trauailler ne prendre trop grand exercice, euitera espiceries, vsera de bouillons & potages de chicoree, bourrache, & semblables: mãgera chair de veau, & de porc, pour rebouscher l'acuité de l'humeur bilieuse, sinon qu'elle soit ou de petit estomach, ou subiette a oppilation de foye, & de reins: parce que le porc est vn peu visqueux: boira de petit vin auec beaucoup d'eau: se gardera de se cholerer.

VI. Du laict caillé, & si la mammelle est malade.

Si d'auanture le laict estoit caillé, & que la nourrice eust inflammation en la mammelle, ou quelque autre maladie, ne doit aucunement donner a tetter, ains se doit faire guarir: & ce pendant pouruευoir a l'enfant du laict d'vne autre femme.

Du regime de la Nourrice en general.
CHAP. V.

LE REGIME de la nourrice se doit traicter en deux sortes & manieres, en general & en particulier. On reigle particulierement le regime de la nourrice, ou

selon la complexion d'elle mesme, & la qualité & quantité de son laict, ainsi cõme nous auons declairé cy dessus: ou selon la complexion, disposition & habitude de l'enfant, en opposant regime a ces choses contraire: comme si l'enfant est trop chaud, la nourrice doit vser de regime refroidissãt son laict, sinon qu'elle mesme soit de complexion froide, & contraire a celle de l'enfant, & ainsi consequemment des autres complexions de l'enfant: & s'il est meigre ou gras, tiendra regime opposite a l'vn & a l'autre. Le regime general de la nourrice est celuy qui est temperé, conuenable a toutes complexions & dispositiõs tant de la nourrice que de l'enfant. Ainsi Galien conseille d'auoir soing de la nourrice de ce qu'elle doit manger & boire, comme elle se doit gouuerner en son dormir, & en son exercice, a fin que son laict soit temperé: lequel sera tel, dict il, si son sang est fort bon: le sang est fort bon de prendre exercice moderé: de dormir suffisamment, non trop, & en temps conuenable: de manger viandes de bon nourrissement en quantité mesuree, & en temps raisonnable: d'euiter le mauuais air, & ainsi cõme Paul defend, les odeurs puantes & senteurs trop fortes: finallement de s'abstenir de coucher auec l'homme. Ce qu'il vaut mieux expliquer plus amplement, & par le menu.

I. De l'exercice que doit prendre la Nourrice.

On doit ordonner a la nourrice qu'elle vse d'exercice moderé, au matin & au soir deuant le repas, se pourmenant & trauaillant sans peine par la maison: car par cela ses superfluitez s'euacuent, sa chaleur naturelle se fortifie, & la digestion du laict s'en fait mieux: doit principalemẽt exercer ses bras & ses espaules, mesmemẽt a pestrir la paste: parce que les parties superieures exercitees & esmeües, atti-

rent plus de sang, pour engendrer plus de laict, & moins excrementeux.

II. Du manger & boire de la Nourrice.

En apres, la nourrice se doit nourrir de viandes qui engendrent bon sang, lesquelles Galien descrit au liure De la vertu des nourrissemens. Il faut premierement que le pain soit de froment bien fait, cuit du iour mesme, estant rassis; que la chair soit de toute poullaille, veau, cheureau, lapins, perdrix, faisans, pigeonneaux, tourtres, & semblables, qui soyent aisees a digerer. Que le poisson ne soit ne dur ne mol, ne visqueux, ne limonneux, ne nourry en villaine eau: que les oeufs soyent cuits mollets: qu'elle euite les aigreurs, espiceries fortes, les choses acerbes, stiptiques, ameres, & autres qui corrompent le laict. La roquette, iaçoit qu'Auicenne dit, au chapitre du regime de la Nourrice, qu'elle engendre le laict: toutesfois parce qu'elle émeut le coit, fait le sang & le laict cholerique, & excite douleur a la teste, doit estre euitee, & pareillement la moustarde, pource qu'elle est chaude & seche au quatriesme degré, & n'est de merueille si elle brusle le sang. La laictue est de bon nourrissement, engendre bon sang, augmente le laict, oste l'enuie du coit, parquoy est fort propre. Les fruicts ne luy sont bons, fors les raisins de Damas, & les figues, & selon Auicenne, les amandes & auellanes, lesquelles il dit estre d'assez bonne nourriture: car les amandes, dit Auerrois au cinquiesme de ses Collections, sont temperees en chaleur & humidité, & ont beaucoup de bonnes proprietez: les auellanes, dit Auicenne, non seulement nourrissent assez bien, mais profitent au cerueau, ce qui se doit entendre les prenant apres le repas. Le vin doit estre clairet, & de bonne

odeur : & ne faut qu'elle le boiue, soit naturel ou aromatique, sans y mettre beaucoup d'eau : ains, qui plus est, Aristote au liure qu'il ha fait du Sommeil, ne conseille de bailler a boire du vin aux nourrices non plus qu'aux enfans : que si on le permet, dit-il, faut qu'il soit bien trempé d'eau.

III. De ne laisser coucher la Nourrice auec l'homme.

Galien admonneste, sur tout, que la nourrice, & toute femme qui donne a tetter a l'enfant, s'abstienne de coucher auec l'homme, pour beaucoup de raisons. Car premierement, cela trouble le sang, & par consequant le laict. Secondement, il diminue la quantité du laict, & prouoque les mois, en diuertissant, par le mouuemẽt du coit, le sang des mammelles a la matrice. Et pource, dict Haly, que c'est l'vne des principales causes qui corrompt le laict : car cela, dit il, émeut le sang menstrual, le fait sortir, & le laict se change de sa situation. Tiercement, il engendre mauuaise odeur au laict, & mauuaise qualité, tesmoin Aristote au quatriesme de ses Problemes, demandant pourquoy ceux qui sont échaufez apres les femmes ont mauuaise senteur. La quatriesme raison est, que le coit est cause quelques fois, d'engrosser la nourrice, dont il aduient double incõuenient : l'vn a l'enfant qu'elle nourrit, l'autre a l'enfant qu'elle ha dans le ventre. Car le meilleur sang abandonne les mãmelles, estant attiré a la matrice pour nourrir & augmenter l'enfant, qui y est conceu, & le pire se retient aux mãmelles, duquel se fait le laict pour le nourrissemẽt de l'enfant nourrisson, lequel se corrompt & diminue : parquoy l'enfant qui est au dedans de la nourrice ne prend suffisante nourriture, & l'enfant qui est au dehors en prend de mauuaise.

FIN.

L'INSTRVCTION DE LA SAGE FEMME DES ACCOVCHEES, & de la Nourrice, au gouuenement de l'Enfant noueau né.

LIVRE II.

PAR

M. Sim. de Vallambert, Medecin de Madame Marguerite de France, Duchesse de Sauoye, et de Berry.

EN TOVTES choses, le principal est de bien cõmancer, & est vn homme en train d'vn grand auancement, quand il ha bonne entree : parquoy faut penser du cours de nostre vie, que si le commancement de nostre eage est bon, tous les autres eages iront bien, & passeront iusques au bon bout : & au contraire, s'il est mauuais, tout le reste demourera ou ira a mauuaise fin. Et comme lon voit es fondemens d'vne maison, s'ils ne sont bons, tout ce qu'on bastit dessus va en ruine : aussi es fondemens des eages de l'homme, si la premiere enfance n'est composee comme il faut, on ne peut rien bien esperer de la ieunesse, ne de la longueur de la vie, ne de la santé. C'est donques vne chose de grande consequence sauoir bien gouuerner l'enfant nouuellement né: & croy que l'estat des sages femmes & nourrices, qui manient & gouuernent l'enfance, n'est pas moindre que des pedagogues & maistres, qui forment & instruisent la ieunesse, & peut estre plus grand : d'autant que de l'enfance vient la ieunesse, & sans elles, ils ne seroyent. Ie feray seulement ceste petite exception, qu'elles sont autheurs de la saine &

longue vie, & eux de la sainte & bonne vie. Parquoy, tout ainsi comme lon doit élire sçauãs pedagogues & sages gouuerneurs, pour bien endoctriner & gouuerner les enfans ia grands, aussi conuient il choisir bõnes & sages femmes, & nourrices, pour bien former & traiter les petis nouuellemẽt nés: mais parce que la plus grand' part d'icelles sont ignorãtes, & se cõmet beaucoup de fautes enuers les enfãs par leur ignorance, i'ay entrepris d'escrire ceste instruction, pour les enseigner: laquelle i'ay mise en lãgue Françoyse, a fin qu'on ne le trouue estrange. Car ce qui m'ha émeu d'ainsi le faire, est que ie la desire estre entendue des femmes de France: en autre matiere de Medecine, qui appartiendroit seulemẽt a la cognoissance des Medecins, ie ne le pourrois entreprendre publiquemẽt: parce que nul ne peut bien sçauoir la medecine, ni ne doit s'ingerer de la traicter, s'il n'est instruit & sçauant es lãgues, esquelles ont escrit les anciẽs & premiers Medecins. Et ne trouue pas bon, qu'au temps present tãt de gens se meslent de mettre en François, & publier Galien, Dioscoride, & quelques practiques de nouueaux Docteurs, cuydant les donner a entendre a gens rudes & ignorans, lesquels abusent de la Medecine: qui est chose de pernicieuse consequence, & qui doit estre prohibee par Edict de Roy, & de tout Prince: mais cecy se doit dire en autre lieu. Ie reuiens au propos de mon entreprinse, prenant mon commancement des l'heure que la sage-femme ha receu l'enfant du ventre de la mere.

De lier le nombril de l'enfant incontinant que la sage-femme l'ha receu. CHAP. I.

SI TOST que l'enfant est né, faut lier premieremẽt son nombril, puis le coupper. L'vne des principales raisons

pourquoy on le doit lier auant que le coupper, est de peur que le couppant premierement il ne sorte flux de sang, tant des veines que des arteres de l'enfant, lesquelles se tiennent au nombril, & que par consequant il ne s'euapore grand' quantité des esprits vitaux & naturels, qui pourroit estre cause de la mort de l'enfant. Vne autre raison est, de crainte que l'air n'entre dans les veines couppees & ouuertes, lequel n'estant corrigé ne purifié par la chaleur naturelle, altereroit le sang cõtenu en icelles, & les esprits tant vitaulx que naturels, qui sont enuoyez par icelles par tous les mẽbres, & parautant seroyent les membres rendus mal-sains & debiles: & qui pis est, parce que le corps de l'enfant est delicat & sensible, estant ainsi refroidi, l'enfant mourroit. Encor' vne autre raison est, que lon craint qu'il ne sorte par le nõbril quelque aquosité, ou autre chose, qui saliroit l'enfant, si le nombril n'estoit lié auant qu'estre couppé. On allegue encore vne autre raison qu'on le doit lier premierement, a fin que l'enfant ne sente douleur en couppãt le nõbril, apres estre serré & lié, estant l'esprit sensitif empesché de venir a l'incision, par la compression de la ligature. Cõbien que ceste raison est friuole, d'autant qu'il semble que la ligature & incision du nombril de l'enfant n'est point alors sensible, attendu que le nombril qui procede de la secondine n'ha aucun nerf qui luy communique sentiment: comme il ha veines & arteres venant de la mere pour donner nourrissement & vie. La cinquiesme raison, & la derniere, que lon fait venir a propos de lier le nombril, est en intention qu'estant les parties du nombril conioinctes & serrees par la ligature, le nombril en soit plus beau, quand l'enfant croistra.

II. Auec quoy doit estre faite la ligature.

Auicenne dit, que le nombril doit estre lié auec vn fil de laine retort de trois filets, bien nets : lequel ne soit teint d'aucune couleur de teinture, ainsi que dit Iaques des Pars son expositeur : & doit estre retort subtilemēt, afin que le nombril tombe plus tost. Car estāt le fil de laine, il est plus mol, & ne tranche pas si tost comme de chanure, ou de lin, ou de soye : toutesfois celuy de cotton vaut bien autant que celuy de laine. Et n'est besoin qu'il soit de laine grasse, ou oincte d'huille rosat, ou autre, comme cuydent aucuns, a fin qu'il ne face pas tant de douleur : car comme i'ay dit, le nōbril de l'enfant est lors insensible.

III. En quel endroict doit estre lié le nombril.

Il doit estre lié a distance du ventre la largeur d'vn pouce, & non plus.

IIII. La maniere comme il doit estre lié.

La ligature ne doit estre trop forte, de peur que la partie qui est outre la ligature ne tōbe plus tost qu'il n'est besoin : ne trop lasche, de crainte que le sang ne flue, & l'air entre dedans. Et faut outre cela, que la sage-femme se garde de presser le nombril vers le ventre de l'enfant : ains plus tost le doit presser encontremont outre l'endroit ou se doit faire la ligature, de peur qu'iceluy sang ia alteré n'entre dans les veines du ventre de l'enfant, & que là detenu ne se corrompe du tout, & cōmunique sa corruption aux veines qui sont continues, & se tiēnent ensemble auec les veines vmbilicales venant de la secondine. Et pourtant deuant que faire la ligature, doit la sage-femme pousser le sang du long du nombril deuers la secōdine, & non deuers l'enfant. Car le sang contenu le long du nombril depuis la secondine est

ia alteré

ia alteré, comme i'ay dit, & demy corrompu, a cause de la rompure de la secondine, & des liaisons : & n'est plus bon a nourrir l'enfant, cõme estant delaissé de celuy qui demeure au corps de la mere, pour estre apres conuerty en laict, pour la nourriture de l'enfant. Que si par inaduertance de la sage femme, ou autrement, aucune portion dudit sang contenu le long du nombril, entre dans les venes de l'enfant, il ne faut douter qu'il en aduiendra beaucoup d'inconueniens : cõme douleurs, pustules, fiebures, & autres maux. Et ne faut croire ceux qui conseillent aux sages-femmes de presser auec les mains le nombril auant la ligature, & faire couler de son long, du sang au ventre de l'enfant, disant qu'il est bon de le retenir pour sa nourriture, & qu'il luy est encore meilleur que le laict, & plus familier, cõme celuy que Nature luy ha preparé, & estoit ia en chemin pour le venir nourrir : ne considerãt point que ledit sang est fort changé par le trauail de l'enfantemẽt: & est vne chose aisee a se corrompre quand il est hors du ventre de la mere, dans la secondine, & n'est plus bon : & encore qu'il fust bon, ce qu'il n'est, toutesfoys ne peut plus estre si naturel pour l'enfant que le laict, attendu que l'enfantement est chose naturelle, & nature alors demande plustost le laict de la mere que son sang, depuis que l'enfant naturellement est sorty de son ventre.

De coupper le nombril apres qu'il ha esté lié.
CHAP. II.

En ce pays plusieurs sages-femmes couppent incontinant le nombril apres l'auoir lié, sans attendre que la deliure soit dehors du ventre de la mere. Celles qui entendent mieux ces choses, different de le coupper iusques

a temps qu'elle soit sortie : que si elle tarde a sortir, & est retiree dedans la matrice, cõseillent bien que sans dilation le nombril soit couppé, l'enfant osté sur le champ, & baillé a vne autre femme pour le mettre en son giron : & que soudain la sage-femme retourne mettre sa main a tirer la deliure dehors : mais si auec l'enfant la deliure sort, disent qu'on doit leuer tout ensemble, sauoir l'enfant, le nombril sans estre couppé, & la deliure : puis coupper le nombril là ou on voudra, ainsi qu'il appartient. Et n'est point necessaire, selon leur auis, ni n'ha apparence de profit, que le nombril soit couppé auãt que tout soit leué : ains plustost est a craindre inconueniant, si plustost estoit couppé, d'autant qu'il tient a la secondine, qu'on appelle la deliure : laquelle, si plus tost il en estoit separé, se pourroit retirer dedãs le ventre de la femme, non sans grand danger de sa personne. Et tant s'en faut qu'on le doiue coupper sans attendre a sortir la deliure, qu'aucuns, comme Gordon, ont voulu, que tout fust leué & porté ensemble, & mis au baing, & là le nombril couppé : la raison est, que ou l'enfant apres qu'il est tiré ne seroit plein de vie, ou seroit refroidy, en luy mettant là de l'eau toute chaude sur son ventre, cela luy fait reuenir la chaleur.

ij. *En quel endroit doit estre couppé le nombril.*

On ha tousiours accoustumé de coupper le nombril deux doigts au dessus de la ligature : & Auicenne & Gordon enseignent d'ainsi le faire.

iij. *Auec quoy on doit coupper le nombril.*

La sage-femme peut coupper le nombril a sa discretion,

ou auec vn rasoir, ou forcettes, ou couteau bien trenchant: & ce faire doucement, & sans aucune violence. Apres cela, au bout de quelques iours, ce qui est demeuré couppé tombe auec la ligature.

iiij. Quelle chose il faut appliquer dessus le nombril, apres l'auoir couppé.

Estant faite l'incision du nombril de l'enfant, il y ha trois intentions pour lesquelles il y faut appliquer quelque chose. La premiere est, a fin d'engarder que le sang ne flue par trop. La seconde, consolider le lieu incisé: lesquelles deux intentions sont accomplies par application d'vne poudre de myrrhe, mastic & sang de dragon. La tierce est de mitiguer & oster la douleur, si aucune y peut estre, & fortifier le membre: laquelle intention est accomplie par application d'vn linge trampé en huile rosat, ou huile d'amandes douces, ou huile de myrrhe, ou huile de mastic, ou de quelque autre huile semblable. Communement les sages-femmes n'y appliquent point de poudre, ains seulement vn linge trampé en quelqu'vne des huiles susdittes.

De regarder incontinant a la disposition & habitude de l'enfant: & de ce qu'il faut faire a l'enfant mal habitué, ou qui n'ha point force de vie.

CHAP. III.

APRES cela fait, auant que faire autre chose a l'enfant, il faut regarder aux gestes & mouuemens de son corps, a la façon de ses membres, & a sa disposition, s'il est pour viure ou non. Premierement, s'il crie foiblement, ou qu'il tombe en syncope (qui est signe ou qu'il ha esté engendré debilement, ou mal nourry au ven-

tre de sa mere) ou qu'en sortant du ventre il ha enduré oppression, ou quelque autre accidant: alors les Sages-femmes le prenent entre leurs bras, l'enueloppēt de linges sans l'emmaillotter, se seent aupres du feu, si c'est en hyuer, ou bien s'asseent en autre lieu, si c'est en esté es grād's chaleurs, & trauaillent a le faire reuenir, ores luy halenant le visage, ores luy mettant quelque chose en la bouche. Aucunes luy mettēt du theriaque ou mythridat a la bouche: Aucunes luy maschent de la canelle ou du girofle, puis luy halenent & souflent a la bouche, & au nez: autres luy maschent quelques tablettes, ou poudre cordiale, comme diambra, diamoschus, diamargariton, ou quelque autre electuaire semblable. Autres luy mettent a la bouche, ou au nez vn peu de quelque huile odoriferante: autres luy donnent du vin, ou meslent auec du vin quelque poudre cordiale pour luy donner a la bouche. Mais sur tout pour le faire reuenir, le halenent fort & souuent au visage, ainsi comme auons dit.

I. Pronostic & diuination de la courte vie de l'enfant.

Si lon voit que pour tout ce que dessus il ne se reuient cōme point, ou encore qu'il semble estre reuenu, il ha continuellement vn petit cry, & comme vn plaint, & n'ha pas grand soufle, on peut bien iuger qu'il mourra bien tost. Et s'il passe le premier iour, & es iours suyuans si quand on le doit alaicter, & on luy presente la mammelle, il n'ha pas l'enuie ne la puissance de succer le laict, c'est aussi vn mauuais signe de longue vie. Et pareillement quand il n'ha pas le nōbril enflé, dit Auicēne, ni ne se mouue, ni ne crie, & ne peut esternuer du tout, on iuge qu'il est debile, & ne viura pas, a cause des humeurs superflues qu'il ha au cerueau, lesquelles il ne peut purger en esternuant, ne mettre hors.

De ce que lon doit faire a l'Enfant plein de vie incontinant apres luy auoir couppé le nombril, auant que le mettre dormir, ou luy bailler quelque chose en la bouche. CHAP. IIII.

MAIS quand lon ne voit rien a l'enfant de tout ce que dessus, ains au contraire, se monstre plein de vie, & de bonne habitude, tout incontinant apres luy auoir couppé le nombril, quatre choses sont requises de faire en son endroit, auant que l'emmailloter & mettre dormir, ou luy bailler quelque chose en la bouche. Premierement, on luy doit nettoyer le dessus de tout son corps, & le plumer: puis resoudre les meurdrisseures & les places ternies en ses membres. Puis oster la lasseté du trauail qu'il ha heu en sortant a malaise du ventre de sa mere. En apres dresser ses membres, s'ils ne sont bien, & tenir les cōduits ouuerts, par lesquels se doit faire l'expulsion naturelle des superfluitez de son corps. Finallement, fortifier le cuir, & la superficie de tous ses membres.

I. Qu'il est besoin de nettoyer le cuir de l'Enfant.

L'enfant estant au ventre de sa mere abonde d'humidité & de chaleur: dont s'ensuyt qu'il se fait vne grande euaporation de toutes pars dedans son nid par les pores de son corps: son nid est la prochaine membrane ditte aumios, qui l'enuirōne, en laquelle icelle euaporation s'espoisit & cōuertit en sueur, & y demeure iusques a l'enfantement. La partie la plus visqueuse de la sueur, s'attache au cuir de l'enfant, & le rend sale & plein d'ordure. Puis la mēbrane, lors que l'enfant s'estend & veut venir a chef, se rompt en plusieurs parties: dōt aucunes par la viscosité susdite sont quasi collees au cuir. A ces causes est besoin apres la naissance, plumer l'enfant: c'est a dire, le nettoyer de ses ordures.

ij. *Qu'il est necessaire oster la lasseté du trauail qu'ha heu l'enfant, & les meurdrisseures de son corps.*

En apres, l'enfant en sortant du ventre de sa mere quelques fois est serré estroittement par la teste & les espaules : parquoy trauaille beaucoup en s'éforçant de sortir, & en deuient las & debile : & s'en engendrent comme meurdrisseures en la superficie de son corps, a cause du sang estraint, & peut estre encores es venes : dont facilement peuuent auenir par apres apostumes & fieures. Et parce, a fin d'empescher lesdits accidents, faut des le commancement medicamenter lesdittes meurdrisseures, & oster lesdittes lassetez.

iij. *Qu'il est expediant de façonner & redresser les membres deffigurez, & contre-faitz, & pareillement ouurir & nettoyer les conduits des purgations naturelles.*

Il auient quelques-fois, que les membres de l'enfant, & principalement la teste, a cause de l'issue estroitte du ventre de la mere, est hors de sa droitte & propre forme & figure. Parquoy, incontinant que l'enfant est né, ce temps pendant que les os sont mollets & obeissans, on doyt reduire sa teste & ses membres, s'ilz sont difformes, en leur forme & figure conuenable. Et outre ce, est besoin de tenir ouuertes & de bonne façon les narines, les oreilles, & le lieu par ou se purge le ventre, bref, les conduits par lesquels se fait la purgation naturelle des superfluitez, en les nettoyant & ostant les ordures : parce qu'estant l'enfant au ventre de la mere, il ne rendoit rien par ces lieux.

iiij. *Qu'il est necessaire d'espoissir le cuir & la peau de l'enfant.*

Comme ainsi soit que l'enfant estant dans le ventre, ayt le cuir tendre & delié, les pores dudit cuir fort ouuerts, & la

tissure & assemblage de ses membres rare & lasche, a cause de beaucoup de chaleur & humidité qui les rarifie & estend : dont il aduient que soudain qu'il est né, il est facile a penetrer, & a estre offensé de l'air & des rencontres de dehors, desquelles il estoyt en seureté dans le ventre de sa mere, estant là armé & enueloppé de beaucoup de couuertures : & nonobstant ce, luy est necessaire sortant de là, prendre ce grand air, & conuerser entre les corps plus durs que luy, & qui le peuuẽt offenser & greuer s'il n'y est pourueu : & encores qu'on y pouruoye au mieux qu'il est possible, & qu'il vienne a l'air chaud, ou qu'on le baigne, ou qu'on l'enuelope de linge, touteffoys par ce que nostre air, tant chaud soit il, est froid en comparaison du lieu ou il estoyt, & que toutes les plus douces choses qu'on luy administre luy sont aspres & dures aupres des enueloppes qu'il auoit, certainemẽt incõtinant qu'il est né, il sent tout ce qu'il touche, ou froid ou aspre ou dur, & se prend a crier & a pleurer, cõme sentant l'iniure & offense de l'air & des autres choses. Pour faire donques que son corps ne soit pas si sensible & subiet a souffrir les excez de l'air, & les autres choses exterieures, faut incõtinant luy secourir, en espoissiſsant la rarité de son corps, & fortifiant la tendreté de son cuir, & le dessus de ses membres, a fin qu'il puisse mieux soustenir & supporter le hurt & les rencontres des choses exterieures.

Des moyens comme les quatre choses susdittes doiuent estre mises en effect, & de la diuersité d'en vser. CHAP. V.

POVR accomplir & parfaire les choses susdites, plusieurs moyens ont esté ordonnez par les Docteurs, cõme le baing, le frottement ou liniment, la salure, & autres semblables. Dont les vns en ont ordonné aucuns, les autres

autres,& les autres tous : confiderans ou qu'vn feul moyen ne peut pas fournir a toutes ces quatre chofes,ou que cefdites chofes ne font pas toutes ni égallement requifes en tous enfans, iaçoit que cela peut venir a plufieurs : car bien fouuent aucuns enfans nouuellement nez, ont plus befoin de mundification,autres de rabillement de membres,autres de la cure des meurdriffeures & laffetez, autres de fortification du cuir. Et parce que les Medecins ont vne regle, qu'a la plus grande necefsité on doyt premierement furuenir, il auient quelquesfois,que plus toft doyt eftre accomplie vne defdites chofes, plus toft vne autre,& cōmancent par icelle comme par la plus neceffaire: aucuns par le baing, autres par frottement de fel,ou faumure, autres par frottemēt d'huile, autres font autrement, autres n'y font rien : & chacun d'eux eftime telle ou telle façon de faire eftre la plus commode.

I. Le moyen duquel Galien vfe pour nettoyer & fortifier le cuir de l'enfant.

Galien, le principal des efcholes de Medecine,& le plus grand des Medecins, apres le diuin Hyppocrates, en fon premier liure du Regime de fanté, traictant des chofes que lon doyt faire a vn enfant nouuellement né, regardant feulement aux fins de mundifier premierement, puis conftiper & renforcer le cuir de l'enfant, pour mieux refifter a la nuifance des chofes exterieures : admonefte, auant que l'emmaillotter, ou luy faire autre chofe, pourueu qu'il foit fain & bien formé de fes membres, de le frotter de fel commun feulement mis en poudre, fi l'enfant eft de complexion temperee, ou bien de complexion flegmatique & humide : ou de fel meflé auec rofes & fueilles de myrthe, tant pour refrener la chaleur du fel, fi l'enfant eft de complexion chau-

de, que pour empescher les apostumes venans de quelconque occasion exterieure. Et tire ses raisons de ce que le sel deseche & resoult l'humidité superflue & sordide, & par ce rend le cuir de l'enfant oppilé & fort dur, & fait le corps moins passible, soustenant plus aisément les rencontres & offenses des choses exterieures. Et de l'oppinion de Galien est d'AEgine,& Haly-abba.

II. La maniere d'Auicenne pour nettoyer & fortifier le cuir.

Auicenne est de mesme aduis, fors qu'il cõseille de frotter le cuir de l'enfant,des le cõmancement,auec saumure de sel menu seulemẽt : ce qu'il permet continuer par quelques iours, pensant par la mistion de l'eau temperer la chaleur & adoucir l'aspreté du sel. Et adiouste quelques fois a laditte saumure des choses chaudes,& autres qui sont partie astringentes, partie resolutiues, selon la nature de l'enfant. Desquelles choses, Iaques des Pars, son glosateur, compose ainsi la recepte, Il faut, dit il, piler du coste, du sumach, du fenugrec, de l'origan, de chacun deux dragmes, auec troys vnces de sel : puis les mettre en vn chauderon plein d'eau, pour en faire saumure pour frotter l'enfant, se gardant d'en frotter le nez & la bouche. Encores sont aucuns qui aioustent du vin a la saumure , auec lesdittes poudres, pensant faire plus que les autres. Et voila deux façons presque semblables, desquelles ont vsé les plus excellens Medecins Grecz & Arabes, tant pour nettoyer, que pour fortifier le cuir & les membres de l'enfant, lesquelles auiourd'huy ne sont pas beaucoup en vsage.

III. Les moyens desqueiz ont accoustumé d'vser les autres principaux Medecins Arabes, pour nettoyer la peau, leuer les meurdrisseures & lassetez, & fortifier les membres de l'enfant.

Vne autre maniere de faire ordonnent Razis, Auerrois, & Auenzoar, trois les plus sçauans des anciens Medecins de l'eschole Arabique, lesquels apres les susdictes, vsent seulement de frottement d'huile, & n'approuent point celuy de sel, ou de saumure : par ce que le sel, ainsi qu'ils disent, est aspre & mordant, & d'autant plus mordant, de tant plus qu'il est menu & mis en poudre : & que rien tel que cela ne doit toucher l'enfant mol & delicat, lequel sort freschement du ventre de sa mere : & n'excuse rien de ce que l'eau est mise auec le sel, d'autant qu'elle fait qu'il est plus penetrant, & par ainsi encore plus mordant. Parquoy conseillent, & principalement Razis, que l'enfant soit premierement frotté doucement & longuement auec vn linge delié: puis oinct auec diuerses huiles, selon la diuersité de sa complexion, comme auec huile simple, ou auec huile d'amandes douces, ou de chamomile, ou huile rosat, ou violat, ou autre conuenable : & que cela se face par plusieurs iours, le matin auant que dõner a succer le laict. Auerrois & Auenzoar ordonnent l'huile de gland : mais par ce qu'elle n'est en vsage, plusieurs trouuent meilleur d'vser d'huile de mirthe, ou de mastic, ou d'alcamia, ou d'autre astringente : & ce principalement es complexions choleriques, & a ceulx desquels les membres sont de contexture & habitude mince, & non espoisse: comprenans tous en ceste maniere, ainsi comme i'ay dit, les trois intentions principales de ce qu'il faut faire a l'enfant, incontinant apres luy auoir couppé le nombril. Car l'huile seule, comme ils disent, est suffisante premierement de deterger, sans faire mal, & nettoyer la peau des superfluitez & ordures, comme nous voyons qu'elle fait quand quelque emplastre tient a la peau, frottant le

lieu auec huile : & d'auantage elle conforte les membres, oste les lassetez, resoult les meurdrisseures : outre-plus, elle constipe & espoisit le cuir, mesmement celle qui est faicte d'oliues verdes, ou d'oliues d'oliuier sauuage, ou qui est cõposée de choses stiptiques & astringentes : comme l'huile de mirthe, de mastich, de coings, & autres semblables. Et tous ces Docteurs cy, n'ont fait aucune mẽtion de baigner l'enfant au commancement, fors Auicenne, qui veut bien qu'apres la salure incontinant l'enfant soit laué d'eau tiede : ce que toutesfois est au rebours de la façon dont on vse a present. Car Galien n'ordonne qu'il soit baigné plus tost qu'apres l'alaictement, voulant que toute la forme de viure de l'enfant soit tendante a humidité, suyuant le conseil d'Hypocrates : par ce que l'enfance est de complexion humide. Et les autres ont estimé que le baing ramollit & relasche : & que par ce doit estre euité aux enfans nouuellement nez, qui sont totalement mols : & partant ont laissé la raison d'Hippocrates & de Galien, qui deuoit estre suyuie. Bref, ils ont esté d'auis que le baing soit le dernier apres toutes les autres choses. Toutesfois, il est a presumer, que tous tant qu'ils sont, en omettant le baing au commancement, ont tousiours entendu que l'enfant eust ses membres sains, & en forme deüe, auant qu'vser des frottemens susdicts de sel ou d'huile, & de quelconques autres manieres de faire, lesquelles espoisissent & endurcissent la peau & les membres.

iiij. *La maniere d'accomplir les mesmes intentions que dessus, desquelles vsoyent anciennement les Sages-femmes de France.*

Au temps passé, les Sages-femmes, comme escrit Iaques des Pars, auoyent autres manieres de faire, pour accomplir

les mesmes intentions que dessus. Car aucunes enueloppoyent l'enfant tout premierement de peau de mouton ou d'aigneau, recentement escorché & estant encor' en sa chaleur, en intention de l'alleger du trauail qu'il auoit souffert a l'issue du ventre de sa mere, & de resoudre les gourfouleures de la superficie de son corps, & auec ce, deterger le cuir, & finallement fortifier ses membres. Aucunes, cõme celles qui estoyẽt appellees du cõmun, le mettoyent incontinant sur la paille chaude, & l'en frottoyent doucement, a fin de le nettoyer, rosoudre les humiditez, oster les lassetez, & espoissir la peau. Aucunes respandoyent sur tout son corps de la farine non sassee, puis le frottoyent d'vne coüanne de lard, auec le dedans, a fin de deterger le cuir des mauuaises humiditez acquises du ventre de la mere, & auec ce le soulager & renforcer ses membres. Celles qui regardoyent que l'enfant se portoit bien, & n'auoit point de besoin de tout cela, sans faire autre chose, le receuoyent en leur giron preparé auec linges & langeots de lin, ou de l'aine, ou de pelisse, ou d'escarlate, ou de soye.

V. La maniere de faire du temps present pour mesmes fins, & pourquoy on commance par le baing.

Dépuis ce temps là, il y ha enuiron cent ans, iusques a present, que lon compte Mil cinq cens soixante & quatre, on ha prins vne autre maniere de faire, & suiuy vn autre ordre: ce qui ha esté trouué plus raisonnable & plus cõmode, commançant par le baing, encor' que l'enfant n'ayt aucune faute ne imparfection en ses membres, estant comprises en ce seul moyen les deux premieres intentions susdittes, & la preparation aux deux autres. Or faut noter que la raison

pourquoy ou doit commancer par le baing, est : que la premiere chose qui doit estre faitte a l'endroit d'vn enfant, est celle par laquelle se fait mieux la mundification du cuyr d'iceluy, & la cure de la sseté & meurdrisseure, si aucune est en son corps, & auec laquelle on racoustre plus aisémēt le desfigurement de ses membres. Lesquelles troys intentiōs accomplies, la quatriesme apres s'accomplit par autre moyen plus cōmodement, qui est l'endurcissement de la peau, & la deffense du corps a l'encontre des rencontres exterieures. Or est il ainsi que le baing d'eau pure & tiede sur toutes choses mundifie mieux le cuyr, oste la lasseté & foulure du corps, rend les membres maniables a redresser en leur forme deüe. Car a la verité, il n'y ha rien qui tant bien & doucement nettoye les ordures de dessus le corps, ne qui tant aisément oste la lasseté, resoult le sang coagulé & meurtry, engardant qu'il ne face apostume & deuiēne sanieus, ne qui tant ayde a radresser la figure de la teste, & des autres membres, conseruāt encores les os en leur mollesse. Et ces troys choses sont premierement necessaires que de secher & endurcir le cuir : ce qui se doit faire apres, & est la quatriesme intention pour laquelle on frotte de poudre ou bien lon oinct d'huile adstringente le corps de l'enfant. Et a la verité, il ne semble estre raisonnable que le poudremēt & l'onction voisent deuant le baing, non plus que l'endurcissemēt du cuir deuant la mollification & radressemēt des membres. Et par ainsi la conclusion est bonne, que lon doit cōmancer par le baing tost apres auoir couppé le nombril de l'enfant.

Comme on doyt baigner l'enfant.

CHAP. VI.

L'VSAGE du baing emporte beaucoup de considerations. Car on considere premierement dequoy doit estre le baing : en apres, en quel basſin, puis la maniere cõme on y doit tenir l'enfant, & ce qu'il faut faire en le baignant: puis apres, combien longuement: finallement, combien de de fois. Toutes lesquelles choses il faut declarer par ordre.

I. Dequoy doit estre le baing.

On ordonne la matiere dequoy on doit faire le baing, telle & telle, selon l'intention de ce qu'on en veut faire. Razis & Haly y meslent des roses: autres de la chamomille: autres du laurier: autres du sel : autres du vin : autres d'autres choses, non contans d'eau simple douce. Et par ce qu'on peut auoir diuerses intentions pour faire cecy ou cela par le baing, ausſi on ordonne diuersemẽt les choses desquelles on veut que le baing soit composé. Si nostre intention principale est de lauer seulement par le baing, & nettoyer, ou auec ce, tenir preparé le corps a fin de dresser mieux les membres en forme deüe, nous deuons estre contans du baing d'eau pure & tiede, ainsi que Galien, au liure premier du Regime de santé, ordõne de baigner l'enfant toute la premiere année, & d'auantage, & semblablement Auicenne. Et si le corps est ia en bonne forme, mais il est de complexion chaude, & de contexture rare, & parce nous voulons en le baignant le rafraichir & espoisſir le cuir : alors nous ordonnons, comme Haly, de mettre des roses au baing, & des fueilles de mirthe, ou autre chose de vertu semblable. Car de baigner l'enfant d'eau froide, comme faisoyent les Alemans au temps & deuant le temps de Galien, est chose barbare & dangereuse, comme luy mesme le dit : d'autant que trop refroidir l'enfant, qui est delicat, est e-

ſtaindre ſa chaleur naturelle, & par ainſi le faire mourir : & auſsi eſpoiſsir le cuir, & reſerrer ſes pores, eſt empeſcher la tranſpiration du corps, & par conſequant le rendre ſubiet a fieures, & a ſuffocation des eſprits. Parquoy ceux qui baptiſent les enfans des Chreſtiẽs, feroyent vne grand' faute, & choſe qui ſeroit fort a reprendre, ſi l'enfant qu'on baptiſe eſtoit plongé tout nud es fons de bapteſme : ou s'ils le faiſoyent demeurer longuement en eau froide : & pis ſeroit ſi c'eſtoit en hyuer & en temps froid. D'auantage, ſi nous auons fantaiſie en lauant l'enfant & nettoyãt ſon cuir, pareillemẽt reſoudre le ſang eſtraint & quaſi meurdry, & pareillemment alleger les membres laſſez, nous mettons auec les choſes ſuſdictes de la chamomille, de la mente, de l'origan, de la mouſſe des arbres, & autres choſes qui ont pareille faculté. Si encores, outre cela, nous entendons de deſecher & endurcir le cuir, nous y adiouſtons du ſel, plus ou moins, ſelon qu'il eſt beſoin de deſechement & endurciſſement. Et ſi lon voyoit que beſoin fuſt de corriger quelque intemperature froide de l'enfant par chaleur de quelque choſe, & pareillemẽt fortifier ſes membres, on le pourroit baigner de gros vin rude, meſlé auec l'eau tiede: ou bien faudroit adiouſter au baing, du laurier, ou autres choſes chaleureuſes, auec celles qui ſont de faculté aſtringente. Mais telles manieres de baings qui aſtreignent & reſerrent ne ſe doiuent pratiquer, ſinon quand l'enfant eſt ou bien formé de nature, ou bien reſtitué en forme naturelle.

ij. En quel baſsin, ou cuuier doit on baigner l'enfant.

Le baſsin ou cuuier auquel on doit baigner l'enfant, peut eſtre de telle matiere qu'on voudra, lequel ne doit eſtre trop grand ni auoir trop d'eau, parce qu'il ſuffit que l'enfant ſoit

en l'eau iusques aux espaules,& que l'eau ne surmonte le col ne la teste : & faut auoir vn linge delié en forme de bourlet autour du bassin ou cuuier, a fin que l'aspreté ou dureté du bassin ne touche & offense le corps de l'enfant.

iij. La maniere comme on doyt tenir & manier l'enfant au baing.

La sage-femme,ou vne autre femme,doyt tenir l'enfant dedans le baing, le frottant & maniant bien doucement, en luy dressant ses membres,se gardant bien de luy faire prendre du froid,& le morfondre.

iiij. Combien de temps doyt estre l'enfant dans le baing.

Il est ordonné que l'enfant ne soit trop longuement dedans le baing, de crainte que la chaleur du baing ne l'euanoüisse, luy empeschant la respiration de l'air froid,& faisant dissipation de ses esprits : & parce qu'on regarde en le baignant si sa face & maniere monstre que le baing le fasche ou non.

V. Quantes fois se doyt reiterer le baing.

Par cõmune voix & consentement de tous les Docteurs, le baing doyt continuer par plusieurs iours & long temps :
„ & sur tous autres Galien le conseille ainsi. Car, dit-il,au
„ premier liure du Regime de santé, l'enfant conseruera la
„ bonté de son habitude, si la premiere annee vous le nour-
„ rissez de laict seulement, & luy faites vser de baing d'eau
„ douce & tiede: a fin que son corps, par ce moyen, estant
„ longuemẽt conserué mol & tendre, puisse mieux croistre
„ & paruenir a plus grand', & plus belle habitude. Mais ce propos appartiẽt mieux a vn autre lieu, parquoy le faut laisser, & tenir l'ordre commancé.

Comme

Comme on doyt accoustrer & dresser les membres de l'enfant, ouurir & mundifier les conduits des superfluitez de son corps.

CHAP. VII.

DES QVATRE choses qui se doiuent faire apres l'incision du nombril, auant qu'emmailloter & alaicter l'enfant, les deux premieres sont acheuees, qui sont la mundification du cuir, & l'ostement de lasseté, & de sang presé : lesquelles choses auons declairé estre faictes par diuers moyens, mais principallemẽt par le baing. Reste monstrer la troisiesme, qui est la reduction des membres difformes en leur forme & figure naturelle, & par quel moyen elle se peut faire, soit durant le baing, ou deuant, ou apres : & la raison pourquoy se doit faire lors & auant qu'espoissir la peau & endurcir les membres.

I. Pourquoy on doit façonner & dresser les membres auant les endurcir.

On ne peut ignorer que les os ne soyẽt les membres les plus fermes du corps : a la fermeté desquels demeure ferme la façon des parties qui les enuironnent : parquoy ils tirent les autres membres simples a leur figure, & des autres ne peuuent estre attirez, lesquels sont mols, lasches & sans fermeté. Or est il que les os estant endurcis ne peuuent plus estre pliez ne transportez de figure en figure sans se rompre : & par consequant, ne peuuent estre radressez, ni eux ni les membres esquels ils sont. Mais durant le temps qu'ils sont encore mols, ils plient & obeissent a ceux qui les veulent accourcir ou estendre: parquoy & les os, & les mẽbres qui les enuironnent, peuuent estre façonnez & reduits de forme & façon messeante & laide, en forme & façon bien seante & belle. Or n'y ha il tempsouquel les os soyent plus

obeissans, soit qu'on les vueille ou serrer, ou plier, ou estendre, & figurer a sa fantasie, qu'en celuy temps qui est incõtinant apres la naissance, par ce que lors ils sont mols & tendres : lesquels par laps de temps s'endurcissent & deuiennent roides, tant pour cause interieure, comme est la chaleur naturelle qui euapore l'humidité, que pour cause exterieure, comme l'air & le vent qui desseichent beaucoup, & les autres choses qu'on rencontre venant de dehors. Parquoy est expediant & conuenable que tost apres l'incision du nombril de l'enfant soit faite la reformation de la teste, & des autres membres, s'ils sont difformes, & pareillement l'ouuerture telle qu'il appartient des pertuis naturels de son corps, par lesquels se font les expulsions des excremens & superfluitez, & ce durant le temps qu'on tient l'enfant dans le baing, ou sinon, auãt que le frotter de sel, ou d'autre chose de ce qu'auons dit, qui endurcit le cuir & les membres, & les rend inobeissans a correction.

II. La correction & façonnement de chacun membre.

Soyent donques les membres façonnez & corrigez en la m[illegible]iere qui s'ensuyt.

La teste.

Si la teste de l'enfant est longue, & poinctue au derriere, on doit mettre dessoubs (dit Haly) quelque chose dure, & lier son fronc auec vn linge, & faire qu'il soit vn peu estreint: on luy doit bander la teste (dit Auicẽne) & mettre dessus vne coeffe de lin, ou de fustaine, ou de chose semblable, laquelle soit pressee & estreincte : & par ce que la figure de la teste (dit Gordon) doit estre comme vne sphere de cire vn peu pressee des deux costez, si le derriere de la teste est trop eminant, il le faut cõme repousser en dedãs, en pressant dessus doucemẽt : & s'il n'est assez eminant, faut pres-

ser des deux costez, & l'estendre petit a petit.

Les oreilles.

Les oreilles doiuent estre pressees (dit Razis a Almansor) incontinant apres l'enfantemẽt, & par plusieurs iours, & par plusieurs fois, a fin de les purger de beaucoup d'ordures & humiditez qui s'amassent dedans. Cõbien que d'autres ordonnent les nettoyer autrement, ou en les succant, ainsi qu'ordonne Haly, ou en mettant du linge dedans, ou le petit doigt, ainsi comme cõseille Gordon, ou autre chose. Aucuns pensent qu'on les doit presser & approcher de la teste, non pas seulement pour exprimer & faire sortir les humiditez qui sont dedans, comme est l'intention de Paul d'AEgine, & de Razis, & d'Auicenne, mais aussi pour ne les laisser ietter & croistre comme celles d'vn asne.

Les yeux.

C'est l'ordonnance d'Auicenne, que lon mette vn peu d'huile d'oliue douce es yeux de l'enfant, & que tous les iours on les essuye auec soye, ou autre chose douce: par ce que (cõme dit des Pars, son expositeur) l'huile adoucit, & oste l'aspreté acquise en leurs tuniques au ventre de la mere, des humiditez nitreuses, sudorales & vrinales, qui y estoyent contenues iusques a l'heure de l'enfantement: & veut aussi qu'ils soyent essuyez auec soye crue: laquelle huile, cõme Auicenne au liure des Forces du cœur, dit: elle dilate l'esprit vital, le rend solide & fort, l'absterge & esclaircit: & si profite a l'esprit animal & sensitif: parce que si les yeux en sont collirizez, elle conforte la veüe.

Le nez.

Non seulement incontinant que l'enfant est né, mais és premiers iours de sa naissance, Razis ordõne qu'on luy ouure doucement le nez, en le nettoyant d'eau chaude, & auec

du mouſt, & qu'on en tire les muſcoſitez qui procedent du cerueau. Auicenne commande qu'on le nettoye tous les iours auec les doigts, ayant les ongles couppez, & que lon mette dedans de l'huile douce, par ce que non ſeulement elle ayde a nettoyer le nez, mais auſsi les yeux. Car l'huile douce, dit-il, miſe dãs le nez, entre par certains petis trous vers les yeux, & par ainſi les yeux & le nez ſont nettoyez par vn meſme moyen.

La bouche, & le palais.

Et tout ainſi comme on doit nettoyer le nez, & en tirer l'excremẽt, auſsi doit on nettoyer la bouche, & en tirer les ſuperfluitez du cerueau (dit Haly) en frottant la langue & le palais auec le doigt oinct de miel : & Auicenne en baille la raiſon, par ce, dit-il, que le cerueau de l'enfant abonde merueilleuſement de ſuperfluitez, a cauſe de ſa trop grande humidité, leſquelles venãt au palais de la bouche & au nez, ſi elles ne ſont bien purgees par l'ayde de la nourrice, (car de ſoy-meſmes ne ſe peuuent purger) facilement s'amaſſent & entrent au tuyau de l'eſtomach, ou au canal des poumons, cauſant vne toux, vne courte haleine, vne enuie de vomir, empeſchement de tetter, ou quelque autre inconueniant : & continuant l'amas d'icelles, en fin portent au cerueau grand dommage. Parquoy celles qui prennent la charge du gouuernement des enfans nouuellement nez, ne doiuent pas eſtre nonchallãtes de ces parties : ſauoir du nez, des oreilles, de la bouche, par leſquelles ſe fait la purgation du cerueau : ains faut qu'elles ſoyent ſoigneuſes de les purger ſouuant de leurs ſuperfluitez, de peur des inconuenians ſuſdits.

Le filet ſous la langue.

Donques le palais de la bouche doit eſtre touché de miel, & le filet ſous la langue couppé auec l'ongle du pouce.

Le lieu par ou se purge le ventre.

Il faut pareillement que le lieu par ou se purge le ventre, soit mouué tout au tour, a fin de l'ouurir & nettoyer, auec le petit doigt engraissé d'huile.

La Vessie.

Et conuient presser la vesie, pour faire sortir aisément l'vrine.

Les membres.

Les espaules doiuent estre contemplees, & le dos, & s'il y ha vice, faut le corriger doucement. Puis estendre les mẽbres, sauoir les bras & les mains vers les genoux: tirer les doigts, & les plier mollement, & faire le semblable es cuisses, iambes, & pieds, en pliant les iointures, sans faire mal. Et si d'auanture esdits membres y auoit quelque faute, en figure, en magnitude, situation, faut essayer a les corriger, soit en baignant, soit hors le baing: comme si vne iambe estoit plus courte que l'autre, on doit trauailler de l'allonger: & s'il y auoit dislocation en la vertebre de la ioincture de la iambe, la reduire: car si cela ne se fait lors & es premiers iours, plus ne se fera, & sera l'enfant boiteux: parquoy faut mouuoir toute la iambe, la menant doucement deçà & delà, & l'allongeant selon le possible: & si la ioincture de l'anche n'est bien, l'estendre & ramener d'vn costé & d'autre, tellement qu'elle puisse estre bien situee. Pour faire court, la sage-femme ou nourrice doit façonner les parties susdites, & chacun membre en façon & figure decente & naturelle, & se donner garde, si elle n'est sçauante, en lieu de faire bien, faire mal.

III. *Combien de temps la correction & façonnement de chacun membre doit durer.*

Et deura continuer ceste maniere de faire autant de iours que les os & les membres de l'enfant seront mols, & obeissans au maniment & a l'industrie de la main, soit en baignãt ou deuant le baing ou apres. Combien que Galien, au premier liure du Regime de santé, chap. viij. entend qu'ayant laissé passer le premier iour, plus commodément se face apres le baing, vsant de telles parolles: Les enfans, dit-il, ,, lesquels sont mal formez, doiuent estre reformez & remis ,, en bonne forme apres estre baignez, en les frottant d'hui- ,, le, & conduisant doucement leurs mẽbres auec les mains ,, ramollies: par ce que les enfans es premiers iours, a cau- ,, se de la tendreur & molesse de leurs os, facilemẽt se cor- ,, rigent en la forme & figure que lon veut. Et luy mesmes ,, encor' au troisiesme de l'Art medicinale, dit ainsi: Que ,, de ceux qui commancent a croistre il est possible de cor- ,, riger la figure de plusieurs parties du corps. Et pourtant, ,, dit Auicenne, Quand nous voulons que l'enfant soit em- ,, mailloté, premierement la nourrice doit toucher douce- ,, ment ses membres, & dilater ce qu'il faut dilater, estendre ,, ce qui se doit estendre, amenuiser ou appetisser ce qui re- ,, quiert d'estre fait: ainsi & finablement figurer & façon- ,, ner tous les membres selon la figure & façon plus conue- ,, nable & decente: & tout ce, par subtile compression & ,, maniment doux du bout des doigts, & par plusieurs-fois, ,, tant qu'on verra suffire.

Comme on doit endurcir le cuir de l'enfant, & fortifier ses membres, apres les auoir reduits en bonne forme. CHAP. VIII.

ESTANT donques l'enfant nouuellement né premierement mondifié & deslassé par le baing, puis preparé par iceluy, ou autrement, a la correction de ses membres,

puis apres reduit en bonne forme: reste donner espoisseur a son cuir,& force a ses membres a l'encõtre des nuisances de l'air,& des aspres rencõtres: qui est la derniere des quatre choses qu'auons proposé deuoir estre faictes auant qu'emmailloter & alaicter l'enfant. Et par ce vient bien a propos en cest endroit que ce que Galien & Auicẽne,& autres cõseilloient de faire a l'enfant bien formé, auant le baing, au premier iour, le salant & poudrant ou frottant,& luy faisant embrocation d'huile astringente: qu'il soit fait pareillemẽt apres le baing, & apres auoir rectifié les mẽbres de l'enfant, si d'auanture ils estoient difformes: pour luy desecher ses superfluitez, fortifier ses membres, espoissir & endurcir le cuir. Et encore, si lon veut, on pourra bien faire, non pour ceste intention seulement, mais pour toutes les autres susdites ensemble, ce que les sages-femmes de France anciennement disoient, qu'il falloit incontinant, & des le premier iour apres auoir dressé les membres de l'enfant, le poudrer de farine auec le son, & specialement les parties musculeuses: puis par quelque espace de temps le frotter auec le dedans d'vne couänne de lard dessalee, estimant par ce seul moyen l'enfant estre suffisammẽt mundifié & allegé de ses lassetez, endurcy & fortifié cõtre la froideur de l'air,& cõtre les attouchemens aspres des choses exterieures. Mais quelque chose raisonnable que puisions faire, alleguer ou trouuer pour endurcir & espoissir le cuir de l'enfant: si est-ce qu'il n'est pas seur de le rẽdre insensible a l'encõtre du froit, car deux incõmoditez auienent au coprs de l'hõme a raison du cuir, cõme dit Galien: l'vne par les choses exterieures, l'autre par les interieures: car ceux, dit il, qui ont le cuir delié ,,& rare, sont subiets a estre offensez des choses exterieures,

„ & ceux qui l'ont dur & espois, des choses interieures, lesquelles ne peuuent transpirer dehors par les pores, ni euaporer. Parquoy vaut mieux euiter l'vn & l'autre excez, & outrepassement de mediocrité, ne rendant point le cuir si espois qu'il engarde de sortir les fumees, ou sueurs, ou moiteurs, par les pores du dedans du corps : ni le subtiliant & relaschant, tellemẽt que le corps soit offensé de quelconque occasion venant exterieurement.

De lier l'enfant au maillot. CHAP. IX.

APRES que les membres de l'enfant sont dressez comme il faut, & son cuir fortifié, s'ensuyt qu'on le doit enuelopper & emmaillotter : a quoy faire plusieurs choses sont requises.

I. *Les drapeaux.*

Premierement, est requis d'auoir du linge delié, vn peu vsé, qui ne soit point rude, de peur d'offenser l'enfant, & le faire crier : & ne doiuent estre les drapeaux ne froids, ne humides, ains bien secs, & quelque peu chauds.

II. *Les langeotz.*

En apres faut auoir des langes de laine fine, qui ne soyent trop pesans, ne trop legiers, de crainte que s'ils chargent beaucoup, n'eschaufent trop l'enfant, en danger de l'estoufer : & s'ils le couurent trop peu, ne le refroidissent, & engardent d'euaporer les fumees de son corps par les pores du cuir.

III. *La bande.*

Puis on doit tenir la bande preste, laquelle ne soit trop estroitte, a fin qu'elle ne blesse, ne trop courte, a fin qu'elle

n'estraigne trop, ains soit de moyenne largeur & grandeur, pour tenir les membres fermes : de maniere toutesfois que l'extension & allongement des membres ne soit empesché, & aussi qu'ils ne se mouuent trop.

IIII. La maniere d'emmailloter l'enfant.

Le maillot doit estre égal, ne trop estraint en vne part, ne trop lasche en vne autre : parce que par telle inegalité plusieurs inconueniens, comme gibbosité ou autre deformité, auienent a l'enfant. Dequoy Galien, au liure Des causes des maladies, escrit, cõme plusieurs pour auoir esté trop estraincts es iarrets, & lasches es iambes, par leur nourrices, iettent les genoux en dedans, & cheminent en biays : & au contraire, plusieurs pour auoir eu les genoux trop lasches, & le bas des iambes serrez en leur premiere enfance, ont les iambes tortues en dehors, & marchent de mauuaise grace: & ceux la sont nommez en Latin vari, & ceux cy vatij. Et dit d'auantage le mesme autheur, que les sages-femmes ou nourrices faillent lourdement, en estraignant, specialement aux filles, la poitrine & les costes, en intention de faire a l'auenir leur corps graisles, & leurs anches esleuees : car par telle faute les os de la poitrine sont cõtraincts de se ietter trop en deuant ou en derriere, dont ensuyt gibbosité & bosse : & quelquesfois vne espaule ne croist pas, & demeure en petitesse, & l'autre croist & engrossit. Parquoy
„ Gordon conseille bien, escriuant ainsi, Que tost apres que
„ l'enfant ha esté baigné, nettoyé, & formé cõme il apar-
„ tient, la nourrice doit l'enuelopper de beaux linges nets, & estendre ses bras sur les costes, & les bander mediocrement d'vne bande largette, & non rude : puis estendre aussi les cuisses & les iambes : & si c'est vn masle, mettre sa pi-

ne & ses deux petits dessus les cuisses: & si c'est vne fille, laisser engrossir les anches, lachant vn peu la bande en cest endroit.

V. Comme se doyt arranger la nourrice & l'enfant pour l'emmaillotter.

En l'vne ou l'autre de deux manieres se peut mettre la nourrice pour emmaillotter l'enfant. Car elle est quelquesfois assise a terre sur vn tapis, si c'est en maison riche, ayant les iambes estendues, & les pieds pres l'vn de l'autre, tenant dessus iceux vn beau grand oreiller, & la bande en plusieurs plis dessus l'oreiller: puis elle met les drapeaux dessus & l'enfant, puis le lie en maillot: quelque autre-fois elle est debout, & l'emmaillotte sur vne table propre a cela, en la mesme façon que sur ses iambes: puis le tient vn peu entre ses bras auant que le coucher, tenant le berceau prest en la maniere qui s'ensuyt.

Comme on doyt coucher l'enfant au berceau.

CHAP. X.

On met premierement de la paille fraische & nette, de seigle ou d'orge, dans le berceau, qui soit bien fait de iuste longueur, largeur & profondeur, puis dessus la paille vn ou deux matelas: car plusieurs n'y mettent point de coete ou coutil, de plume ou de dumet, de peur d'échauffer trop l'enfant: puis mettent au cheuet vn oreiller, puis couchent l'enfant dessus tout emmaillotté, puis le couurent, & lient la couuerture des deux costez du berceau auec vne bande large, a fin qu'elle ne se puisse oster, ne l'enfant tomber. Quelquesfois, mesmement quand l'enfant est vn peu grandelet, sans point l'emmaillotter on le couche tout nud dedans le berceau: onquel on met premierement les langes sur les matelas ou sur vne coete, puis les draps de lin, puis

vers le cheuet l'oreiller esleué: puis on couche l'enfant dessus, on l'enueloppe, on le couure, on le bande, cõme dessus.

I. En quelle chambre & en quel endroit on doit tenir l'enfant en son berceau.

On doit tenir l'enfant ordinairement couché en son berceau, en vne chambre qui ne soit pas trop claire, ou l'air soit temperé. Car la grand' clarté esgare & esbloüit la veuë de l'enfant, laquelle est tendre & debile: & au contraire, l'obscurité & peu de lumiere l'vnit & fortifie. Et d'auantage, la clarté, encore qu'elle ne soit trop grande, engarde de dormir, par ce qu'elle tire la chaleur & les esprits en dehors, cõme choses qui s'esiouissent de la lumiere. Et par ce que lon couche & berce l'enfant pour le faire dormir: & au contraire, la clarté luy empesche le sommeil, il se fait cõtrarieté de mouuement en la chaleur & es esprits, d'autãt qu'a cause du sõmeil, ils se mouuent au profond du dedans, & a cause de la clarté, a la superficie, & au dehors, dont il se fait vne certaine agitation, non sans ennuy & peine. Et parce est meilleur n'auoir pas beaucoup de clarté en la chambre de l'enfant, a fin que le mouuement que fait le sommeil a profonder la chaleur & les esprits, surmonte en tout le mouuemẽt contraire, qui est prouoqué par la lumiere a l'exterieureté. C'est assez d'auoir seulement autant de clarté qu'il suffit pour veoir le visage & la face de l'enfant. Le dormir en lieu froid, engendre des reumes, & en lieu chaud, resoult & debilite les esprits, tirant ensemble la chaleur naturelle au dehors, lesquels a l'heure du dormir deuroient se retirer & mouuoir au dedans, a fin de fortifier la digestion. Parquoy ceux font vne grande faute, lesquels tiennent les enfans en lieu chaud & reclus, ou l'air frais n'entre point:

dont fouuent auiennent grans inconueniens a l'enfant, & quelquesfois la mort. Comme on dit qu'il auint au premier fils du Roy Louys xj. lors qu'il estoit encore Daulphin, & demouroit en Flandres, là ou Charlotte de Sauoye enfanta, & mourut l'enfant deuant le bout de l'an : de laquelle mort on attribua la cause a ce qu'il auoit faute de fraischeur d'air, & estoit tenu trop chaudement en la chambre ou il couchoit : comme aussi il auint au fils de François Duc de Bretaigne, lequel n'eut onques puis d'enfans. Et l'vne des raisons principales pourquoy on ne doit point tenir les enfans ainsi reclus, ne trop chaudement, est prinse d'vne des causes principales de l'enfantement qui est venu a terme. Car estant l'enfant dedans le ventre de sa mere, angoissé de trop grand' chaleur, demande le frais, & a sortir en grand air. Estant donques sorty, est grand' faute de le tenir reclus, comme si on le vouloit faire rentrer dedans : car par faute de fraischeur, & de prendre le vent, sa chaleur naturelle est suffoquee.

De donner quelque chose a la bouche de l'enfant, ou de le faire dormir, lequel des deux on doit faire le premier.
CHAP. XI.

CES CHOSES ainsi faites, comme nous venons de dire, il ne reste plus rien a faire a l'enfant, sinon deux choses : l'vne est le faire dormir, l'autre luy donner quelque chose a la bouche. Et de ce que l'enfant doit prendre par la bouche sont proposees trois fins : l'vne pour nourrir, comme donner a succer le laict : l'autre, pour conforter, comme bailler de la theriaque, ou chose semblable : l'autre pour purger seulement, cõme quand on luy donne du miel, ou pour purger & nourrir ensemble, comme quand on luy

baille de l'huile d'amandes douces auec ſucre. Du dormir n'y ha autre intētion, ſinon repoſer l'enfant las & trauaillé, & luy refociller ſes eſprits, & conforter la chaleur naturelle. Et pour ce que de toutes ces choſes y ha diuerſité d'opinions entre les Docteurs, pour l'ordre d'icelles, on pourroit faire difficulté de determiner laquelle doit eſtre la premiere. Car aucuns veulent qu'on baille incontinant la tetine a l'enfant, comme Galien & Razis: aucuns luy font prendre de l'huile ſiſamine (qui eſt d'vne graine qui ne vient point en ce païs) auec ſucre, comme Haly: ou de l'huile d'amandes douces extraicte ſans feu, auec ſucre, comme pluſieurs de noſtre temps. Autres conſeillent de le faire dormir premierement, comme Auicenne, & Gordon, & Gentilis, & aucunes femmes de ce temps cy. Autres luy mettent incontinant en la bouche du miel, ou de la theriaque, ou du ſirop de conſerue, de limon, ou autres choſes ſemblables.
Ceux qui conſeillent de faire prendre le laict premier que dormir, ſe reiglent pour la plus part a ceſte raiſon, que les animaux par inſtinct naturel, ſi toſt qu'ils ſont nez, courent a la mammelle pour conſeruer leur vie: comme lon voit les aigneaux, les veaux, les cheureaux, & autres: & auſsi a ce qu'on dit, qu'il n'eſt pas bon de dormir a ieun, & qu'il eſt ia temps depuis la naiſſance de l'enfant, & apres auoir fait les choſes ſuſdittes, de luy faire prendre quelque choſe. Ceux au contraire qui font dormir incontinant, donnent vne raiſon: qu'on doit ſuruenir premierement a la plus grand' neceſsité: & par ce qu'ils penſent que l'enfant nouuellement né ha plus beſoin de dormir, que ſuccer le laict, d'autant qu'il ha encore ſuffiſant nourriſſement dans ſes venes, acquis du ventre de ſa mere, ils concluent qu'il n'eſt pas tant

besoin de se haster a luy donner la mammelle. Et pour confirmation, amenent vne autre raison, que l'enfant est recreu & las d'auoir trauaillé a sortir du ventre, & en trauaillant se resoult beaucoup d'esprits, a quoy n'est rien qui tant remedie que le sommeil & le repos : car en dormāt, les esprits se regenerent, & la vertu animalle se fortifie. Amenent encor vne autre raison, qu'il y ha long temps que l'enfant n'ha dormy ne reposé : lequel estant au ventre de la mere dormoit quasi tousiours, parquoy le retardemēt du dormir luy pourroit plus porter de dōmage que le retardemēt de la viande, laquelle il ha encor en son corps en suffisante quātité. Et encores y ha vne autre raison, c'est qu'on doit premier faire ce qu'on ha accoustumé, que cōmancer quelque chose de nouueau : le sommeil est vne chose accoustumee a l'enfant, lequel n'ha encor iamais rien pris par la bouche : parquoy il semble qu'il est meilleur le faire premierement dormir, que luy donner a succer la māmelle. Et quant a ce que les autres dient, qu'il n'est pas bon de dormir a ieun, accordent bien qu'il soit ainsi, mais que cela soit entendu quand on n'est pas las, & qu'il n'est pas besoin de restaurer les esprits : car autrement ne l'auoüent pas, ains preferent le dormir, nōobstant que l'estomach fust vuide. Et n'estiment la comparaison des animaux estre bonne, lesquels si tost qu'ils sont nez courent a la mammelle. Car l'hōme nouuellemēt né, ha plus besoin de dormir que les autres animaux : d'autant qu'il est plus debile, & que ses esprits sont plus faciles a attenuer & dissoudre : parquoy ha plus besoin de se fortifier & restaurer ses esprits par le repos du sommeil que succer le laict. Ceux qui ordonnent de bailler premier le miel, le font par vne raison, que l'enfant a beaucoup de superfluitez en

ſon corps, apportees du ventre de ſa mere : leſquelles par le miel ſe purgent, partie par la bouche, partie par le bas. Les autres qui ordonnent autres choſes au commancement, ont quelque raiſon, pourquoy vne telle choſe eſt plus toſt qu'vne autre ordonnee. Et toutes ces raiſons, tant d'vne part que d'autre, ſemblent veritablement eſtre bõnes : parquoy ne faut s'esbahir ſi lon fait difficulté, & ſi lon doubte laquelle des choſes dernierement dites doit aller la premiere, ou faire dormir l'enfant, ou luy bailler quelque choſe par la bouche. Mais ceſte difficulté eſt facilement oſtee, ſi lon cõſidere la diſpoſition de l'enfant, faiſant diſtinction d'icelle. Car eſtant l'enfant ſain & bien diſpoſé, on vſe d'vn autre ordre : n'eſtant en bonne diſpoſition, d'vn autre : & ceſt ordre icy eſt dit eſtre contraint, & l'autre non. Il faut donques ainſi diſtinguer la diſpoſition de l'enfant : ou il eſt ſain, bien temperé, & de bonne habitude, ou il eſt au rebours.

I. Ordre contrainct & particulier.

Si on voyt que l'enfant ne ſoit bien ſain, & ayt quelque particuliere neceſsité d'eſtre ſecouru, ou ſi auons peur qu'il tombe en quelque maladie, cõme epilepſie ou ſemblable, ou que ſa mere eut heu d'autres enfans ſubiets a quelque maladie : lors nous deuons changer l'ordre cõmun qui ſera declaré cy apres, cõmançant par cela que ſa neceſsité exige, en nous propoſant vne certaine intention pourquoy vne telle choſe doit eſtre faite la premiere. Cõme pour exemple, ſi la neceſsité demande le ſommeil le premier, faut premier le faire dormir : ſi le laict eſt requis le premier, faut luy donner le premier : ſi le mithridat, ou autre choſe medicinale doit eſtre exhibee la premiere, faut obeir a ceſte neceſsité, ſuiuãt ceſte maxime, Qu'a la choſe la plus neceſſaire faut ſuruenir.

I.

Si nous voyons que l'enfant soit debile en ses esprits,& comme refroidy & appouury de chaleur naturelle, nous luy deuons premieremẽt donner quelque chose cordialle, qui viuifie & restaure les esprits, comme vn peu de theriaque, ou de mithridat, auec le doigt, en la bouche, tout pur, ou détrempé auec eau de buglose, ou autre eau cordiale, ou auec du vin, selon que sera necessaire, ou du diamustum doux, ou quelque electuaire confortatif & cordial.

II.

Si nous cognoissons qu'il soit de rare contexture, meigre & plein de chaleur, ne luy faut donner du mithridat, ou theriaque, ne du miel aucunement: ains conuient luy bailler de la limonade, qui est vne confection de ius de limon, auec sucre, & vn peu de moust, ou du sirop violat, ou rosat, ou de grenade, ou de chicoree, ou autre semblable.

III.

S'il abonde de superfluitez, on luy donne premier du miel, ou de l'huile d'amandes douces, tiree sans feu, auecq' sucre.

IIII.

Si lon doubte qu'il tombe en quelque maladie, faut donner ce qui conuient selon la nature de la maladie: si c'est spasme ou epilepsie, la mixtion d'huile d'amandes douces, auec miel ou sucre, ou le mithridat, ou le diamustum: qui est vne forme d'opiate faite de choses cordiales, auecq' du moust. On pend au col des enfans des Princes de l'émeraude, pour preseruer d'epilepsie, laquelle ha ceste vertu, ainsi comme escrit Serapion, chap. ccclxxiiij. Et le coral pareillement est bon pour mesme intention le pendant au col, en forme d'vn carquant: lequel ausi appliqué sur le cœur, ha certaine

certaine proprieté de le cõforter. V.
Si le trauail de l'enfantement ha esté long, & parce l'enfant ha besoin de repos, faut le mettre dormir. VI.

S'il ha esté long temps sans rien prendre depuis l'heure de sa naissance, onquel temps est entreuenu le couppement du nombril, le baing, la rectification de ses mẽbres, & l'emmaillottement : pour cela semble auoir besoin de nourriture, faut premieremẽt luy bailler la mãmelle. VII.

S'il crie & pleure, le plus expediant est, incontinant sans regarder a autre chose, luy mettre pareillement le tetin en la bouche pour l'appaiser. Et ne faut pas faire indiscretemẽt & a l'auanture, ainsi cõme font aucunes femmes : lesquelles sans regarder les differences des complexions & dispositiõs des enfans, donnent au cõmancement a tous enfans ce qu'elles ont veu qu'on ha donné le premier a plusieurs. Si elles ont veu qu'on ha donné a aucun enfant de la theriaque ou du mythridat le premier, ou de la limonade, ou de quelque confection cordiale, ou du miel cru, ou du miel escumé, ou du miel auec du vin, ou du vin tout pur, cõme font aucunes de ce pays : leur semble auis que de laquelle qu'on voudra de ces choses on peut dõner indifferemmẽt a tous : & n'ont autre raison de ce faire, sinon qu'elles ont veu leurs predecesseurs faire a plusieurs enfans en ceste maniere : lesquelles choses neantmoins ont pris leur cõmancement de l'ordonnance de quelque Medecin expert & sçauant, qui auroit ordonné d'exhiber a l'enfant nouuellement né telle & telle chose, selon telle & telle intention & necessité : & les assistans ayant veu que les enfans se feroyent bien portez de telle ou telle chose ainsi ordonnee, auroyent pensé que cela feroit bon de faire a tous les enfans nouuellement nez, sans

faire difference de la diſpoſition des enfans, & ſans diſcerner ſi cela ſeroit bon a l'vn cōme a l'autre. Et en ceſte maniere, ſont introduits beaucoup d'erreurs entre les perſonnes, leſquelles voyāt que quelqu'vn s'eſt bien trouué de la recepte d'vn ſçauant Medecin, ſans aucune diſcretion, donnent la meſme recepte aux autres qu'ils penſent eſtre malades de meſme maladie. Donques, nous deuons prendre garde qu'elle eſt la diſpoſition & cōplexion de l'enfant nouuellemēt né, & ſelon icelle choiſir ce qui eſt bon premier luy dōner.

I I. Ordre commun & regulier.

Que ſi nous voyons que l'enfant eſt bien temperé & bien diſpoſé, n'ayant rien en ſoy parquoy ſoyōs contraincts faire plus toſt vne choſe qu'autre, iaçoit qu'on pourroit commācer par laquelle qu'on voudroit des choſes ſuſdittes: toutesfois nous tenons vn certain ordre & regulier, qui eſt cōmun a tous les enfans bien ſains: lequel eſt de deux manieres pour la diſtinction de ſanté parfaitemēt bonne, & imparfaitement bōne. Car l'ordre cōmun aux enfans parfaitemēt ſains, eſt celuy auquel n'eſt beſoin de leur donner rien medicinal, ains les nourrir ſeulement, comme qui n'ont beſoin que de conſeruation, & non de preſeruation, ou alteration. Et ſemble que Galien veut qu'on face ainſi, quand il cōſeille de ne leur dōner choſe fors le laict, lequel eſt le plus propre & familier nourriſſement de l'enfant, conforme a ſa nature: & ordonne a le bailler au cōmancement auant le faire dormir: a ceſte cauſe il adroiſſe ſon Regime de ſanté, a l'enfant bien temperé & parfaitement ſain. Mais parce qu'on ne voit guiere d'enfans qui ſoyent parfaitemēt ſains, & qui n'ayent quelque humidité ſuperflue, tenant a la langue, au palais, a la gorge, & a l'eſtomac, & quelques ordures tirees du ventre

de ſa mere, leſquelles eſt beſoin de déterger & mundifier, & outre ce, exciter & éueiller les membres, les rendre diſpos à prendre a l'auenir leur nourriture par la deterſion & mundification de ce qui les empeſche en leurs operatiõs : a ceſte cauſe l'ordre commun & regulier ordonné a ceux cy, eſt de leur bailler premierement du miel, pour nettoyer leſdittes ordures, en apres les mettre dormir, puis dõner a leur reueil de l'huile d'amandes douces, finallemẽt le laict. Tout lequel ordre declarerons traitant ces choſes l'vne apres l'autre.

De bailler premierement du miel a la bouche de l'enfant auant que l'alaicter ou mettre dormir, & pourquoy.

CHAP. XII.

ON ORDONNE premierement a la ſage-femme ou nourrice, de frotter la bouche & le palais de l'enfant auec le doigt emmiellé, en le tenant en ſon giron, la teſte inclinee, ainſi cõme conſeille Razis au iiij. a Almanſor: car alors ſortent de ſa bouche quelques humiditez baueuſes, & quelquefois s'émeut l'eſthomac a vomir les ſuperfluitez qui y ſont, leſquelles eſt bon de mettre hors. Car non ſeulement on penſe que l'enfant ha des humiditez ſuperflues, & des ordures en la bouche, au palais, & en la gorge, mais il eſt a croire qu'il en ha encore plus en l'orifice de l'eſthomac, en l'eſthomac meſmes, & aux inteſtins, voire es pemieres venes que lon dit mezeraiques : toutes leſquelles parties eſt beſoin de mundifier & habiliter a faire dorenauãt leurs operations naturelles : & ce faire auant qu'alaicter l'enfant, & le mettre dormir. La raiſon eſt manifeſte, parce qu'il cõuient pluſtoſt extirper le mauuais qu'introduire le bon : & le bon introduit auec le mauuais deuient mauuais : parquoy le laict ſuccé de l'ẽfant, ſe meſlãt auec les ordures de l'eſtomac, ſe corrompt,

dont se leuent vapeurs mauuaises, qui peuuent engendrer beaucoup de maux au cerueau & au corps de l'enfant. Il est donc meilleur, pour obuier aux inconuenians, luy donner quelque chose pour mundifier les parties susdittes : & est necessaire le faire auant qu'il succe le laict, & auant qu'il dorme, de peur qu'en succçant le laict & la nourriture, elle ne se corrompe. Et pour accomplir ceste intention, les Docteurs ont inuenté deux moyens, qui sont auiourd'huy en commun vsage : l'vn est le miel, l'autre est l'huile d'amãdes douces, tiree sans feu. Car la vertu du miel, ainsi cõme Dioscoride & Galien ont escrit, est abstersiue, ouure les orifices des venes, resoult les humeurs, & faict sortir les superfluitez du profond du corps, engarde putrefaction de la chair, preserue le laict de corruption & de coagulation, le defend qu'il ne se cõuertisse en cholere : ce qui auient quelquesfois aux enfans nouuellemẽt nez, desquels on voit les egestions fort citrines & iaunes, & quelques fois vertes, a cause de la chaleur brussant : iaçoit que quelquefois sont vertes a cause de trop grãd' humidité, cõme on voit es eaux des lacs & marez.

II. Quel miel on doit donner a l'enfant.

Aucuns ont eu opinion qu'on doit donner a l'enfant du miel cuit, pour vne raison qu'ils alleguent, qu'il est plus pur que le cru, & que les parties de sa substance, qui sont conuertibles en ventositez, sont éuanoüies par la cuisson : que s'il estoit prins cru, les ventositez se leueroyent, qui pourroyent causer a l'enfant tensions, douleurs, tranchees, & autres accidans mauuais : ils ont encore vne autre raison, disans que le miel cuit est plus nourrisãt. Autres Medecins & la plus part des sçauans, nonobstant ces raisons, ordõnent de bailler du miel cru, pour autres raisons assez euidantes.

Car ia ſoit qu'ils accordent que le feu purifie le miel, luy oſte les ventoſitez, le fait plus nourriſſant: toutesfois par ce qu'en le cuiſant & eſcumant, il pert de ſa vertu abſterſiue, diminue ſa douceur, & eſt rendu plus inualide a lacher le ventre, ils iugent le cru plus propre, a l'intention de ce qu'il faut faire a l'enfant incontinant qu'il eſt né, apres ou deuant l'auoir emmaillotté : laquelle intention n'eſt point pour nourrir, ains pour abſterger & nettoyer le corps. Car le cru premierement eſt plus abſterſif: ſecondement, plur purgatif des ordures du ventre, qui ſont les choſes dont l'enfant ha plus de beſoin : tiercement, ha plus de douceur, pour laquelle eſt plus penetrant, & ſans quoy ne peut valoir a l'intention ſuſditte : & d'auantage, eſt plus agreable a la nature de l'enfant, auquel (c'eſt vne maxime) on ne doit donner choſe qui ſoit amere, aſpre, ou aigre, ſinon en cas de neceſſité, & le moins, & moins ſouuant que ſe pourra faire. Car l'eſtomach, & les entrailles de l'enfant, ſe delectent de douceur, & au contraire, s'attriſtent de ce qui eſt de gouſt facheux, dequoy s'ils ſont offencez dés le commancement, ils le ſerōt touſiours a l'aduenir. Et ne faut alleguer les ventoſitez du miel cru, pour eſtimer plus & preferer le cuit: car on ne le baille pas pour nourrir, parquoy il ſoit a craindre de faire tention ou donner tranchee. Mais par ce qu'il y ha pluſieurs eſpeces de miel cru, celuy doit eſtre choiſi, lequel eſt beau & blanc, comme celuy de Languedoc, de bonne odeur, & de bon gouſt: lequel eſtant ainſi, n'ha beſoin qu'on le face bouillir & cuire pour le corriger. Car on cuit le miel (dit Hyppocrates au tiers liure du Regime des maladies aigues) qui n'eſt pas bon ne de belle couleur, a fin de luy oſter ſa malignité, & le rendre plus ſubtil, & plus blanc : & n'eſt

besoin d'vser de miel cuit, sinõ en faute du cru qui fust beau & bon:& là ou lon peut auoir de cestuy cy, puis que l'intention est de mũdifier la bouche, & la gorge, & nettoyer l'esthomac, & non pas de nourrir, ils concluent qu'il doit estre donné cru, & non cuit, ni bouilly, ni escumé: & ceste opinion a preualu, & en vsons ainsi en France.

III. *Si lon doit donner le miel seul ou meslé auec autre chose: & s'il est bon de bailler du vin a l'enfant.*

Nous tenons pour le plus seur & pour le meilleur, de bailler le miel tout seul, sans le mesler auec autre chose: iaçoit qu'Auicenne au chap. de l'alaictement de l'enfant, le mesle auec vn peu de vin: par ce que (ainsi comme dit des Pars, son glosateur) le vin rend le miel plus abstersif & lenitif, & ouure mieux les voyes de la nourriture: les autres glossateurs, veulent que ce vin soit vn petit vin blanc, ne portant point d'eau, pour seruir a plus grand' lenition & lauement d'esthomac, & pour porter plustost le miel aux venes du foye, & plus outre. Mais ceste mixtion de vin auec du miel ne se fait communément, ni ne se peut seurement faire, a cause que le vin meslé auec le laict (car il faudra alaicter l'enfant apres) corrompt le laict, & le dispose a lepre, ainsi comme Auicenne mesme escrit, & tous les Medecins Arabes: & doit estre craint le vin aux enfans, non seulemẽt par ce qu'on ne le doit point donner auec le laict, ni a ceux qui prennent leur nourriture de laict, attẽdu que le laict est corrompu par le vin: mais aussi par ce qu'il tire les enfans en beaucoup de maladies du cerueau. Et parce, est mauuaise la coustume d'aucunes sages-femmes de ce pays, lesquelles si tost que l'enfant est né, luy baillent du vin a succer: lequel tant s'en faut qu'il absterge & fortifie l'enfant, qu'au rebours

il augmente les superfluitez, enteste l'enfant, & le dispose a epilepsie. Auicenne en ses Cantiques, conseille de mettre du miel en la bouche de l'enfant, & frotter doucement son palais, ses genciues, & sa langue : mais Auerrois en la glose, dit, que cela se doit entendre non es premiers iours de la naissance, mais lors seulement que les enfans sont malades, a la sortie des dents.

IIII. La maniere de bailler le miel a l'enfant.

La nourrice doit auoir ses ongles roignez, tremper son doigt indice de miel, le mettre en la bouche de l'enfant, le tenant en son giron la teste inclinee, frotter du doigt son palais & sa langue, & faire qu'il en aualle quelque peu.

V. En quelle quantité se baille le miel.

Non en grand' quantité, pour ne le facher, ne si peu qu'il ne face rien. En quoy faut considerer premieremẽt la disposition du ventre, & des parties pectorales : secondemẽt, la complexion & habitude : tiercement, l'affection. Car s'il ne tousit point, s'il n'ha point de vomissement, s'il se salit suffisamment, il luy faut donner moins de miel : s'il est trop au ventre, il n'en faut point donner du tout : s'il ne se salit guiere, ou s'il ha la toux, ou le vomissemẽt, faut luy en dõner d'auãtage & plus souuãt. En apres, s'il est de cõplexion chaude, & d'habitude rare & seche, n'en faut guiere dõner, & peu souuant. Finalemẽt, si en luy baillãt beaucoup, cela le fache & crie, faut moderer la quantité selon son plaisir.

VI. A quelle heure apres la premiere fois, & le premier iour passé.

Suffisamment ha esté dit, que pour la premiere fois, & au premier iour, on doit dõner le miel a l'enfant, soit emmailloté ou non, auant que le mettre dormir & alaicter : mais les iours suyuans, on luy en doit bailler le matin estant éueillé:

& tarder quelque peu a luy donner la mammelle. Toutesfois si l'enfant plouroit luy baillant le miel, ne faudroit tarder de luy bailler le laict apres le miel, ne craignant point la mixtion du miel auec le laict, laquelle n'est que bonne pour garder que le laict ne se corrompe : mais si l'enfant ne pleure guere, & peut attendre, sera encor' meilleur de donner loisir au miel de faire son operation, de mundifier & absterger, auant qu'il soit meslé auec le laict.

VII. Quantes-fois le iour, & combien de iours.

Et se doit faire tant le frottement de miel a la bouche & au palais, que l'auallemẽt d'iceluy en l'estomach, non seulement auant le premier alaictemant vne fois le iour, mais par plusieurs iours continuz on premier mois, puis interposer longs ou moindres interualles, plus ou moins selon qu'on verra estre besoin, en regardant sa langue & sa bouche : (car a la verité, par faute de frottement, nous voyons bien souuant en la bouche des enfans s'aggreger beaucoup d'ordures & superfluitez, du laict qu'ils succẽt, & de là s'engendre des chancres de bouche) : & pareillement considerant la disposition du ventre, & des parties pectorales, la complexion & habitude du corps, & finallemẽt le plaisir ou desplaisir qu'il ha de prendre ce qu'on luy baille, ainsi comme ia nous auons dit. Car n'ayant point de toux, ne vomissant point, & se salissant competemment, on luy donne moins de miel, & par plus long interualle de iours : au contraire, ne se salissant guiere, toussissant, ayant des vomissemens, luy en faut donner plus, & plus souuent. Puis, s'il est chaud & sec de complexion, peu souuant luy en deuons donner, & en petite quantité : si au contraire, il est de complexion humide, plus qu'il n'est conuenable a tel eage, luy en con-

uient bailler plus, & plus souuant. Finalement, s'il prend plaisir d'en prendre souuant, luy en faut donner plus souuant, & plus : si au contraire, il n'y prend plaisir, moins souuant, & moins.

De mettre l'enfant dormir apres luy auoir donné du miel. CHAP. XIII.

APRES auoir baillé le miel a l'enfant nouueau né, faut le mettre reposer & dormir auant que luy bailler a succer le laict : premierement, a fin de restaurer par le repos & regenerer ses esprits, qui estoyent quasi dissipez a cause du trauail de l'enfantement : secondement, pour conseruer la chaleur interieure, a fin de digerer & accõplir l'operation du miel, & des autres choses susdittes : laquelle ne s'accõplit pas si tost qu'elles sont prinses, ains auec le temps. Car quand on donne le miel, ne faut pas penser que soudainement son operation, qui est abstersion, soit accomplie, & que luy sorte par egestion ; mais est raisõnable qu'il demeure quelque espace de temps en l'esthomac pour accomplir saditte operation : pendant lequel temps le dormir & le repos est ordonné pour les deux fins susdittes, & a fin qu'apres auoir reposé il succe plus auidement le laict qu'il luy faudra bailler, & plus promptement. Car a la verité, regulieremẽt & par ordre, sans contrainte de necessité, l'enfant nouuellement né doit, apres auoir prins du miel, dormir auant que prendre la mammelle : ains, qui plus est, aucuns des anciens ont dit, qu'il deuoit auoir vn long temps entredeux depuis l'heure de la naissance iusques au temps de succer le laict. Si lon demande pourquoy on ne met plustost dormir l'enfant que luy donner le miel, attendu les raisons cy deuant dittes d'aucuns, qui conseillent de le faire dormir

premier, on fait responſe, que là ou n'y auroit autre neceſſité, ne ſeroit pas expediant, par ce qu'il y auroit trop grand' eſpace de temps depuis l'heure de ſa naiſſance iuſques au temps qu'il cõmanceroit de ſuccer le laict, ſans auoir prins quelque choſe par la bouche. Car le temps eſt long qui ha eſté employé premieremẽt a la ligature & inciſion du nombril, puis au baing, puis a la rectification des membres, puis a l'emmaillottemẽt : apres leſquelles choſes eſt meilleur & plus ſalubre bailler ce qui nettoye les ordures de la bouche, & du ventre, acquiſes au ventre de la mere : cõme le miel ou l'huile d'amandes, ou autre choſe medicinale, auãt que prendre le laict & la nourriture : & apres cela luy faire prendre le repos & le ſommeil, pour digerer icelles choſes, & pour reſtaurer les eſprits, & pour conſeruer la chaleur naturelle : puis apres eſtre éueillé, le remuer, & changer les linges, puis incontinant luy bailler encore l'huile d'amandes douces : puis apres tout, la mammelle.

De l'huile d'amandes douces ordonnee a l'enfant pour prendre deuant ou apres le dormir.

CHAP. XIIII.

On pevt donner l'huile d'amandes douces en deux temps, en l'vn, deuant dormir, en lieu de miel, en l'autre, apres dormir, auant que ſuccer le laict : en lieu de laquelle huile d'amandes douces, Haly & Gordon, & les autres de l'eſcole Arabique, dõnent de l'huile de ſiſame, qui n'eſt point en ce païs, & la meſlẽt auec ſucre ſeulement : cõbien que ſans neceſsité Gordon y aiouſte du miel la moitié moins que de ſucre. Et n'y ha pas grand' differẽce des deux huiles pour l'intẽtion de mundifier & abſterger les ordures qui ſont en l'eſthomac & inteſtins : ſinon que l'huile d'amã-

des douces est plus agreable,& mieux a cõmandemant. Ceste mixtion d'amandes douces auec le sucre, premierement nourrit l'enfant, & est comme vne viande, puis elle purge doucement les humiditez flegmatiques, mauuaises & visqueuses, & les ordures congregees dans l'esthomac, & les intestins par le bas du ventre: lesquelles si elles n'estoyent purgees, pourroyent de peu d'occasion tirer l'enfant a epilepsie. Et dit Florentin, qu'il en ha fait vser aux enfans d'vn gentilhõme, duquel les enfans precedãs estoyẽt morts d'epilepsie: & ceux qui vserẽt de ceste mixtion eschapperẽt, & furẽt garentis de ceste maladie. Plus elle excite la vertu attractiue de l'esthomac, des premieres venes & du foye, pour attirer plus aisément le laict qui sera exhibé a l'enfant pour sa nourriture. Car le sucre & l'huile ont telle douceur & amytié cõuenable a nostre nature, que la vertu attractiue est incitee a les attirer auec volupté. Car nature attire les choses douces, cõme dit Galien en sa glose sur le iij. du Regime des maladies aigues. On donne donques ceste mixtion auant dormir es premiers iours, dit Nicolas Florentin, pour les raisons maintenant dites: laquelle si tost que l'enfant l'aura auallee, fera qu'il prendra enuie de dormir, & dormira: & estant éueillé & remué de linges, faudra luy en bailler de rechef, ne voulant Haly qu'il succe encore le laict.

II. Quantesfois le iour, & cõbien de iours se doit bailler ceste mixtion.

Il faut cõtinuer plusieurs fois le iour, & plusieurs iours, dit Florentin: specialemẽt les deux premiers iours, sans prẽdre autre nourriture: de ceste opinion est Gordon, disant qu'auec ceste mistion l'ẽfant se peut passer deux iours sans teter, & n'est bon que plustost il succe le laict, parce que s'il n'auoit autre nourrice que sa mere, ne faudroit qu'il la tetast plus

tost que quelques iours ne fussent passez: parce que son laict ne seroit encore purifié ne assez bon. Depuis les deux premiers iours on ne baille pas tous les iours continuz laditte mixtion, ains par iours entrelassez, vne fois le iour seulement: sauoir est, le matin, apres qu'il est éueillé, quelque peu deuant que luy donner a succer le laict, sinon qu'on la luy baille quelques-fois a autre heure, & es iours qu'on voit qu'il ha le ventre constipé, ou la toux, ou autre accidant.

III. En quelle forme on doit exhiber ceste mixtion, & en quelle maniere, & en quelle quantité.

Et doit estre ceste mixtion ne trop espoisse ne trop liquide: de laquelle doit la nourrice, ou vn autre, auecq' le doigt luy en mettre doucement dans la bouche, & luy en faire licher & aualler peu a peu iusques a la quantité d'vne cueilleree d'argent en tout: ou plus ou moins selon qu'on verra.

D'alaicter l'enfant. CHAP. XV.

LA DERNIERE chose qui est a faire a l'enfant nouuellement né, c'est luy donner a succer le laict: es premiers iours, enuiron vne heure & peu d'auantage apres l'huile d'amandes douces: es autres iours, incontinant ou peu apres auoir dormy, & estre nettoyé des superfluitez de son corps. Et pour bien traicter du regime de l'alaictement, faut auoir plusieurs considerations: la premiere, Si la mere peut alaicter son enfant des le premier iour de sa naissance: la seconde, En quelle maniere la nourrice ou la mere le doit alaicter: la troisiesme, En quelle quantité: la quatriesme, Quantes-fois le iour, & a quelles heures. Lesquelles choses brefuement déduittes sera mise fin au present liure.

I. Si la mere peut alaicter son enfant es premiers iours de son enfantement.

Ce propos ha esté touché au premier liure, qui est escrit de la Nourrice, auquel i'ay dit, comme Auicenne conseille, que la mere en toute maniere, s'il est possible, doit alaicter son enfant, principalemẽt pour vne raison qu'il allegue entre autres, tiree de Galien au liure du Regime de santé, & de Haly en sa practique, chap. xxj. c'est que l'enfant estant dans le ventre de sa mere se nourrissoit de son sang, & apres qu'il est né, Nature ha fait monter le sang aux mammelles, esquelles il prent forme de laict pour sa nourriture: & par ce d'autant que le laict est plus proche, c'est a dire, plus consonant & correspondant au nourrissement accoustumé qu'il prenoit dans le ventre de sa mere, d'autant celuy de la mere est a preferer au laict d'vne autre femme: & est beaucoup meilleur pour l'enfãt & plus profitable que sa mere le nourrisse, mais non pas la premiere fois qu'il doit tetter, dit ledit Autheur, ni es premiers iours, iusques a ce qu'elle soit en bonne disposition. Car en ce temps là, elle est encor' émeuë & alteree a cause de l'enfantement: puis son laict ha demeuré long temps es mãmelles, dont il pourroit estre corrompu: ainsi que par sa substance & par sa couleur se peut iuger. Parquoy les femmes qui veulent estre nourrices de leurs enfans, se font es premiers iours succer le laict de leurs mãmelles, par quelque poure femme. Et par ainsi en quelque temps que la mere sera discrassiee & mal disposee, ne doit alaicter son enfant, iusques a tant qu'elle sera reuenue en bonne temperature & disposition, de peur que semblable dyscrasie & indisposition ne soit communiquee a l'enfant par le laict.

II. En quel temps peut la mere commodement alaicter son enfant.

On ne peut determiner absolument en quel temps la mere puisse cõmodement alaicter son enfant; par ce que le temps est diuers en diuerses femmes, estãs les vnes plus, les autres moins alterees & indisposees de leur enfantement: aucunes plus tost, aucunes plus tard purgees de leurs vuydanges, & reduittes en leur premiere disposition: & aussi parce que diuers Docteurs en ont heu diuerses opinions. Car aucuns, comme Iaques des Pars, estiment que la femme accouchee ne doit point dõner le tetin a son enfant deuant que trente iours soyent passez depuis l'enfantement, auquel terme elle peut estre purgee de ses vuidanges. Et alleguent ces raisons, que tost apres l'enfantemẽt elle est distemperee du trauail qu'elle ha heu, & disposee a fieure: parquoy lors ne doit alaicter son enfant, ains temperer sa complexion par regime subtil & temperé, declinant a refrigeration, euitant toutes choses qui échauffent & allument le foye & le sang, comme les baings chauds, le vin puissant, & l'hypocras, lequel souuent conseillent les gouuernantes des accouchees plus pour elles que pour leurs accouchees. D'auantage, l'accouchee est indisposee & mal nette durant ses vuidanges, & le temps de sa couche: & pourtant la coustume est que par l'espace d'vn mois les accouchees demeurent en la chambre & au lict, ou bien y doiuent demeurer: durant lequel tẽps si elles alaictoyẽt l'enfant, l'infecteroyẽt ainsi comme elles infectent le miroir. Aucuns autres ont dit, que si elle n'ha autre mal que celuy de l'enfantement,

suffiront sept iours pour la reposer & remettre en sa temperature: durant lequel temps fera succer son laict par autre enfant que le sien, ou par quelque autre femme: a fin que le laict mauuais & alteré soit osté, & le bon soit de nouueau engendré: puis les sept iours passez, non suruenant accidant nouueau, pourra commodément alaicter son enfant, sans attendre plus long temps. Et pour prouuer leur dire, font vne induction, que le mouuement de Nature reglee se trouue estre fait par nombre septenaire, comme Galien le demonstre en la consideration des eages, & des crises des maladies, & beaucoup d'autres choses: tellement qu'ils dient, que si a l'accouchee suruient quelque maladie dedans sept iours depuis l'enfantement, la crise de ces iours se doit prendre depuis le iour de l'enfantement: mais si elle suruient dépuis le vij. apres qu'elle est accouchee, on ne prend pas la crise dépuis le iour de l'accouchement, ains depuis l'inuasion de la maladie: par ce que desia en sept iours il semble que les émotions & alterations de l'enfantement sont rassises & reposees, de sorte que la maladie suruenante ne peut estre nombree auec elles.

Aucuns autres tiennent que l'interualle de quatre iours suffit: auquel si l'accouchee se porte bien, on peut iuger qu'elle se portera bien au septiesme, par ce que le quatriesme descouure le septiesme, ainsi que dit Hippocrates: & aussi qu'au quatriesme nous voyons que le laict abonde es mammelles des femmes accouchees: laquelle abondance se fait par le mouuement de nature reiglee, & soigneuse de la nourriture de l'enfant sorty du ventre de la mere: & qu'il est ainsi que nous deuons suyure le mouuement de nature reiglee, ne la troubler nullement, & ne luy estre contraire.

Gordon semble estre contant de deux iours, lequel, en suyuant Haly, dit, que l'enfant nouuellemēt né doit estre nourry par l'espace de deux iours seulement de sucre meslé auec huile d'amādes douces: esquels iours l'accouchee doit donner ordre que son laict soit succé par quelque vieille, ou par vn enfant de l'hospital: & ces deux iours passez peut alaicter son enfant. Auicenne iaçoit qu'indeterminément ayt dit que la femme nouuellement accouchee ne doit alaicter son enfant, qu'elle ne soit remise en bonne disposition, toutessois au mesme chapitre dit, qu'il suffit qu'elle s'en abstienne vn iour seulement, se fiant que vingt-quatre heures passees cesse l'émotion, & la chaleur fieureuse ephemerine, qui prouient des douleurs & trauaux de l'enfantement. Et ceste opinion, & aussi celle de Gordon sont les plus communes pour les femmes qui veulent estre nourrices de leurs enfans. Suffise donc pour regle generalle ce qu'Auicēne ha dit, que toutessois & quantes que l'accouchee est reposee de ses trauaux d'enfantement, & retournee en sa temperature, elle peut commancer d'alaicter son enfant: & parce qu'aucunes plus tard, aucunes plus tost le sont, a ceste cause ne se peut asigner temps determiné, ains faut le remettre au iugement de l'asistant non ignorant: lequel tant qu'il verra que l'accouchee sera esmeüe & mal saine, il dira qu'elle ne doit encore donner a succer sa mammelle a son enfant.

III. En quelle maniere la mere ou la nourrice doit donner a tetter a l'enfant.

La mere ou la nourrice auant qu'elle mette le bout de sa mammelle en la bouche de l'enfant, le doit lauer d'vn linge mouillé d'eau seulement qui soit tiede & nette, & non de vin, ne d'eau rose, cōme font aucunes, car cela n'y sert de rien,

rien, a fin que l'enfant ne ſucce quelque ordure auec le laict: puis le doit preſſer auec ſes mains, & en tirer, & faire tomber le premier laict: cela fait, le doit encore preſſer, & tirer quelque peu de laict dans la bouche de l'enfant, a fin qu'il l'ouure plus liberalement a prendre le tetin, & qu'il ſoit mieux incité a ſuccer & a tirer ſa nourriture. En apres, cõme l'ẽfant s'efforce de ſuccer la mãmelle, elle doit ayder a l'iſſue de ſon laict, en preſſant vn peu auec la main ſa mammelle, a fin que l'enfant ne trauaille pas tant a la ſuccer: & d'autant que l'enfant eſt debile, d'autãt eſt neceſſaire d'ainſi faire. En apres, ſe doit garder qu'en allaictant l'enfant, le laict ne luy entre dans le nez & les oreilles. Finalement, eſt bon qu'en tettãt, ia ſoit qu'il n'ayt pas encore prins du laict ſuffiſamment, elle interrompe l'alaictement, oſtant le tetin de la bouche de l'enfant, puis le remettant, puis l'oſtant de rechef, lors qu'elle voit que l'enfant vient a tetter auec trop grand' auidité, comme vn goulu, de ſorte que s'il cõtinuoit auec ceſte vehemence ſans interruption, luy ſuruiendroit crudité d'eſthomac, tenſion, vomiſſement, & douleurs.

IIII. *Quel doit eſtre le tetin, & quel le laict de la Nourrice.*

Le tetin de la nourrice, ainſi que i'ay eſcrit au liure precedant, ne doit point eſtre trop large, & court, ne retiré, a fin que l'enfant ne trauaille a le prendre, & ne le pouuant prendre, crie & pleure, & meure de faim. Le laict doit eſtre de bonne blancheur, de ſubſtance moyenne, entre groſſe & ſubtile, entre eſpoiſſe & claire, de bonne odeur, de ſaueur douce, & en ſuffiſante quãtité. Le mauuais laict eſt ou trop eſpois, gras, & gros, ou trop liquide, meigre, & petit,

de consistance mal vnie, & non point pareille, de couleur plombine, ou autre non naturelle, de mauuaise senteur, de goust salé, ou amer, ou fort, ou quelque autre estrange. Pour éprouuer & cognoistre s'il est gras & espois, ou meigre, & clair et liquide, Oribase & Paul d'AEgine conseillent d'en faire degoutter sur l'ongle du pouce, l'inclinant a la clarté: s'il fluë & coule tost, il est meigre, petit, & aigueux, & tel est de mauuaise nourriture: s'il s'arreste & s'amasse en rond comme vne perle, & en le touchant tient au doigt comme la glu, on iuge qu'il est gras, gros & espois, & tel est flegmatique, visqueux, & de difficile digestion: mais si, comme il tombe sur l'ongle, il se dilate vn peu, & ne coule ne trop tost ne trop tard, c'est signe qu'il est moyen & temperé: & tel est de bon nourrissement, si les autres signes de la bonté du laict y sont compris ensemble. On esprouue encore sa substance en vne autre maniere: On fait tirer, dit le mesme autheur, vne bonne quantité de laict dans vn verre, puis on y met vn peu de presure ou tourneure, la meslant auec le doigt: puis apres qu'il est caillé s'il se trouue plus de petit laict cler & de mégue que de fourmage, c'est signe qu'il est aigueux, & n'est pas bon: & aussi s'il y ha plus de fourmage que de l'autre, il est mauuais a digerer: parquoy celuy est tresbon qui est moyen entre les deux. Haly-abbas l'éprouue sans presure, conseillant de tirer du laict en vn verre, & le laisser seulemẽt reposer toute la nuict, si lon voit le lendemain la portion du clair en plus grande quãtité que celle qui est époisse, c'est signe qu'il est aigueux & petit: & au cõtraire, si la portion espoisse surmõte le mégue, c'est signe qu'il est gros & espois: mais si les deux portions sont égales, on cognoist que le laict est mediocre &

temperé. De la maniere de corriger le mauuais laict ha esté parlé bien a plein au Traitté de la Nourrice, auquel ha esté dit que si d'auanture la nourrice qu'on ha prise pour nourrir l'enfant nouuellement né, n'ha son laict parfaictement bon, ce temps pendant qu'on le corrigera ou qu'on trouuera vne autre nourrice, Paul conseille, qu'elle tire beaucoup du premier laict auant qu'alaicter, puis apres mettre l'enfant a sa mammelle.

V. En quelle quantité doit la Nourrice bailler a tetter a l'enfant.

Galien au treziesme liure de L'vsage des parties du corps, dit: que la quantité des choses que lon doit prendre, ne se peut escrire ne dire absolument & simplement, ne pareillement le nombre du temps qu'il les faut prendre, ne l'heure: quelquesfois se donne plus grand' ou moindre quantité, plus ou moins souuant, plus tost, ou plus tard, selon que l'homme de bon iugement & prudence iuge & cognoist estre necessaire. Et pour mieux auiser de la quantité du laict qu'on doit bailler a saccer a l'enfant, elle est limitee & determinee par certaines considerations de l'eage, de la complexion & habitude, & de l'affection de l'enfant: car es premiers iours & au commancement de sa naissance, voire iusques au premier mois, par ce qu'il n'ha pas le pouuoir de digerer beaucoup, luy en conuient donner peu: & au temps ensuyuant qu'il croist, & est plus fort a tirer & a succer le laict, & a le digerer, faut luy en bailler a succer d'auantage.

En apres, s'il est de complexion temperee, de bonne habitude, & de grand' vie, il est raisonnable de luy en donner en plus grand' quantité, sinon en moindre. Puis si lon voit qu'il crie, encore qu'on luy en eust baillé autant qu'on penseroit estre assez, si on l'auoit donné a vn autre: neãtmoins parce qu'on pense par son pleur, qu'il ha faim, & qu'il demande a tetter en criant, apres auoir obserué la maniere de l'alaicter cy deuant-ditte, luy en faut bailler encore: mais si au contraire, on voit qu'il le refuse, & ne veut estre contrainct d'en prendre, ne le faut trop charger, ne luy en bailler contre son cœur, par ce qu'il s'en trouueroit mal. Toutes-fois, auec toutes ces considerations, faut obseruer vne reigle generalle, qu'a l'enfant, quelque eage, bonne habitude, complexion, & appetit qu'il ayt, ne conuient tant luy bailler en vn coup, qu'il en soit saoul: c'est a dire, plus qu'il ne luy en faut: car par trop grande repletion, luy auient tension de ventre, inflation es costez, abondance de ventositez, tranchees, pesanteur, faute de repos, & enuie de vomir.

V I. Combien de fois le iour il faut alaicter l'enfant.

Il semble doncq' estre meilleur donner peu & souuant a tetter a l'enfant, que d'en donner beaucoup en vne fois, & loin a loin: car en tettant peu & souuant, il digere fort bien, & le temps se passe sans crier, ne sans douleur, & si ne vient point a facherie d'esthomac, ni pareillement a enuie de vomir, & si dort beaucoup mieux, & plus longuement a son aise: & au contraire, l'enfant ayant prins beaucoup de laict en vne fois, par ce que l'esthomac est de fort petite capacité es enfans, il s'enfle & s'estend, & par ainsi l'enfant

ſent douleur, & n'ha repos. Vray eſt, que Paul d'AEgine conſeille que deux fois le iour, ou trois pour le plus, on luy donne la mammelle: de ſorte qu'entre l'vn & l'autre alaictement doit eſtre aſſez longue eſpace de temps. Toutesfois Auicēne n'obſerue ce nombre de temps, ſinon es trois ou quatre premiers iours, pour pluſieurs raiſons: premierement, pour ce que l'enfant ha changé de lieu & de regime: c'eſt a dire, de maniere de prendre nourriſſement: & que toute mutation ſoudaine eſt dangereuſe: ſecondement, pour ce qu'il ne ſe fait pas ſi grande reſolution des humeurs de ſon corps a l'air, cōme dedās le ventre de la mere. Finalement, pour ce que lors il eſt las & trauaillé de ſon enfantement, cōme qui ha eſté froiſſé & foulé par les eſtroicts, ſortant du ventre de ſa mere, ne pouuant encores en ceſte laſſeté porter quantité de laict, & pour ceſte meſme cauſe eſtant diſpoſé a maladies: pour le preſeruer deſquelles doit ſobrement ſuccer le laict eſdicts premiers iours: & encores n'obſerue ledit Auicenne le nombre du temps ſuſdit, tant qu'il vueille qu'on luy donne la mammelle toutes les fois qu'il crie: mais ces quatre iours paſſez, d'orenauant ſoit qu'il crie ou non, n'eſtant deſia plus las, & ayant acquis quelque force pour mieux ſuccer & digerer le laict, conſeille de luy en donner plus ſouuant le iour, & ſpecialement ſi l'enfant eſt de bonne corpulence, & de grande vie: pourautāt que le laict de la femme eſt de ſubſtance ſubtile & nette, & ſe digere facillement, car ce n'eſt qu'vn ſang blanchy: & es enfans ſe fait continuelle & grande reſolution, par ce qu'ils ſont de cuir rare, tendres, & abondans de chaleur naturelle.

VII. A quelles heures du iour faut reiterer l'alaictement de l'enfant.

Ainsi comme nous auons dit,qu'on ne peut absolument determiner la quantité du laict qu'on doit dõner a l'enfant, sinon par certaines considerations de son eage, de sa complexion & habitude,& de son affection: aussi nous dirons, qu'il est impossible de limiter le temps & l'heure de luy reiterer l'exhibition du laict, sinon que nous considerõs sadicte affection & sa disposition. On estime qu'il est temps d'alaicter de rechef l'enfant, quand on voit qu'il y ha ia long temps qu'il n'ha rien pris,& que le laict qu'il ha pris ne l'ha point pris superfluemẽt : ce qui se cognoist, dit Razis au iiij. a Almansor, parce que son ventre n'est point tendu,& ne fait pas beaucoup de ventositez par le bas, son vrine n'est point blãche, il ne se trouue point pesant & lasche,son sommeil n'est pas trop long, & en dormant ne se tourne point d'vn costé & d'autre,& ne pleure point a cause de trop grande repletion, qui luy face tension & douleur : car quand on luy baille en vne fois tant de laict qu'il en est saoul, c'est a dire qu'il en ha prins plus qu'il ne luy en faut, dit Paul d'AEgine,& apres luy Auicẽne,il luy suruient inflation,tension, abondance de ventositez,blancheur d'vrine indigeste, douleur, vomissemẽt, & tranchees : & alors le voyant ainsi, ne faut pas encore luy donner la mammelle, ains le laisser long temps sans prendre le laict : plus tost le faire dormir iusques a ce que son premier laict soit digeré, puis l'alaicter de rechef. On ha pareillement oppinion qu'il est heure de reiterer l'alaictement a l'enfant, quand il pleure & crie: iugeant a peu pres par cela qu'il ha faim, & parce demande a tetter, au temps mesmement que lon pense qu'il peut bien auoir digeré le laict precedant. Car la faim est vn sentiment triste, qui est a l'orifice de l'esthomac, & l'enfant ha

ce ſentiment, quand il ha beſoing de repaiſtre: dont il auient qu'il pleure & crie, iaçoit qu'il le peut faire quelquesfois par autre occaſion : parquoy il ſe faut prendre bien garde que le criement & le pleur ne vienne de trop grande repletion d'eſthomac, & de ventoſitez multipliees en iceluy, nonobſtant qu'il y eut ia long temps qu'il ne print le tetin: car s'il crioit & plouroit de trop grande repletion, on iugeroit plus toſt deuoir eſtre encores retardé le temps de luy rebailler la mammelle. Mais quand on voit qu'il ne crie point pour trop grande repletion, & que ce n'eſt qu'vn petit pleur, c'eſt ſigne qu'il eſt temps de luy donner a tetter. Ce petit pleur n'eſt que bon a l'enfant, & le doit on vn petit laiſſer crier pour pluſieurs raiſons, auant que luy mettre le tetin a la bouche: car par ce petit pleur moderé s'excite l'appetit de l'eſthomac, s'éueille la chaleur naturelle, ſe purge le cerueau, & les parties pectorales ſe dilatent. Mais il ne faut pas le laiſſer crier beaucoup, ne long temps, ains luy conuient peu apres donner la mammelle: Car, dit Galien, On doit prendre grand ſoing de l'enfant qu'il n'encoure paſsions immoderees, & plus toſt aduiſer ce qu'il deſire, & luy bailler, auant que la douleur augmentee ne tire le corps & l'ame en mouuemant deſordonné. Et nous voyons bien ſouuant aduenir, que par trop laiſſer crier les enfans, & ne les appaiſer, le peritoine ſe rompt, & le boyau leur deualle, & auſsi quelques fois la coeffe du ventre. Les nourrices des riches bien ſouuant commettent grand' faute, leſquelles pour donner a tetter a l'enfant, attendent au nombre des heures, & non pas a ce que l'enfant crie & demande a ſuccer le laict, ou a ce que ſon ventre n'eſt point trop tendu,

& le laict qu'il ha pris par-auant, depuis le temps qu'il l'ha pris, peut estre digeré: Ia sont deux heures, dient-elles, qu'il n'ha pas tetté, & luy dõnent la mammelle, soit qu'il ait digeré le laict precedant ou non : & par ainsi mettent bien souuãt du crud sur crud, qui est cause de beaucoup de maux a l'enfant. Et seroit meilleur d'attendre, ou que l'enfant plorast, comme s'il demandoit a tetter, ou bien auiser s'il est sans aucune tension de ventre, & s'il y ha temps suffisant passé pour auoir bien digeré ce qu'il ha pris, sans attendre qu'il crie. Et voila toute la maniere comme l'enfant doit estre allaicté: de laquelle reitererons le propos au traicté qui viendra apres, De la maniere comme on doit nourrir & gouuerner l'enfant durant qu'il tette, & auãt que le seurer & detrier. Parquoy c'est assez iusques a present, que nous auons expliqué toutes les choses qu'on doit faire a l'enfant es premiers iours prochains de sa naissance.

FIN.

DE LA MANIERE DE NOVRRIR L'ENFANT DVRANT QV'IL Tette, & auant que le seurer & détrier.

LIVRE III.

PAR

M. Sim. de Vallambert, Medecin de Madame Marguerite de France, Duchesse de Sauoye, et de Berry.

AV LIVRE precedant, i'ay deduit amplement & par ordre tout ce qu'il faut faire a l'enfant a sa naissance, & en ses premiers iours. Comme premierement, lors qu'il sort du ventre de la mere, la sage-femme luy doit ayder doucement, le tirant par la teste, s'il est possible, puis le reste du corps auec la deliure, s'il se peut faire: puis luy lier le nombril deux doigts au dessus du ventre, puis le coupper deux doigts au dessus de la ligature, puis le mettre dans l'eau tiede, & le baigner, & ce temps pendant frotter son petit ventre & tout son corps doucement, en radressant & façonnant ses membres: puis les desecher en frottant doucemēt auec linges deliez, & incontinant poudrer son corps auec du sel tout seul ou meslé auec roses & myrthes, cōme conseille Galien, pour endurcir ses membres: & non pas auec mente ou calaminte, comme conseillent aucuns: ou bien le fomenter & estuuer auec saumure, cōme ordonne Auicēne, ou auec farine non passee, comme font autres: ou si lon veut faire cōme Razis & Auenzoar, l'oindre seulement auec huile, pour le peler & nettoyer, & conforter ses membres, iaçoit qu'ils le faisoyent sans l'auoir premierement baigné:

oubien l'absterger & frotter auec le dedans d'vne coüanne de lard, laquelle aucuns moüillent & trempent d'eau tiede, puis soudain l'enuelopper & couurir de linges, le tenãt dedans le giron : ce temps-pendant luy bailler du miel a la bouche, & luy en frotter le palais, ou du mithridat, ou de l'huile d'amandes douces, auec sucre, ou quelque confection cordiale, selon qu'on verra la necessité, assez long temps auant que l'alaicter : puis l'emmaillotter, puis le mettre dormir. Toutes lesquelles choses la sage-femme peut faire au commancement de soy-mesme, ou auec la nourrice : puis deslors s'en déporte, & laisse l'enfant sur les bras de la nourrice, qui ha esté choisie pour le nourrir & gouuerner : laquelle pareillement i'ay enseigné comme au réueil de l'enfant le doit remuer, le nettoyer, luy donner de l'huile d'amandes douces: puis quelque peu de temps apres, luy bailler la mammelle ; en notant que tous les premiers iours le faut aussi baigner, redresser ses membres, le remuer & nettoyer souuant de iour, luy donner quelquesfois du miel pour le purger, ou de l'huile d'amandes douces pour semblable fin, & contre les tranchees. Ce qui deura estre continué encore long temps apres, comme il sera declairé amplement en ce liure, auquel i'enseigneray tout ce que la nourrice deura faire tous les iours, depuis vn matin iusques a l'autre, cõtinuant des le commancement de sa charge iusques au temps qu'elle deura seurer & détrier l'enfant, & cesser de le nourrir de son laict. Ce qui m'ha semblé estre bon & expediant d'enseigner, par-ce qu'a la verité l'enseignement du gouuernement de l'enfant appartient aux Medecins : & ni la sage-femme (quelque experience qu'elle ayt) ni la nourrice, tant bonne & sçauante soit, ne le sça-

uent bien gouuerner, & ne l'entendent ſinon comme les Medecins le cõſeillent, pour la diuerſité des complexions, habitudes, & diſpoſitions des enfans. Pour entrer donques en matiere, & entamer le propos par ou il faut, il eſt bon, auant toutes autres choſes, declairer en quel air, & en quelle demeure doit eſtre l'enfant nourry.

De la demeure en laquelle on doit nourrir l'enfant.

CHAP. I.

NOVS ſommes tous ſubiects a l'air : que voulons-nous ou non, il ne ceſſe non ſeulement d'enuironner nos corps & penetrer dedans par tranſpiration, & par les pores du cuir : mais inceſſamment eſt attiré & humé de nous aux poumons & au cœur par reſpiration, & par ſoufle, pour l'entretenement de la vie, tellement que ſans cela a grand' peine pourrions nous viure vne minute de temps : dont il eſt plus neceſſaire a la vie que le boire & le manger, & toutes autres choſes : d'autant que ſans icelles on ſe peut paſſer pour quelque temps, mais non pas ainſi de l'air. Et n'y ha rien au monde qui ayt tant d'efficace a changer les complexions du corps qu'iceluy air, ſelon qu'il eſt plus chaud, ou plus froid, ou plus humide, ou plus ſec qu'il ne doit : & s'il eſt mal ſain & corrompu, c'eſt vne choſe dangereuſe : & s'il eſt au contraire, la perſonne ſe portera fort bien. Parquoy on doit bien auiſer de mettre l'enfant a nourrice en vn lieu ou l'air ſoit bien temperé, & qui ſoit pur & bon. L'air eſt pur & bon, lequel n'eſt point infecté de la vapeur des eſtangs,

des marez, des lacs dormans, des fossez, des esgouts de la ville, & n'est point enclos de montaignes de toutes pars, ni autremẽt, en lieux bas & rheumatiques & estouffez, ou n'ha point de soleil, ne pres des priuez, ne des fiants ou fumiers, ne des voiries, ne des tanneries, ne des maisons des tainctu-riers, ou faiseurs de mãches de cornes, ne des fourneaux de chaux, ou de metaux, ou de terre, ne des poissonneries, des cauernes, des cimetieres & des sepulchres. Parquoy ceux qui demeurent en maison bien airee, nette & saine, font fort mal en faisant transporter leurs enfans aux villages, ou ailleurs, es lieux mal airez, ords, puants, & mal sains.

II. A scauoir si les bonnes senteurs, & les perfuns sont conuenables aux enfans.

Il s'ensuyuroit doncques que les bonnes odeurs, qui sont comprinses au genre de bon air, seroyent conuenables aux enfans. A la verité, encore que l'enfant, pour la grand' hu-midité du cerueau, ne peut pas sentir le plaisir des bonnes odeurs, ne le desplaisir des mauuaises: toutesfois, parce que les bonnes, par certaine proprieté, confortent les esprits & les membres principaux, specialement le cœur, par-quoy sont dittes cordiales, & cõseruent les vertus, elles sont con-uenables aux enfans. Non pas qu'il faille tenir a l'entour d'-eux des linges & autres choses parfumees de bõnes senteurs, d'autant qu'on craint en eux dissolution de chaleur naturel-le par les fumees des odeurs, douleur de teste, rheumes & preparation a maladies: sinon qu'il fallust corriger le mau-uais air par telles choses. Tant y ha, que les mauuaises sen-teurs leur sont fort dommageables, d'autant que les esprits des enfans sont purs, & facilement passibles.

III. De la situation de la chambre de l'enfant.

La chambre ou lon mettra l'enfant doit estre exposee au soleil leuant, fraische en esté, peu froide en yuer: & s'il fait trop chaud en esté, ne faut craindre, ce temps pendant que l'enfant dort, tenir la fenestre ouuerte.

De coucher l'enfant au berceau, & le faire dormir. CHAP. II.

PARCE que la derniere chose qui ha esté faite a l'enfant, au liure precedant, c'est qu'il ha tetté, puis ha conuenu le mettre dormir: il est seant au cõmancement du present Liure de traitter du sommeil qu'il doit prendre. Et iaçoit que desia ha esté declairee la maniere de le coucher, touteffois il est a propos d'en toucher icy quelque mot, pour tenir ordre de la doctrine entreprinse: en aioustant ce qui ha esté obmis, & declairant plus amplement ce qui n'ha esté suffisamment demonstré.

I. Combien le dormir est necessaire aux enfans.

D'autant que la complexion de l'enfant est humide d'vne humidité benigne & suaue, mesmement tout le temps qu'il tette, & est nourry de laict, tout son regime doit estre humectation: parquoy le sommeil, (lequel est vne chose qui humecte beaucoup,) ainsi comme le laict, qui est vn nourrissement humide, luy est fort conuenable, tellement que la plus part du temps luy doit estre employee a manger & a dormir: & toutes choses, dit Auicenne en ses Cantiques, lesquelles luy empeschent le sommeil doiuent estre euitees.

II. A sçauoir, si on doit mettre dormir l'enfant incontinant apres auoir mangé.

Auicenne en suyuant Razis, escrit que l'enfant peut

dormir de iour iusques a quatre ans, voire ſur ſa viande : & luy eſt loiſible encore, dit il, dormir en mangeant, ou incontinant apres auoir mangé, & a toutes heures du iour : la raiſon eſt ia ditte, que le dormir eſt conuenable a ſa complexion:& doit l'enfant plus dormir que veiller ; mais quād il aura paſsé trois ans,& non plus toſt, dit Gordon, le faudra accouſtumer petit a petit a ne dormir point de iour.

III. La maniere de coucher l'enfant.

Il ha eſté enſeigné au liure precedant,cōme il faut preparer le berceau, & que les matelas doiuent eſtre de laine nette,ou de coton,& non de plume. Quand on couche l'enfant, ſa teſte doit eſtre miſe plus haut que le reſte du corps, a fin que par telle ſituation les ſuperfluitez du cerueau deſcendent plus aiſément vers leurs emunctoires, & que les humeurs du corps ne declinent point vers la teſte,& les fumees & vapeurs qui montent droittement a la teſte, ſortent par les commiſſures: & pour le bien coucher ,faut éleuer ſon oreiller ou coeſsinet, lequel ne ſoit ne trop dur ne trop mol, pour le preſeruer d'auoir ſon col tors en dormāt: & le faut lier & bander au berceau ſur la paillaſſe ou matelas,de ſi bōne ſorte que l'extremité de ſon col, ou ſon dos, ne ſoit courbé. Et combien qu'outre cela, pour l'engarder de ceſt inconueniant, il eſt bon de le coucher ſur ſon dos, comme le pratiquent ordinairemēt les nourrices ; touteffois il ſemble qu'il ſeroit meilleur de le cliner vn peu ſur l'vn des coſtez, meſmemēt quand il eſt vn peu grandet : car en eſtant couché ſur le dos, les ſuperfluitez du cerueau diſtillent ſur la pouppe & le derriere de la teſte, auquel endroit n'ont point d'emunctoire pour ſe purger,& eſtāt là retenues,peuuent eſtre cauſe de beaucoup d'inconuenians, comme de

catharres, de ſpaſme & epilepſie: & au contraire eſtant couché ſur l'vn des coſtez, ſpecialement ſur le droit, il euite ſes inconuenians, & iette mieux ſon flegme. A la verité, les inconuenians qui ſont en l'vne & l'autre maniere de coucher l'enfant, c'eſt à ſauoir la corbure du dos, pour auoir longuement couché ſur le coſté, la retraitte des humeurs au derriere de la teſte, pour auoir dormy ſur le dos, ont donné occaſion a pluſieurs de douter & diſputer en quelle ſorte il eſt meilleur de le ſituer & mettre pour dormir. Car les vns tiennent qu'il eſt plus commode ſur le dos, & incommode ſur les coſtez, fondant la commodité ſur deux raiſons: l'vne parce que le dos eſt le ſouſtenement de tout le corps, comme la carine de toute la nauire, & eſt plus ſeur que tous les autres os, ſur lequel l'enfant s'appuye en dormãt, comme ſur vn fondement qui eſt fort: l'autre raiſon, par ce que dormir ſur le dos, preſerue du courbement des membres. Au contraire, ils fondent les inconuenians de coucher ſur les coſtez ſur deux autres raiſons: car, dient-ils, vn coſté ne pourroit ſouſtenir l'autre, par ce que les coſtes ſont encores bien menües & mollettes, & le dos au contraire eſt plus fort: en apres, y auroit danger couchant longuement deſſus l'vn des deux coſtez, d'encourir en contorſion du dos, par ce que les coſtes ſont ployables a cauſe de leur molleſſe. Les autres penſent qu'il eſt plus expediant dormir ſur les coſtez, & plus inconueniant repoſer ſur le dos: & alleguent les raiſons de la commodité de l'vn, & de l'incommodité de l'autre, celles que cy deſſus ont eſté dittes. Parquoy y ha diſcord touchãt ce propos entre les docteurs: car ceux qui ont veu quelque enfãt mort de repletion de cerueau, de catharre, ou d'epilepſie, ayãt ſouuenãce de tel accidãt,

ordonnent que l'enfant ſoit couché ſur le coſté, & non ſur le dos : ceux au contraire qui ſe recordent qu'aucuns enfans ſont deuenus tors & boſſus, ayant oppinion qu'il ſoit auenu pour auoir eſté couchez touſiours ſur le coſté, ont donné leur auis que l'enfant doit coucher ſur le dos, & non ſur le coſté. Et parce Galien, au premier liure du Regime de ſanté, veut que celuy qui aura la charge de nourrir l'enfant, ſoit bien ſage a diſcerner l'vne & l'autre façon de coucher, vſant d'vne cõiecture ſubtile, laquelle ſoudra le differant, en ceſte maniere : Durant le temps que l'enfant tette & eſt a nourrice, & n'vſe point encore de viande ſolide, & n'eſt pas encore fortifié ne ſuffiſamment endurcy de ſon cuir, de ſa chair, de ſes muſcles, de ſes nerfs, ne de ſes os, il doit pour la plus-part d'iceluy temps geſir droittement ſur ſon dos : mais lors qu'il commance d'vſer de nourriſſement plus ſolide que de laict, & que ſes membres deuiennent plus durs & plus forts, lors doit eſtre couché tour a tour ſur vn coſté, puis ſur l'autre, & quelques-fois ſur le dos : & tant plus ſe fortifiera & croiſtra, & tant plus ſe couchera ſur les coſtez, comme lors quand les dents commancent a ſortir : car adoncq' ceſſera la peur du danger de catharre, & du courbemẽt de corps. La mere, ſur ce paſſage & la nourrice auſsi, doiuent eſtre auerties de ne laiſſer coucher l'enfant auec elles, ni aupres d'elles.

IIII. Comme on doit couurir l'enfant.

Apres qu'on aura couché l'enfant pour dormir, faut le tenir couuert plus que quand il veille, parautant qu'en dormant la chaleur ſe retire au dedans, & s'il n'eſtoit plus couuert, il ſe refroidiroit : cõbien que la couuerture doit eſtre de moyenne chaleur, & n'eſt pas bon de le couurir de pel-

liſſe,

lisse, ni le tenir trop chaudement, attendu que les enfans sont pleins de chaleur, parquoy se feroit trop grand' resolution, ioint aussi qu'ils doiuent au commancement auoir le cuir dur & ferme, lequel par la trop grand' chaleur se relache. Sur son visage faut tenir vn archet ou demy cercle de bois, & mettre dessus vn beau linge pour le couurir, sans toucher sa face, de peur d'empescher son soufle, a fin d'engarder que les mouches ne le mordent, ou que la poudre, ou quelque autre chose ne tombe sur ses yeux, & que la grand' clarté, ou le vent, ou l'air trop froid, ne luy face nuysance.

V. Du lieu auquel on doit mettre dormir l'enfant.

On doit mettre dormir l'enfant, comme ia ha esté dit au Liure precedant, en vne chambre ou l'air soit temperé, la tenant vn peu obscure, non trop esclairee ni des rayons du soleil, ni de la lune, ni des flambeaux ou chandelles. Car dormir en lieu froid, engendre des rheumes, & en vn lieu chaud, resoult & debilite les esprits & la chaleur naturelle, l'attirant en dehors, laquelle deuroit a l'heure du dormir se retirer au dedans, pour fortifier la digestion : aussi gesir en lieu lumineux, distrait les esprits au dehors (qui s'esiouyssent de la clarté) par mouuement contraire a celuy du sommeil, qui les attire au dedans : dont s'ensuyt agitation & mouuemens diuers desdits esprits & de la chaleur, chose tresmauuaise, tant par ce qu'elle empesche la profondité du sommeil, que par ce qu'elle émeut inegualement les humeurs du corps. D'auantage, par ce que la veüe de l'enfant est encore debile, la grand' clarté la debilite encores plus fort, d'autant qu'elle la disipe & disperse : & au contraire, l'obscurité ou peu de lueur la congrege & fortifie.

VI. De bercer l'enfant, & chanter pour le faire dormir.

Pour faire venir le sommeil a l'enfant, faut le bercer doucement d'vn mouuemant égal, & non point fort : car le fort & inégal, agite & émeut le laict qui est en l'esthomac, empesche la digestion, trouble & étonne le cerueau, & quelquesfois fait vomir l'enfant : au contraire, la douceur & égalité du mouuemant, prepare & excite la chaleur a la digestion du laict, le fait descẽdre vers le fond de l'esthomac, & d'auantage, il endort, tout ainsi cõme font quelquesfois les frottemens doux, & les chansons : car par telles choses, l'ame se retire doucement a soy, & au dedans, & les esprits animaux cessent de toutes autres actiõs & s'assopissent: lesquels, parce que nous sommes cõposez de mouuemans naturels & doux, & de certaine consonance & harmonie, s'esiouyssent & recreent de telles choses. Es grãdes personnes n'est bon de dormir incontinant apres le laict, ny trauailler aussi, de peur qu'il ne se corrompe par trop grand' chaleur, excitee au dehors par le trauail, & retiree au profond & au dedans du corps par le sommeil.

VII. Combien on doit laisser dormir l'enfant.

Cela ha desia esté dit, que l'enfant doit plus dormir que veiller : & les Docteurs tiẽnent que le sõmeil d'iceluy doit estre plus long que le veiller, iusques a trois ou quatre ans : mais deslors faut cõmancer de le reigler & mesurer. Aucuns dient, que si l'enfant n'est point malade, & le sommeil qu'il dort est naturel, on le peut laisser dormir xij. heures. Mais la plus grand' part tient que le dormir de la nuict, a ceux qui sont ia grandets, ne doit exceder viij. ou ix. heures, par ce que le trop long dormir est nuisible. Et Galien sur l'Aphorisme, auquel est escrit : que si le sommeil passe mesure,

il est pernicieux, reprend ceux qui dient qu'il n'y ha point de dormir superflu, lequel viẽt de cause naturelle: Car, dit-il, le lõg dormir refroidit & humecte trop le cerueau, & retient les superfluitez en iceluy: Et par ce, dit Auicẽne, Fen. 2. can. 1. qu'il estourdit & fait les vertus animales mousses, engendre pesanteur de teste, produit maladies froides, procree multitude de flegme, lequel empesche de resoudre les vapeurs & superfluitez qui se leuent au cerueau, estaint la chaleur qui viuifie le corps: & quelquesfois, dit-il, encore, il en auiẽt perte d'appetit, & mal de cœur, pour l'abondãce des superfluitez causees de trop long sommeil & repos: car lors que les superfluitez requierent d'estre mises hors, il n'y ha point de doute que le long dormir nuit grandement. On reigle & mesure le dormir de l'enfant selon la quantité du nourrissement qu'il ha pris, dit Haly: & s'il ha succé le laict & pris nourrissement plus que de coustume, dit Razis, on luy doit prouoquer le sommeil plus que de coustume, & le laisser dormir plus que de coustume.

De nettoyer l'enfant apres qu'il est éueillé, & de le lauer ou baigner, & de ce qu'il faut faire quand on le laue ou baigne.

CHAP. III.

QVAND l'enfant ha assez dormy & est éueillé, la nourrice le doit prendre & porter aupres du feu, puis le démaillotter, puis le nettoyer cõme s'ensuyt.

I. De lauer quelques fois l'enfant d'eau salee, es premiers iours.

Si l'enfant abonde en son cuir en humidité & ordure, il est bon le lauer d'eau tiede, quelque peu salee: cõme ie l'ay veu pratiquer en Bourgoigne, tant pour le nettoyer que fortifier, sans toucher au nez & a la bouche, de peur que le nez, qui est camus es enfans, ne le soit d'auantage: parquoy se-

roit empesché le soufle & la purgation du cerueau par les narines : & de peur aussi que la bouche ne sente douleur, ou que par icelle ne coule quelque peu de salure au gosier, & aux parties pectorales, qui l'écorche & face tousir. Ce lauement salé se fait seulement es premiers iours, comme au liure precedant ha esté dit.

II. Du lauement d'eau douce.

Apres que l'enfant ha esté nettoyé de ses excremens, & laué de saumure s'il ha esté expediant, la nourrice doit faire l'vne de deux choses : ou bien le baigner, ou le lauer simplemẽt d'eau tiede sans le baing : & parce qu'il n'est pas besoin le baigner toutes les fois qu'il est éueillé, pour le moins doit estre le plus souuant laué d'eau pure tiede, doucemẽt auec la main : car outre que cela nettoye & humecte l'enfant, il y prend plaisir, & principalement apres auoir senty la mordication du sel, si d'auanture il ha esté frotté d'eau salee.

III. Du baing.

Au liure precedant nous auons parlé du baing, qui est a faire seulemẽt a l'heure de la naissance de l'enfant, & es deux ou trois ou quatre premiers iours, lequel estoit composé de certaines choses confortatiues du cuir & des membres : icy nous parlerons du baing & du lauement d'eau simple, qu'il faut reiterer souuant iusques a sept ans. En quoy il faut obseruer certaines reigles : premieremẽt, pourquoy doit l'enfant estre baigné, secondement, en quelle eau, & en quel vaisseau, & en quel air, en apres a quelle heure, & en quel temps, puis, quantes fois le iour, d'auantage, combien longuement, plus, en quelle maniere on le doit tenir au baing, & ce qu'il faut faire en le baignant, finallement, combien de fois il le faut reiterer, & iusques a cõbien d'ans cõtinuer.

IIII. Qu'il est bon & expediant de baigner l'enfant.

Galien sur l'aphorisme d'Hippocrates, auquel est escrit, que la nourriture qui humecte est cõuenable a ceux qui ont les fieures, & aux enfans, donne raison pourquoy cela est ainsi: car, dit-il, la maladie & ce qui est contre nature se guerit par son contraire, comme la fieure qui est seche, par humectation: & la nature & ce qui est selon nature, se conserue par ce qui est semblable, cõme l'eage & la nature des enfans qui est humide, se doit conseruer par chose humide, comme est le baing. Donques s'il se trouue que l'enfant n'ayt aucune humidité qui soit contre nature, pour raison de son eage & complexion, doit estre humecté de baing d'eau douce, laquelle humecte, & non point d'eau sulphuree ou alumineuse, ne semblable, laquelle deseche. Et par ainsi ledit autheur veut que la nourrice le laue tous les iours, nonobstant qu'il sembleroit qu'il eust besoin de desiccation pour l'abondance de l'humidité, par ce que le cõtraire doit estre osté par son contraire pour la conseruation de santé: mais attendu que son humidité n'excede point la raison de sa nature, & de son eage, & que selon icelle il est sain, & aussi que nostre vie consiste en retardemẽt de siccité, l'humectation est requise comme chose naturelle aux enfans, parquoy le baing leur est conuenable. Autres raisons y ha pourquoy l'enfant doit estre baigné: l'vne est a fin d'absterger & nettoyer les ordures de son cuir, car par la continuelle euaporation de son corps, se congrege au cuir beaucoup de limosité & saleté: l'autre, a fin d'exciter la chaleur naturelle: la tierce, a fin de resoudre les superfluitez & excremens fuligineux du dedans du corps, pour donner lieu au nourrissement auenir, pour laquelle fin le baing opere &

ſert aux petis enfans comme fait l'exercice aux grands : encores y ha il vne autre raiſon pourquoy on doit baigner les enfans, c'eſt a fin que le corps de l'enfant, eſtant par le baing conſerué mol & tendre, puiſſe mieux croiſtre & paruenir en vne habitude plus grande & plus belle. Et voila les raiſons par leſquelles conuient baigner les enfans.

V. A quelle heure faut baigner l'enfant.

Deux temps ſont a obſeruer commodes pour baigner l'enfant, l'vn eſt du iour, l'autre de la diſpoſition de l'enfant. L'heure du iour determinee pour la plus commode a baigner l'enfant, eſt le matin, s'il doit eſtre baigné vne fois le iour tant ſeulement : ſi pluſieurs-fois, l'heure n'eſt point determinee, mais la faut élire ſelon la nature du temps, & diſpoſition de l'enfant. Or l'heure la plus conuenable, & profitable a baigner l'enfant, eſt apres qu'il ha longuement dormy, car lors la digeſtion eſt faitte, & eſt temps que les ſuperfluitez ſoyent euacuees, & que l'enfant ſoit preparé a prendre nourriſſement, car il eſt expediant & vtile que le repas voiſe apres le baing, comme le baing voiſe apres le ſommeil : que ſi le baing eſtoit fait a l'enfant ayant le ventre plein de viande, la viande indigeſte ſeroit tiree es membres, & introduiroit oppilation, cauſe de beaucoup de maladies.

V I. Quantes-fois le iour doit estre baigné l'enfant.

Il est conuenable & fort commode a l'enfant d'estre baigné deux ou trois fois le iour, selon l'auis d'Auicenne: car le lauement, ainsi que nous auons dit icy dessus, est comme vne preparation a prendre le nourrissement: & comme ainsi soit que deux ou trois fois le iour, ou plus, il faut nettoyer & renouueller de linge blanc & net l'enfant, & autant de fois luy bailler a tetter: ausi autant de fois le iour, si besoin est, le faut lauer ou baigner par chacun iour. Combien que cecy n'est pas gueres obserué par la paresse des nourrices, lesquelles le plus communement, & encore celles qui sont des plus diligentes, ne baignent l'enfant qu'vne fois le iour, ou le matin, ou le soir: & es autres heures qu'on le nettoye, se contentent de remuer seulement de linge.

V I I. En quel lieu, en quel vaisseau, & en quel eau on doit lauer l'enfant.

Il conuient baigner l'enfant en lieu temperé & clos, en vn vaisseau proportionné au corps de l'enfant, & en eau douce & simple: sçauoir est, en esté temperé, faut baigner l'enfant en eau temperee: & si l'esté n'est chaud, le faut baigner en vn eau plus tiede, & vn petit plus chaude:

& s'il eſt trop chaud, en eau moins chaude & plus partici-pant de froideur moyenne : a fin que par la chaleur mode-ree du baing ſoit faitte la reſolution des ſuperfluitez en eſté moderé : & par la froideur moderee dudit baing ſoit pro-hibee la grand' reſolution de la chaleur naturelle,& des eſ-pritz,a cauſe de l'eſté effrené en chaleur. En yuer doit touſ-iours eſtre le baing plus tiede,& plus ou moins chaud ſelon la diſpoſition de l'air.

VIII. La maniere de tenir l'enfant au baing, & de le lauer, & ce qu'il faut faire en le baignant.

En lauant & baignant l'enfant, il faut garder que l'eau n'entre dedans ſes oreilles : car elle feroit cauſe de douleur, & ſe pourroit engendrer en leur racine quelque apoſtume : parquoy pour les preſeruer eſt bon les boucher de coton,& ne mener pas l'eau ſi haut. Et la nourrice le doit tenir au baing en ceſte maniere : premierement le doit prendre auec la main droitte,& appuyer la poitrine d'iceluy ſur ſon bras gauche, puis le lauer auec la main droitte. La raiſon pour-quoy l'enfant doit eſtre appuyé ſur ſa poitrine, & non ſur ſon ventre, eſt parce que la poittrine eſt oſſue,& dure & fer-me, ſouſtenant mieux l'appuy : & le ventre au contraire eſt mol, tendre,& paſsible, auec les entrailles qui y ſont : ſur lequel s'il eſtoit appuyé auiendroyent deux inconuenians: l'vn, que les inteſtins par le preſſement de l'appuy ſeroyent offenſez,l'autre que les parties d'enhaut peſantes pourroyēt tomber dans le baing. Quand il ſera grand,& vn peu plus fortifié, il pourra eſtre baigné aſsis ou couché ſur le dos. Ainſi cōme la nourrice le tient & le laue, elle luy doit me-ner doucemēt les pates de ſes mains vers le dos,& les pieds, vers les feſſes, petit a petit, ſans violence ne ſoudainement :

puis eſtendre les mains & les doigts & les bras le long des coſtez, faiſant cela en ſorte que ſes membres ſoyent rendus ſouples, & agiles au mouuemant. Ce tẽps pendant luy doit nettoyer le nez, ce qu'encore luy conuient faire ſouuant,& deuant que le lauer,& baigner & apres, auec le doigt ayant les ongles coupez, a fin de purger ſon cerueau, qui abonde merueilleuſement en ſuperfluitez, a cauſe de ſa grand' humidité: que ſi elle ne le faiſoit, il pourroit afluer au nez abondance de morue, & ſeroit facilement oppilé, & par les trous du palais deſcendroyent les humeurs dans la bouche, leſquelles, ne pouuant l'enfant cracher, il aualleroit,& bleſſeroit ſon eſthomac: ou ſinon elles couleroyent en la poitrine,& opprimeroyent l'halene & le ſoufle.

IX. Combien de temps doit eſtre l'enfant au baing.

Si toſt que le corps de l'enfant commance de s'eſchaufer & rougir, faut ceſſer de le lauer, & ne l'oſter du baing plus toſt, ſinon qu'il ſe fachaſt d'y eſtre tant: car l'y tenir trop longuement, tire la chaleur interieure & les eſprits a la ſuperficie du corps,& les diſsipe:& auſsi quand il n'y demeure pas aſſez, le baing n'excite pas la chaleur naïue,& ne reſoult pas aſſez les ſuperfluitez par les pores, leſquelles ſuperfluitez tiennent & occupẽt le lieu de la viande. Et quand il ne prend pas plaiſir d'y eſtre, ſi on luy laiſſe, cela le fait crier,& le tire en dépit, & en mouuement deſordonné, tant de ſes eſprits que de ſes humeurs.

X. Combien de iours, & iuſques a quantes annees ſe doit continuer le baing.

Nous auons dit combien de fois le iour il faut baigner l'enfant, il conuient dire maintenant combien de iours, &

combien de fois l'an, & combien d'annees. En general, nous disons que tant que l'enfant ne peut faire exercice, ne cheminer de soy-mesme, le faut baigner tous les iours: & venant le temps qu'il cheminera & s'exercitera, on le baignera par interualles, par ce que le baing n'est sinon quasi comme substitut & supplement du defaut d'exercice. Et par ce Gordon conseille que lors en esté on le baigne souuant, pour lauer & nettoyer les sueurs, & les ordures: en yuer, pour tenir lieu d'exercice: moins souuāt au printemps & en automne: & sont d'auis les anciens Medecins de continuer les bains aux enfans iusques a sept ans.

De ce qu'il faut faire a l'issue du baing. CHAP. IIII.

TROIS ou quatre choses principalement il faut faire a l'enfant incontinant qu'on l'oste du baing, auant que le mettre en maillot. Premierement, l'essuyer: puis façonner ses membres, presser son petit ventre, pour le faire vriner, puis le frotter, & l'oindre.

I. La maniere de l'essuyer.

Apres auoir baigné l'enfant, estendu, & manié ses membres en le baignant, faut incontinant l'essuyer doucement, & torcher auec linges deliez de lin: tellement que l'eau tiede du baing ne se refroidisse, & adhere a son cuir, & que par sa froideur le cuir soit oppilé, & l'enfant friçonnant & morfondu. Et faut ordinairement, dit Auicenne, essuyer ses yeux auec quelque chose, comme auec de la soye crue: laquelle il dit, au liure Des vertus du cœur, auoir proprieté de dilater l'esprit de la veuë, le fortifier, absterger & éclaircir.

II. La maniere de frotter l'enfant, & façonner ses membres, & le faire pisser.

Cela fait, la nourrice doit coucher l'enfant a boucheton

ſur ſon giron, & inceſſamment le frotter depuis la pouppe de la teſte & la nuque, iuſques aux feſſes & aux pieds, le long du gras des cuiſſes & des iambes, en preſſant & façonnant ſes membres: puis le coucher ſur ſon dos, & le frotter pareillement, & figurer les parties de deuant, & les coſtez auecq' douceur: & outre ce, cõprimer ſon petit ventre ſur l'endroit de la veſsie, pour le faire piſſer. Car tout ainſi cõme quand nous retenons noſtre halene, & eſtraignons les muſcles du ventre, nous nous aydons a vriner, auſsi faiſons-nous vriner les enfans ayſément, en preſſant par dehors leur veſſie. Puis apres conuient le frotter de rechef, & ſerrer & figurer ſes extremitez, ſauoir la teſte, les bras, & les mains, les iambes, & les pieds. Ce frottement ſe doit faire expreſſément pour reſoudre les ſuperfluitez, & exciter la chaleur naturelle: ce ſerrement & figuremẽt, pour corroborer & decorer la forme des membres, & les rendre habiles a leurs propres mouuemens. Bref, en toutes manieres la nourrice doit doucement toucher les membres de l'enfant en l'amadoüant, & dilater ce qu'il faut dilater, comme le dedans du nez, & le trou du cul, s'ils ſont trop ſerrez & eſtroicts: & ſubtilier ce qu'il faut ſubtilier, comme les eſpaules, le nez, & les doigts, s'ils ſont trop gros: figurer doucement vn chacun membre en forme & figure decente: comme ſi les bras ou iambes eſtoyent tortues, les redreſſer, ſi elles eſtoyent courtes les eſtẽdre, ainſi que nous auõs enſeigné au ij. liure.

III. Quelle neceßité & quelle vtilité eſt de frotter les enfans.

On doit frotter les enfans tout le temps qu'ils ſont a nourrice (ſoit apres le baing, toutes fois qu'on les baignera, ſoit qu'ils n'vſent point de baing) pour deux vtilitez: l'vne pour tenir lieu d'exercice, euacuer les ſuperfluitez, faire croiſtre

& fortifier les membres: l'autre, a fin qu'ils soyent preparez a l'exercice iusques alors qu'ils seront grands, & que leurs membres soyent rendus aptes & idoines au trauail, quand il sera temps qu'ils commancent de s'exercer. Et par ce Galien au second liure du Regime de santé, dit: que c'est vne chose raisonnable que ceux qui ne peuuent prendre exercice, & sont ineptes aux mouuemés du corps, vsent de frottemens, tant les vieilles gens que les enfans, & ceux aussi qui viennent en conualescence de maladie.

IIII. Les differences de frottemens, & a qui ils sont conuenables.

On fait les differences de frottemens: ceux qui sont aspres & rudes, & ceux qui sont doux & gracieux: item ceux qui durent long temps, & ceux qui ne durent gueres, & ceux qui sont temperez & mediocres.

Les aspres & forts, ou qui durent longuement, espoississent les corps rares, & endurcissent ceux qui sont tendres: au contraire, les frottemens doux & mols, & qui ne durent guiere, rarifient les corps espois, & les mollifient quand ils sont durs: parquoy ceux qui sont de rare corpulence, ont besoin de frottement fort, pour estre espoissiz: & ceux qui sont extenuez & debiles, requierent le frottement temperé pour engraisser: & les delicats doiuent estre frottez de petit & doux frottement, car autrement ne le pourroyẽt souffrir. Toutesfois les enfans, iaçoit qu'ils ayent les corps rares & pleins d'euaporations, a cause de l'abondance de chaleur & humidité, & que pour cela sembleroit que le long frottement, & dur, & fort leur fust conuenable, ne doiuent pourtant estre frottez de ceste maniere: ains conuient les frotter seulement de frottemẽs moderez, gracieux & doux, non seulement par ce qu'ils sont delicats & tendres, mais

par ce qu'ils croissent, & comme ainsi soit qu'ils croissent, il est besoin que leurs membres soyent estendus, & rendus faciles a estension, & a attraction de nourrissement, sans resolution, sans desiccation, & sans endurcissement : lesquelles choses introduittes par frottement dur & aspre, les engarde de croistre. On obserue encor' autres differences de frottemens, comme ceux qu'on fait auec la main seulemēt, ou auec des linges rudes ou deliez, ou auecq des huiles de diuerses qualitez, selon les intentions diuerses, ou auec des poudres. Aux enfans nouuellement nez, & es premiers iours de leur naissance, conuient le frottement qui soit vn peu dur & sec : c'est a dire, auec poudre, iusques a tant que les ordures du cuir soyent ostees, & que le cuir soit aucunement endurcy, auec la chair & les muscles, comme ha esté dit au liure precedant : & depuis ce temps on les frotte volontiers auec linges vsez & deliez quelque peu rudement encore, mais non pas fort, ne longuement: obseruant tousiours que le masle requiert frottement plus long & plus fort que la femelle, d'autant qu'elle doit auoir le corps plus tendre, & luy plus dur. Mais puis apres comme ils croissent, conuient les frotter tous les iours mollement & doucement selon la distinction du sexe, ou auec les mains seules, ou auec de vieux linges deliez, blancs & nets, ou plus-tost auec huile (car le frottement auec huile est plus mol qu'autrement) commançant depuis le col, & descendant iusques aux pieds, iusques a ce qu'ils soyent grandets, & qu'ils puissent cheminer, & prendre exercice deux-mesmes. Gordon ordonne de frotter la femelle auec huile sisamine: mais en lieu d'icelle, nous pouuons vser d'huile violat, ou d'olif simple. Et Galien aussi l'enseigne en son premier liure du

Regime de santé, chap. 9. adioustant que l'enfant soit frot-
„ té d'huile douce, parlãt en ceste maniere : Son corps, dit-
„ il, doit estre frotté d'huile douce, mesmement apres que
„ son laict est tout digeré, & qu'il n'y ha rien de crud dedãs
„ son esthomac : parquoy on guette l'occasion de le frotter
„ apres qu'il ha dormy longuement. Et encore apres : Les
„ enfans, dit-il, mal formez, doiuẽt apres le baing, par frot-
„ tement d'huile estre composez en meilleure forme. Et si
„ l'enfant est masle, dit Haly, faut l'oindre & frotter fort &
„ longuement apres qu'il ha esté laué au baing : & si c'est v-
„ ne femelle, peu & doucement : car ceste derniere façon
„ attendrit & ramollit le corps, & la precedente l'endurcit
„ & consolide. Le masle ha besoin d'endurcissement & so-
„ lidité de mẽbres, & la femelle de mollification & tẽdreté.

V. *Quantes-fois le iour, & iusques a combien de temps, conuient frotter, oindre & façonner les membres de l'enfant.*

Et faut cela faire souuant, dit Auicenne, tant que les enfans sont tendres : car, ainsi que l'expose Iaques des Pars, a cause de leur humidité, & de la tendreur de leurs membres, ils reçoiuent facilement la correction de leur figure, iouxte ce que Galien dit au iij. de L'abbregé de l'institution de medecine, ditte vulgairement en mot Grec Techny, que de ceux qui croissent encores, il est possible de corriger la figure de beaucoup de parties, mais impossible quand ils ne croissent plus. Haly parlant iusques a combien de temps les
„ faut frotter & oindre : Si l'enfant est masle, dit il, faut l'-
„ oindre & frotter fort & longuement apres le baing, com-
„ me i'ay dit, iusques a quatre mois accomplis : & si c'est v-
„ ne femelle, soit ointe & frottee auec huile rosat, ou violat
„ doucement, iusques a tant qu'elle ayt trois mois, pour les

raisons que venons de dire, que l'vne des façons de faire ramollit le corps, ce qui est conuenable a la femelle : & l'autre l'endurcit & fortifie, ce qui est appartenāt au masle. Et pour sauoir combien de fois il le faut faire, selon le cōseil de Galien & de Razis, tous les iours, & toutes les heures apres qu'il aura esté éueillé, encore qu'on ne le baigne point, faut le frotter & oindre, pour les raisons ia cy deuant dittes.

V I. La maniere de frotter & peigner la teste de l'enfant.

Des le commancement de la natiuité de l'enfant iusques a quatre mois on doit frotter la teste de l'enfant auec vn linge ne trop rude ne trop mince, tous les iours, toutes les fois qu'il est éueillé & desmaillotté, apres luy auoir frotté tous les autres membres. Et apres que quatre mois sont passez, aucunes nourrices le peignent, ou plus tost le grattent & frottent auec de la soye de porc, ou chose semblable, continuant iusques a vn an. Venant la seconde annee, ou bien lors incontinant que ses cheueux cōmancent d'estre vn peu longuets, assez pour se prendre au peigne, elles le peignent le matin auec vn peigne de boüys bien net, non poignant, ne trop aigu : mais auant que le peigner, faut vn peu frotter sa teste auec vn linge, & si elle sue, l'essuyer aussi de linge. En quoy faut obseruer que les enfans qui ont la teste grosse, doiuent estre moins peignez, & ceux qui l'ont plus petite, le doiuent estre plus longuement & doucemēt, pour attirer le nourrissement a la teste, & l'engrossir : pareillement ceux qui ont la teste moins charnue, doiuent estre moins longuement peignez, & plus doucement : & au contraire, ceux qui l'ont bien charnue, plus longuement, & plus fort.

De vestir & emmaillotter l'enfant, & luy donner quelque chose medicinale s'il est besoin, auant que le porter a l'ébat, ou luy donner exercice. CHAP. V.

QVAND tout cela est fait, la nourrice doit de rechef vestir & emmaillotter l'enfant: en quoy faut considerer premierement la maniere de ce faire, en apres quād il est temps de luy bailler sa premiere chemise, & des brassieres, & vn bonnet: puis s'il est besoin de luy bailler quelque chose auant que le porter a l'ébat, ou luy donner exercice.

I. *La maniere d'emmaillotter & vestir l'enfant.*

La maniere d'emmaillotter l'enfant ha esté exposee au liure precedant, & pareillement quel doit estre le maillot, & dequoy. En l'emmaillottant, la nourrice doit estendre les mains & les bras d'iceluy iusques aux genoux, tant pour les rendre agiles & souples, que pour mieux l'emmaillotter: & ce faire iusques au temps qu'il commance de prendre des brassieres, & auoir les bras dehors du maillot: puis le doit lier & emmaillotter auec linges blancs & nets, auec bandes & beguins, pour conseruer ses membres en decente figure.

II. *L'accoustrement de teste de l'enfant, & quand il est temps de luy bailer vn bonnet.*

La teste de l'enfant doit estre couuerte & bandee d'vn beguin, ou petite coëffe dougee, qui la serre & estreigne mediocrement, a fin que les commissures de son crane ne soyent laschees par la superflue humidité du cerueau, & que le froid n'entre par icelles dans le cerueau, & en ses pannicules: c'est a dire, es peaux qui l'enuironnent: & a fin aussi qu'il soit preserué de rheumes, ausquels il est subiet, a cause de l'hu-

de l'humidité superflue, & repletion vaporeuse du cerueau. Quand l'enfant ha enuiron vn moys, ou peu moins, on cõmance de luy bailler vn bonnet sur son beguin: vn en esté qui soit legier, comme de satin ou tafetas, vn autre en yuer, qui soit de fine laine, & ce principalement lors qu'on commance de le porter a l'air.

III. Quand il est temps de bailler a l'enfant des brassieres, & sa premiere chemise.

Quand l'enfant est desia vn peu grandet, cõme lors qu'il ha trois ou quatre moys, & qu'il ne peut plus endurer les bras liez en maillot, on cõmance de luy bailler sa premiere chemise, & des brassieres, principalement en esté: mais en yuer, a cause du froid, on tient encore les bras en maillot, iusques a ce qu'il ayt plus d'eage, & qu'il ne face si froid.

IIII. De luy donner aucunesfois quelque chose medicinale, s'il fait besoin, auant que le porter a l'ébat, ou luy donner exercice.

Bien tost apres que l'enfant est emmaillotté, la nourrice luy doit quelquesfois ietter de l'huile douce dedans les narines, a fin de nettoyer non seulement icelles, dit Auicenne, mais aussi les yeux, esquels l'huile entre secrettement, & s'espand par certains petis trous, par lesquels le nez communique auecq' les coings des yeux, de sorte que les lippes & bouës fistuleuses desdits coings, quelques-fois par art, quelques-fois par nature, sont deriuez au nez, pour ne salir & desfigurer la face. Et est bon aussi, dit le mesme Autheur, que la nourrice luy baille aucunesfois quelque confection cordiale, si besoin est, pour fortifier ses esprits, & quelquesfois du miel, auant que l'alaicter, si elle voit que l'enfant abonde de flegme, pour les raisons ia par cy deuant dittes.

De donner plaisir & recreation a l'enfant, exercer ses membres, & tout son corps. CHAP. VI.

CE TEMPS-pendãt que la nourrice fait toutes ces choses susdittes, & apres, elle doit esioüyr l'enfant, or' luy riant, or' disant des chansons, maintenant le tenant en son giron, maintenant le prenant par sous les aisselles, le soustenant entre ses bras, le faisant danser & sauter, le dorelottant, luy donnant recreation en toutes manieres conuenables: lesquelles generalement sont reduittes en trois, l'vne, consiste au mouuemẽt & exercice du corps, l'autre, au sentiment de la veüe, de l'oüye, de l'odoremẽt, & du goust, la tierce, au portement a l'ebat, & en grand air.

I. *Quel besoin d'exercer les enfans, & pourquoy deuant que les alaicter & repaistre.*

C'est vne chose naturelle apres le repos d'appeter l'exercice, & est necessaire pour l'entretenement de la vie vser de l'vn & de l'autre tour a tour, moderément: car le trop grand repos ennuye aux esprits qui sont agiles, refroidit & & affoiblit le corps, estaint la chaleur naturelle, engendre infinité de superfluitez, qui sont causes de maladies: & pareillemẽt le continuel exercice resoult & dissipe les esprits, attenue la personne, & affoiblit toutes les forces: la mediocrité de l'vn & de l'autre conserue la vigueur du corps & des esprits, les recree, fait valoir la digestion des humeurs, maintient la bonne disposition & la santé de l'homme. Parquoy apres que l'enfant est éueillé, & ha assez dormy, le faut oster du berceau, puis le nettoyer & frotter, comme nous auons enseigné, puis l'emmaillotter de rechef, le resioüys-

sant ce pendant, en chantant & riant, le dorelottant, ainsi comme nous venons de dire: puis l'exercer, le portant entre les bras par la maison, ou dehors, pour pousser par ce moyen hors de son corps ses superfluitez par les voyes d'euacuation, & pour fortifier ses membres, exciter sa chaleur naturelle, & recreer ses esprits. Et conuient ce faire auant que l'alaicter, ou luy donner a manger: par ce que le mouuant beaucoup apres le repas, est mouueroit son laict dedans l'esthomac, prouoqueroit vomissement, engendreroit crudité, oppilation, & beaucoup de maux.

II. Des differences du mouuement, & exercice conuenable a l'enfant.

On ordonne deux genres de mouuement & exercice aux enfans, qui n'ont encore la puissance de se mouuoir & exercer d'eux-mesmes: l'vn, qui est vniuersel & de tout le corps: l'autre, qui est particulier de chacun membre. Et combien que nous auons parlé du frottement, tant vniuersel que particulier, qui est vne espece d'exercice, ou bien qui supplie le defaut d'exercice: toutes-fois nous entendons icy parler proprement de l'exercice qui se fait vniuersellement par commun mouuement du corps, sans frottement, & particulierement de chacune partie, selon qu'il est conuenable a la puissance du petit enfant tendre. Du mouuement vniuersel, Galien fait trois especes: car, dit-il,
„ on mouue l'enfant ou en vn berceau, ou en vn lit bran-
„ lant pendu en l'air, ou es bras de la nourrice: soubs lesquelles especes on peut comprendre le portement par bateau, & a cheual, & en litiere.

III. *Quel doit estre vn chacun desdits mouuemens & exercices vniuersels : & s'il est licite de porter l'enfant en bateau, ou a cheual, ou en coche, & transporter loin du lieu de sa naissance.*

Le mouuement, dit Galien, est a euiter, lequel est fort & violant, comme d'vn charriot, d'vn bateau, ou d'vne littiere, & tout autre mouuement de semblable qualité, qui est trop fort pour l'enfant, qui est encore bien foible, de peur d'étonner ou faire tourner son cerueau, esmouuoir son sang
„ & rompre son corps. Et ne faut, dit-il encore, auant qu'il
„ commance de se mouuoir de soy-mesme, le contraindre
„ a cheminer : par ce que ses iambes & cuisses ne sont pas
„ encore fermes pour soustenir & porter le corps, & auiendroit courbement esdittes parties, par le pliement des os, & foiblesse des muscles sous le fais & pesanteur du corps de l'enfant, qui est encore douillet & tendre. Sur quoy on donne a disputer aux Medecins, A sauoir mon que ce qui se fait au iourd'huy en France & ailleurs, contre le conseil de Galien & d'Auicenne, se peut cõmodement faire : c'est que les peres font transporter leurs enfans, aucuns le iour mesmes, ou trois ou quatre iours apres qu'ils sont nez, a la maison de leur nourrice, aux champs, quelquesfois loin de deux, ou trois, ou quatre lieues : les riches souuant les transportent d'vne ville en autre, les Princes d'vn pays en autre, ou en littiere dans le berceau, ou en vn panier, sur le col d'vn homme, ou d'vn cheual, ou es bras de la nourrice en littiere, ou sur vn cheual, ou en vn bateau. Mais a la verité, nonobstant l'authorité des Docteurs susdits, quand tout est bien consideré, nos Medecins n'y trouuent pas incommodité du tout, & dient que cela se peut faire par quelques raisons.

Premierement, par ce que tout ainsi qu'il est permis a l'enfant d'estre bercé & agité au berceau, ou en vn lit branlant, ou es bras de la nourrice, laquelle quelquesfois le hausse & baisse, & mouue doucement en diuerses manieres, sans qu'il s'en trouue mal, aussi ne luy peut estre defendu, estāt dedans le berceau mesme, d'estre porté & mené en vne coche ou littiere, ou en vn batteau : & n'est pas inconueniant d'estre ainsi dans ledit berceau, non plus qu'estre porté entre les bras de la nourrice, ou que quand il estoit porté çà & là dans le ventre de la mere. Et nonobstant qu'Auicenne dit, qu'estre mené en littiere ou en chariot, fait troubler & bouillir les humeurs, en luy accordant que cela est bien vray es enfans qui passent sept ou huit mois, neantmoins es enfans qui sont au dessous cela n'auiēt guiere, & auec moindre facherie ils portent le mouuemēt : par ce que leurs sentimens sont comme rebouchez & mousses, estants quasi submergez & enfōcez en humidité. Et cela nous cognoissons par experience, veu que la plus-part des enfans nouuellement nez, sont transportez hors le lieu de leur naissance, voire les enfans des plus illustres de nostre France.

IIII. De l'exercice particulier des parties, tant mobiles que sensitiues du corps de l'enfant.

On n'ha point ordonné certain regime touchant l'exercice & mouuemant particulier des membres de l'enfant, auant que d'estre seuré, autre que les frottemens, nettoyemens, & figuremens, ou façonnemens d'iceux, qui ont esté enseignez cy deuant. Car Galien, au second liure du Regime de santé, enseigne seulement comme l'enfant doit s'exercer particulierement en chascune partie de son corps

depuis trois ans en ſus, & deſlors qu'il ſe peut exercer & mouuoir de ſoy-meſme. Or nous auons ia dit comme la nourrice doit auant ce temps là, tous les iours peigner & frotter la teſte de l'enfant, frotter les épaules & l'échine, & tout le reſte du corps, nettoyer le nez, les yeux, les oreilles, tirer les doigts des mains & des pieds, plier & mener les iambes vers les feſſes, & vers la teſte, puis les eſtendre, toutes leſquelles choſes ſont comme exercices particuliers de l'enfant nouuellement né, qui peuuẽt eſtre continuez tant qu'il ſera ſous le gouuernement de la nourrice, auant que d'eſtre ſeuré. Toutesfois nous pourrons aiouſter icy, qu'outre cela, la nourrice luy deura frotter les gẽciues auec miel, ou auec quelque dent de loup, ou autre choſe, lors meſmement que les dents commanceront de ſortir: luy ſera macher ſous les dents quelque choſe apres qu'elles seront ſorties: l'apprendra a gazoüiller de la langue, la tourner & tirer ſouuãt, & eſſayer de proferer les paroles: le lairra pleurer & crier quelque peu, pour exercer la poitrine & les poumõs: luy hauſſera & baiſſera les bras, luy fera tenir vn ioüet, ou quelque autre choſe, a la main droitte: & pour exercer les reins, le fera courber & redreſſer l'échine, cõme le faiſant baiſſer & hauſſer pour prendre quelque choſe.

De l'exercice & recreation des ſentimens corporels de l'enfant.
CHAP. VII.

CE N'EST aſſez d'exercer & recreer l'enfant par le frottement & mouuement de ſes membres, & de tout ſon corps: il eſt expediant pareillement l'accouſtumer auec plaiſir es operations & ſentimens d'iceux, a fin que cõme les parties ſenſitiues ſont rendues plus fortes & plus ſaines par exercice, auſsi leurs actions & les ſens ſoyẽt plus

parfaicts & meilleurs par iceluy. *I. De l'odorement.*

Iaçoit donques que l'enfant, pour l'abondance de l'humidité de son cerueau, ne peut pas sentir ne discerner le plaisir des bonnes odeurs, & le desplaisir des mauuaises: toutesfois pour luy informer petit a petit le iugement & la discretion de la senteur des choses, comme il croistra & apprendra de cognoistre, faudra que la nourrice luy presente quelques beaux bouquets de fleurs, ou autres choses de bonne senteur, & luy monstrer semblant que cela sent bon, l'appliquant a son nez, puis au nez de l'enfant: & s'il s'offre quelque chose de mauuaise odeur, luy deura faire reietter, comme vne chose abominable & qui sent mal.

II. De l'attouchement.

Quant au sens de l'attouchement, l'enfant doit estre excité & accoustumé a discerner le froid & le chaud, l'aspre & le doux, & les choses qui luy sont conuenables ou non: parquoy doit s'accoustumer aux baings chauds & froids, aux frottemens, & autres choses semblables. *III. Du goust.*

Et quant au goust, par ce que c'est vne espece d'attouchement, lequel discerne ce qui luy est bon & mauuais, il est besoin aussi de l'exciter & exercer es saueurs peu a peu, auec le temps, l'introduisant au iugement des gousts de diuerses choses, a fin que ce qu'il ne trouue pas bon, luy soit osté, & ce qui delecte son goust, luy soit donné.

IIII. De la veüe.

Et par ce que l'homme est né capable d'apprendre, & apte a receuoir doctrine, aussi est besoin de l'usiter & accoustumer des sa premiere enfance a la cognoissãce des choses par les instrumens des sens que nature ha deputé a cela: lesquels sont ij. principaux, la veüe & loüye. Dõques la nourrice luy

doit faire veoir diuerses choses, & quand il est temps & qu'il fait beau, le porter a l'air, l'amuser a regarder le ciel, la lumiere du soleil, les fleurs des prez verdoyans, les arbres auec leurs fueilles, les couleurs, & tout ce qui se presente a l'œil : & vers le soir, contempler la lune & les estoiles au ciel: & pour mieux exercer sa veüe, l'amuser a regarder choses menues & petites, en se gardant toutesfois de tenir son regard aux rayons du soleil, & a la trop grand' clarté & lumiere, & aux choses qui esblouïssent la veuë.

V. De l'ouye.

Pareillement faut accoustumer l'enfant a écouter attentiuemēt les paroles, & luy faire entendre les noms des choses petit a petit auec le temps: le recreer a ouyr les voix douces, & les sons moderez, cōme d'vne lyre, d'vn cistre, d'vn luc, d'vne espinette, d'vn violon, d'vne guiterne, ou de quelque autre instrument doux de musique, ou la chanson seule a voix moyenne & douce, que la nourrice chante, ou ceux qui sont au tour: euiter les bruits & les sons violans & impetueux, comme le tonnerre, le son des grosses cloches, des haquebutes, tabourins, hautbois, trompettes, & les autres criemens qui estonnent les oreilles. Desquelles choses auiennent plusieurs inconueniens, cōme estourdissemant, frayeur, épouuantemant, tremblemant, spasme, epilepsie, & autres choses qui offensent le cerueau, & nuisent a l'organe du sens de l'ouye.

VI. Iugement du naturel de l'enfant par les choses susdittes.

Or peut on cognoistre par les choses susdittes, specialement par la musique & par le mouuemāt, selon que dit Gallien, si l'enfant reçoit continuellemant ces deux choses auec plaisir, combien par laps de temps il est apte a s'adonner a

l'vne & a l'autre: desquelles choses l'vne appartiēt au corps, & l'autre a l'esprit. Car si lon voit qu'il prenne plaisir au mouuemēt entre les bras de la nourrice, ou dans le berceau, cōme s'il s'efforçoit a mouuoir & exercer soymesmes, c'est signe qu'il sera habile du corps, viste, prōpt, soudain, prest a la chasse, a sauter, luyter, voltiger, courir: & au contraire, s'il s'ennuye incontinant, & ne veut point estre branlé, ne dorelotté, on peut iuger qu'il sera paresseux, & aymant le repos: & s'il s'esioüyt & rit au babillemēt, ou prend plaisir long temps a ouyr la melodie de la chanson, il sera ingenieux & dispos a la philosophie, & aux arts liberaux: mais s'il s'en fache incontinant, & n'y prend plaisir, il sera ignorant, lourdaut, & d'entendement rude.

De porter l'enfant a l'air, & a l'ébat, & en quel temps.
CHAP. VIII.

ON NE DOIT pas tousiours tenir l'enfant en la chambre, il est expediant quelquesfois auant que l'alaiter de le porter dehors, s'il fait beau, pour l'exercer & ébatre, mesmement lors qu'il commance de prendre cognoissance, & prend plaisir a veoir diuerses choses, & a estre tenu & porté en plus que d'vn lieu. Car tout ainsi comme estant dedans le ventre de la mere, il demandoit naturellemēt a sortir, de desir d'estre éuenté, & de venir a l'air, & a la fraischeur: aussi apres qu'il est né, & qu'il commance de se fortifier & cognoistre, comme quand il ha enuiron deux ou trois mois, desire d'estre porté d'vn lieu contraint en vn lieu plus libre, & ou l'air est plus grand, tant pour rafraichir sa chaleur en inspirāt l'air frais, que pour recreer ses esprits, voyant dehors diuerses choses. Car s'il estoit continuellement en vn lieu enclos, reclus & estoufé, mal éuenté, ne

ayant pas la force, pour la tendreur de son eage, de respi-
rer & pousser les fumees de son corps par attraction de la fraicheur de l'air, il ne profiteroit point, & par faute de recreation & nourriture de ses esprits, ne viuroit guieres, & s'il ne voyoit le ciel ou autres choses, ne voyāt que ce qu'il voit tousiours en la chambre, il n'auroit point de plaisir, & sa vie luy seroit ennuyeuse: & cela nous voyōs par experiēce, que bien souuant quand il pleure & crie en la chambre, si tost que la nourrice le porte dehors a l'air, il cesse de crier, & ne pleure plus.

I. En quel air est bon de porter l'enfant.

On se doit garder de porter l'enfant au serain, & aux rayons de la lune, au vent, a la pluye, aux brouillats, a la poucière, au trop grand froid, au trop grand chaud, & a la trop grand' clarté du soleil: ains le faut tenir a l'ombre, euitant le mauuais air sur tout, comme celuy qui est pres des puanteurs: car encore, comme i'ay dit cy deuant, que l'enfant, pour la grād' humidité du cerueau ne peut pas sentir le plaisir des bonnes odeurs, & le déplaisir des mauuaises, toutesfois par ce que ses esprits sont purs & facilement passibles, la mauuaise senteur luy est fort dommageable: comme au contraire, la bonne, par ce que par certaine proprieté elle conforte les esprits, pourueu qu'elle ne soit excessiue, ne luy peut estre que conuenable.

II. Que doit faire la nourrice a l'enfant, estant a l'air.

En portant & en tenant l'enfant a l'air, la nourrice le doit amuser a regarder le ciel, & toutes choses qui se presentent a l'œil: luy exercer tous ses sens, comme i'ay enseigné cy deuant, maintenant en dansant & chantant, maintenant en parlant a luy, & riant, le mignardant, le caressant, le dore-

lottant, & luy donnant toutes les recreations posſibles: & s'il ſe rencõtre quelque choſe hydeuſe & effroyãte a veoir, elle doit l'aſſeurer & enhardir, a fin que quand il ſera grand, il ne craigne rien: parquoy les nourrices font mal, qui font faire le loup, ou le rabas, pour faire peur aux enfans.

III. A ſçauoir mon ſi lon peut porter l'enfant a l'air, & l'y tenir eſtant endormy.

On ne doit porter l'enfant a l'air, ſinon apres qu'il eſt éueillé, ainſi comme dit Auerrois: la raiſon eſt, que le cerueau eſtant ia par le ſommeil refroidy a ſa ſuperficie & partie exterieure, ſuruenant la fraiſcheur & l'éuentement du grand air, ſe refroidit d'auantage, parquoy deuiẽt ſuiet aux rheumes & catharres: & la chaleur du corps qui eſt profondee au dedans en dormant, ne peut ſéuaporer a cauſe de l'oppilation des pores, & par meſme raiſon, ſi toſt que l'enfant cõmance a dormir a l'air, faut le remporter a la chambre. En quoy faillent grandemẽt les femmes, qui portent les enfans a l'air a deſcouuert, en dormant, & les y tienent endormis.

IIII. Si lon peut alaicter a l'air, & combien de temps on y peut tenir l'enfant.

Cela giſt en la diſcretion de la ſage nourrice, de ſçauoir combien elle pourra tenir l'enfant a l'air, laquelle auiſera s'il y fait beau & bon, & ſi l'enfant prend plaiſir d'y eſtre: car en ceſte condition l'enfant y pourra eſtre tenu longuemẽt, puis de là remporté a la chambre, deuant que luy bailler la mammelle: ou bien l'y faire tetter ſi lon veut, & ſi lon voit qu'il ſoit bon: mais ſi toſt que l'enuie de dormir le prendra, faudra le remporter en ſon berceau, & a couuert.

De la maniere de gouuerner le courage & les mouuemens de l'eſprit de l'enfant. CHAP. IX.

IL Y HA telle communication des affections du corps a l'ame, & de l'ame au corps, que si l'vn se porte mal, l'autre ne se peut bien porter: car quand le corps est malade, l'ame ne peut bien faire ses operations: & quand elle ha quelque pasion, le corps ne peut profiter. Parquoy, tout ainsi comme lon ordonne aux grandes personnes, en leur regime, de reigler les pasions & mouuemens de l'ame, & les imaginations & apprehensions des choses, pour auoir le corps sain & dispos: ausi doit on faire aux petis enfans, de sorte qu'on se doit garder de les irriter, & ausi de les apprendre a frapper & a menacer: & ne leur faut faire peur, ainsi comme font les sottes femmes, qui leur font peur du rabas, & du loup: car les premieres façons vicieuses, & les apprehensions mauuaises imprimees des l'enfance, ne peuuent iamais, ou a peine, les abandonner iusques a la mort. Ceux ausi font mal, qui les chatouillent trop pour les faire rire desmesurément, ou qui leur donnent occasion de les faire trop crier & pleurer: car l'vne & l'autre extremité ne leur peut porter que dõmage. Parquoy disoit bien Galien, que la nourrice se doit donner garde soigneusement que l'enfant n'encoure es pasiōs immoderees de l'esprit, & principalement en celles qui le font braire, crier, se dépiter, & tourmenter de la teste, des bras, & des pieds. Pour a quoy remedier, s'il auenoit, & pour l'appaiser, ie mōstreray premierement, Qu'est-ce que pleur, & quelles sont ses differences: puis apres, comme & par quelle chose se forme le pleur: & pourquoy les enfans & les femmes pleurent plustost que les hommes: puis, qui sont les causes en special pourquoy les enfans pleurent: puis quelles sont les commoditez qui auiennent de pleurer vn petit: & au contraire,

qui sont les inconueniens qui auiẽnent de pleurer trop fort, ou trop longuement: finallement, par quels moyens on appaise le pleur des enfans.

I. Qu'est-ce que pleur, & qui en est la cause prochaine, & la maniere comme il se fait.

Le pleur est vn mouuemant de la face & des yeux auecq' effusion de larmes, signifiant apprehension de chose triste: dont n'ensuyt que tristesse, & est la cause prochaine qui fait pleurer, car par telle apprehension se fait mouuemant des esprits au dedans, & s'enclost quelque chaleur vers le cerueau, par laquelle se fait vne fondure & distillation des humiditez qui y sont contenues, que les peaux qui enuironnent le cerueau estant reserrees se parforcent d'expeller & bouter hors, comme vne chose nuysible, par les yeux: & de là vient l'effusion & épandement de larmes.

II. Pourquoy les enfans & les femmes pleurent plus tost que les hommes.

Et parce que les femmes & les enfans sont apprehensibles, & se tournent facilement d'vne apprehension en autre: aussi plus facilement ils pleurent, & se tournẽt de pleur en ris, & de ris en pleur.

III. Les differences de pleurs.

On fait deux differences de pleurs, vn qui est grand, & l'autre qui est petit: le grand est celuy ou qui est impetueux, ou qui, combien qu'il soit petit, perseuere longuement. En petit pleur, n'y ha que la face qui se moaue, en grand pleur se mouuent tout ensemble & la face, & la poitrine, & les muscles du ventre, de sorte qu'il se fait vn grand soufle, & vne grande dilatation & estendement des parties pectora-

les, & des peaux du ventre: don: souuent auient rompure du peritoine, greueure, & descente du boyau.

IIII. Les inconueniens de pleurer trop fort, ou trop longuement.

Le grand pleur: c'est a dire, qui est trop fort ou trop long, porte nuyssance a la personne en quatre manieres: car premierement, il debilite la veüe, principalement le pleur qui dure long temps, pour deux raisons: l'vne, que par le grand épandement de larmes se fait vne grand' vuydange & tarissement des humiditez des yeux: l'autre, par ce qu'il dilate les coings des yeux, & produit fistule en la tunique lachrymale, & oppilation en la coniunctiue, par laquelle oppilation est empesché l'esprit visif, & la puissance de veoir. Secondement, il fait courir plus d'humidité du cerueau aux yeux, qu'il ne s'en respand par les larmes, dont il auient que ceux qui ont beaucoup pleuré, ont les yeux gros & enflez, quand ils cessent de pleurer. Tiercement, il tire auec soy vne grand' pesanteur & douleur de teste, a cause de la grand' émotion qu'il fait au cerueau, & aux parties qui sont enuiron. Quartement, a cause du grand estendement & effort qu'il fait es muscles, & es peaux du ventre, il fait bien souuent enfleure du didyme, ou rõpure du siphac & l'hernie: qui est vne chose que plus on craint es enfans qui pleurent fort, & auec dépit.

V. Les commoditez qui auiennent de pleurer vn petit.

Au dernier chapitre, & a la fin du liure precedant, nous auons touché vn mot en passant, comme pleurer vn petit est profitable a l'enfant, auant que luy bailler a tetter, ce qui vient bien a propos de redire en ce lieu, estant pris de l'opinion d'Auicenne, & des autres Medecins les plus excel-

sans de l'échole des Arabes: car le petit pleur mondifie le cerueau des humiditez aigueuses qui y abõdent: & nettoye le nez, dit Iaques des Pars, s'il y ha quelque chose d'ord & sale dedans: & comme dit Gentilis, il purge aucunement les yeux des humiditez du cerueau, qui y sont enuoyees: & par-ainsi, il vaut a purger le cerueau, les yeux, & le nez: en apres, dit Auicẽne, il excite la chaleur naturelle, & est quasi comme vn petit exercice des parties pectorales, comme du diaphragme & des poumons, mesmemẽt si l'enfant crie fort en pleurant, car il dilate & mondifie lesdittes parties, & les rend habiles au mouuemẽt de la respiration & du souffle. Parquoy, dit Haly, que c'est bien fait de donner le matin a l'enfant quelque occasion de pleurer vn peu, sans luy faire douleur, en ne luy donnant pas incontinant ce qu'il demande.

VI. Comme on doit appaiser le criement & le pleur de l'enfant.

Et puis donques que le criement & le grand pleur est tant dommageable a l'enfant: comme au contraire, le petit pleur luy profite aucunemẽt, la nourrice doit estre fort soigneuse de l'engarder de crier & pleurer trop, ou trop fort: mesmement si c'est vn masle, de peur de la rompure, (combien qu'elle peut aussi auenir a vne fille) en coniecturant, dit Galien, ce qu'il veut, a fin de luy donner, & luy oster ce qui l'offense. Car pour bien appaiser vn enfant, le principal est de bien considerer, qui est la cause pourquoy il pleure & crie: par ce que ne pouuant encores parler, il declare sa douleur & ce qu'il veut par pleurer, crier, & braire. On l'appaise par certains remedes generaux & particuliers.

Les generaux sont conuenables a toutes les causes pour lesquelles il pleure, tant manifestes que non manifestes: lesquelles Galien, au premier liure du Regime de santé, comprend en ces parolles: Les nourrices, dit-il, sçauent trois
„ remedes d'appaiser les enfans quand ils sont offensez, &
„ qu'ils pleurent, auant que regarder qui est la cause de leur
„ pleur & offense, leur donnant maintenant le bout de la
„ mammelle en la bouche, maintenant les mouuant dou-
„ cement au berceau ou entre leurs bras, maintenant en
„ chantant & faignant leurs voix en mode de chanson: par
„ lesquelles choses on cognoist manifestement qu'ils sont
„ disposez naturellement a musique, & a exercice, qui sont
„ deux choses lesquelles amandent beaucoup le corps & l'-
„ esprit. I'adiouste le quatriesme remede, qui est le portemēt de l'enfant a l'air, ou l'amusement a regarder quelque chose de beau, ou de noueau: a quoy prenant plaisir, cela signifie sa disposition naturelle a l'estude de la cognoissance des choses. Les remedes particuliers sont propres a chacune chose particuliere, qui fait pleurer l'enfant: parquoy pour l'appaiser, faut regarder qui sont les causes pourquoy il pleure, dont les vnes viennent de dedans, comme quand il pleure de ce qu'il ha enuie de se salir, ou de pisser, ou de tetter, ou de dormir, ou qu'il ha trop dormy, & veut iouër, & estre porté a l'air, ou qu'il ha trop tetté, & est plein de vapeurs qui montent a la teste, & ha volonté de vomir, ou qu'il se deut de ses dents, lesquelles cōmancēt de poindre quād il ha enuiron vij. mois. Les autres causes sont tirees de dehors, cōme quand on le pique, ou qu'il sent froid ou chaud, ou qu'il est trop couuert & chargé de vestemens, ou trop serré de ses bandes, & ne se peut mouuoir, ou qu'il y ha trop

trop long temps qu'il n'ha esté remué de linges, & sent ses drapeaux sales, ou est offensé de quelque autre chose exterieure. A toutes lesquelles causes faut opposer les remedes, par choses contraires, en ostant ce que lon coniecture qui le fait pleurer & tempester, & luy faisant auoir & donner ce qui le peut contanter. Si donques on voit que l'enfant ne se peut appaiser, ne pour bercer, ne pour châter, ne pour les autres moyens susdits, & on se prend garde qu'il pleure de ce qu'il ha enuie de pisser, il est bon de luy presser sa vessie, & luy prouoquer l'vrine: s'il ha faim ou soif, & que pour cela il crie, luy faut bailler a tetter: s'il est las de veiller, & ha volonté de dormir, il conuient le remettre au berceau, le bercer, luy chanter chanson a voix basse, ou auecq' instrumēt doux de musique: par lesquelles deux choses non seulemēt on l'appaise, mais aussi on l'endort. Si au cōtraire, il ha trop esté au berceau, on doit le démaillotter, puis le frotter & mouuoir ses membres, car de cela bien souuant cesse le pleur & le criement: que s'il ne se taise encore, la nourrice le doit porter entre ses bras deçà & delà, luy baillant son ioüet: & s'il est trop serré, le faut deslacer, s'il est trop couuert, le descouurir, s'il est saly, remuer ses linges, s'il ha trop chaud, le rafraichir & tenir en lieu frais: si, au contraire, il ha froid, l'échaufer & garder du vent, & faire ainsi consequemment des autres choses.

D'alaicter l'enfant de rechef. CHAP. X.

MAINTENANT que l'enfant ha esté baigné, frotté, & ha prins son ébatement en la chambre, ou dehors, la nourrice le doit alaicter de rechef: combien qu'on l'alaicte quelquefois auant que l'emmaillotter, quelquefois

apres qu'il est emmaillotté, sans le porter a l'air, quelquefois estant a l'air, s'il fait beau & bon d'y demeurer longuemẽt, quelquefois apres estre remporté a la chambre, auant que le remettre au berceau, quelquefois apres qu'il y ha esté remis, ainsi qu'on voit qu'il est le plus expediant. La maniere de luy bailler a tetter ha ia esté ditte en son propre chapitre, au liure precedant, & doit estre icy reiteree plus amplement: & auec ce, il conuient enseigner combien on luy doit donner de laict, quãtes-fois le iour, a quelle heure, & en quel temps non, & iusques a combien d'ans.

I. En quelle maniere doit la Nourrice bailler a tetter a l'enfant.

Toutes les fois du iour que la nourrice alaicte l'enfant, & principalement la premiere fois du iour, comme le matin, doit auant que bailler la mammelle, tirer deux ou trois fois de son laict, mesmement s'il y ha tache au laict, & le ietter cõme inutile: & ce faire pour trois ou quatre raisons, premierement, par ce que le laict qui est prochain du bout & du cuir, n'est pas si digeste, estant reculé de la fontaine de la chaleur: en apres, par ce qu'il est plus excrementeux, d'autant que le matin apres dormir, que les digestions sont faites, les superfluitez vont deuers le cuir & le bout: d'auantage, par ce que le laict qui est prochain du bout y ha demeuré long tẽps, quasi cõculqué & foulé, prest a moisir & se corrõpre: finalemẽt, par ce que celuy qui vient apres entre plus aisément en la bouche de l'enfant, estant ia le chemin fait a l'issue de la mammelle. Quand le premier laict est ietté, elle doit incontinant bailler celuy qui vient apres, faisant qu'il fluë aisémẽt en la bouche de l'enfant, & luy ayder a le succer, en pressant la mammelle de ses doigts, a fin que l'enfant ne se trauaille & affoiblisse en le succant.

II. Si la Nourrice peut donner autre chose que le laict a succer en voulant alaicter l'enfant.

Et auant qu'alaicter l'enfant, est bon de luy dõner a licher du miel quelquesfois, ou deuant que le porter a l'ébat, comme nous auons dit, ou apres, cõme en maniere d'entree de table, par ce que le miel adoucit & ouure la gorge & les voyes de la viande : & comme dit Galien au liure De la faculté des nourrissemens, il engarde que le laict ne se caille dans l'esthomac : & pour ce que ledit Galien mesle le laict & miel ensemble aux grand's personnes, il n'est pas impertinant de bailler a tetter a l'enfant incontinant apres auoir donné le miel.

III. Combien doit tetter l'enfant.

Et ne faut pas que l'enfant tire beaucoup de laict en vne fois, ains est meilleur souuant, & peu chacune fois, pour beaucoup de raisons : premierement, par ce que son esthomac est de petite capacité, puis le laict de la femme facilement & tost est digeré es enfans, attendu que ce n'est qu'vn sang blanchy: d'auantage, es enfans se fait vne forte & continuelle resolution pour la force de la chaleur & tẽdreur de leur corps : outre-plus, l'enfant passe plus aisément le temps sans douleur & sans criement, succant le laict peu & souuãt, & n'en viẽt pas en dégoustemẽt & abomination de le prendre, comme quelquefois quand il en prend iusques a satieté : car lors il luy auient tension, inflation au ventre, & es costez, abondance de ventositez a cause d'indigestion, & par cela ennuy, pleur, & criement.

IIII. Quantes-fois le iour il faut donner a tetter a l'enfant.

Deux ou trois fois le iour succer la mammelle, nous auons dit par cy deuãt qu'il doit suffire a l'ẽfant, es premiers iours

prochains de ſa naiſſance, & quelque temps apres encore ne luy eſt guere bon de tetter plus ſouuant: excepté qu'on doit entendre, que s'il ne prẽd a chacunefois ſa refection en ſuffiſance, peut en prendre pluſieurs-fois: & auſsi s'il pleure & crie ſouuant, & s'il ha inquietude & mal-aiſe, il faut l'appaiſer, luy donnant ſouuant la mammelle.

V. A quelle heure chacune-fois.

Toutesfois ſi lon voyoit que cela luy ſuruint, & les autres accidans ſuſdits, pour auoir trop pris de laict, ne faudroit pas le faire tetter, ains faudroit le tenir longuement famelique, & le prouoquer a dormir par chanſons & mouuemens doux, iuſques a ce que le laict precedant fut digeré.

V I. De laiſſer vn peu crier l'enfant auant tetter.

Et encore apres que la digeſtion eſt faitte, vn petit pleur auant que tetter luy eſt profitable: car il mõdifie le cerueau des ſuperfluitez aigueuſes eſquelles il abonde, comme ia nous auons dit, & le cry luy eſt cõme vn exercice des parties pectorales, profitãt a la dilatation d'icelles, & au ſoufle.

V I I. Quand ſe doit garder la Nourrice de donner a tetter a l'enfant.

Tout ainſi comme au premier iour la mere ne doit alaicter ſon enfant, par ce qu'elle n'eſt pas nette, & qu'elle eſt demeuree debile du trauail de l'enfantemẽt, & que ſon laict & ſon ſang ſont troublez pour la vehemence des douleurs: auſsi en tout tẽps que la nourrice ſe trouuera mal diſpoſee, ou de fieure, ou de colique, ou de flux de ventre, ou de trop grande conſtipation doloreueuſe d'iceluy, comme en colique froide, ou de quelque autre grande maladie, elle ne doit alaicter ſon enfant, iuſques a ce qu'elle ſoit guarie, & bien ſaine: car ſon laict, a cauſe deſdittes indiſpoſitions,

eſt alteré & troublé: & faut faire alaicter l'enfant a vne autre femme. Pareillement, ſi lon donne a la nourrice medecine laxatiue ou vomitiue, pour elle, ou quelque autre medecine de forte qualité, comme la theriaque, ou cõme celles qui ſont grandement chaudes, ou grandement froides, ou quelque choſe cauſtique appliquee exterieurement, ne faut que ceiour là la nourrice alaicte ſon enfant: car les medecines alterent & troublent le laict.

VIII. Iuſques a combien d'ans on doit alaicter l'enfant.

Le terme naturel de l'alaictemẽt de l'enfant, eſt de deux ans, ainſi comme dit Galien, & depuis luy Auicenne. Et combien que plus toſt on luy peut donner a manger autre choſe quelquesfois que le laict: toutesfois le meſme Galien veut, au premier liure du Regime de ſanté, chap. vij. qu'il ſoit nourry de laict ſeul, iuſques a ce qu'il iette ſes dents de dauant, ſauoir, deux deſſus, & deux deſſous, & ainſi le conſeille Auenzoar: ſuyuant l'authorité deſquels, Auerrois au vj. de ſes Collections, ordõne pareillement que l'enfant ne prenne autre nourriſſement que le laict, iuſques a ce que les dents luy ſortent: car il eſt, dit il, beſoin que le nouriſſement ſoit conforme a celuy qui le prent: la nature du laict eſt comparee a la nature de l'enfant, & eſt le nourriſſement que Nature meſme luy ha preparé es mãmelles de la mere.

En quel temps bonnement on peut commancer de donner autre choſe que le laict, pour la nourriture de l'enfant.

CHAP. XI.

PAR LES authoritez des Docteurs ſuſdits, il ſemble bien qui l'enfant peut cõmancer de prendre autre nourriture auec le laict, c'eſt a dire, vne fois l'vn, vne fois l'autre, au temps que ſes dents de deuant cõmancent a poindre:

& n'est pas necessaire d'attendre qu'elles soyent du tout sorties, ains suffit qu'elles apparoissent seulement, & percent les genciues, ce qui auient au sixiesme ou septiesme mois: voulant Nature par cela dõner a entendre, que la viãde plus solide que le laict luy est conuenable, & ne luy doit estre refusee si l'enfant la desire, & si lon cognoist qu'il la puisse digerer: car c'est quelque appetit naturel qu'il en ha, & Nature luy appreste les instrumens pour la preparer a la digestion. Parquoy, pour bien enseigner la maniere de le nourrir d'autre viande que de laict, iusques au temps de le seurer, il est requis de declarer premierement comme & par quels signes on cognoist qu'il est temps que l'enfant commance vser de viande plus solide: en apres, quels sont les inconueniens qui auiennent aux enfans de leur donner plus tost d'autre viande que le laict: puis en quelle maniere on luy doit accoustumer: d'auantage, qui est la viande autre que le laict qui luy puisse estre dõnee, finalement en quelle quantité, combien de fois, & comment.

1. Les signes pour cognoistre quand il est temps de commancer a donner viande solide a l'enfant: & a sçauoir-mon, si on la luy peut donner des le commancement, auant que les dents luy sortent.

On cognoist qu'il est temps que l'enfant commance de prendre vne autre viande plus solide que le laict, non seulement lors que les dents premieres de deuãt luy sortent, mais aussi quand il ha quelque enuie d'en mãger, & que lon coniecture qu'il la peut digerer. La digestion bõne ou mauuaise se cognoist par les egestions, par les vrines, par le dormir, par les rots, par le vomissement, par l'expulsion des ventositez, par l'odeur des choses dittes: & de laditte digestion se fait coniecture de la continuation plus grande ou moindre

de la viande solide. Toutesfois, communément la plus-part des nourrices, & des meilleures maisons, ne regardent pas a cela, ni a aucun des signes susdits : lesquelles long temps deuant que les dents sortent aux enfans, voire deuant trois mois dépuis qu'ils sont nez, leur donnent autre nourriture que le laict, & principallement de la bouillie, & alleguent quelques raisons: car premierement elles dient que les femmes des champs, & les autres poures femmes de trauail des villes, le font ainsi, tant par ce que si leurs enfans ne prenoyent autre nourriture que le laict, ils ne pourroyent pas demourer si longuement sans tetter comme ils font, ce tẽps pendant qu'elles sont absentes empeschees en leur labeur & a leur besongne : par ce aussi qu'a l'occasion de leur continuel labeur & poure vie, elles n'ont pas beaucoup de laict, parquoy elles ne fourniroyent pas a nourrir l'enfant s'il ne prenoit autre nourriture que le laict de leur mammelle. En apres, elles dient encore, qu'en nourrissãt leurs enfans ainsi comme font les femmes des rustiques ou des artisans, leur donnant incontinant autre nourrissement que le laict, lesquels pour cela sont forts, les leurs aussi en sont plus robustes & plus sains. Elles amenẽt encore vne autre raison pour confirmation de leur dire, & pour approbation de leur fait, c'est qu'elles dient que le laict est vn nourrissemẽt trop petit & de trop peu de duree, & qui lache beaucoup le ventre, & que par ainsi est meilleur de les nourrir de viande solide, plus tost que de laict, ainsi cõme les Medecins cõseillent, de peur que par trop vser de laict, ils ne soyent trop laches & debiles. Mais toutes ces raisons sont vaines & friuoles, & n'ont pas bon fondemẽt, car tant s'en faut que le laict rende les enfans laches & debiles, qu'au contraire, il les fortifie:

parquoy Gordon leur contredit bien, quand il dit : que les enfans masles doiuent prendre du laict plus longuement, a fin qu'ils soyent plus robustes & plus forts : par ce que premierement le laict est vn nourrissement d'vne nature conforme a celle de l'enfant, puis il luy est familier & correspondant au nourrissement qu'il prenoit au ventre de sa mere, tellement que quand on le nourriroit de viande plus solide, pensant qu'il en seroit plus fort, deuant que ses dents luy sortent, on feroit qu'il seroit, au contraire, plus debile & plus foible, & luy en auiendroit inconueniant, comme nous monstrerons cy apres.

II. *Les inconuenians qui auiennent de donner aux enfans autre nourrissement que le laict plus tost qu'il ne faut.*

Premierement, dit Auicenne, pour donner plus tost qu'il ne faut a l'enfant autre nourriture que le laict, il luy en auient gibbosité & bosse en quelque partie du corps, & mesmement au dos, procedant ou de ventositez, ou d'humeurs qui s'engrossissent & descendent aux spondyles de l'échine, a cause d'indigestion, par faute de macher, comme expose Gentilis, & Sauanorole: car ne pouuant l'enfant digerer, suruiennent beaucoup de ventositez, auec des flegmes, lesquels, par le moyen desdittes ventositez, penetrent au profond du corps, & de là poussent au dos & aux costes, qui sont encores tendres & molles, & font l'enfant bossu & contrefait : ou s'il n'auient tel inconueniant, il en auient d'autres, comme ceux qui auiennent de trop grande repletion, & de crudité, comme douleur, inflation, tranchees, & autres accidans tels que ceux que les enfans patissent & souffrent a la sortie de leurs dents : lesquelles choses donnent assez a cognoistre, ou qu'il faut les abstenir de viandes so-

lides, & de difficile digestion auant qu'ils ayent des dents, & puissent macher, ou qu'ils ne faut pas qu'ils en prennent beaucoup, encore lors qu'ils auront des dents, & pourront macher. Donques les femmes sont folles, lesquelles font grand' feste de leurs enfans, disant qu'ils mangent bien de la chair, ou de la bouillie, & qu'ils ont bon appetit, & qu'ils seront forts, veu que c'est l'opposite : pourtant que le corps d'vn enfant goulu ne profite point, ainsi que dit Hippocrates, au liure De la naissance des dents, & Auicenne au Canon iij. Fen. xiij. Parquoy quelque chose qu'elles songent, & dient, il ne faut croire que deuant la sortie & monstre des premieres dents de deuant, l'enfant doiue vser d'autre viande que de laict, ains faut attendre le temps qu'elles sortirōt & se monstreront, pour luy donner autre nourriture plus solide : en ne luy ostant pas toutes-fois le laict du tout, iusques au temps qu'il le faudra seurer.

III. Comme on doit petit a petit accoustumer l'enfant a la viande solide dépuis que ses dents commancent a sortir.

Si tost que les premieres dents de l'enfant commancent a pousser, lors conuiendra, dit Galien, l'accoustumer a la viande solide, en luy en baillant petit a petit, & par interualle de temps, & comme dit Auicenne, par certain degré, & par ordre : car toute mutation soudaine, & en quantité, subitement faite, est totallement ennemie de Nature. Et ceste gradation & ordre se fait premierement en similitude de substance : c'est a dire, que premierement on luy doit donner nourrissement tendre, ou qui soit accoustré quasi aussi tendre comme le laict, puis petit a petit luy bailler nourrissement plus solide & plus gros. Secōdement, la mesme gradation & ordre se doit faire en quantité, de sorte que

premierement on luy en doit donner peu : puis apres augmenter la quantité peu a peu. Tiercement, on y doit proceder comme de degré a degré par le nombre des fois, de maniere que pour le cõmancement en faut donner moins souuant, puis par succesſion de temps plus souuant, s'il le peut porter, & s'il y prend plaiſir.

IIII. Pourquoy on doit accouſtumer l'enfant a prendre autre viande que le laict.

On doit accouſtumer a l'enfant autre viande que le laict, a fin, dit Paul, que l'enfant apprenne a macher, & a fin auſsi qu'il ſuruienne au demangement des genciues: & auſsi a fin qu'il ſe prepare peu a peu au nourriſſement de plus groſſes viandes, & a ſon ſeurement.

V. Quel nourriſſement en general autre que le laict peut eſtre donné a l'enfant, depuis la ſortie de ſes dents, iuſques au tẽps de le ſeurer.

Auant que declarer en particulier les eſpeces de nourriſſement dont l'enfant pourra vſer, faut dire en general quel nourriſſement luy doit eſtre donné, & quel non. Generalement, dit Paul, on ſe doit garder de luy donner toute viande qui nourrit trop, & remplit les venes, comme preſsis, & ius de chair: ou qui rend le ventre plein & enflé, & la teſte peſante, comme purees de pois, ou quelque gaſteau : ou qui engendre beaucoup de ſuperfluitez, comme fruits, herbes, poiſſons, & groſſes chairs. Et ne faut auſsi, comme dit Haly, luy bailler grande quantité de viandes douces de ſoy, ou ſuccre : par ce que Nature s'eſioüyſſant de douceur, attire promptement au foye & aux venes telles viãdes de l'eſthomac auant qu'elles ſoyent parfaictement digerees, dont enſuyuent oppilations du foye, & autres indiſpoſitions du corps: & auſsi par ce que de choſes douces prinſes en grãd'

abondãce,&non digerees en l'esthomac,cõmunément s'engendrent des vers. Ne cõuient aussi luy faire manger viandes grosses, ou qui sont dures & malaisees a macher, parce qu'elles sont de difficile digestion: mais ce qu'il mangera, comme conseillẽt tous, doit estre semblable au laict en substance & en vertu, auec grosseur neantmoins vn peu plus grãde que le laict: parce que mutation ne se doit point faire d'vne extremité a l'autre soudainement, ains peu a peu au plus prochain,& du plus prochain,procedant ainsy,iusques au plus loingtain. Encore faudra-il que sa nourriture soyt plus propre a humer qu'a macher,ou pour le moins qu'elle soit quasi cõme machee, parce que l'enfant n'ha pas encore la force de macher: & aussi parce que les viandes a macher sont de plus difficile digestion que celles qui sont a humer, & ne ressasient pas tant, selon ce que dit Hippocrates, qu'il est plus facile d'estre remply de la viande qu'on hume, que de celle qu'on mange. Les choses douces, comme bouillies, ou panades succrees, ou miellees, prinses en petite quantité, se digerent mieux, & plus facilement & plus tost, & l'esthomac en est auaritieux, cõme dit Haly, & ne souffre pas si aisément en estre despouillé, ne qu'elles soyẽt rauies de soy, & tirees outre: & telles viandes en ceste façon n'engendrent point de vers. Les autres, encore qu'elles ne soyent telles, s'il les desire,ne luy doiuent estre refusees rudement,car dit Auicẽne,c'est vn appetit naturel qu'il en ha.

Quelles nourritures en especial luy sont propres iusques au temps qu'il le faudra seurer. CHAP. XII.

OR MAINTENANT, il nous faut descendre a nommer les nourritures particulieres& speciales, que les Anciens ont choisies, & qui sont auiourd'huy en

vsage pour les enfans, auant qu'ils soyent seurez. La souppe de pain, en plusieurs sortes, & pareillement la panade, sont de la plus ancienne ordonnance que nous lisons, pour leur nourriture auec le laict, es deux premieres annees, depuis la naissance de leurs dents. La bouillie, les œufs frais & mollets, la chair hachee, prinse en bouillon ou autrement, sont les nourrissemens qui ne sont pas de si long temps ordõnez pour eux, dont nous ayons cognoissance, desquels encore les Medecins doctes font quelque difficulté s'ils leur sont bons & conuenables.

I. La souppe de pain.

Galien ordonne de bailler a l'enfant, premierement du pain trampé en broüet de chair ou de legums, voulant commancer par les viandes qui remplissent moins les venes, en venant puis apres, comme l'enfant croist, & ha passé deux ans, a celles qui nourrissent dauantage, cõme la chair. Auicenne luy fait dõner le pain dissoult ou mincelé en du laict ou en du bouchet, c'est a dire hypocras d'eau, fait ou de miel ou de succre, ou en de l'eau meslee auec vn peu de vin : & ainsi ensuyuant leur ordonnance, la mere ou la nourrice coupe de petites lesches de pain, & apres auoir osté la crouste, les trampe en l'vne des choses susdittes, puis apres qu'elles sont dissoultes, les frasent auec les doigts, ou auec vn cuillier d'argent : & en ceste façon appastent l'enfant, qui est vne chose vsitee & pratiquee pour les enfans des Princes.

II. La panade.

En lieu de souppe de pain, on dõne quelquesfois a l'enfant de la panade, faite en ceste maneere, On rape, ou esmie, ou frase de la mie de pain bien menu, puis on la met dans vn bouillon de bonne chair, en vn petit pot de terre, plombé,

& la fait on cuire a petit feu de charbon, ſans fumee, en la menant touſiours auec vn cuillier d'argent ou de boys : on la fait cuire quelquesfois dans du bouillon de pois ou d'autres legums, auec huile ou beurre, & plus ſouuãt on la cuit auec du laict de chieure, ou de vache, ou d'amandes douces: quelquesfois auant que la faire, on laiſſe trẽper le pain dans de l'eau chaude, a fin de luy oster le ſel & le leuain: aucuns meſlent auec la panade vn iaune d'œuf, ou l'œuf tout entier, le menant bien fort, a fin qu'il ne ſe caille en cuiſant, meſmement ſi la panade ſe fait ſeulement auecq' l'eau & le beurre, ou auecq' le laict, & ſpecialement auecq' le laict d'amandes : & de ceſte viande on nourrit auſsi les enfans des Princes.

III. La bouillie.

On vſe fort en ce pays de bouillie, & plus communément que d'autre choſe, dépuis plus de cent ans en ça, laquelle ha eſté inuſitee aux anciens, tant Grecs qu'Arabes: iaçoit que l'vſage eſt encore a diſputer entre les doctes, ſi la bouillie eſt profitable aux enfans ou non. Les nourrices, diſoit Iaques des Pars, il y ha plus de cent ans iuſques auiourd'huy, n'ont pas accouſtumé de nourrir touſiours leurs enfans ſeulement de leur laict, mais apres trois mois dépuis qu'ils ſont nez, & quelquesfois plus toſt, leur donnent de la bouillie, laquelle elles ſont de laict de vache, & de ſimole, ou farine de froment, ou de mie de pain blanc, cuicts enſemble iuſques a eſpoiſſeur : & y aiouſtent quelquesfois des iaunes d'œufs, & leur mettent en la bouche auec leurs doigts, ou auec vne corne troüee es deux bouts, dont l'vn des bouts eſt adapté a la ſimilitude d'vn tetin, par lequel bout l'enfant ſucce la bouillie, comme le laict de la

„ mãmelle par le tetin, pensant que par ceste bouillie l'en-
„ fant en deuienne plus fort & plus charnu. La farine dont on la fait auiourd'huy, la plus grand' part des nourrices la passe seulement par vn sas, sans autre preparation : car on prend volontiers la plus pure partie de farine de froment : aucunes la font cuire au four, apres que le pain est tiré, dans vn pot de terre plombé ou vitré, a fin d'oster la viscosité qui est en la farine crue. Le laict qui est meslé auec la farine, cõmunément est de cheure ou de vache: celuy de chieure est meilleur & plus temperé, comme dit Galien au liure Des nourrissemens de bon & mauuais suc : par ce qu'il est moyennement humide & vnctueux, entre gros & subtil, ayant vne mediocrité en toutes les substances sereuse, butyreuse, & fourmageuse : & nuyt moins aux intestins, dit Auicenne, & autant en dit Razis. Aucuns cerchent la cheure qui ne soit pas trop vieille, qui n'ayt point auorté, qui n'ayt eu plus d'vn cheureau, qui ne soit pas trop grasse ni meigre, qui ayt esté & soit nourrie de bonne pasture, & en bons lieux, qui soit noire, comme pensant qu'elle ayt le laict plus digeste, plus robuste, & moins flegmatique : finallement, quelle n'ayt point de cornes, parce qu'Auicenne ha opinion que le laict des bestes qui n'ont point de cornes ne caille point : autres au contraire pensent que la matiere qui deuoit aller a la generation des cornes, est ia vne chose superflue demouree au sang, & que par consequant le laict qui en est engendré, en est moins net, & plus excrementeux : mais on ne s'arreste pas tousiours a cela, & est vne curiosité de recercher toutes ces choses. On mesle auec ces deux choses, en la bouillie, autres choses, selon la raison de ce qu'on entend de faire pour la commodité de l'enfant. Quand on ha in-

tention de donner plus grand nourrissement, on y mesle sur la fin vn iaune d'œuf, quand on veut garder qu'elle ne constipe le ventre, & que les superfluitez ne soyēt retenues en iceluy, on y mesle du miel, par ce qu'il est lenitif & abstersif, ostant les superfluitez qu'il rencontre. Si on craint oppilation, pour l'engarder & pour l'oster aussi, par ce que la bouillie, mesmement de farine crue, est oppilatiue & visqueuse, & pareillement inflatiue, on y aiouste de la poudre d'anis ou de fenoil. Contre la toux, on cuit la bouillie auec eau distillee de fenoil, ou d'vne herbe & fleur ditte vulgairement vngula caballina & farfara. Si lon ha peur des vers, aucunes y meslent de la poudre de semence de pourpié, ou de choux, ou de la barbotine, ou de la rapure de corne de cerf: aucunes la font cuire auec eau de pourpié, ou de la decoction dudit pourpié, ou de la racine de graminis, ou de milifolis, ou semblable. La maniere de faire cuire la bouillie est assez notoire, qu'elle ne soit trop espoisse, & ne sente point la fumee.

IIII. Dispute si la bouillie est veritablement bonne aux enfans, ou non.

On fait quelque difficulté, & met on en auant, si la bouillie est bonne aux enfans ou non: par ce qu'aucuns la tiennent pour bonne, aucuns autres la dient estre mauuaise. Et ceux qui l'approuuent, se fondent en vne raison, qu'ils dient que les enfans ont besoin d'vne nourriture humide, de grosseur conforme & bien semblable au laict, non par trop masticable, non dure, non de trop difficile digestion, lesquelles conditions sont en vne bonne bouillie:

& confermeut leur dire par cõmune experience, qu'il semble que les enfans s'en trouuent bien: & me souuient auoir ouy dire a mõsieur Syluius, que les intestins & les premieres venes s'en dilatent d'auantage, nonobstant qu'aucuns estiment au contraire, qu'elle oppile les venes, & engendre aux reins le calcule, ce qui se pourroit estimer plus tost de ceux qui y seroyent disposez de nature. Ceux qui tiennent qu'elle est mauuaise, alleguent l'authorité de Galien, lequel semble dédaigner telle viande en plusieurs lieux, la disant estre viande de rustiques, cacochyme, pesante, oppilatiue, & de difficile digestion, comme il est escrit au premier liure Des alimens, au chapitre du fromẽt, & est redit au chapitre du mil, baillant la raison au liure Du viure qui nourrit peu, que la farine n'est point bonne, si elle n'est preparee auec du sel, du leuain, & du four: c'est a dire, si elle n'est mise dans du pain: & au liure d'Enchymie & Cacochy-
„ mie: c'est a dire, du bon & mauuais nourrissement, Le
„ laict des bestes, dit-il, n'est point bon, s'il n'est beu chau-
„ demẽt, incontinant qu'il est tiré: lequel s'il est cuit est cacochyme, & encore plus, s'il est cuit auec farine de fromẽt: ce que Razis cõferme, lequel dit quasi en semblables parolles, au liure xxj. Continentis, suyuant l'authorité de Paul, que la farine du froment, si elle n'est preparee comme il appartient, est de difficile digestion: & au liure xxiiij. chapitre, Du beurre, que le laict cuit (par ce qu'en cuisant se consomme sa substãce aigueuse par le feu) engendre gros sang, & principalement s'il est cuit auec farine, comme il est en la bouillie, en laquelle il est besoin qu'il cuise longuement, mesmement si la farine estoit crue, & par la longue cuisson il deuient pire, perdant sa substance de mesgue & de beurre,

& restant

& restant seulement la fourmageuse, grosse & de difficile digestion. Parquoy si lon veut faire que la bouillie soit bonne, & consentir a ceux qui l'approuuent, & en font vser aux enfans, elle doit premierement estre faitte de farine cuitte parauant au four, cõme ha esté dit, a fin qu'elle ne soit pas si visqueuse ne grossiere: & aussi a fin que le laict ne cuise pas si longuemẽt, parce que la farine crue n'est pas si bonne, & le laict est contraint d'estre cuit auec elle plus long temps, & a ceste cause il pert sa bonté. En apres, en cuisant la bouillie faut y aiouster du miel, par le conseil de Razis, de l'authorité de Galien, a fin de corriger la viscosité tant de la farine que de la substãce fourmageuse du laict, & faire descendre la bouillie plus aisément, & engarder qu'elle ne se lie en l'esthomac, & qu'en descendãt ne face oppilation es premieres venes, & au foye, & qu'elle n'engendre ou des vers, ou le calcule, & autres accidãs qui auiennẽt de la bouillie faitte de farine pure. En lieu de farine cuitte, on peut mettre en la bouillie pour la faire bõne, de la mie de pain blanc, détrempee en eau chaude, cõme ia ha esté dit: autremẽt si elle n'est ainsi faitte, les authoritez des docteurs guerroyent contre l'vsage d'icelle: ia-soit qu'elle soit permise a cause de l'accoustumance, toutesfois ne doit estre ordõnee par le Medecin, sinon auec les conditiõs susdittes: & ne vaut rien d'alleguer l'experience quotidiane, & l'exemple des enfans des poures femmes, qui s'en portent bien, voire en les en nourrissant deuant que leurs dents soyent sorties: car parce qu'elles ne fourniroyẽt pas a les nourrir de leur propre laict, & qu'elles ont quelquefois la puissance d'auoir seulemẽt de la farine crue, & du laict de vache, ou de cheure, & non pas d'autre chose, la necessité les excuse de leur bailler ce qu'elles

peuuent : & si leurs enfans sont bien refaits & se portẽt bien c'est plus tost d'auanture, & de bonne nature, que de bonté de nourriture.

V. La chair.

Depuis que l'enfant ha passé vn an, & est comme de l'eage de quatorze ou quinze mois, on luy baille, es maisons des riches, du blanc de chapon ou de poullaille, haché menu auec le broüet & les soupes de pain, ou d'vne cuisse de poullet bouilly ou rosty, ou de la perdrix : & cõmunément, ainsi que dit Razis, au quatriesme liure a Almansor, on ne luy donne point d'autre chair en cest eage, ne deuant qu'il soit seuré : mais a sçauoir-mon si ceste nourriture conuient a l'enfant durant le temps qu'il alaicte : plusieurs maintiennent que non, par ce qu'ils dient qu'il n'est pas bon de mesler la chair auec le laict : car comme ainsi soit que la chair soit tardiue a digerer, elle se retient en l'esthomac, & n'est pas encore digeree parfaitement quand l'enfant alaicte, & ainsi le laict se corrompt : & de là viennent vomissements, flux de ventre, & autres maladies. Les autres soustiennent que c'est bien fait de l'accoustumer a la chair petit a petit, auec vsage moderé, luy en donnant vne fois le iour seulement, & quand le temps de le seurer s'approche, deux fois, ou plus : & par ainsi la chose n'est pas encores plenemẽt determinee. Toutesfois, si nous suyuons l'authorité de Galien & d'Auienne, par ce qu'ils conseillent de nourrir l'enfant de viande peu nourrissant, comme le pain en bouillon de chair, ou de legums, on ne doit dõner de la chair aux enfans auãt qu'ils ayẽt deux ans, ne tout le tẽps qu'ils tettent, ains du pain seulement trempé es bouillons susdits, & dissoult menu quasi en forme de panade : pourautant qu'ils ne

peuuent encore macher ne digerer la viande non machee, & n'ont point encore de besoin grand nourrissement, qui soit remplissant, comme la chair. Parquoy on pourroit dire que la faute est manifeste de ceux qui la donnent a manger a leurs enfans, auant qu'ils soyẽt seurez, dont ils se remplissent les venes, & en deuiennent malades : d'autant qu'il est difficile aux enfans de dompter la repletion des venes, a cause de beaucoup de sang procedãt de manger de la chair : & est necessaire qu'elle soit consommee par maladie, ou que l'enfant succombe.

V I. Les œufs mollets.

On donne encore aux enfans qui tettent vne autre sorte de viande, qui est le iaune d'vn œuf cuit mollet, en y meslant vn petit de mie de pain fraisee, & bien peu de sel, leur faisant prendre, quand ils n'ont pas encor' vn an, auecq' vn petit cuillier, & quand ils commancent ia a macher, auecq' vne petite appreste de pain. Aucuns mettent en vn plat ou escuelle, sur menue braise de feu, deux ou trois iaunes d'œufs, auec vn peu de beurre & de sucre, les faisant cuire a demy : puis les baillent a manger auec vne appreste de mie de pain blanc, & ceste maniere de nourriture est bonne.

V I I. A sçauoir-mon s'il est bon de bailler a l'enfant a manger des chastaignes, & des noix, & choses semblables.

Voila les nourrissemens, que nous venons de dire en particulier, desquels on peut vser pour les enfans en l'eage qu'ils tettent, depuis que leurs premieres dents sont sorties, lesquels sont le plus grandement en vsage en ce pays : parquoy n'est bonnement loysible de leur donner d'autres viandes, iusques a ce qu'ils soyent seurez & detriez,

non autres chairs, ne fruicts, ne herbes, ne poisson, n'autre chose: & ne faut s'arrester a l'exemple de nourrices qui leur maschent des chastaignes, & des noix, auec du pain, & des naueaux, & autres legums, par ce que telles viandes sont a craindre, a cause de douleur de teste, ou de tranchees, par ce qu'elles engendrent ventositez, & par-ce aussi qu'elles remplissent les venes de superfluitez & de vents, que la nature des enfans ne peut vaincre ne dissoudre.

VIII. La maniere de bailler la viande, autre que le laict, a l'enfant: & a sçauoir-mon s'il est conuenable a luy macher ou non.

Auicenne & Gordon, & les autres docteurs de l'échole des Arabes, conseillent a la mere ou a la nourrice de macher le pain, soit en soupe, ou autrement, & les autres viandes solides: puis les prenant de leur bouche comme en les baisant, les bailler a l'enfant, pour beaucoup de raisons qu'ils alleguent. Premierement, parce que l'enfant n'ha pas encore les dents machelieres, ne les genciues fortes: en apres, par ce que le pain & la viande ainsi donnee machee, plus facilement se digere en son esthomac: & aussi que par le machement, la viande reçoit vne chaleur, & vne certaine digestion du chaud de la bouche conforme a la chaleur digestiue de l'esthomac: d'auantage, par ce que la mixtion de la saliue, par son humidité, ayde a faire tomber la viande en l'esthomac de l'enfant plus aisément. Mais ceste maniere de faire n'est point auiourd'huy en vsage es bonnes maisons, & doit estre reiettee pour plusieurs raisons. Premierement, par ce que la saliue, tant de la mere, que de la

nourrice est a craindre,ou quand elles ont leurs besongnes, ou quand elles ont trauaillé & sont échaufees du trauail, ou qu'elles sont courroucees & esmeües,ou qu'elles sont chaudes apres l'homme, ou viennent chaudemẽt d'auec l'homme, ou quand elles ont faim, & sont a ieun : car adonc leur saliue seroit venin & poison a l'enfant, & aussi de telle saliue & mastication auient souuent que les vers s'engendrent en iceluy : en apres, la saliue d'vn chacun, dit Gentilis, ha vne certaine qualité, laquelle iaçoit qu'elle soit familiere & propre a celuy qui l'ha, toutes-fois est estrange & disconuenable aux autres, parquoy il n'est pas bon de boire incontinant au verre,ou en la couppe, ou vn autre ha beu,car vne chacune personne ha sa complexion propre a soy, & differente d'vne autre: & ainsi faut iuger du coït apres le coït d'vn autre. D'auantage, la saliue est quasi comme vne superfluité que Nature enuoye dehors, comme vne chose mauuaise, venant du sang contenu es venes, & comme vne certaine purgation naturelle d'iceluy. Parquoy, ne la mere, ne la nourrice, ne la voisine, ou autre, ne doit macher la viande pour la donner a l'enfant, par ce qu'en donnant la viande, elle donneroit ensemble la saliue.

IX. Quantes-fois le iour, & combien chacune-fois on doit bailler de la viande solide a l'enfant.

Vne fois le iour seulement suffit que l'enfant mange de la viande solide,ainsi comme dient Razis & Haly, sinon que s'approchant du temps d'estre seuré, il en pourra prendre deux fois : & ne faut pas qu'il s'en remplisse, ne qu'il s'accoustume a pluralité de viandes, de peur, dit Haly, qu'il ne tombe en spasme,& autres accidans qui en suruiennent ordinairement.

Du boire de l'enfant. CHAP. XIII.

NONOBSTANT que le laict sert a l'enfant de boire, toutes-fois on luy baille quelquefois de l'eau pour rafraichir sa bouche, apres qu'il ha mangé de la viande solide. Le vin est totalement defendu aux enfans.

De remettre l'enfant coucher, & de la maniere de l'endormir.

CHAP. XIIII.

INCONTINANT qu'on verra qu'il est temps que l'enfant dorme, il le faudra remettre au berceau, & faire comme nous auons dit au second chapitre, cõtinuant ainsi tous les iours : c'est a sauoir, qu'estant couché, s'il ne peut dormir, ou s'il crie & pleure, faudra le bercer doucement, de peur d'émouuoir le laict qui est encore cru dans l'esthomac: ou bien l'endormir au son d'vn luc, ou d'vne viole, ou d'vne guiterne, ou de quelque autre doux instrument de musique, & qui ne fait pas grand bruit, ou auec la chanson seule, a voix basse & douce que la nourrice chante, ou ceux qui sont autour de l'enfant: comme Auicenne dit, que c'estoit la coustume de son temps, quand on mettoit les enfans des Roys au lieu ou ils deuoyent dormir : car mouuoir l'enfant doucement, & chanter ainsi aupres de luy, sont deux choses lesquelles non seulement rectifient sa complexion, excitent son naturel, recreent ses esprits apres qu'il est leué, & ha dormy, mais aussi le retiennent & engardent de crier, luy prouoquant doucement le sommeil, & luy font auoir enuie de dormir apres qu'il est couché.

Du iugement de la disposition de l'enfant, & du diuinement des accidans qui luy sont a auenir.

CHAP. XV.

IA PAR-CY deuant ha esté suffisamment parlé du iugement naturel de l'enfant, par l'exercice & par la musique, au chapitre septiesme de ce present liure : que lon peut, qui veut, commodément reiterer & rapporter en cest endroit, parquoy nous laissons de l'escrire de rechef:& amasserons icy les autres iugemens que lon en peut faire, lesquels nous auons extraits des liures d'Hippocrates, pour seruir comme d'vn coupet, ou d'vn amortissement a ce present traitté.

Du liure d'Hippocrates, de la naissance des dents.

I.

Les enfans qui sont charnus & poupelins, ne tettent pas a la proportion de leur bonne habitude & corpulence.

II.

Au contraire, les enfans qui sont goulus, & ne se peuuent saouler, ils ne sont pas gros & charnus a la raison de ce qu'ils tettent ou mangent.

III.

Les enfans qui tettent, s'ils pissent plus qu'a la raison de ce qu'ils tettent & boyuent, a peine viuent vn an.

IIII.

Ceux qui pissent plus qu'ils ne se salissent, a la proportion de ce qu'ils tettent, sont en meilleur point, qu'autrement.

V.

Ceux au contraire qui ne pissent pas a la proportion de ce qu'ils tettent, & salissent souuant matieres crues & indigestes, ils sont mal sains.

VI.

Ceux qui tettent bien, digerent bien, & se salissent bien, sont sains, & en bonne sorte.

VII.

Ceux qui ne se salissent guiere, & sont goulus, & neantmoins ne sont point gras & refaits, a la raison de ce qu'ils mangent, sont mal sains.

VIII.

Ceux qui ordinairement sont grands tetteurs, volontiers sont assommeillez, & tous endormis.

IX.

Ceux qui ne prennent pas nourriture a la proportion de ce qu'ils tettent, deuiennent meigres & chetifs, & ne peuuent auoir grand' force.

X.

Ceux qui vomissent le laict, & le reiettent beaucoup, ainsi comme de la baue, leur ventre se restraint, & ne se salissent point.

XI.

Ceux qui se salissent beaucoup a la naissance de leurs dents, ne tombent pas si tost en spasme, que ceux qui se salissent moins.

XII.

Ceux qui a la sortie de leurs dents demeurent en mesme en bon point, sans ameigrir, & dorment profondement, sont en danger de tomber en conuulsion.

XIII.

Ceux a qui les dents sortent en hyuer, mais qu'il n'y ayt autre mal, sont moins en danger.

XIIII.

Ceux a qui les dents poignent en hyuer, s'ils sont bien traittez, endurent moins de mal a la sortie de leurs dents.

XV.

Ceux a qui les dents commancent de poindre auecq' la toux, elles leurs sortent plus tard, & a la pointure d'icelles

n'ameigrissent pas tant. XVI.

Ceux qui du temps qu'ils tettent prennent bien de la viande, souffrent aisément d'estre seurez.

XVII. *Du liure Du mal sacré.*

Quand on voit auenir aux enfans des vlcere & pustules a la teste, aux oreilles, & au reste du corps, ou qu'ils rendent beaucoup de baue & de morue, c'est signe qu'ils se porterõt bien quand ils deuiendront grands: pour autant que les humiditez superflues sortent, & cela se purge qui deuoit estre purgé dans le ventre de la mere: & ausi ceux qui sont ainsi purgez, ne sont point subiets au mal caduque.

XVIII.

Ceux, au contraire, qui sont nets, & ne leur sort point de pustule ou vlcere, ne de baue, ni de morue, & n'õt point esté purgez au ventre de leur mere, ne sont pas hors des dãgers d'estre attains du haut mal quelque iour.

XIX.

Et ceux a qui les humiditez qui deuoyent sortir, sont tombees en la capacité de la poitrine, sont subiets a battement de cœur, a la courte halene, & aucuns en deuiennent courbes. XX.

Du second liure des maladies epidemiques & communes.

L'enfant communément commance de ce bien nourrir au vij. mois, ou au ix. ou x. & d'auoir la voix forte, & la force du corps, & specialement des mains.

Et voila les sentences tirees d'Hippocrates, de ce qu'on peut iuger de l'enfant. Quãt a ce qu'il escrit au iij. liure des Aphorismes du Pronostic des maladies qui auiennent aux enfans, nous l'exposerons au liure que nous escrirons, De la cure des maladies des enfans. FIN.

LA MANIERE DE NOVRRIR L'ENFANT DEPVIS LE TEMPS qu'il est seuré, & détrié.

LIVRE IIII.

PAR

M. Sim. de Vallambert, Medecin de Madame Marguerite de France, Duchesse de Sauoye, et de Berry.

IA les fondemens sont iettez de la nourriture de l'enfant, au liure De l'instruction de la sage-femme : ia l'ouuerture est faite au liure qui vient apres, des moyẽs de le faire viure sainement, auancez & poursuyuis de iour en iour, de moys en moys, d'an en an, par la nourrice, iusques au temps qu'il conuient le détrier & bailler a gouuerner a vn autre : maintenant en ce present liure i'enseigne comme il le faut seurer, & comme il le faut nourrir apres qu'il est détrié, a fin qu'estant l'enfant guidé par l'ayde de nos enseignemens, il puisse attaindre iusques a l'eage auquel il soit dõné a vn Pedagogue, pour apprẽdre & former les mœurs de l'ame, & deslors de soy-mesme, mener saine & longue vie, & se garder d'enuieillir deuant le temps : & ceste guide & ce chemin, est compris en deux traittez : le premier, est du seurement : le second, du gouuernement de l'enfant : lesquelles choses i'expliqueray ainsi par ordre.

TRAITTE' PREMIER.

DV SEVREMENT DE L'ENFANT.

Donques au premier traitté, qui est du seurement de l'enfant, il faut discourir trois choses : l'vne, qui est suyuãt la

demande, En quel temps on doit seurer l'enfant: l'autre, si on le peut seurer plus tost que deux ans, ou a vingt mois: la derniere, contient la maniere comme il doit estre seuré.

En quel temps on doit seurer l'enfant. CHAP. I.

ON SEVRE cōmunément l'enfant quand il ha ia deux ans, & ainsi le conseillent Paul d'AEgine, Haly-abbas, & Auicenne: lesquels dient que le temps legitime & naturel du seurement de l'enfant, est deslors qu'il ha deux ans: premierement, par ce que lors il ha ia ses dents, par lesquelles Nature semble demander autre nourriture que le laict: en apres, c'est qu'il appete & desire les viandes plus grosses & plus solides que le laict, & y prend plaisir: tiercement, par ce qu'il mange lors des viandes qu'on luy donne en suffisante quantité, de sorte qu'il ne luy est plus besoin de laict, lequel, s'il en mangeoit ordinairement, se corromproit auec la chair & les autres viãdes qu'il auroit mangees: finalement, a raison que le terme de deux ans passé, la nourrice commance de menstruer, si d'auenture elle n'ha point menstrué par-auant en alaictant l'enfant, tellement que son laict se diminue, & n'est plus bon. Toutesfois, on ne peut bonnement designer ne limiter expressément le temps legitime du seurement, pour la consideration de la diuersité du temps de la sortie des dents des enfans, & de l'enuie qu'ils ont des viandes, & de leur puissance de les manger & digerer, & de leur cōplexion, & de leur disposition aussi, & des saisons de l'annee, & du naturel du pays ou lon est. Parquoy, pour cognoistre & iuger quand il est conuenable de seurer l'enfant, faut considerer ces cinq ou six choses, & selon la consideration d'icelles, reigler & diuersifier le temps du seurement.

I. La fortie des dents: & mefmement des molaires, & machelieres.

Nous voyons que les dents fortent plus toft aux vns, plus tard aux autres: parquoy faut borner le temps de détrier l'enfant par la fortie d'icelles, tellement que ceux a qui elles mettent plus long temps a fortir, doiuent mettre plus long temps a eftre détriez: & ceux a qui plus toft elles fortent, doiuent eftre détriez & feurez plus toft, foyent mafles ou femelles: pourautant que l'intention pour laquelle Nature produit les dents, c'eft le brifement & machemẽt de la viande, pour la preparer & rendre plus facile a la digeftion: & aufsi femble que quand elles font forties, Nature incite l'efthomac de l'enfant a appeter le nourriffement qui fe doit macher & brifer par icelles: penfant dõques qu'elles ne font produites fans caufe, eft bon de remarquer le temps de faire vfer a l'enfant de viãdes mafticables de plus folide & plus groffe fubftance que le laict, & non le faire plus toft que les dents foyent forties. Que fi plus toft l'enfant eftoit feuré, dit Auerrois fur Auicenne, a ce propos, & qu'on luy donnaft la viande auant qu'auoir fes dents, cela luy feroit caufe de maladie, pour la mauuaife digeftion & corruption, dont quelquefois furuient la mort.

II. L'appetit de l'enfant a manger la viande, & la puiffance qu'il ha de la digerer.

En apres faut confiderer fi l'enfant ha affection de prendre autre viande que le laict, & s'il la prend bien, s'il la mache bien, s'il la digere bien: car quand nous voyõs que perfeueramment il appete & demande a manger de la chair, ou autre bonne viande plus mafsiue que le laict, ou qu'il fe dégoufte du laict mefme, nous deuons penfer que cela ne luy

vient pas d'vne volõté ou fantasie legiere, ains d'vn instinct de Nature qui raisonnablement l'incite a cela : parquoy le deuons lors détrier, & luy exhiber la viande qu'il appete, pourueu que l'eage, & les dẽts, & la disposition le permette: & si nous voyons aussi qu'il mache alaigrement & a l'aise, nous le détrions, autrement non: car si nous voyons au contraire, qu'il n'ayt point d'enuie des viandes solides, & n'y prent plaisir, & les mache ou aualle cõtre son cœur, encore qu'il eust deux ans, & ses dents fussent sorties, nous le laissons sans détrier: par ce que la viande prinse contre son cœur, ne se digereroit point, & se corrõperoit, dont s'ensuyuroit quelque maladie.

III. La complexion.

Tiercement, on doit noter la complexion de l'enfant, d'autãt que s'il est temperé, & en bon point, le temps commode de le seurer est de deux ans: & s'il est trop humide, plus tost doit estre seuré, d'autant que le trop long tettemẽt augmente la complexion humide, plus tost qu'il ne la corrige & amande: car les choses qui excedent, sont corrigees & amandees par l'vsage moderé de leur contraire: & les choses temperees, sont conseruees par leur semblable: s'il est de complexion seche, plus longuement doit tetter, luy estant le laict bon & conuenable nourrissement.

IIII. La disposition de son corps.

Outre les considérations susdittes, faut encore regarder sa disposition, pour sauoir s'il est temps de le seurer: car s'il est maladif: c'est a dire, tantost sain tantost malade, communément on ne le seure point encore, par ce qu'il ne mãge pas suffisamment, ou bien on luy donne le laict a succer

a cause de la debilité : cõme il auient quelquefois apres que les enfans sont seurez, on leur donne encores du laict de femme, ou de chieure : les maladies aussi qui leur suruiennent quelquesfois, contraignent de les seurer plus tost que ne seroit besoin, comme les fieures d'humeurs corrõpues : & quelquesfois plus tard, comme la fieure hectique, la toux, & aucunes autres maladies.

V. *La saison de l'annee.*

La cinquiesme consideration, est de la nature du temps, & de la saison de l'annee : car en temps chaud, comme en Esté principalement, lequel excede en chaleur, il n'est pas bon de détrier l'enfant, encore que les autres choses le permettent : parquoy on dit qu'au mois de Iuin, Iuillet, Aoust, & quelquefois a la fin de May, on ne trouue pas bon de le seurer, prenant la raison de l'authorité d'Hippocrates, lequel dit au premier liure des Aphorismes, en l'Aphor. 18. qu'en Esté, & en Automne on porte difficilement les viandes, en Hyuer tresfacilement : le Prin-temps tient le moyen : dont on fait la conclusion ainsi, que si ceux qui ont accoustumé de manger autres viandes que le laict, en Esté ne les portent pas facilement, moins les porteront s'il arriue qu'ils s'y mettent de nouueau : ce qui se fait necessairement au seurement de l'enfant. Car en Esté la chaleur naturelle sort dehors du corps, & se diminue dedans, & par ce est besoin que le nourrissement lors soit moins solide, plus subtil, & plus facile a digerer. Parquoy seroit vne chose déreglee, & de mauuais conseil, en tel temps faire oster le laict a l'enfant, & luy donner de grosses viandes, & de difficile digestion. En quel tẽps donques de l'an est bon de le détrier ? au

Prin-temps, & ſur la fin d'Autõne, & quelquefois en Hyuer, auquel nous voyons auoir plus grand appetit, & faire meilleur digeſtion : toutesfois quand l'hyuer eſt trop froid, Haly defend lors de le ſeurer : par ce que toute grand' mutation ne ſe doit faire es temps extremes, meſmement es enfans qui ſont tendres, & facilement paſsibles.

V I. Le pays ou lon eſt.

Et tout ainſi comme de la ſaiſon, auſsi faut auoir conſideration de la region & du pays ou l'enfant eſt nourry. Car aduenant que ce fuſt en pays froid, comme es montaignes de Sauoye, ne ſeroit impertinant de le ſeurer en Eſté: & au contraire, en pays chaud, comme Prouence & Languedoc, quelquefois au cœur d'Hyuer.

V II. Si on doit auoir conſideration du ſexe, & s'il y ha raiſon de ſeurer plus tard l'enfant maſle que la femelle.

Communément, en ce pays, on ſeure les filles a dixhuit & a vingt mois, & les enfans maſles, a deux ans, & plus tard: ce que ne me ſemble eſtre accordant auecq' raiſon, & deuroit eſtre le rebours. Car s'il eſt ainſi qu'on doit prendre le temps de ſeurer par la ſortie des dents, & par la force de macher & digerer les viandes ſolides : car veritablement les maſles doyuent plus toſt laiſſer le laict que les femelles, leſquels ont plus toſt leurs dents, ſont plus forts, & ont plus de chaleur naturelle, parquoy les viandes ſolides leur ſont plus conuenables : & elles au contraire ſont plus molles, & plus delicates, ne pouuant pas ſi bien du tout digerer les groſſes viandes : parquoy le laict leur conuient beaucoup mieux, & doiuent tetter plus long temps, ce me ſemble.

Et ne pense aucune raison estre pour eux, sinon vne, laquelle encores ne leur vaut rien : c'est qu'ils diēt que les filles sont plus humides que les fils, parquoy ils cuident qu'elles doyuent vser de viandes qui humectent moins, & que le laict les rend humides d'auantage : ce que ie leur accorderois, si elles estoyent humides, non d'humidité naturelle, ains d'humidité superflue, & contre nature : car ce qui est selon nature, doit estre conserué par son semblable, & ce qui est contre, osté par son contraire. Consideré donques que les filles sont plus humides naturellement que les enfans masles, doyuent certainement tetter plus long temps, & estre détricees plus tard : d'autāt que le laict les rend molles & delicates, & les fait croistre, comme estant vne viande molle & humide conuenable a leur nature. Parquoy l'authorite de Gordon n'est receuable en c'est endroit, lequel sans donner raison, dit, que le laict rend les enfans masles plus forts : & suyuant ceste fantasie, conclud qu'ils doyuēt estre seurez plus tard que les filles, lesquelles n'ont besoin de si grand' force, par ce qu'elles ne bougent de la maison, & ne manient les affaires ou la force du corps soit requise.

Si on peut auancer le terme de deux ans, voire de vingt mois, a seurer & détrier les enfans. CHAP. II.

IL AVIENT quelquefois qu'on est contraint de seurer & détrier l'enfant, plus tost qu'il ne seroit de besoin, pour deux causes, ou pour le regard de la nourrice, ou de l'enfant mesmes.

I. Pour le regard de la Nourrice.

On le seure auant le temps, pour le regard de sa nourrice, ou par ce qu'elle ha quelque maladie, ou par ce que son laict

laict luy defaut, encore qu'elle ne soit malade, ou parce qu'elle est grosse, & que son laict pour ceste occasion, ou pour autre, n'est pas bon : car suruenant tels accidens, on n'attend pas que l'enfant ayt deux ans, non pas vingt mois, ne encore dixhuict, pour le seurer, si d'auanture il ne vouloit tetter vne autre nourrice, & qu'il eust tant accoustumé la sienne qu'il ne voudroit qu'elle fust changee, quelque feinte qu'on fist de bailler ses vestemens a l'autre, ou d'oster la lumiere, ou faire quelque autre chose qui peust estre faitte pour induire l'enfant au changemẽt de sa nourrice : que s'il vouloit succer le laict d'vne autre, il ne seroit pas encore temps de le seurer : parquoy on doit vser de quelque ruse & finesse, a empescher qu'il ne soit osté du laict deuant le tẽps par faute de sa nourrice, autrement si on ne peut ce faire, faudra le seurer du tout, & luy augmenter sa nourriture de viandes solides en lieu de laict.

II. Qu'il faut faire pour ne seurer l'enfant deuant le temps, pour le regard de la Nourrice.

Pour obuier a l'inconueniant que les enfans ne veulent point d'autre nourrice que la leur accoustumee, ou besoin seroit de la changer plus tost que les seurer, faut faire ce que lon pratique en plusieurs bonnes maisons : c'est qu'on ne permet que la nourrice qui alaicte l'enfant, se ioue a luy demy an deuant le terme de le seurer, ni se face trop aymer de luy, a fin qu'aduenant la necessité de la changer, l'enfant ne se soucie point de tetter vne autre.

III. Pour le regard de l'enfant.

Quant est du costé de l'enfant, on est pareillement contraint de le seurer deuant le terme, ou parce qu'on voit que

le laict qu'il prent se corrompt dans son esthomac, ou parce qu'il se trouue mieux de manger la viande qu'autre nourriture: pour-autant qu'il y ha certaines proprietez d'esthomac, par lesquelles il ha quelque conuenance ou disconuenance auec les nourrissemens, de sorte que quelquefois il refuse le laict, lequel estant dedans l'esthomac se corrompt, & l'enfant ne s'en nourrist point: au contraire, se delecte d'autre viande, l'accepte bien, la digere bien, & conuertit en bonne nourriture: parquoy est meilleur lors de le seurer, que repugner a Nature: comme au contraire, on voit que pour le plaisir que prêt l'enfant au laict, & le refus qu'il fait des autres nourrissemẽs, on est cõtraint quelquefois de differer a le seurer, & le nourrir plus longuement de laict.

De la maniere de seurer l'enfant. CHAP. III.

ESTANT venu le temps de seurer l'enfant, on doit ce faire petit a petit, & non tout a vn coup: on le seure petit a petit en deux manieres. Premierement, en ne l'alaictãt pas tant, ne si souuant qu'on souloit: secondement, en augmentant la viande a chacune fois qu'il souloit en prendre, & luy en baillant plus souuant en lieu du laict: procedant ainsi par diminution d'alaictement, & augmentation de viande, iusques a ce que lon vienne au temps qu'il ne tettera plus, & sera nourry plus pleinemẽt: & ainsi commodément il sera seuré. Razis ordonne qu'en luy diminuant les fois de l'alaictement, cela se face premierement & principalement la nuyt, & non de iour, tellement que s'il auoit accoustumé de nuyt tetter trois fois, ne tettera plus que deux, puis plus qu'vne, iusques a ce qu'il ne tette plus du tout, en

l'accoustumant de dormir ce temps là, es heures qu'il souloit tetter : d'autant aussi qu'il se fache moins de ne tetter point a cause du dormir. Comme dõques l'enfant soit couché apres souper pour dormir, au premier reueil ne luy faudra donner a tetter, par ce qu'il n'y aura pas grand' espace dépuis souper iusques alors, ains faudra le faire r'endormir: puis venant plus auant de la nuyt qu'il demandera a tetter, faudra luy en donner, pour la distance du temps dépuis le souper, & que malaisément on tiendroit l'enfant toute la nuyt sans succer du laict. L'ordre qu'on tiendra de iour, sera tel : Au matin comme l'enfant est éueillé, & est temps de le leuer, apres l'auoir nettoyé, baigné, frotté, cõme appartient, on luy baille a tetter : puis se tient deux heures sans rien prendre : ces deux heures passees, on luy baille a disner des viãdes solides, & se tient apres sans mãger trois heures ou enuiron : puis le voulant mettre a dormir, on luy baille a tetter : estant éueillé, apres l'auoir nettoyé & frotté comme au matin ha esté fait, le font iouër, ou portent a l'air, s'il fait beau, & l'y tiennent quelque peu de tẽps : puis luy baillent a souper viandes solides : & apres le tiennent sans mãger autant qu'apres disner : puis le couchent, luy baillant a tetter : & cela se fait pour le commancement, en procedant plus auant par diminution d'alaictement, comme i'ay dit, iusques a ce qu'il mange bien de la viande seulement, & ne veulle plus de laict. Quant au boire de l'enfant, suyuant le dire & conseil d'Auicenne, faut pareillement l'y accoustumer peu a peu : en luy baillant premierement de l'eau simple, bouillie & corrigee aucq' lingots d'or, ou carreaux d'acier rougis au feu, & esteints en icelle : en nous gardant bien toutesfois d'obeyr audit Auicenne, en cela

qu'il conseille de luy donner quelquesfois auec de l'eau vn peu de vin blanc, pensant que le vin corrige l'eau, & face meilleure digestion de la viande, & plus facile expulsion des superfluitez : car nous n'entendons pas de donner aux enfans, tout le temps qu'ils vseront de laict, du vin, en quelque maniere que soit, & ainsi le deffend Galien. Le temps venu de seurer du tout l'enfant, s'il veut estre opiniastre a demander la mammelle, & crie s'il ne tette, faut frotter le bout du tetin, ou y appliquer quelque chose de mauuaise saueur, sans qu'il porte aucun dommage, pour faire hayr a l'enfant la mammelle: a ceste fin Auicenne ordonne emplastre cõposé de myrrhe & de mente sauuage brayez ensemble. Gordon oingt le bout du tetin auec ius d'ail, ou auecq' moustarde, ou auec suye, ou auec ius d'absynce, ou le frotter seulement des fueilles dudict absynce. Autres le lauent d'eau de decoction de coloquinte, ou d'aloë, ou de thanasie, ou d'autres choses semblables, que lon cognoist estre assez ameres, & propres pour cela.

TRAITTE' SECOND, DE LA MANIERE DE NOVRRIR L'ENFANT depuis le temps qu'il est seuré.

IL EST temps maintenant apres auoir parlé du seurement de l'enfant, de traitter de son gouuernemẽt des l'heure qu'il est seuré. Et parce qu'au departement de la nourrice, il demeure entre les mains d'vn gouuerneur, ou d'vne gouuernante, il est besoin de bailler encore enseignement comme il puisse estre nourry & gouuerné sainement, iusques a l'eage de six ou sept ans, & iusques a tant qu'il le faille donner a vn Maistre d'eschole. Car ce n'est pas vne

chose de petit affaire, sçauoir former les affections de l'enfant, sa parolle, l'exercice & fortification de ses membres, le reiglement de son boire & de son manger, & autres choses, selon son eage, & sa complexion naturelle. Parquoy enseignant comme ces choses se puissent faire, commançant depuis le matin, & continuant le long de tout le iour, iusques a l'autre matin, ie penseray faire beaucoup.

De ce qui se doit faire tous les matins a l'enfant apres qu'il est éueillé. CHAP. I.

LA PREMIERE chose qu'il faut faire a l'enfant le matin apres son reueil, est nettoyer le corps des superfluitez de la nuyt: car comme il soit necessaire a l'hõme, dit Galien, au premier liure du Regime de santé, de mãger & boire pour reparer ce qui dechet continuellement du corps: il luy est pareillement de besoin tous les iours mettre hors les excremens & superfluitez de ce qu'il ha mangé & beu. On appelle excremẽt ce que Nature ha separé d'auec ce qui est pur & net. Des excremens ils sont plusieurs genres: le premier est, de la premiere digestion, & celuy qui est poussé par tous les intestins iusques au bas du ventre, & sort par le fondement. Le deuxiesme, procede du foye, compris de deux especes, dont l'vne est ditte cholere, laquelle est enuoyee du foye a la vessie du fiel, & sort partie par la naissance des intestins, pour irriter a excretion la matiere fecale, partie s'en va outre le foye dans les grandes venes, auec l'aquosité du sang, & sort auec l'vrine. L'autre espece, est melancholie, laquelle est attiree par la ratte, & de là, va partie a la bouche de l'esthomac, partie aux intestins. Le iij. se cõgrege es venes & arteres, sẽblable au mégue, lequel est attiré par les reins, & enuoyé a la vessie, & se cõuertit en vrine.

Le dernier, se fait en chacune partie du corps, par la derniere digestion propre a chacune d'icelles, & est poussé hors du corps, partie par transpiration insensible, & quelquefois par sueur par les pores du cuir, partie par certains passages & conduits propres a chacune desdittes parties: comme sur toutes autres parties le cerueau, lequel est le domicile de l'ame raisonnable, & pour ceste cause enuironné d'os solides, massifs, & espois, lequel se purge par plusieurs canaux: premierement par le nez, & par le palais: secondement, par les oreilles: tiercement, par les commissures du crane, & quelque partie flue par les yeux: iceux yeux mesmes gettent tout l'excrement qu'ils engendrent par certains & euidans passages au coing du nez & des ioües. Tous ces excremens donques se doiuent purger tous les matins, encore qu'en autre temps du iour cela se peut faire: & auenant qu'ils fussent retenus, faudra opposer le remede aux causes de leur retention, soit par regime, soit par medecine.

I. La purgation de la premiere digestion, laquelle est du ventre.

Et premierement, a la sortie du lict, on doit presenter l'enfant a la celle: & s'il n'ha benefice de ventre vn iour ou deux, faut luy bailler vn suppositoire de miel cuit auecq' vn peu de sel: les rustiques donnent suppositoire de racine de iotte, ou d'vn trou de chou, ou du blanc de pourreau, engressé de beurre, ou autre gresse, ou d'vne chandelle de suif auec sel & miel: aucuns font suppositoire d'alun, ou de sauon, auec fiel, ou sans fiel, mais ils sont trop violans pour l'eage tendre & delicate. Toutesfois si on cognoissoit qu'il se fust saly la nuyt, sans attendre le matin, on le doit nettoyer, estant vne tres-mauuaise chose le laisser dormir en

ſon ordure, contre l'oppinion du populace des femmes.

II. La purgation du corps par l'vrine.

Faut auſsi auant que le faire manger, ou faire autre choſe, le faire piſſer & purger par l'vrine, laquelle purgation eſt de la ſeconde & tierce digeſtion : & pour inciter nature a ce faire, faut, par le conſeil de Razis, & d'autres, luy faire vſer quelquefois de la moëlle de ſemence de melon confit en forme de dragee d'amandes, ſi d'auanture il eſtoit ſubiet a ne piſſer guieres.

III. La purgation du cerueau.

Cela fait, il conuient purger les ventres ſuperieurs par cracher, & ſpecialement le cerueau, lequel ha quatre conduits particuliers en la teſte, par leſquels ſe font certaines euacuations particulieres des ſuperfluitez d'iceluy : ſçauoir, les oreilles, les yeux, le nez, la bouche : leſquels conduits eſt beſoin auſsi de nettoyer, & non le cerueau ſeulement.

IIII. Comme on doit purger & nettoyer les oreilles.

Le cerueau ſe décharge aux oreilles d'aucunes ſuperfluitez iaunes & bilieuſes, outre leſquelles il y enuoye auſsi quelquefois beaucoup d'autres humiditez : deſquelles, ſi elles ne ſont nettoyees, vient en icelles, & au cerueau meſme, beaucoup de grandes maladies : parquoy les faut nettoyer ſouuant, dit Auicenne, & meſmement tous les matins, quand on habille & apreſte les enfans, auecq' vn linge net & delyé, car par cela elles ſont conſeruees, & l'oüye auſsi : & encore mieux, dit-il, ſi vne fois la ſemaine on diſtile dedans les oreilles vn peu d'huile d'amandes ameres, d'autant qu'elle mundifie, reſoult les ventoſitez, & deſeche quelque peu, qui eſt vne choſe fort conuenable aux oreilles.

Aucunes femmes mouillent du linge en du vin tiede, & en nettoyent les oreilles des enfans. Razis, au troisiesme de son liure, intitulé, Cõtenant tout, escrit que le safran, & les roses, & l'aspic mis en poudre, cõseruent la santé des oreilles, empeschent les rheumes en icelles: & par l'authorité de Paul, nous en vsons aux escorcheures & rougeurs des oreilles.

V. Le nettoyement des yeux.

Les yeux doiuent semblablement estre nettoyez tous les matins, ou auec du laict de nourrice ietté dessus, ou auecq' eau rose, ou eau simple, ou auec decoction de fenoil, ou de melilot, ou de fenugrec: car en ceste maniere ils seront cõseruez sains & nets, & la veüe en sera meilleure.

VI. Comme on doit purger le cerueau par le nez, & purger le nez mesme.

Et ne faut faillir de purger pareillement le cerueau par le nez, le faisant moucher fort, non pas seulement le matin, ains plusieurs-fois le iour. Et par ce que quelquefois il s'amasse des croustes dans le nez, qui empeschẽt de moucher, il faut purger le nez mesme de cela, auecq' vn linge trempé d'huile violat, ou d'huile d'amandes douces: & pour ceste intention encore est bon de faire esternuer l'enfant, car l'esternuement moderé sert a mondifier le cerueau & le nez, conforte la voix, le soufle, & les sens.

VII. La purgation du cerueau par la bouche, & de la bouche mesme.

On doit nettoyer encore le cerueau par la bouche, & non seulement le cerueau, mais la bouche mesme; laquelle bien souuant est mal nette, a cause qu'elle est vne porte & ouuer-

ture cõmune a la purgation du cerueau, de la poitrine, & de l'esthomac: c'est a sauoir, au vomissement qui vient de l'esthomac, au crachement, qui procede tant de la toux & des poumons, passant par la gorge, que de la distillation des superfluitez du cerueau, descendãt par l'os colatoire, & a la saliue, qui deriue par certaines venes, qu'on nomme saliuales, venant aux glandules de la langue: dequoy auient que bien souuant les enfans sont baueux. Parquoy est bon de les faire cracher, & quelquefois de les faire vomir, & s'ils ne peuuent d'eux-mesmes, les ayder, en mettant dans la bouche le doigt trempé de miel, ou quelque autre chose, puis apres la lauer & gargarizer d'eau fraische, par ce que non seulement la bouche, pour ces causes, est mal nette bien souuãt, mais aussi & les dents, & les genciues, & la langue: il conuient aussi les nettoyer au matin, & souuant le iour, auec vn linge trempé de vin & d'eau, ou de miel seul, ou des trois ensemble doucement, comme aucunes femmes sçauent bien faire: puis les lauer d'eau pure auec linge ou sans linge, & c'est assez dit de la purgation & nettoyement des excremens & superfluitez de la digestion de la nuyt.

De peigner & frotter la teste, exercer, baigner, & frotter le corps de l'enfant, apres les purgations susdittes, auant le repas, mesmement auant disner. CHAP. II.

S'ENSVYT ce qui se doit faire incõtinant apres les purgations & nettoyemens susdits, encore auant le repas: c'est a sauoir, le peignemẽt & frottemẽt de teste auant desieuner: l'exercice, le bain, & frottemẽt du corps auãt disner: lesquelles choses se doyuent faire lors, tant pour haster & faire sortir facilement les restes des superfluitez susdittes, & mesmement celles qui viennent de la derniere digestion,

que pour augmẽter la chaleur naturelle, & fortifier les parties ſolides du corps, & regaillardir les eſprits & les ſens de la perſonne, la preparãt mieux a manger & a boire, & a faire meilleure digeſtion, & autres operations de l'ame : comme ainſi ſoit, qu'apres auoir nettoyé le corps, comme ha eſté dit, ils reſtẽt encores quelques ſuperfluitez, & auſsi que par icelles acquiſes en dormant, la chaleur naturelle s'eſt amoindrie, & le corps appeſanty, & les eſprits eſlourdis.

I. *De peigner & frotter la teſte.*

Premierement donques au matin, apres auoir nettoyé la ſaleté de l'enfant, principalement les plus gros excrements, il conuient peigner & frotter ſa teſte doucement, le faiſant moucher fort: & n'eſt pas impertinant ce faire encore auant ſoupper, pourautant que le peignement & frottement purge encore le cerueau, par les cõmiſſures du teſt, des fumees graſſes & eſpoiſſes qui y montent : & cõme eſcrit Ariſtote a Alexandre, diuertit les vapeurs qui nuyſent a la veüe : & outre cela, fait deuenir les cheueux beaux, engarde que les pouls ne s'engendrent, & que l'enfant ne ſe gratte, & ne ſoit galleux.

I I. *De faire ébatre & prendre exercice a l'enfant.*

Apres que tout cela eſt fait, & que l'enfant eſt habillé & veſtu, luy faut incontinãt mouuoir ſon corps, & faire prendre exercice, ſinon qu'on le face vn peu deſieuner deuant. On note, cõme dit Galien, trois premiers genres de mouuement : l'vn deſquels ſe fait quand nous nous mouuõs par autruy : l'autre, par nous-meſmes : le tiers, par medecine, lequel n'appartient aucunement a l'homme ſain. Le mouuement par autruy ſe fait a l'enfant, quãd quelqu'vn le por-

te entre ses bras, ou qu'il est porté en batteau, ou en berceau, ou a cheual, ou en littiere, ou en coche. Lesquels genres de mouuement, sont distinguez par les eages de l'enfant : car comme nous auons dit au troisiesme liure, suyuãt
,, l'authorité de Galien, Les enfans qui tettẽt, n'ont besoin
,, de mouuement si fort, comme celuy qui se fait en batteau,
,, ou a cheual : mais quand ils ont trois ou quatre ans, il est,
,, dit-il, loisible de les mouuoir doucement en batteau, ou
,, en chariot : & quand ils ont sept ans, on les accoustume a
,, aller a cheual. Quant au second genre de mouuement, qui se fait par soy-mesme, les enfans peuuent deslors se mouuoir par eux-mesmes, quand ils commancent d'aller a quatre pieds, & encores mieux quand ils commancent a cheminer : toutesfois il ne faut pas les contraindre de cheminer deuant qu'ils ayent la force de soy soustenir deux-mesmes, de peur que leurs cuisses ne se courbent de la pesanteur du corps, & deuiennent difformes. Or donques apres que l'enfant est nettoyé, & prest de ses habillemens, il est necessaire de le faire ébatre & prendre exercice : car outre les commoditez qui en auiennent, comme la fortification des membres, le nettoyement & purgation des menues superfluitez, la conseruation & entretenement de santé, il semble que nature l'appete : & a la verité, il est aisé a cognoistre par cest eage, dit Galien, quelle societé il y ha de nostre nature auec l'exercice & mouuement du corps : par ce que quand on tiendroit les enfans en vn lieu, enclos & enfermez, on ne les sçauroit engarder qu'ils ne courent ou saultent & s'esgayent, comme les veaux & les ieunes poulains : car chacun animal appete naturellemẽt son propre & conuenable exercice pour conseruer sa santé. Mais ce temps-

pendant, on doit noter la complexion & habitude de l'enfant, la saison de l'an, & la disposition de l'air : car en Esté, & par les chaleurs, faut l'exercer moins, & a l'ombre, mesmement quand il est chaut, mince, & de petite corpulence.

III. Du baing, & du frottement.

Galien ordonne deux heures du iour commodes pour frotter & baigner les enfans détriez, & qui sont ia grandets: l'vne est au matin, apres qu'ils sont leuez, auant que ioüer: l'autre apres qu'il ont ioué, deuant que manger. Et ne veut Galien, que quand l'enfant se baigne apres auoir mangé, il luy soit permis de boire auant le baing, par ce que la distribution de ce qui seroit cõtenu dans l'esthomac se feroit trop tost, ce qui est a euiter es corps qui sont sains. Parquoy il conseille que le repas voise tousiours apres le baing en vne personne saine & temperee. Maintenant pour sçauoir de la qualité du baing & du frottemẽt, faut recourre au liure precedant, en leur propre chapitre.

Du repas, & quand il est temps de faire manger l'enfant.
CHAP. III.

" QVAND on ha faim, dit Hippocrates, ne faut plus
" trauailler ne prendre exercice : & le repas, dit Gali-
" en, doit aller apres le baing en vn enfant qui est de
" bonne habitude. Et parce que le ieusner n'est pas bon aux enfans, ne la trop grand' nourriture, ni aussi la trop petite, selon l'aphorisme d'Hippocrates, il faut noter combien de repas il doit faire chacun iour, quelles viandes il doit manger a chacun repas, & quelles-non, & combien: qu'est-ce qu'il doit boire, & quoy-non : cõsiderant la complexion & nature de l'enfant, la saison de l'ãnee, & le païs ou lon est.

I. Combien de repas le iour, & a quelle heure l'enfant les doit prendre.

La coustume est de faire manger les enfans quatre fois le iour, & mesmement en ce pays froid: la premiere, a desieusner, le matin, apres qu'ils sont habillez, auant que ioüer: la seconde, a disner: la tierce a ressiner, auant que de s'aller ébatre: la derniere, a souper: comptant depuis desieuner iusques a disner deux ou trois heures, depuis disner iusques a ressiner quatre heures, & depuis ressiner iusques a souper trois heures. Car ne manger qu'vne ou deux fois le iour, seroit trop peu, & feroit mourir l'enfant de faim, & manger trop a vne fois, l'induiroit a beaucoup de grieues & dangereuses maladies: parquoy est bon de partir sa nourriture en plusieurs repas. Mais parce que l'interualle entre les repas, est quelquefois plus court, quelquefois plus long, & ne se peut dire absoluement la vraye heure du iour pour repaistre, ou par ce que l'enfant n'en ha point d'enuie, ou par ce qu'il n'ha pas encore digeré ce qu'il ha mangé parauant, on determine le temps commode pour prendre le repas, par la digestion & par l'appetit, en obseruant ces deux reigles: l'vne, qu'il ne doit manger que la viande precedente ne soit digeree: l'autre, qu'il ne doit manger sur le dégoustement qu'il ha: que si au bout de quelque temps, il est dégousté du tout, & ne trouue pas les viandes bonnes, faut luy bailler quelque petite medecine, pour nettoyer son esthomac, & les petites venes qui võt au foye, & aux intestins. S'il vient vomissement de son propre mouuement, ou s'il ha enfleure de ventre, & l'vrine blanche, faut laisser passer cela, sans luy donner a manger ni a boire, & attendre que la bõne disposition de son estomac, & l'enuie de repaistre soit venue.

II. Quelles viandes doit manger l'enfant a chacun repas, & quelles-non.

A desieuner, es bonnes maisons, on donne a l'enfant quelquefois vn potage de bouillon de chapon, cuit auec du veau, & auec de la vinette ou borroche: quelquefois d'vn chaudeau fait d'vn iaune d'œuf, cuit auec du beurre & de la vinette dans de l'eau: puis vne pomme cuitte succree, ou des pruneaux cuits aussi auec sucre: quelquefois du beurre frais, lequel aucuns lauent auec eau rose, ou auec eau simple, puis le donnent auec vn peu de sel, sans sucre, sur du pain: quelquefois vn œuf de poulle, frais cuit mollet, auec des apprestes de pain: quelquefois du pain seul, sans autre chose, ce qui se fait communément en toutes maisons: combien que pour le commancement il faut nourrir l'enfant de potages & bouillons de chair, de coulis, d'amandes, & nourrisseures semblables, qui humectent mieux. En Esté on luy baille quelquefois des cerises, ou des prunes, auec du pain: mais cela ne se doit faire que bien peu: & en Automne, des raisins, mais qu'ils soyēt cueillis de deux ou trois iours. Apres desieuner on le mene a l'ébat. A disner on ne luy baille point ni de pomme cuitte, ni de pruneaux, si d'auanture il en ha mangé a desieuner: mais pour cōmancement il mange du potage, auec du blanc de chapon coupé menu dedās, ou auec du poulet: puis du veau bouilly, ou du mouton, & des poullets rostis, ou du chapon rosty, ou autres oyseaux des champs, & non de riuiere. Toutesfois il n'est pas bon de les nourrir trop scrupuleusemēt, ains faut regarder a ce que leur appetit & leur nature demande: car ce qui est propre a leur nature, encore qu'il ne soit tant bon, leur doit estre dōné plustost que ce qui ne leur est propre, & desplaist a leur

goust. Le bouilly leur est meilleur que le rosty: aussi Auicenne conseille qu'ils soyent nourris de choses humides, & de facile digestion, ne voulant que leur nourrissement soit medicinal, cõme les salades, & les fruicts aigueux, lesquels se corrompent facilement dans le corps, sinon quelque peu pour les contenter, comme cerises, prunes, fraizes, ou raisins a l'entree du repas. Les potages de pois & de ciches leur sont bons, & ceux des bonnes herbes, selon la saison, fors que de persil, lequel on n'approuue point, par ce que c'est vne espece de l'herbe ditte en latin Apium, qui fait tomber du haut mal. On doit euiter aulx, oignons, porreaux, rayforts, moustarde, & les potirons, & les treufles, & leur faut encore defendre les torteaux, les œufs cuits durs, & le vieil froumage, de peur de la grauelle, & le frequãt vsage de dragees, & de fruicts cruds, de crainte des vers. Le lard ne leur est pas bon, ni le poisson, sinon sur la fin de quatre ans. S'ils sont dégoustez de manger de la chair, on leur fait quelquefois de la sause de vinaigre bouilly, auec vn peu d'eau de sucre, & de canelle, en ceste maniere, R. aceti aquati lib. ſ. sacch. vnc. j. cinam. dr. ſ. Aussi la sause du iust d'orenge, ou de vinette est bõne quelquefois pour leur faire venir l'appetit: autrement s'ils ont dégoustement de viãde, ne les faut faire manger a contre-cœur. Les œufs mollets ou cuits au beurre auec sucre leur sont bons. Les salures ne leur sont pas bõnes, & ne doyuẽt mãger la viãde trop chaude ne rechaufee, fors la gelee, laquelle souuẽt se mãge a la fin du repas, cõme pour oindre la viande qui est dans l'esthomac, & la faire descendre: auquel temps apres on luy baille a manger d'vne poire cuitte, ou bien de bon chrestien crue, ou des amandes nouuelles, ou des raisins de damas, ou des auellanes seches.

Car tel doit estre l'ordre des choses que lon mange au repas, que celles qui ramollissent le ventre, & passent plus legierement, soyent mangees les premieres, excepté la gelee, ainsi que venons de dire: celles qui sont de plus grosse substance, voisent apres: & en fin, celles qui sont astringentes & serrent l'esthomac, soyent prinses les dernieres: en obseruant toutes-fois ceste reigle, qui est d'Auicenne, Qu'on ne doit manger diuerses viandes ensemble pour le second mets, en vn mesme repas, cõme n'estãt rien tant pernitieux a la santé de la personne, pour la diuersité des complexions, des viandes, & du temps de les digerer. A ressiner, qui est comme enuiron ij. heures apres midy, on luy baille a manger vn peu de pain tout seul, ou auec vne poire cuitte, ou auec des raisins de cabas, ou des massepains, puis a boire vne fois. Le souper doit estre ainsi que le disner.

III. Combien l'enfant doit repaistre.

Et faut que le gouuerneur de l'enfant se prenne garde qu'il ne mãge trop, ni se remplisse, de peur d'inflation d'esthomac, de vomissement, & de courte halene, & qui pis est, de crainte de tumber en beaucoup de grieues maladies, qui viennent de trop manger, comme epilepsie, spasme, escroüelles, flux de ventre, gibbosité, & bosse d'espaules. Le corps du goulu ne croist point, dient les Docteurs, ni ne deuient point fort: par ce que la viande indigeste ne fait aucun bien dans le corps, & du mal beaucoup. Si faut-il se prendre garde aussi qu'il ne mange trop peu: par ce que la trop petite nourriture ne conuient aux enfans, selon qu'enseigne Hippocrates, en l'Aphorisme du regime prins de l'eage des enfans: que s'il ne vouloit manger ayant l'esthomac vuyde,

faut

faut trouuer moyen de le faire manger, & plus tost le contraindre: car il est meilleur de pecher a donner plus que moins, par ce que l'enfant ha besoin de beaucoup de nourrissement, comme ha esté dit, & est plus facile de vuyder le remply, que de remplir le vuyde : & aussi que l'enfant ha tantost digeré pour l'abõdance de la chaleur naturelle. Cependãt, faut noter le païs ou lon est, & la saison de l'an, & la nature de l'enfant, qui est la cause pourquoy on ne peut determiner en general la quantité de la nourriture des enfans. Es pays froids, ils ont meilleur appetit, & digerent mieux, comme aussi en hyuer, & ceux mesmement qui sont de bonne taille, & ont apparence d'estre plus forts: mais generalement la mesure de la nourriture est sçelon la vertu & la force. On ne les doit point saouler de pain, par ce qu'il ne se dissoult pas si facilement, ni pareillement les remplir d'œufs & de chair, de crainte de tomber facilement en fieure, & moins encores doiuent estre ressasiez & remplis de mauuaises viandes. Finalement, & pour faire court, ils ne doiuent longuement tenir table, & ceste est l'oppinion d'Auicenne, qui dit que prolonger le temps en mangeant, est mauuais. Nous auons assez parlé du manger, il est temps maintenant de parler du boire.

IIII. *Du boire de l'enfant.*

Quand l'enfant tettoit, & n'vsoit que de laict, il ne luy estoit besoin de boire, car la nourriture qu'il prenoit, n'auoit que faire d'estre amollie par autre chose humide, pour la rendre aisee a couler: mais dépuis vsant de viandes solides auec le laict, pouuoit boire vn peu d'eau, pour s'accou-

ſtumer peu a peu a accompagner la viande de breuuage, ſelon la neceſsité d'amollir & détremper la viande : maintenant qu'il eſt ſeuré, & qu'il n'vſe plus de laict, on luy doit donner de l'eau pure a boire, pour diſſoudre & deſtremper ſa viande, & la rendre facile a couler & penetrer es venes. L'eau ſimple, eſt la ſeule choſe dequoy doiuent vſer les enfans ſains, pour leur boire ordinaire : car en ſanté, ils n'ont que faire de breuuage medicinal & correctif d'aucun mal, ne qui ſoit nourriſſant, ni autre artificiel : parce que l'eau ſaoule & appaiſe la ſoif, par autant que la ſoif eſt appaiſee par l'arrouſement froid & humide : & auſsi que l'eau eſt le vray breuuage que Nature ha adminiſtré aux hommes.

V. Si le vin eſt bon aux enfans, ou non.

Et ne doit l'enfant boire du vin aucunement, ſinon qu'on veiſt que l'eau luy fiſt nuyſance : Car ie ne conſeilleray
„ iamais, dit Galien, au premier liure du Regime de ſanté,
„ qu'vn enfant ſain & temperé gouſte du vin : la raiſon eſt,
„ dit-il, par ce que le vin eſchauffe trop le corps, remplit le
„ cerueau de fumees, & rend la partie de l'ame raiſonnable
„ hebetee & troublee. Que s'il y ha aucune vtilité qui vienne du vin, comme entre autres, accroiſſement de la chaleur naturelle, fortification de la digeſtion, prouocation d'vrine, humectation de tout le corps, & principalement des ioinctures, les enfans n'en ont point de beſoin : par ce qu'ils ont de la chaleur ce qui leur en faut, & n'ont pas tant de cholere qu'il leur ſoit beſoin la vuider par l'vrine, & ſont aſſez humides en leurs membres, par quoy n'ont beſoin de les humecter d'auantage. Mais au contraire, ils ſentent plus

toſt les incommoditez qui viennent de boire du vin: lequel tant s'en faut qu'il leur face du bien, qu'il leur apporte du mal beaucoup. Car iaçoit qu'Auicenne l'ayt permis aux enfans mal ſains, auec beaucoup d'eau: toutes-fois luy meſme dit, que le donner a ceux qui ſont ſains, c'eſt mettre du feu ſur du feu, par ce que le vin engendre chaleur, & ia les enfans ſont chauds, qui pour cela ſeroyent faciles a tomber en fieure. Et Gordon dit, qu'il eſt a craindre que de boire du vin, ils ne tombent en epilepſie, en conuulſion, en paralyſie, en fureur, & autres mauuais accidans: d'autãt que leurs corps ſont tendres, paſsibles, & faciles a penetrer: & le vin eſt violant & penetrant, de ſorte qu'il diſſoult les humiditez, & les fait penetrer iuſques au profond, & a la teſte: d'auantage, ils ont le cerueau debile, & les nerfs, leſquels le vin, qui eſt actif, & ſubtil, & fort, touche au vif, & frappe, & penetre facilement.

V I. En quel eage les enfans peuuent commancer de boire du vin.

Ariſtote eſcriuant a Alexandre, & Auerroys ſuyuant Ariſtote, defendent deuant trois fois ſept ans de donner du vin aux enfans: Galien accourcit le terme d'vn tiers: Gordon leur permet depuis qu'ils ont quatre ans paſſez: & pluſieurs conſentent auecq' luy, leur donnant de petit vin blanc, auec beaucoup d'eau. Mais pour le plus ſeur, ie m'accorderay touſiours auecq' Galien, en me mettant deuant les yeux les circonſtances de la complexion & nature de l'enfant, de la region & pays ou il eſt, & de la ſaiſon de l'annee. Car ceux qui ſont de chaude & humide complexion, c'eſt a dire, les ſanguins, doiuent plus tard commancer de boire du vin, & encore plus les choleriques.

Es pays froids, & mesmement esquels le vin est en vsage, on leur en baille a boire, bien trempé d'eau, dépuis cinq ans: toutesfois si l'enfant vient a estre malade, de maladie ou le vin soit contraire, ou s'il est dispose a estre malade, faut luy defendre le vin. En Esté, encore que ce fust le commancement du cinquiesme an, & es pays susdits, ne doit commancer d'en boire, nonobstant que les autres circonstances le consentissent. Les filles plus tard boyuent du vin, d'autant qu'elles ont le cerueau plus humide & tendre, lequel le vin rempliroit promptement, & en deuiendroyent la face rouge & gastee, & plusieurs inconuenians leur en auiendroyent beaucoup plus qu'aux masles. Faut encore noter, que dépuis que les enfans commancent de boire du vin au repas, entre les repas ne leur vaut rien: & si lors ils ont soif, pourueu qu'elle ne soit mensongere, ils doiuent boire, ou de l'eau pure, ou du iulep rosat, ou autre semblable: autrement ne doiuent point boire du tout.

VII. Quelle doit estre l'eau pour le boire de l'enfant.

Galien ordonne que l'eau que doit boire l'enfant, soit de fontaine, non trouble, non de mauuaise couleur, sans odeur, sans goust, legiere, de bonne source, & passant par bons lieux, fraiche, & non gardee. A faute de celle de fontaine, on permet celle de riuiere coulante par les sables, en laquelle n'entrent point diuerses eaux: & celle pareillement des bonnes cisternes, amassee en temps de tonnerre, & descendue par bonnes terres, & par bons purgatoires: c'est a dire, fosses, esquelles elle laisse les plus pesantes ordures en passant.

De ce que l'enfant doit faire apres le repas. CHAP. IIII.

QVAND l'enfant ha desieuné, s'il est ia grandet, comme de cinq a six ans, luy faut faire passer le tẽps a cognoistre les lettres, & a mener la plume sur le papier, pour les former & escrire, encore qu'il n'ayt l'entendemẽt assez ferme pour ce faire, puis l'enuoyer a l'ébat. Apres disner, l'exercice ne vaut rien incontinant, ni le dormir, parquoy le faut recreer a la musique, & a ouyr des comptes ioyeux, ou a veoir des farces, & des petis ieux d'enfans, ou le faire ioüer luy-mesmes, iusques a ce qu'il sera temps de le faire ressiner, se gardant de le laisser courir au soleil. Puis quand il aura ressiné, luy faut faire apprendre ses lettres, & ses prieres, & l'ébatre ainsi comme au matin, apres qu'il ha heu desieuné. Et apres souper, luy faut donner la mesme recreation & passe-temps qu'apres disner, iusques a l'heure qu'il faudra le mener dormir.

D'exerciter l'enfant a proferer & a nommer les choses, & de la maniere de reigler ses appetis & affections.

CHAP. V.

AV LIVRE precedant, i'ay enseigné comme on doit exercer l'enfant a former les parolles auant qu'il soit détrié, parquoy n'est besoin de le reiterer icy, ne d'en dire autre chose, sinon que dépuis qu'il est seuré, son gouuerneur ou sa gouuernante doit plus soigneusement l'accoustumer petit a petit a cognoistre les personnes, & les choses, & les nommer en purs & propres motz. Mais entre toutes les choses requises au gouuernement de l'enfant, la principale, & qui donne le plus d'affaire, est le reiglemẽt de son affection & volonté, pour engarder que son corps ne

s'en change, & tombe en quelque mauuaise dispoſition: car de reigler ſon manger & ſon boire, & pouruoir qu'il ne s'échaufe ou refroidiſſe trop, & qu'il ſe tiene net de ſon corps, peut eſtre n'eſt pas choſe tant difficile : mais de faire qu'il ne ſoit timide, ou qu'il ne ſe mette en cholere, ou qu'il ne ſe fache, ou qu'il n'appete deſordonnément quelque choſe, c'eſt vne ſciẽce ou chacun n'eſt pas maiſtre, & neantmoins eſt vne choſe certaine, s'il n'y eſt pourueu, que le corps de l'enfant eſt en danger de deuenir malade : car les mouuemens & paſsions de l'ame, quand ils ſont deſreiglez & deſmeſurez, amenent beaucoup d'accidans de maladie : par ce qu'ils ſont reciproques a la complexion & diſpoſition du corps, ainſi comme Galien eſcrit en vn liure intitulé de tel propos, de maniere que de la bonne complexion & temperature du corps naiſſent les bonnes mœurs, & les appetis raiſonnables: comme de la mauuaiſe, les mauuais : & au reciproque les bonnes affections & les bonnes mœurs de l'ame, rendent la bonne diſpoſition du corps, & les mauuaiſes, la mauuaiſe, iuſques a introduire les maladies. Parquoy le meſme Galien, au Regime de ſanté, admonneſte, que le Medecin, ou gouuerneur de l'enfant, ou les parens, ſe gardent bien de le laiſſer encourir en mauuaiſes mœurs & accouſtumances, & en affections & appetis immoderez, leſquels corrompent l'ame & le corps. Et par ce eſt beſoin de ſçauoir premierement quelles ſont les affections, & quels les mouuemens de l'ame, auſquels l'enfant eſt enclin naturellement : & de quelles complexions du corps & des parties d'iceluy telles choſes procedent : en apres, quelles les maladies & indiſpoſitions du corps, leſquelles en ſont engendrees : finalement, quelle eſt la maniere comme icelles

affections & inclinations naturelles estant mauuaises, puissent se changer en bonnes & en meilleures, enseignant d'euiter ce qui les corrõpt, & poursuyure ce qui les rend bonnes.

I. Quelles sont les mœurs & affections naturelles des enfans, & de quelles complexions du corps elles sont engendrees.

On met deux genres d'affections & mouuemens de l'ame: car les vnes sont naturelles, & prennent leur origine de la complexion & temperature du corps, par laquelle les enfans sont enclins a icelles, & demeurent infichees en la personne, comme la soudaineté a cholere & despit, la pusillanimité & crainte, la finesse, ou la lourderie, la promptitude & allegresse, ou la paresse & nonchaliance, la gloutonnie ou la façon naturelle de ne mãger guiere: & ce genre d'affection, est celuy principallement qui merite d'auoir reiglement & soin continuel du gouuerneur de l'enfant, de peur qu'estant déreiglé, il ne tire l'enfant en beaucoup de maladies. Les autres affections procedent de la volonté, & non de la complexion du corps, lesquelles ne demeurent point inserees en la personne: comme, amour, hayne, couuoitise, hypocrisie, appetit desordonné de ioüer ou de faire quelque autre chose: & ce genre encore, quand il est vicieux & immoderé, requiert quelque reiglement & correction, mais non tel ne si grand comme es affections ausquelles l'enfant est enclin naturellement: d'autant que tel mouuement, qui est volontaire, & non venant de nature, ne rend pas l'enfant tant subiet a estre malade, sinon qu'il perseuere & se conuertisse en mœurs & accoustumance mauuaise: car lors peut distemperer le corps, & causer maladie.

Celles du premier genre, quand elles sont demesurees & excessiues, demonstrent que les parties du corps qui les engendrent, sont indisposees & mal complexionnees, comme la promptitude de la cholere, signifie le cœur chaud & sec: au contraire, la timidité & lacheté, le cœur froid & humide: le trop estre éueillé, la finesse & viuacité d'esprit, declare le cerueau chaud & sec: au contraire, la stupidité & bestise d'entendement, la faute de pensement, la nonchalance & paresse, & estre trop endormy, argue le cerueau froid & humide: La tristesse & melancholie, demonstre le cerueau & tout le corps estre de complexion froide & seche: la gloutõnie & ne se pouuoir saouler de manger, donne pareillement a entendre l'intemperature froide & terrestre de l'esthomac. Et pour mieux dire sommairement, ceux qui se courroucent, ou qui sont timides, ainsi que dit Galien, & ceux qui veillent trop de nature, ou qui sont trop endormis, & ceux qui sont laches & paresseux, ou qui sont trop prompts & escarbillats, ceux qui sont nonchallãs & ne pensent en rien, ou qui ont trop grand pensement & tourment d'esprit, & ceux qui sont rusez & fins, ou qui sont trop stupides & lourds, & ceux qui appetent outre mesure quelque chose, & ceux qui ont vne mauuaise accoustumance de mãger & boire, ou de vuider les excremens, besoin est qu'ils soyent mal temperez des parties du corps, & animales, & vitales, & nutritiues: desquelles telles affections naturelles ont leur origine.

II. Quelles maladies & indispositions du corps procedent des mauuaises mœurs & affections de l'ame.

Or tout ainsi que ces mesmes affections, & ces mœurs

de l'ame estãt desreiglees & vicieuses, procedent de la mauuaise complexion du corps & de ses parties : aussi quãd ces affections de l'ame ne sont reiglees & corrigees, elles empirent & corrompent d'auantage ceste mauuaise complexion du corps, & si tirent a dos beaucoup de maladies. Car le courroux distempere le cœur, & l'échauffe d'auantage, par ce que c'est vn boüillonnement de sang autour de celle partie, dont s'enflambent les esprits, & l'enfant despit & prompt a cholere de nature, est disposé a la fieure, & a flux de sang, & a pleuresie, & a frenesie : & auient encore qu'estant échaufé trop fort, le flegme du cerueau se fond, & engendre epilepsie : d'auantage, ceste mesme affection brusle les humeurs, dissoult les esprits : & si elle perseuere, engendre manie & fureur, & autres maux auiennent par la perseuerance & vehemence d'icelle. L'accoustumance de plorer es enfans (comme le trop grand' soin & tourment d'esprit es grandes personnes) & le trop veiller, dessechent le cerueau, & ainsi que le courroux, allument la fieure, & donnent commancement de grandes maladies. La tristesse, la timidité & pusillanimité font changer le corps en froide & seche complexion, & estant ia tel, l'empirent d'auantage. La paresse & nonchallance naturelle de l'enfant, & le sommeil ordinaire, procedent de la complexion froide & humide du cerueau, & parce rendent l'enfant subiet a superfluité d'humeurs, lachent la vertu, debilitent la chaleur naturelle, font les hommes descolorez, bouffes, & mal sains. Bref, les
„ mouuemens de l'ame, dit Galien, ainsi comme ceux du
„ corps, lesquels excedẽt la mesure, rendent l'animal chaud
„ & choleric : & au contraire, ceux qui sont au dessoubs de
„ la mediocrité, le rendent froid & flegmatic : & entre les

„ maladies des mouuemens trop vehemens, dit-il, sont les
„ fieures, & les maladies chaudes : & les mouuemens qui
„ sont languides, sont causes des oppilations des intestins,
„ d'epilepsie, d'apoplexie, catharres, & autres maladies de
„ descentes de superduitez d'humeurs. Et tout ainsi comme ces mouuemens susdits, que nous disons les mauuaises affections, & les inclinations naturelles a vice, font les enfans mal complexionnez : aussi les autres mouuemens démesurez, que nous auons nommez volontaires, comme les mauuaises mœurs & accoustumances des appetis desordõnez qu'on permet aux enfans, les rendent mal complexionnez, & subiets a estre malades : tout ainsi que la mauuaise accoustumance de manger & boire a toutes heures, sans necessité, non autrement que la gloutonnie naturelle dépraue la nature de l'esthomac, rend l'enfant goulu & subiet a crudité, & aux oppilations, & par consequant a la pierre, & a la repletion du cerueau, & consequemment aux rheumes, catharres, toux, epilepsie, conuulsion, & autres semblables: & comme aussi l'accoustumance qu'on donne a l'enfant de veoir, de ioüer, & d'aller incessamment, le fait trop veiller, & parce luy deseche le cerueau, & par consequant le rend subiet aux maladies venant de celle complexion : & ainsi consequemment on peut iuger des autres appetis & volontez déreiglees qu'on luy accoustume, lesquelles tournees en mauuaises mœurs, luy apportent de mauuaises complexions, & le rendent ou trop chaud, ou trop froid, ou trop sec, ou trop humide, & par consequant subiet aux maladies qui communément en auiennent.

III. Qui sont les moyens de reigler les affections & les mœurs de l'enfant.

Par les raisons que nous auons dit au commancement de ce chapitre, il se faut bien garder de laisser tomber l'enfant es maladies de l'ame, a fin de conseruer les parties du corps qui en sont corrompues, & s'il y est tombé ou enclin, l'en retirer auec les choses qui remettent le corps en bonne temperature, & conseruent la santé. Chacune chose, dit Galien, est conseruee par les mesmes genres par lesquels elle est corrompue: Que si les mauuaises affections, & les mauuaises accoustumances, corrompent la santé, & la bonne complexion du corps, aussi elle est conseruee & restituee par les mesmes choses, quand elles sont bonnes. Puis donques qu'ainsi est que les mouuemens de l'ame & les mœurs changēt le corps, & le tirent hors de sa propre disposition, faisant mutation d'iceluy a santé ou a maladie, comme au reciproque le corps selon qu'il est complexionné ou disposé, change les mouuemens de l'ame, de sorte qu'en la bonne complexion & disposition du corps consiste en partie la santé de l'ame, & en la mauuaise, la maladie: a ceste cause, pour bien temperer & complexionner le corps, & par consequant, pour bien le disposer & cōseruer en santé, on doit temperer les mouuemens de l'ame, comme au reciproque, pour bien temperer les mouuemens de l'ame, on doit bien temperer & complexionner les parties du corps desquelles ils procedent: nonobstant qu'on doit encore temperer, & les vns & les autres par autres moyens, & par autres choses que par eux-mesmes: sçauoir le corps, par bon regime & vsage d'autres choses que des mouuemens de l'ame: & les mouuemens de l'ame, par mouuemens a eux contraires,

ou par correction & discipline, & non seulemēt par la temperature du corps. Socrates, quand Zopyrus a sa physionomie le iugea estre vitieux, respondit: que veritablement il eust esté tel de nature, s'il n'eust esté corrigé par doctrine, & par bonnes mœurs. On tempere donques le corps par deux manieres, par bon regime & vsage des choses cōtraires a son intemperature, & par la moderation & reglement des affections & mouuemēs de l'ame. On tempere pareillement & on modere les mouuemēs de l'ame, & les affections & appetis par plusieurs manieres, par bonne temperature des parties du corps dont ils procedent, vsant de regime, & par chastiment & correction, & par introduction d'autres mouuemens, & de choses opposites a leurs occasions: comme quand on tempere les affections trop ardentes, & les mouuemens trop vehemens, par destournement de leurs occasions, & par applaudissement, par douceur de parolles, & de façon, ou par autre maniere semblable: & ceux qui sont laches & froids, comme stupidité, timidité, paresse, nonchaloir, melancholie, par incitement a choses alaigres, par ébatemens & exercices, par frequentation de compaignies ioyeuses, & par tous autres moyens qui recreent &
„ éueillent le cœur. Et nous auons ainsi guaris beaucoup
„ de gens tous les ans, dit Galien, reuoquant les mouuemens de l'ame a deüe mediocrité. Si donques on voit que l'enfant soit enclin de Nature a courroux & despit, on luy doit bailler vne nourriture qui tempere la chaleur de son cœur, & de son sang, & luy faire [illegible] toutes choses qui l'échaufent & rendent choleric. Et s'il est ia courroucé & despité presentemēt, faut auiser les choses qui luy plaisent, le ramollir & appaiser de douces parolles, ou autrement, se

gardant de l'irriter, de peur qu'il ne tombe en fieure, ou en autre mauuaise maladie, engẽdree de cholere. S'il est nonchallant & trop endormy de Nature, le faut accoustumer aux exercices, & a diuers ieux, en luy ostant les choses qui humectent & refroidissent le cerueau, de peur qu'il ne deuienne rheumatic, pesant, & mal sain. Et au contraire, s'il est trop éueillé & trop mouuant, le regime luy est conuenable, qui rafraichit & humecte, en le gardant de trop aller & courir, & de trop aymer les ieux & exercices, de peur d'encourir en maladies chaudes, ou de deuenir meigre & sec. S'il est morne & sombre, & de complexion melancholique, le faut accoustumer aux cõpaignies ioyeuses, aux comptes plaisans, a la recreation de la veüe, de loüye, & de tous les sentimens: fuyant solitude, & toutes choses qui déplaisent: & luy ordonnant vn regime de viure, qui tempere le sang, pour la crainte qu'il ne vienne en alienation d'entendement, ou en fieure quarte, ou en autres maladies qui procedent de melancholie. Entre toutes les choses qui appai-
,, sent la tristesse, dit Galien, & qui remettẽt l'ame en mou-
,, uemens tranquilles & moderez, la musique est la princi-
,, pale, laquelle pareillement, ainsi comme l'exercice mo-
,, deré, reigle le corps: que quiconque, dit-il, sçaura bien
,, vser de la musique, & de l'exercice, iceluy corrigera mer-
,, ueilleusemẽt bien son corps & son ame. Finalement, si on voit qu'il soit trop affectionné a quelque chose, faudra auiser sagement, ou de la luy donner, ou de la luy chastier: car luy permettant tout ce qu'il veut, cela le tire en mauuaise accoustumance, & en certains vices, qui corrompent l'ame & le corps: & si on luy refuse, il vient en tristesse ou en cholere, & en certaines pasions de facheries, lesquelles pareil-

lement corrompent & les mœurs de l'ame, & la cõplexion du corps, & par consequant la santé. Auicenne dit qu'il faut applaudir aux enfans, & leur donner ce qu'ils demandent, iusques au temps qu'on les enuoyera a l'eschole: ce qui ne se doit entendre simplement, ains seulement s'ils ne demãdent rien qui leur nuyse: car s'ils demandoient vn cousteau trenchant, ne leur faut bailler, d'autant que leurs desirs sont desreiglez, & leur seroit a dommage. Et doyuent estre instruits leurs peres de les diuertir de tels mouuemens de l'ame, & de telles affections, par tous les moyens que verront bon estre, a fin de ne les laisser tomber par cholere & courroux, en fieure & chaleur excessiue: ne par tristesse ou timidité, en complexion melancholique: ne par paresse & nonchalance, en humeurs superflues, ni par appetis desordonnez, leur defendant ce qu'ils appetent, en tristesse ou paresse, & leur permettant mauuaises accoustumances, lesquelles peruertissent les mœurs de l'ame. Prouoyãt toutesfois a toutes ces choses en telle maniere, qu'ils ne facent l'enfant trop sage en son enfance.

Du dormir de l'enfant. *CHAP. VI.*

LA DERNIERE chose a traitter en ce liure, & laquelle se doit faire la derniere du iour, est le dormir: a quoy on doit mener l'enfant quelque peu apres qu'il ha souppé. Autre grand reiglement on ne donne guiere sur le dormir des enfans, sinon que comme ils croissent d'eage, il les faut accoustumer a ne dormir point sur iour, ce qui ha esté declaré au liure precedant. Parquoy estant venu sur le dernier point du gouuernement de l'enfant depuis qu'il est seuré & detrié, nous ferons fin au present liure.

FIN.

LA MANIERE DE GVARIR LES MALADIES DES PETIS ENFANS.

LIVRE V.

PAR

M. Sim. de Vallambert, Medecin de Madame Marguerite de France, Duchesse de Sauoye, et de Berry.

NOVS AVONS iusques icy poursuiuy l'vne des deux parties de Medecine, en la maniere d'entretenir les enfans en santé, depuis l'heure de leur naissance iusques au temps de les seurer, & depuis les auoir seurez iusques a ce qu'ils ayent sept ans: ce n'est pas encore l'endroit ou il nous faut arrester pour leur affaire, il est encore besoin de discourir l'autre partie de Medecine, pour quand ils auroyent perdu la santé, la leur recouurer. Car ce n'est pas assez de sauoir cóme on se doit entretenir en bonne disposition, si on ne sçait aussi comme on se doit deffaire de la mauuaise, & chasser la maladie. Parquoy, pour mener a chef mon entreprinse, pour le fait des enfans, i'aiousteray encore ce dernier liure, auquel ie traitteray la maniere de guarir leurs maladies: cóme vne chose qui doit estre traittee a part en Medecine, ainsi que les choses precedantes: & ainsi l'ont fait Paul, Oribase, Razis, Haly-abbas, & Auicéne:car aucunes choses ne cõuiẽnent pas a l'eage tẽdre, lesquelles cõuiẽnent a l'eage robuste:& au rebours, il est expediant de faire aux enfans des choses qui ne sont pas bonnes aux grandes personnes:

comme il leur auient aussi des maladies, desquelles ceux des autres eages sont exempts: qui est l'occasion pourquoy i'ay tiré sommairement des Grecs & des Arabes, en nostre langue Françoise, en ce present liure, ce qui sert pour la guarison des maladies des enfans, lequel liure ie diuise en deux Traittez, au premier ie mets comme en general: au second comme en particulier, comme leurs maladies peuuent estre gueries.

PREMIER TRAITTÉ.

DE LA CVRE GENERALLE DES MALADIES DES ENFANS.

POVR bien sauoir guarir en general les maladies des enfans, il nous est besoin de sauoir premierement lesquelles maladies leur auiennent plus communément, & qui sont les causes generalles d'icelles, & les marques & notes comme on les puisse cognoistre: puis finalement faut venir a leur cure generalle, & discerner celle qui est commune, tant a ceux qui tettent, qu'a ceux qui ne tettent plus, d'auec celle qui est propre a ceux qui tettent encore, & celle qui est propre a ceux qui ne tettent plus, & sont seurez.

Des maladies qui auiennent le plus communément aux enfans. CHAP. I.

LES Maladies qui auiennent ordinairement aux enfans, sont distinguees sçelon la diuersité de leurs eages. On diuise l'enfance communémẽt en trois ou quatre eages: le premier, est depuis la naissance iusques a sept mois, lors que commancent les premieres dents a sortir: le second, est depuis la sortie des premieres dẽts iusques au bout de deux ans,

ans, quelles sont toutes sorties, & que l'on d'étrie l'enfant: le troisiesme, commance deslors & finit a sept ans, que les dents se renouuellent:le quatriesme, s'étend dépuis sept ans iusques a quatorze. Comme donc en ces eages l'enfance est departie, on fait distinction pareillement selon chascun d'iceux, des maladies des enfans : ce que semble Hippocrates auoir fait, lequel au troisiesme liure des Aphorismes, specifie aucunes maladies qu'il dit leur auenir singulieremẽt par la difference de leur eage, en ces parolles :

Des maladies qui auiennent au premier eage de l'enfance, Aphoris. XXIIII.

„ Aux enfans nouuellement nez, dit-il, auiennent com-
„ munément le mal de bouche, que les Grecs nomment
„ Aphthæ, le vomissement, la toux, faute de sommeil, peur
„ en dormant, inflammation du nombril, & humidité d'o-
„ reilles. Lesquelles maladies Galien, exposant la cause de leur origine, dit leur proceder : sauoir, les vlceres de la bouche, a cause de l'échaufaison, & acuité du laict, & de la partie ou est le mal, laquelle est tendre : le vomissement, a cause de l'abondance du laict, qui charge le petit esthomac : la toux, pour la grand' humidité du cerueau, laquelle tombe sur les poumons : le veiller contre leur nature, a cause des maux susdits, ou de la force & pointe des humeurs de l'esthomac, qui éleuent des fumees au cerueau, & le desechẽt: le tressaillement de peur en dormant, a cause du nourrissement corrompu de l'esthomac, qui enuoye de mauuaises vapeurs au cerueau, & fait songer songes qui donnent frayeur : l'inflammation & apostume du nombril, a cause de ce qu'il ha esté couppé nouuellement:l'humidité & ordure d'oreilles, pour l'humidité du cerueau, cõme de tout le corps.

Des maladies ausquelles les enfans sont subiets a la sortie de leurs dents, qui est le second eage de l'enfance. Aphoris. XXV.

,, Et vn peu plus auant de leur eage qu'ils sont ia grandets, ,, (dit le mesme Hippocrates) lors que les dents leurs com- ,, mancent de sortir, cõme au septiesme moys, ou peu plus ,, tard, ils ont le prurit & demangeaison des genciues, fie- ,, ures, conuulsions, ou retirement de nerfs, & flux de ven- ,, tre, & mesmement quand les dents canines, qui sont les ,, poinctues, leur sortent. Ce que Galien expose au Commentaire & en la glose, declarant les causes de chacune desdittes maladies. En ce temps là (dit-il) le demangemẽt des genciues leur vient, pour l'occasion de ce que les dents les piquent en sortant: & les fieures, a cause de la douleur & de l'inflãmation desdittes genciues: & les conuulsions, a cause de la crudité du nourrissement, qui estoupe ou foule, & greue les nerfs & les parties nerueuses, lesquelles ne sont pas assez fortes: & le flux de ventre, a cause de l'indigestion de l'esthomac. Et ces choses auiennent principalement lors que les dents canines: c'est a dire, celles de deuant qui sont pointues, sortent: qui en sortant excitent les fieures & inflammations des genciues: & les conuulsions, mesmement es enfans gros & gras, lesquels ont le ventre constipé pour leur grosseur & plenitude.

Des maladies ausquelles sont subiets les enfans depuis l'eage de la sortie des dents en sus. Aphoris. XXVI. Auec l'exposition de Galien.

Et quand ils commancent (dit encore le mesme Hippocrates) de deuenir plus grands: c'est a sauoir, au troisiesme eage d'enfance, depuis que les dẽts sont du tout sorties, iusques au dessus de sept ans, il leur suruient coustumieremẽt

inflammation ou apostume chaude, aux amygdales, & a la luette, & aux parties qui sont au bout du palais de la bouche: luxation & desnoüement des vertebres du chinon du col, a cause que les nerfs & ligamens se rõpent volontiers en cest endroit : la courte halene, en Grec, asthma, pour cause des fluxions du cerueau, qui empeschent les instrumens de respiration : la grauelle, a cause qu'ils sont goulus & glouts, & que par leur gulosité & gloutonnie ils augmentent beaucoup d'humeurs crues, desquelles la partie plus grosse descend auec l'vrine en la vessie, & se fait matiere de calcule & grauelle, y suruenant chaleur: les vers tant longs que courts, lesquels procedẽt de pourriture desdittes humeurs: des verrues, dittes en Grec, acrochordones, lesquelles leur viennent de grande assemblee d'humeurs enuoyees a la superficie du cuir: des glandes autour des oreilles, que les Grecs nomment Satyriæ, ou Satyriasmi : & les escroüelles, lesquelles viennent en la gorge, aux oreilles, & aux aignes: & d'autres bossettes & enleueures qui leur sortent en plusieurs endroits du corps, procedant des matieres superflues que leur gloutonnie fait multiplier en eux. Outre ces genres de maladies, y ha d'autres encore qui leur sont propres, cõme celle qui est ditte des Grecs Macrophysocephale, qui est vne grosseur de teste, laquelle est venteuse, & vne autre appellee Hydrocephale, qui est vne grosseur de teste pleine d'eau : & celle qu'on nõme le filet soubs la langue, qui donne empeschement de parler: & la deformité des mẽbres venant du ventre de la mere, cõme six doigts en vne main, le fondement bouché, les marques des enuies de la mere, & quelques autres semblables : plus le mal sacré, dit autremẽt le mal caduque, ou le haut mal, iaçoit qu'il peut estre cõpris

foubs le genre de conuulsion, cy deuant ditte: & la tigne, & la verole, ou rougeole, & encores d'autres, combien qu'elles auiennent aussi aux autres eages, ausquelles generalement toutes celles qui auiẽnent, peuuent auenir aux enfans.

Des causes generales dont procedent leurs maladies. CH. II.

TOVTES les maladies dessusdittes leur auiennent volontiers de trois ou quatre causes en general: dont l'vne est la naissance des dents, ainsi comme dit Hippocrat. & apres luy tous les autres Docteurs: l'autre, est leur gloutonnie & façon desreiglee a tetter ou a manger, & a se mouuoir, & aussi le trop dormir: la troisiesme, vient ou du ventre de la mere, & est comme hereditaire, ou de la faute de la sage-femme: la quatriesme, est le mauuais laict de la nourrice, & aussi le mauuais regime de l'ẽfant apres qu'il est seuré.

Des signes en general pour cognoistre & coniecturer si l'enfant est malade. CHAP. III.

LES SIGNES pour cognoistre les maladies susdittes, & toutes autres nommément sont particuliers & propres, combien qu'aucunes desdittes maladies se cognoissent d'elles-mesmes sans autres signes, cõme la toux, le vomissement, le flux de ventre, l'escorchure, le mal en la bouche, & quelques autres: aucunes se preuoyent par certains signes, comme la verole & la rougeole, auant qu'elles soyẽt auenuës: de tous lesquels signes nous ne parlõs point en ce lieu, auquel nous demandõs seulement a sauoir en general, par quel signe on cognoist si vn enfant est malade, ne demandans point de quelle maladie, dont nous parlerons au deuxiesme traitté: car d'vne personne qui est malade, on s'enquiert en deux manieres: premierement, comment on cognoist qu'il soit malade, puis de quelle maladie.

Les ſignes pour cognoiſtre s'il eſt malade, ſont generaux: pour ſauoir de quelle maladie, ſont particuliers. En ceſt endroit donques nous diſons qu'il y ha pluſieurs ſignes generaux & communs, par leſquels, ſans ſpecifier aucune maladie, & ſans demander quelle elle eſt, on cognoiſt vn enfant eſtre malade. Comme quand on voit qu'il crie & pleure ſans occaſion manifeſte, ou qu'il refuſe de tetter, ou de manger, ou qu'il ha l'appetit changé, & la maniere qu'il auoit de prendre ſa nourriture, comme ſi es heures accouſtumees de tetter, ne le veut pas, & ha a deſdain la mammelle, ou ſi la prenant en ſa bouche ne tette pas bien, & ſucce le laict debilement & lachement, & en prent bien peu a la fois: ou au contraire, tette plus qu'il n'auoit accouſtumé, & plus ſouuant, & plus goulument: ou ſi eſtant ſeuré, il abhorre la viande qu'il aymoit parauant, & ne veut pas manger comme il ſouloit, & quand il commance de manger, incontinant il eſt ſaoul, ou mange plus que de couſtume, & ne ſe peut ſaouler. Outre cela, on iuge qu'il eſt malade, s'il ha la couleur changee, & ſon habitude naturelle, tellement qu'elle va en empirant: car cela ſignifie le changement & empirement du dedãs du corps, & s'il ne peut tenir ſa teſte droitte, & ne la mene point fermement, l'inclinant ſur ſes épaules, ou ſur celle ou celuy qui le prend: & s'il dort ou veille plus que de couſtume: & ſi toutes choſes luy déplaiſent, & eſt chagrin, ne prenant plus de plaiſir a ce qu'il ſouloit: & s'il veut touſiours eſtre porté, & ne veut ſe tenir au berceau: & ſi en le portant il ſe tourmente, veut, ne veut qu'on ſe repoſe, veut qu'on chemine touſiours, veut que non: & ſi on luy chante ou l'amignotte, s'en fache, ne prenant plaiſir ni aux chanſons, ni a eſtre amignotté: & s'il ſe

laisse caresser & manier seulement a vn a qui il ne souloit, rechigne aux autres,& ne les veut veoir, voire ceux qu'il regardoit volõtiers,& qui luy souloyẽt estre aggreables parauant, & ne veut souffrir qu'vn autre le tienne, ou le touche: & s'il se plaint sans apparoistre dequoy, qui est vn tresmauuais signe: & si a toucher ses mẽbres on les sent plus chauds ou plus froids que de coustume: & si son ventre est plus lache ou plus estreinct, ou autrement changé de son naturel: & si son soufle est grand ou petit,ou frequant,ou autre qu'il ne doit estre. Par ces choses susdittes, on peut coniecturer aisément que l'enfant est malade, bien qu'on ne die expressément de quelle maladie: car des maladies, que lon peut nõmer & dire incontinãt quelles elles sont, il y ha certains signes particuliers & propres pour les faire cognoistre: lesquels seront enseignez au Traitté second, en la cure particuliere de chacune maladie.

Des crises & iugements de la longueur d'aucunes maladies des enfans. CHAP. IIII.

APRES que les maladies sont cogneues, on predit volontiers & baille-on a cognoistre ce qui est auenir d'icelles. Hippocrates donne a obseruer certains prognostics & iugemens notables des longueurs ou breuetez d'aucunes maladies des enfans, au iij. liure des Aphorismes, en l'Aphorisme xxviij. Plusieurs maladies, dit-il, des „ enfans se terminent en quarante iours: Car le quarantiesme „ iour, dit Galien, est le premier iour critique & iudi„ciaire des maladies longues: aucunes se terminent en sept „ mois, comme la fieure quarte, & la courte halene: aucu„nes en sept ans, comme le mal caduque: aucunes vont „ iusques en l'eage de puberté, qui est l'eage de quatorze

„ ans: & celles qui persistent & ne finissent point en en-
„ fance, communément les accompagnent iusques a la vi-
„ eillesse, & a la fin de la vie.

De la cure generale des maladies des enfans, tant de ceux qui tettent, que de ceux qui sont seurez & détriez. CH. V.

MAINTENANT selon qu'il ha esté proposé au commancement de ce traitté, il est tẽps d'enseigner la cure generalle des maladies des enfans: pour autant qu'en voulant traitter les choses ainsi qu'il appartient, on doit premierement dõner a entendre le general, puis le particulier: car tel est l'ordre de toute bõne doctrine & enseignement. Parquoy auãt que venir a la cure particuliere de chacune desdittes maladies, i'enseigneray la generale & commune de toutes, laquelle consiste en l'obseruation de certaines reigles & preceps generaux & communs, lesquels faut departir en ceste maniere: les vns appartiennent aux enfans qui tettent, & a leurs nourrices: les autres sont pour les enfans seurez: & les autres sont cõmuns a tous deux. Ce tiers & dernier genre est compris en l'explication de plusieurs certaines demandes, lesquelles sont telles. Premierement, s'il est bon de guarir les maladies, tant des enfans qui sont a nourrice, que de ceux qui sont seurez, par medecine: puis si ceux qui tettẽt se guerissent par mesmes moyẽs que ceux qui ne tettent plus: item quel regime leur doit estre ordõné: en apres, quel genre de medecine: puis de quelle nature & force: d'auantage de quel goust: outre plus a quelle heure est bon de leur dõner: en apres quelle quãtité: plus par quel endroit du corps: d'auantage, si par chirurgie on les peut secourir: finalement, si on peut leur bailler clystere & suppositoire. Parquoy expliquerons ces choses par ordre.

I. Si on peut bonnement guarir les enfans par medecine.

D'autant que les maladies interieures des enfans ſont pour la plus part difficiles a cognoiſtre, & que toute intention curatiue de maladie preſuppoſe la cognoiſſance d'icelle, il eſt bon d'obſeruer le conſeil d'Auicenne, au iiij. Canon, qui eſt, de laiſſer faire a Nature, ordonnant ſeulement bon regime, attendant que Nature pourra de ſoy-meſmes ou ſurmõter le mal, ou le manifeſter. Ce qui ſe doit entendre auoir lieu, ſeulement es maladies qui ne ſont pas impetueuſes ne furieuſes : car lors faudroit ordonner ce que lon verroit y conuenir & eſtre plus expediant, & ne ſe fier pas du tout au regime : mais es autres maladies qui ne ſont pas de grande importance, ni ne nuyſent beaucoup, ne faut donner medecine pour les guarir, ains ſuffit, ſelon le conſeil de Damaſcene, y remedier par bon regime, laiſſant faire a Nature : car, dit-il, ſi tu peus guarir par regime, tu t'en trouueras bien.

II. Si les enfans qui tettent ſe guariſſent comme ceux qui ſont ſeurez.

Il n'y ha point de doute qu'on doit guarir autrement les maladies des enfans qui n'vſent que de laict, autrement de ceux qui viuent de laict & d'autre nourriſſement, autremẽt de ceux qui ſont du tout ſeurez de la mammelle. Car aux premiers toute la cure giſt a faire venir le laict a eſtre bon, & par conſequant, dõner bon regime a la nourrice, par ce que le laict leur ſert de nourriture, & de medecine : combien qu'on peut quelquefois leur donner a friper quelque autre choſe. Aux ſecõds, puis que deſia ils ſont introduits a prendre autre nourriſſemẽt auec le laict, on peut leur faire pren-

dre par la bouche quelques ſirops ou iuleps, a l'intẽtion de ce qu'il fait beſoin. A ceux qui ſont ſeurez, puis que le regime de la nourrice n'ha plus de lieu, on leur peut bailler hardiment tous genres de medicamens conuenables a leur eage & force.

III. *Quel regime leur doit eſtre ordonné.*

On ne doit pas ordonner regime ſi meigre & de ſi petite nourriture aux enfans, tant ſeurez que non ſeurez, a cauſe de la grande deffaitte & euaporation de leur humidité, cõme aux grandes perſonnes.

IIII. *Quels genres de Medecines on leur peut donner.*

S'il faut qu'on donne medecine aux enfans, on leur peut bailler celles qui ſont alteratiues: c'eſt a dire, changeant la qualité contraire, & les apperitiues: c'eſt a dire, ouurant les voyes & conduits, & les deoppilatiues: c'eſt a dire, qui oſtent les oppilatiõs & eſtoupemens, ou les reſtrainctiues & reſſerrantes, & les digeſtiues, confortatiues, dormitiues, & autres ſemblables, en forme de ſirops, iuleps, apozemes, electuaires, trochiſcs, opiates, ou ſemblables, ſçelon que la maladie requuiert: leſquelles ils prennent ou en beuuant, ou ſuççant, ou lichant: ou s'ils ſont vn peu grandets en mãgeant, leur profitant autant ainſi, ou plus, telles choſes, que ſi elles eſtoyent donnees aux nourrices. Car ſi ainſi eſt qu'aux enfans nouuellement nez, on donne bien du miel, ou de l'huile d'amandes douces: auec ſucre, & du methridat, & autres ſemblables, leſquelles choſes on leur donne en ſanté, ne peut on, par plus forte raiſon, leur donner en maladie?

V. De quelle nature & force doiuent estre les medicamens susdits.

Les medicamens qu'on donne aux enfans, ne doiuent estre excesifs ni éleuez iusques au quart ou tiers degré : car comme les enfans sont fort pasibles, & non encore assez puissans, facilement ils en seroyent offensez, d'autant que les trop chauds medicamens feroyẽt fondre leurs plus grosses humeurs, & les trop froids les glaceroyẽt. Parquoy celuy doit commancer par choses moderees, qui veut introduire bonne accoustumance.

VI. De quel goust.

Quant au goust, on se doit garder que les medecines qu'on baille aux enfans ne soyent mal plaisantes ne abhominables, par ce que les refusant Nature, & les ayant a desdain, elles feroyent plus de mal que de bien. Parquoy, les Medecins, en les ordonnant, y meslent des choses douces & aggreabbles : toutesfois il se faut moins soucier du goust es petis enfans, qu'es grãdes personnes, d'autant que les petis enfans, a cause de l'habondance de l'humidité, sont moins offensez des saueurs, & prennent les choses ameres & de mauuais goust assez bien, & encore mieux quand on y met vn peu de doux : comme lon voit qu'ils prennent bien de la dragee de la semence contre les vers, & du sirop d'absynce, ou de chicoree : toutesfois qu'on ne doit iamais laisser que les medicamens, que nous voulõs qu'ils passent outre l'esthomac, & viennent au foye & aux venes, ne soyent accompagnez de choses douces & amiables a Nature : parce que Nature tire les choses douces plus voluntiers & plus fort, iusques au profond : mais ceux que nous ne voulons pas qu'ils passent hors des boyaux, comme sont ceux qu'on

donne pour les vers, ne se faut soucier de les messer de choses douces, par ce qu'on ne les veut pas tirer au dedans des venes, ni estre profondees dans le corps.

VII. En quel temps, & a quelle heure on doit donner medecine aux enfans.

Long temps apres auoir prins le laict ou la viande, & non autrement, se doit dõner la medecine aux enfans, de peur qu'elle n'altere & corrompe le nourrissement.

VIII. En quelle quantité la medecine se doit donner aux enfans.

On ne peut pas determiner par escript certaine dose & quantité des medecines des enfans: ains faut cela laisser faire a la discretion du Medecin qui les donne moindres aux plus petis, & plus grandes aux plus grands.

IX. Par quel endroit du corps se donnent les medicamens aux enfans.

Il est meilleur beaucoup, & tant qu'il est possible est expediant, de suruenir aux enfans de leurs maladies, par choses appliquees exterieurement, d'autant qu'on craint plus les choses donnees par la bouche, tant pour le regard de leur esthomac tendre, qu'on ha peur d'offencer, que par ce qu'on ne sçait en quelle quantité leur donner bonnement: mais estant appliquees par dehors, sont plus seures: par lequel endroit, puis que le cuir est percé, & plein de pores & de troux, on peut aisément refroidir, eschaufer, humecter, desecher, relacher, constiper, resserrer, & digerer les humeurs, subtilier, espoissir, au alterer autrement, selon qu'il en est besoin, en leur appliquant onctions, linimens, emplastres, epithemes, embrocations, fomentations, baings, & choses semblables: tellemẽt que si cela ha lieu es grands, combien plus es petis?

X. Si on peut bailler aux enfans clystere & suppositoire.

Il ne faut faire difficulté de donner aux enfans qui tettẽt & qui sont seurez, clysteres ou suppositoires par le fondement, en lieu des medecines qu'on donne par la bouche, ainsi plusieurs des anciens l'escriuent, & nous le pratiquons tous les iours, pourueu que tels remedes ne soyẽt trop forts, c'est a dire, composez ou auec medicamens trop laxatifs, ou auec decoctions, ou autres choses trop fortes : & faut les leur faire garder longuement, s'il y ha medecine dedans, afin qu'ils puissent faire leur operation, autrement n'est besoin. Le clystere leur apporte ce profit, que sans nuysance il chasse les superfluitez des boyaux, dissipe les ventositez, appaise les douleurs de plusieurs parties du corps, a cause des humeurs superflues & des vents qui y sont, tellement qu'en tirant les ordures qui sont es boyaux, par consequant & par succession il les tirent aussi des membres superieurs, & des venes, & diuertissent des parties les plus nobles.

XI. Si par chirurgie on peut secourir aux enfans.

Peu souuant, & a peu de maladies des enfans, l'operation manuelle est requise: toutesfois si la maladie le requiert, elle peut estre faitte aussi bien es petis enfans qu'es grands: pourueu que cela se face plus doucement & auecq' moindre violence : comme si vn enfant auoit six doigts en la main, ou vn arteil superflu au pied, la racine de sa naissance doit estre tranchee auec rasoir, & descharnee, & la ioincture dessioincte, & le lien tranché, & le doit osté, & le sang restraint, cum puluere rubeo : id est, cum bolo Armenio nostrate, albuminibus ouorum, & sanguine draconis : puis la playe curee par la cure des autres playes. Plusieurs, comme

dit Auicenne, bruslent le lieu de l'incision auec huile bouillant, en faisant venir par ce moyen seureté de corruption de l'yssue du sang, & rendant audit lieu la chair & le cuir dur & fort. Le semblable se pratique au filet sous la langue, lequel on couppe, ou auec ligature de fil de soye, ou auec l'ongle, ou auec ferrement: & est pareillement requis d'vser de mesme industrie quand vn enfant est né, ayāt le trou de l'anneau bouché & couuert de peau, a quoy est besoin de faire ouuerture. N'ha pas long temps encore, qu'a vn enfant, de l'eage d'vn an & demy, lequel auoit vn abces a la sime de la teste, le luy ay fait ouurir auec le rasoir, dont sortit grand' quantité d'ordure, & facilement en ha esté guary. Ainsi se finissent icy les preceptes de la cure generale, commune aux enfans qui tettent, & a ceux qui sont seurez: S'ensuyuent ceux qui appartiennent seulement aux enfans qui sont a nourrice, & tettent encores.

De la cure generale des maladies des enfans qui tettent.
CHAP. VII.

TOVTE la cure generale des enfans qui tettent, consiste partie en regime ou reiglement de la nourrice, partie en celuy de l'enfant: en quoy y ha plusieurs considerations, sçauoir, quel regime doit tenir la nourrice pour le regard de l'enfant: & si elle ne doit manger & boire autre chose non plus que feroit l'enfant malade: quel regime doit aussi tenir l'enfant qui tette, & si on luy peut bailler medecine, & par quel endroit du corps, & si on luy doit oster le laict en ayant la fieure: Quelles medecines laxatiues on doit donner a sa nourrice pour le regard de luy: & si ce temps pendāt que la nourrice prent medecine pour l'enfant, on le doit faire tetter vne autre femme: & si la nour-

rice estoit mal disposee, & non pas malade du tout, quel regime luy est cõuenable, tãt pour son regard que pour celuy de l'enfant, & si on la peut changer elle estãt mal disposee.

I. Quel regime doit tenir la Nourrice pour le regard de l'enfant.

Suyuant donques le conseil des anciens, si on veut medicamenter les enfans qui tettent estans malades, faut regir la nourrice tout ainsi que si elle mesme auoit la maladie de l'enfant: luy ordonnant regime & medecine qui soyent en qualité conuenables a l'enfant, & en quantité proportionnez a elle. Le regime consiste en six choses qu'on dit non naturelles: c'est a dire, qui sont hors de la nature & essence de la personne, comme l'air, le mouuement, & le repos du corps, le dormir & veiller, le manger & boire, l'euacuation & repletion des excremens & superfluitez de la nourriture, les mouuemens & accidens de l'ame: toutes lesquelles choses quand on en vse auec moderation: c'est a dire, en qualité, en quantité, en temps deu, & sçelon que la maladie de l'enfant requiert: elles rendent vn laict de nourrice salutaire & profitable a la santé de l'enfant. Car comme l'enfant ne prend que du laict, ou en prẽd pour la plus grand part, quãd le laict sera rectifié & moderé selon que requiert la maladie, non seulement il nourrit l'enfant, mais aussi il combat contre la maladie, & contre la cause d'icelle, comme ayant en soy deux matieres & substances, ou qualitez, vne nourrissante, & l'autre medicinale. Et parce qu'vn tel regime ne peut estre ordonné a l'enfant, ni estre obserué par luy, est besoin que la nourrice l'obserue: car le laict succé par l'enfant, supplie le lieu de tout le regime.

II. Si la nourrice ne doit manger & boire, ne faire autre chose non plus que feroit l'enfant malade?

Touteffois quand nous difons que la nourrice doit obferuer le regime tel cõme fi elle mefme fouffroit la maladie de l'enfant, cela ne s'entend en pareille quantité a l'vn cõme a l'autre: car feroyt trop peu a vne nourrice de ne manger & boire non plus qu'vn enfant, car par amoindriffemẽt du manger diminueroit fon laict: mais entendõs de la qualité feule pour muer le laict au contraire de la maladie.

III. Quel regime doit tenir l'enfant qui tette.

Nous entendons aufsi quand nous ordonnons le regime a la nourrice pour le regard de l'enfant, que l'enfant l'obferue pareillement es chofes qui luy font pofsibles, ne nous arreftant pas du tout a la nourrice: car peu profiteroit le regime d'elle, fi celuy de l'enfant n'eftoit bien ordonné: Que fi l'enfant fe trouuoit mal de trop dormir, le long veiller de la nourrice ne luy feruiroit de rien. Et ne fuffit de reigler la nourrice en fon dormir & veiller, mais faut aufsi que l'enfant mefme foit prohibé de dormir, fi le long dormir luy nuit, & fi le veiller, luy en ofter l'empefchement. Et ainfi faut iuger des autres chofes comme de l'air, du faliffement & expulfion des fuperfluitez, des affections & mouuemens de l'efprit, efquelles chofes eft befoin autant reigler l'enfant comme la nourrice. Et cõbien qu'il faille entẽdre a la nourrice feulement en beaucoup de chofes, toutesfois es chofes fufdittes ne faut omettre de faire obferuer le regime aux enfans: & ne fuffit de dire, la nourrice l'obferue, mais eft bon que l'enfant aufsi, & que tous deux l'entretiennent.

IIII. Si on luy peut bailler medecine, & par quel endroit.

Au chapitre precedant, cefte demãde ha efté expliquee, & la refolution ha efté, & eft, que les medecines laxatiues qui cõuiennent aux maladies des enfans qui tettẽt, doiuẽt eftre

baillees aux nourrices : & les autres medecines qui ne purgent point, partie leur peuuent estre appliquees par dehors, par onctions, linimens, emplastres, embrocations, fomentations, partie par dedans par la bouche, cõme miel, huile d'amandes douces, iuleps, syrops, opiates, electuaire, que lon verra leur estre propres, au tẽps qu'ils sont ia assez grandets pour les pouuoir prendre.

V. Si on doit oster le laict a l'enfant qui ha la fieure.

Pource qu'Hippocrates, au cinquiesme liure des Aphorismes, en l'Aphorisme lxiiij. dit que le laict est mauuais es fieures principalement aigues, pourtant qu'il se corromperoit en l'esthomac: pareillemẽt a ceux qui font leurs matieres choleriques & iaunes, pour mesme raison : & aussi a ceux qui ont l'esthomac tendu, & des trãchees dans le ventre, par ce qu'il s'aigrit dans vn esthomac qui est froid, & de cela il augmente les tranchees : sembleroit qu'a l'enfant estant malade de telles maladies, il luy seroit contraire, & ne seroit bon le luy donner a succer. Toutesfois auant que d'accorder cela, & verifier le dire d'Hippocrates, faut faire ceste distinction, que lon accorde bien qu'en telles maladies le laict est contraire aux grandes personnes : mais aux enfans ne le faut pourtant oster du tout, ains plus tost, s'ils mangent autre chose que du laict, on peut la diminuer ou soubstraire, & non point le laict : d'autant qu'en toutes maladies il leur est besoin du nourrissement lequel leur est plus familier, & de plus facile digestion, & lequel ils prennent auec plus grand appetit, tel comme est le laict : & qui plus est, si l'enfant malade estoit seuré de nouueau, encore il cõuiendroit le remettre au laict, & laisser l'autre nourriture.

VI. Quelles

VI. Quelles medecines laxatiues on doit donner a la Nourrice, pour le regard de l'enfant.

Si a cause de la maladie de l'enfant, laquelle ayt besoin de purgation, on ordonne medecine laxatiue a la nourrice, on la doit élire de celles que lon donne couſtumierement aux femmes groſſes, & meſmement de celles qui ne ſont purement medicinales, ains qui ont quelque nourriſſement: comme pruneaux, obelon, conſerue de violette de Mars, tamar-Indes, manne, ou caſſe: toutesfois que la ou beſoin ſeroit, on peut donner plus fortes medecines aux nourrices qu'aux femmes enceintes. Tant qu'il eſt poſsible, dit Auic. ,, les medecines qu'on donne a la nourrice, doiuent eſtre ,, nourriſſantes, & non point medicinales du tout, ſoit qu'- ,, on les donne pour reſtraindre le ventre, ſoit pour le la- ,, cher, ou pour autres intentions: par ce que le laict neceſ- ,, ſairement prent de la vertu, qualité & nature de ce que la ,, nourrice ha prins. Et pour ceſte cauſe, nous medicamen- ,, tons la nourrice es maladies des enfans, a fin que par la ,, vertu des medicamens le laict ſoit fait medicinal a l'en- ,, fant: car par ceſte maniere on traitte le corps de l'enfant ,, plus modeſtement que ſi luy meſme prenoit la medeci- ,, ne: & pourtant afin que la vertu de la medecine qui ſe- ,, roit trop forte ne ſoit cõmuniquee au laict, il eſt bon que ,, la medecine donnee a la nourrice, pour l'enfant, ſoit plus ,, nourriſſement que pure medecine, a fin qu'elle ne trou- ,, ble trop le laict.

VII. Si ce temps-pendant que la Nourrice prend medecine pour la maladie de l'enfant, on le doit faire tetter vne autre femme.

Nous tenons pour vn arrest, que quand on donnera a la nourrice medecine laxatiue, pour cela que l'enfant auroit besoin d'euacuation, ne faut que la nourrice s'abstienne de l'alaicter a quelque heure qu'il en sera besoin: car nostre intention est, que la vertu laxatiue voise auec le laict euacuer l'enfant : parquoy est bon que le laict qu'il prent, ayt prins de la medecine laxatiue la vertu de lacher & purger. Toutesfois s'il auenoit que le laict ainsi alteré par la medecine, fust superflu a lacher, & que la medecine fust trop forte, faudroit suyure le conseil d'Auicenne, d'abstenir lors la nourrice de plus donner a l'enfant la mammelle. Quant aux autres medecines, si nous voulons par icelles ou faire vomir la nourrice, ou la faire asselier simplement, ou restraindre le ventre, ou faire autre fait pour le regard de l'enfant, moins faut ce temps-pendant introduire vne autre nourrice, car en l'introduisant, ne se feroit ce que nous voulons.

VIII. *Si la Nourrice estoit mal disposee, & non pas encore malade, quel regime luy est conuenable, tant pour son regard, que pour celuy de l'enfant.*

I'ay tantost declaré quel regime doit tenir la nourrice pour le regard de l'enfant, i'ay a dire maintenant quel luy doit estre aussi ordonné pour le regard d'elle, estant quelque peu mal disposee : car selon la disposition, faut diuersifier ledit regime, & les medecines : comme s'il auient que l'enfant ayt bon ventre, & la nourrice l'ayt constipé, faut donner a la nourrice quelque chose qui le relache : pareillement si elle est replete, & l'enfant non, conuient l'euacuer par vomissement, ou par le bas, ou par flebotomie, ou par scarification, sçelon le lieu & le genre de la repletion.

IX. *Si on peut changer la Nourrice, elle estant mal disposee.*

Mais on pourroit douter, auenant que la nourrice fust mal disposee, si lors on la doit changer ou non: Il faut considerer diligemmēt & distinguer ainsi. Si la nourrice estoit bien malade, & l'enfant sain, ou malade comme elle, iaçoit que son laict ne s'en perdroit ou diminueroit point, toutesfois on tient pour vne maxime, que lors est bon la changer, & faire qu'vne autre alaicte l'enfant. En apres, s'il auenoit encore qu'elle ne fust qu'vn peu mal disposee, & que pour cela elle auroit esté medicamentee, ainsi que venons de dire: c'est a sauoir, qu'elle auroit prins medecine vomitiue ou laxatiue, ou que sans estre medicamentee luy seroit suruenu vomissement, ou flux de ventre, sans autre mal, a l'occasion dequoy son laict seroit alteré & changé de son naturel, il ne faut douter qu'il sera meilleur lors qu'elle se deporte de donner a tetter a l'enfant, iusques a ce que telles émotions & indispositions cessent, & que son laict soit reuenu en son entier. Parquoy fait bon souuant visiter le laict d'icelle, & dire son auis s'il est rassis ou non. Toutesfois on pourra obseruer quelques conditions par lesquelles on ne la changera point, nonobstant les choses susdites. Car si lon voit que son laict, pour quelque indisposition qui luy soit auenue, n'est point changé de son naturel, il est meilleur qu'elle alaicte l'enfant que faire venir vne autre nourrice de nouueau. Et aussi si l'enfant est opiniastre, & ne veut tetter d'autre nourrice, mieux est de supporter quelque chose de l'alteration du laict, que permettre l'enfant se tormenter. Plus, si l'enfant est ia accoustumé a manger de la viande, &

voyons qu'il en ha pris suffisamment, il se pourra bien passer de tetter ce iour que sa nourrice sera ainsi indisposee. Quoy que soit, cela depend du iugement du Medecin prudant, & des gouuernãtes, & en partie de la nourrice mesme.

De la cure generale des enfans détriez.

CHAP. VIII.

IL HA esté assez dit iusques icy de la cure generale des enfans qui tettent, maintenant vient a point de dire, selon qu'il ha esté proposé, de celle des enfans qui sont seurez : en laquelle est requis de declarer premierement, quel doit estre leur regime en leur maladie, puis des medecines laxatiues, s'il est besoin de leur en bailler, & quels genres de medecines, en quelle quantité, & en quelle façon : en apres, si la phlebotomie leur peut estre conuenable : & d'auantage, si on peut leur appliquer des ventoses auec scarification : toutes lesquelles choses declarees, mettrons fin a ce premier Traitté.

I. Du regime, quant a la nourriture.

Si l'enfant qui est seuré, & n'vse plus de laict vient a estre malade, & on luy ordonne de la viande pour son regime, on ne luy doit nullement oster le pain, ains luy doit estre permis ou tout pur, ou en potage, ou auec quelque pitance: par ce qu'il conforte le cœur de la personne : & si vn tel enfant n'en peut manger en quelque maniere que soit, luy faut donner quelque autre nourrissement qui luy soit plus aggreable, & auquel il prenne plus de plaisir, iaçoit qu'il ne fust pas si bon. Car ainsi que dit Galien au second liure Catatopous, aux vns aucunes choses sont meilleures qu'aux autres, par certaine proprieté de Nature.

II. Des medecines laxatiues, si on en peut ordonner aux enfans seurez & détriez.

Et si la maladie est auenue a l'enfant détrié, a cause de quelque humeur, laquelle soit besoin d'euacuer, conuient luy bailler medecine euacuāt icelle humeur. Car nous nous fions que puis que son esthomac digere bien les viādes plus grosses que le laict, & que le foye en fait du sang, il pourra bien reduire la medecine de sa vertu en effect, & la reigler a faire deuement son operation.

III. Quels genres de Medecines.

Les Medecines qu'on donne aux enfans doiuent estre benignes, & non despoüillees du tout de la nature de viande: & ne faut qu'elles soyent fortes ni en soy & en leur propre nature, ni en leur dose & en quantité, ains estre choisies selon la matiere peccante, & composees ou dosees selon la portee & les forces de l'enfant. Parquoy les practiciens ordōnent, si l'enfant peche en superfluité d'humeurs, le purger auec choses legieres: premierement, auec clystere, puis auec casse, ou auec infusion de rheubarbe, ou auec manne, ou auec tamar-Indes, ou auec mirabolans, ou semblables, en moindre dose qu'aux grandes personnes. Plusieurs donnent le sirop de cichoree auec rheubarbe, qui est vne medecine fort vsitee pour les enfans: aucuns ne font difficulté de leur bailler de l'aloë, comme contre l'épilepsie, ou contre les vers, & pour preseruer de la peste, en mesme dose que le rheubarbe, se confiant que c'est vne medecine benigne, qui ne passe point le foye, & tire les humeurs superflues par le bas: iaçoit qu'aucuns dient qu'elle porte nuysance au foye, & aux venes. Aucuns escriuent, comme

Guillaume de Plaisance, auoir donné aux enfans de l'agaric, principalemẽt en infusion, & qu'ils s'en sont bien trouuez. Il en y ha aucuns qui leur donnent de la moëlle de cartami, pour tirer les superfluitez des humeurs, lesquelles elle tire sans faire offense. Toutes autres medecines qui sont fortes, ne doiuent estre donnees aux enfans deuant les premiers sept ans accomplis.

IIII. *Qu'est-ce que Medecine forte & debile.*

On dit la Medecine estre forte, quelquefois a cause de la violence d'icelle, tirant trop tost les humeurs difficiles a euacuer: & quelquefois a cause de la trop grande quantité, iaçoit que de sa nature elle fust benigne, car les enfans ne portent pas la dose si grande que les grandes personnes: & quelquefois aussi a cause de leur forme & composition, cõme sont les pilules: car telles offensent plus l'esthomac, lequel est debile. Au contraire, on appelle la medecine foible, ou laquelle de sa nature est telle, ou laquelle estant forte, est diminuee de sa force, ou par moindre quantité, ou par la façon de la preparer, ou autrement.

V. *En quelle quantité & en quelle forme conuient bailler la medecine aux enfans.*

Or les medecines, tant celles qui sont de leur nature fortes, que celles qui sont benignes, doiuent estre donnees en quantité conuenable: c'est a sauoir, les benignes en plus grand' quantité, & les fortes en moindre, ne passant point les plus benignes la dose d'vne dragme d'infusion de rheubarbe, ou de trois dragmes de casse ou de catholicon, ou de six dragmes, ou d'vne once pour le plus, de sirop rosat laxatif, ou de demye once de sirop de cichoree composé auec

rheubarbe : & doiuent les fortes estre diminuees de leur force par meslange & aioustemẽt de choses benignes & restrainctiues, en les rendãt du goust qui ha esté cy deuãt dit, au chap. vj. Et quant a la forme en laquelle doiuent estre donnees, il est meilleur de leur bailler en breuuage en forme de sirop, ou en poudre auec de la pomme cuitte, ou autrement, qu'en forme pilulaire, pource qu'auec plus grand' peine Nature reduit les pilules de leur puissance a effet.

VI. De la saignee, si elle est conuenable aux enfans.

Auant l'eage de sept ans n'est permis de faire aux enfans ouuerture de la vene, pour quelque maladie qu'ils souffrent : & y ha bien d'auãtage, que Galien defend la saignee auant l'eage de quatorze ans, au liure De la cure par flebotomie, & au liure De la meilleure secte, & en celuy des Fieures, escrit a Glaucon, & en autres lieux, encore que les enfans eussent les fieures, & fussent sanguins, pourautant qu'il se fait vne grande & continuelle resolution de sang, & euaporation en eux, a cause de l'habondance de leur chaleur naturelle, & tendreur de leurs membres. Et ne sert de rien ce que Gentil allegue d'Auenzoar, qui guarit son fils en l'eage de quatre ou cinq ans, par la saignee: car il fut trop hardy & desreiglé ce faisant, & ha esté d'auanture que son fils fut guary, & ne faut pour cela faire reigle. Toutesfois Razis, depuis les premiers sept ans, accorde qu'on puisse ouurir la vene, y estant la necessité, comme es fieures sanguines, & es grands apostumes. Parquoy plusieurs en ce ne suyuent pas Galien, & sont d'aduis, qu'au cas que l'enfant malade eust repletion d'humeurs & de sang, il peut estre saigné a dix & douze ans.

VII. Des ventoses, auec scarification.

Mais vray est qu'en lieu de la saignee par ouuerture de la vene, la scarification par les ventoses se peut faire aux enfans de trois ou quatre ans en sus, quand ils sont malades de repletion, & mesmement de repletion de sang: comme quand ils ont les fieures, la rougeolle, les phlegmons, ou autres maladies semblables: & cela est permis de faire par le conseil de Razis, de Haly, & d'Auicenne, lequel met trois cõmoditez qui en auiennent, l'vne est l'euacuation de sang de la partie que lon veut: l'autre, le repos des esprits, lesquels ne s'euacuent point auec le sang, comme ils font es autres manieres d'euacuer: la tierce, que telle maniere de tirer du sang n'affoiblit point, laquelle iaçoit qu'elle diminue la repletion du sang, & le tire de loing a loing, d'vne partie a autre, & par succesion des membres principaux, toutesfois ne le tire prochainement que des petites venes respandues par la chair, & des parties superficielles.

VIII. En quelles maladies on doit appliquer les ventoses & en quel endroit.

Maintenant pour sauoir en quel endroit, & en quelles maladies laditte saignee par ventoses auec scarification se doit faire, il n'y ha point lieu determiné absolument, ains se fait en vne ou en autre partie, selon les endroits des maladies. Comme en pleuresie, elle se fait sur le costé malade: en squinancie, en peripneumonie, & apostemes de dedans ou dehors la teste, des yeux, des oreilles, se fait entre les épaules, ou aupres de la nuque: es fieures, entre les épaules, es fesses, & es cuisses. De celle qu'on applique es fesses Aui-
„ cenne parle ainsi: Les ventoses, dit-il, appliquees sur les

„ fesses auec scarification, tirent de tout le corps, & par i-
„ celles est le corps allegé de la repletion de sang, & des ac-
„ cidans qui en auiennent : car en iceluy endroit y ha des
„ venes assez grosses & apparentes, esquelles le sang faci-
„ lement descend, & lesquelles communiquent de pres aux
„ grandes venes, & aux grands rameaux de la vene creuse :
„ parquoy la scarification faite en icelles est prochaine a la
„ flebotomie, d'autant qu'elle diminue le sang ainsi comme
„ la flebotomie, & en ostant vne partie du mauuais, le mon-
„ difie aucunement : autant en font les ventoses auec sca-
„ rification mises sur les cuisses. Celles qui sont ainsi appli-
„ quees sur les épaules, seruent aux maladies gutturales &
„ pectorales, & aux maladies sanguines. Et c'est assez dit
iusques icy, de la cure generale des maladies des enfans: re-
ste que nous enseignons la maniere de guarir vne chacune
d'icelles : par ainsi ayant mis fin au premier traitté de ce li-
ure, venons au second.

SECOND TRAITTÉ DV V. LIVRE.

DE LA CVRE SPECIALE ET PAR-TICVLIERE DES MALADIES DES ENFANS.

DES MALADIES qui auiennent aux enfans, aucu-
nes leurs sont propres, & auiennent a eux seuls, com-
me la sortie des dents, le demangement des genciues,
l'enflure du nombril apres l'incision d'iceluy, le begueye-
ment & long temps auant que pouuoir parler : & celles qui
viennent du ventre de la mere, comme le filet soubs la lan-
gue, & les deformitez naïues des membres, cõme six doigts
en la main, ou au pied, les marques des enuies de la mere,

l'anneau bouché, & l'empeschement de l'yssue des excremens: autres sont communes a tous eages, lesquelles neantmoins faut encore departir : car aucunes d'icelles auiennent plus coustumierement aux enfans, comme l'epilepsie, les conuulsions de repletion, la teigne, l'effroy en dormant, les vlceres d'échaufaison de bouche, l'escorcheure sous les aixelles, sous la gorge, & aignes, & es cuisses, les vers, la petite verole ou rougeole, encores qu'elles auiennent aux grandes personnes : les autres n'ont aucune distinction des eages. Toutes lesquelles maladies on doit arranger en ceste maniere, les departant en vniuerselles, & particulieres: puis les vniuerselles, en celles qu'on appelle fieures, & en aucunes qui sont sans fieure : puis les fieures, en celles qui sont sans aucune expulsion en enleueure du cuir, & en celles qui sont auec expulsion, comme le pourpre, le charbon, la rougeole. Celles qui sont en enleueure de cuir, sans fieure, sont comme la maigreté, le corps bouffe ou l'enfleure, & la maladie de Naples. Les particulieres sont diuisees en cinq ordres, dont le premier est des maladies de chacune partie de la teste : le second, de la poitrine, & de la gorge : le tiers, de tout le ventre : le quart, des bras, & des iambes, mains & pieds : le dernier, de celles qui auiennent au cuir, sans determination de certain lieu. Et pour traitter de la guarison de chacune, faut tenir vn tel ordre, que celles soyent mises sur les rancs les premieres lesquelles occupẽt tout le corps, comme les fieures, & pource sont dites vniuerselles, puis apres poursuyure celles de chacune partie du corps, depuis le sommet de la teste iusques aux pieds : & par ainsi ce traitté sera diuisé en deux parties: en la premiere, sera comprise la cure des maladies vniuerselles : en la seconde, celle des

maladies de chacun membre. I'ay oublié a mettre que de toutes ces maladies susdictes, les vnes sont contagieuses, les autres non: ce qu'on cognoistra apres en traittãt de chacune.

PREMIERE PARTIE du second Traitté, laquelle est de la cure speciale des maladies vniuerselles.

Estant donques fait vn certain departement des maladies vniuerselles, en deux genres : l'vn, de celles qui sont les fieures : l'autre, de celles qui sont sans fieure : il conuient parler premierement du premier genre, donnant a entendre quelle chose est la fieure, quelles sont les especes & differences de celles des enfans, quelles les causes dont elles sont engendrees, finalement quels les moyens de les guarir. Le tout en peu de parolles, car en vouloir dire par le menu, ce qui concerne pareillemẽt les autres eages, il faudroit en faire vn gros volume, & seroit hors de nostre propos. Apres cela, viendrons a l'explication de l'autre genre des maladies vniuerselles, & comme chacune d'icelles doit estre guarie.

De la Fieure, & des especes & differences d'icelles. CH. I.

LA FIEVRE est vne maladie vniuerselle par tout le corps, car c'est vne chaleur contre Nature, allumee au cœur le premier, puis répandue par le moyen des arteres en tous les membres : de laquelle il y ha plusieurs genres, tous lesquels peuuẽt escheoir aux enfans : car il leur auient quelquefois d'auoir la fieure de l'inflãmation des esprits, qu'õ appelle ephemere, c'est a dire, la fieure d'vn iour: & quelquefois la fieure de la putrefaction des humeurs, qu'on nomme fieure putride, tant continue qu'interpolee, c'est a dire, laissant & s'en allant par interualle, puis retournant a prendre : & quelquefois la fieure de la corruption des vapeurs, qui est ditte vaporale en nostre langue,

synoche en Grec : c'est a dire, comme continue, autrement ephemere de plus de deux iours, moyenne entre la vraye ephemere & la putride : mais celle qui est hectique : c'est a dire, qui consiste en l'habitude du corps, & es parties solides du cœur & des autres membres, consommant l'humidité radicale, ne se voit sinon bien peu es enfans : d'autant que la cõplexion de leur eage en est bien loing, laquelle est humide : nonobstant que quelquefois deuiennent meigres, & ne profitent point : mais c'est le plus souuant sans fieure. Les fieures qui sont de la corruption des humeurs, aucunes sont pestilentiales, desquelles plusieurs sont, auec quelque eminence de la matiere enuoyee au cuir, comme le pourpre, le charbon, la boce quelquefois, laquelle aucunefois est sans fieure, item la rougeole & la verole.

De la fieure ephemere, des causes d'icelle, & de sa cure.
CHAP. II.

LA FIEVRE ephemere consiste seulement es parties spiritueuses enflambees, suruenant aux enfans, a cause ou des douleurs qu'ils sentent, comme quand les dents canines leurs sortent, ainsi que dit Hippocrates, ou de trop veiller, ou de plorer, crier, se tormenter, ou de catharres, & de la toux, ou de durté & oppilation de ventre, ou de repletion, ou de crudité, ou de faim ou de soif, ou de quelque autre cause exterieure : comme du soleil, du froid, d'échaufement, & de morfondure, de quelque forte senteur, ou autres telles choses. Ce genre de fieure est tel, que si on n'y remedie de bonne heure, il se conuertit en autre qualité de fieure plus dangereuse. Elle se guarit par quatre genres de remedes, le premier est empescher la generation d'icelle,

en oſtant les cauſes ſuſdittes : ſauoir, les pleurs, cris, veilles ſuperflues, douleurs, mouuemens immoderez, catharres, toux, oppilations, n'expoſer l'enfant a l'air trop chaud, ou trop froid, ni au ſoleil, ni au ſerain, ni aux rayons de la lune, ni a la pluye, ni en chambre eſtoufee, ni le faire trop ieuner. Le ſecond, eſt entretenir le benefice du ventre. Le tiers, oſter la ſoif & alteration procedant de la fieure, luy faiſant boire entre les repas, & au repas, de l'eau, ou de la tiſane, ou du iulep Alexandrin, ou roſat, ou violat, ou autre ſemblable. S'il tette, la nourrice doit eſtre penſee ainſi comme ſi elle-meſme auoit la fieure. Et pour preſeruer que la fieure ephemere ne ſe tourne en putride, eſt bon qu'elle ſoit purgee auec de la caſſe, ou autre medecine gracieuſe. Le dernier remede eſt, baigner l'enfant apres la purgation de la nourrice : car par ce ſeul remede Galien guariſſoit toutes les fieures ephemeres, & apres le baing, eſt expediant oindre ſon dos & ſa poitrine d'huile violat.

De la Fieure ſynoche ou ſynoque, dicte vaporalle, & des cauſes d'icelle, & de ſa guariſon. CHAP. III.

CE GENRE de Fieure ſynoque n'eſt ni ephemere, ni putride, Galien le met entre-deux : & eſt appellee fieure ſynoque : c'eſt a dire, continue non putride, ou autrement ephemere de pluſieurs iours : engendree de ſang non corrompu, mais échaufé outre meſure, & faiſant grande euaporation. Et par ce que les enfans habõdent de ſang, & que pour la complexion de leur eage ſont chauds & humides, ils ſont diſpoſez a tomber en ce genre de fieure, en laquelle s'éleue beaucoup d'euaporation en iceux : c'eſt a dire, beaucoup de vapeurs & fumees chaudes & humides, qui ſe multipliẽt en leurs corps, & s'enflambent facilement,

a cause ou des oppilatiős, ou des douleurs qu'ils sentent, ou des mouuemens superflus, ou de catharre, ou de la toux, ou de stipticité & durté de ventre, ou de la rougeole ou verole, ou de quelque galle ou rongne, ou de quelque furuncle, ou autre apostume, ou de quelque vlcere, ou de chaud, ou de froid, ou de quelques autres causes exterieures, de mesmes que celles qui font les vrayes fieures ephemeres. Si l'enfant qui tette ha ceste qualité de fieure synoque, sa nourrice doit estre traictee ainsi comme si elle-mesme en estoit malade. Son regime doit estre rafraichissant & humectant, d'autant que la nourriture qui humecte est propre a ceux qui ont les fieures, & aux enfans, cõme dit Hippocr. en vn Aphoris. a fin que le laict de la nourrice serue a l'enfant de refrigeration & humectation : & si lon voit qu'il soit besoin, faut faire la nourrice abstenir de vin : sinon qu'aucuns dient qu'en ce genre de fieure, & en aucunes de celles qui sont putrides, on peut boire de petit vin blanc au repas seulement, pour prouoquer la sueur, & chasser hors la cholere : pour laquelle intention Auicenne conseille d'en boire en la cure de la fieure tierce, iaçoit que ie ne l'approuue guiere, se trouuant d'autres moyens assez pour faire suer : ostee ceste intention, la nourrice doit boire hors le repas de la tisane, & des iuleps ou syrops, qui rafraichissent & humectent, euitant toutes choses qui échaufent le sang. Quant a medecine, elle doit prendre de la manne, ou de la casse, auec decoction commune, cuitte auecq' tamar-Indes : puis vser de sirops froids & apperitifs, ainsi que lon verra estre bon : puis se purger du tout auec rheubarbe, ou autre equipollant, s'abstenant de forte medecine, comme ha esté dit cy deuant. En apres, vsera de sirops, ou autres choses qui prouoquent

les sueurs. A l'enfant, tout ce temps-pendant que sa nourrice vse de sirops ou iuleps rafraichissans, on pourra faire succer du vin de grenade, selon le conseil d'Auicenne, auec miel ou oximel, ou selon nostre ordonnance, du sirop de grenade mesme, ou de l'oxysacchar auec eau bouillie, ou du iulep Alexandrin, ou semblable. Si l'enfant ne tette plus, son regime doit estre de choses qui raffraichissent & humectent: & pour toute medecine doit boire desdits syrops ou iuleps, ou de l'eau d'orge auec syrop ou iulep violat, ou autre tel, ou quelque iulep fait d'eau rose, ou d'eau de violette, ou de chicoree, ou de vinette, ou d'absynce, selon qu'on voit estre meilleur & plus conuenable. Aucuns font vn iulep de ius de vinette, ou de laictue, ou de morelle, ou de pourpié, auec poudre de diamargariton frigidum, y adioustant vn ou deux ou trois grains de camphre: autres laissent le diamargariton, & le camphre. Aucuns donnent de la limonnade: c'est a dire, du syrop de conserue de limons. Aucuns donnent du syrop, de acetositate citrij. Razis au xxj. liure de l'œuure intitulé, Contenant tout: au chapitre du leuain, ordonne vne certaine cõposition du leuain fait de simila moulue deux fois, & de spodion, & quelques autres choses ensemble, auec sucre, contre la fieure & la soif. Et ie trouue qu'vn autre leuain dissoult en eau chaude, puis coulee & sucree & refroidie, ne sera guiere moins bonne. En apres, quand on voit qu'il est temps, faut le faire suer, comme es iours esquels les sueurs sont louables, en aydant a Nature, si d'auanture elle est debile a ce faire: par ce que par la sueur sort mieux la matiere qui fait la fieure aux enfans, esquels y ha grande habondance de vapeurs & fumees.

Des Fieures putrides & humorales : c'est a dire, qui sont engendrees de corruption d'humeurs, des causes d'icelles, tant en general qu'en special : & de la maniere de les guarir. CHAP. IIII.

ENCORE sont les enfans bien souuant malades des fieures qu'on appelle putrides & humorales, tant cõtinues qu'intermittentes : & pour sauoir bien traitter de leur guarison, faut suyure nostre methode accoutumee, laquelle Galien appelle horistique : c'est a dire, laquelle est suyuie par definition & par diuision de general en special, & de rechef de special en autres plus speciaux, iusques a ce qu'on paruienne aux derniers, qui ne peuuent plus estre diuisez. Et par ce que nous auons ia parlé de la cure generale de toutes les maladies des enfans, puis sommes venuz a les specifier par diuision, iusques aux maladies vniuerselles de dedans, les diuisant derechef en plusieurs especes, iusques aux fieures humorales : maintenant auant que parler de la cure speciale & particuliere de chacune desdittes fieures humorales, voulons premieremẽt les diuiser en leurs especes : puis dire les causes generales de toutes, puis les speciales : puis leur cure generale, laissant a part a dire en son endroit leur cure speciale & particuliere, pour n'exceder la iuste mesure & grandeur de l'œuure entrepris.

I. Diuision des Fieures putrides & humorales.

Les humeurs corrompues dans le corps selon leur qualité, lesquelles sont diuerses, & selon les endroits du corps, ou est leur corruption, sont diuerses especes de fieures putrides & humorales. Celles qui sont corrompues es grandes venes, de quelque qualité ou espece qu'elles soyent, font les fieures continues, differentes neantmoins de leur

asprete

aſpreté & axacerbations, ſelon que les humeurs ſont differētes : & celles qui ont leur corruption ailleurs, ſi elles ſont pures choleriques, ſont les tierces pures, qu'on appelle exquiſes : & ſi elles ſont pures flegmatiques & aiqueuſes, ſont les quotidiannes : ſi elles ſont meſlees, & la cholere domine, ſont les tierces, qu'on appelle nothes : c'eſt a dire, non vrayes, & non pures, & quaſi cõme baſtardes : ſi elles ſont melancholiques ou flegmatiques groſſes & cuittes, ſont les fieures quartes pures, tant es enfans blancs & femmes blanches ou vermeilles, & non melancholiques de Nature, qu'es hommes bruns & de Nature melancholiques : & ſi parauant elles eſtoyent choleriques, mais par aduſtion & trop grand' cuiſſon de cholere, comme par ſucceſsion de fieures tierces, & par miſtion de melancholie ſont deuenues melancholiques, elles procreent & engendrent les quartes, leſquelle ſont dittes nothes & baſtardes, & non quartes purement.

II. *Les cauſes generales des Fieures putrides, tant continues, que non continues, des enfans.*

Toutes leſquelles fieures putrides procedent aux enfans quelquesfois par faute d'eſtre bien guaris des fieures ephemeres ou ſynoques, qu'ils auoyent par auant, dont puis apres les humeurs ſe ſont corrompues es grandes & es petites venes, & es autres eſpaces du corps : ce qui auient le plus ſouuant, dit Hippocrates, aux enfans gras & replets, comme qui ont les pores & les petits conduits plus eſtoupez : parquoy plus facilement tombent en fieures putrides, attendu qu'ils ne peuuent bien eſtre éuentez, & que l'empeſchement de l'éuentement & tranſpiration eſt la prochaine cauſe de la putrefaction : quelquesfois elles leur viennent

aussi a cause du laict corrompu, ou d'autre viande corrompue dans leur vẽtre, de laquelle corruption montent les vapeurs infectes au cœur, lequel elles échaufent, & par consequant tout le corps : ce qui auient aux plus grandets, ou a cause d'auoir mangé des fruits cruds, ou a cause des mouuemens desordonnez sur la viande tant bõne soit : ou a cause de leur gourmandise, mettant du crud sur du crud dans leur esthomac : de laquelle crudité s'engendrent oppilation & putrefaction es venes, qui sont les prochaines causes desdittes fieures. Tiercement, elles leur auiennent aussi quelquefois a cause des vers qu'ils ont, ou vifs ou morts, desquels s'éleuent de vilaines fumees chaudes au cœur, & de là s'épend la corruption es humeurs, & la chaleur contre Nature par tous les membres.

III. Les remedes generaux desdittes Fieures.

En ces genres de maladies, comme en toutes autres, la cure generale consiste en deux choses, en regime par nourriture, & en medecine.

I. Le regime, sans medecine.

Pour le regime, Auicenne met ceste reigle : Impossible » est, dit-il, de guarir la fieure, sans la cognoistre, & si on » ne la cognoist, faut subtilier le regime, & aussi si on la co- » gnoist, faut faire le mesme, se donnant garde que le paro- » xysme, ou exacerbation, plus grand assaut, & la premie- » re scousse ne suruienne le ventre plein, & mesmement es » fieures intermittentes defend que le paroxysme ne sur- » uienne, sinon le ventre vuyde. Mais ceste reigle ne peut pas tousiours estre obseruee es enfans, lesquels ne peuuent

tant endurer l'abstinance des viandes cõme les grands: parquoy faut a ceux qui tettẽt, dõner le laict, & a ceux qui sont seurez, autres viãdes : es heures qu'il ne seroit loisible, a cause de l'accez de la fieure, de l'exhiber aux autres. Car ceux qui croissent, dit Hippocrates, ont besoin de plus de nourrissement, & vaut mieux pecher en bailler trop, que trop peu, & en plus tost, que plus tard. Parquoy ne faut que nous soyons si opiniastres & si scrupuleux de garder le regime si compassé & si estroit aux enfans, par ce qu'ils sont de facile resolution, & décheent en peu d'heure, & par defaut de nourrissement tombent promptement en defaillement de vertu, a laquelle il faut tousiours auoir l'œil pour la refocilier & soubtenir, estant celle seule qui guarist les maladies, & soutient la personne. Cela obserué, faut dõner ordre que leur regime & nourriture soit humide, par le cõseil d'Hippocrates, tant pour cause de la fieure, que de leur eage. Boire entre les repas de l'eau froide pure, leur doit estre defendu, laquelle encore au repas leur nuist plus en la fieure qu'en la santé, ainsi comme il semble a plusieurs, d'autant que leurs visceres estant rarefiez, c'est a dire, cler-transpercez par la chaleur fieureuse & suréchaufez, sont faciles a receuoir dommage par l'eau froide, laquelle fait constipation des pores & des premieres venes, augmente la chaleur de la fieure par empeschement de transpiration, fait auoir courte halene, & introduit autres accidans qui procedent de froidure : parquoy doiuent boire de la tisane, ou quelque iulep, tel qu'ha esté dit cy deuant. Ne dormir point au commancement de l'accez, ni a l'augmentation, est vne reigle qu'il faut bien garder : mais en la declination il est permis, & quelquesfois en la vigueur.

Et voyla quant au regime, les principales choses qui doiuent estre obseruees. Car de la chambre qu'on doit tenir fraichement, & loin de bruit & de tabust, c'est vne chose qu'il ne faut escrire.

II. Les remedes par medecine, ou outrement.

Maintenant pour l'autre partie de la cure generale des fieures putrides & humorales, sont certains autres remedes exhibez par mains de Chirurgien & d'Apotichaire, pour tirer du sang, & prendre des medecines: lesquels remedes sont contenus en certaines reigles par ordre, en tel nombre que s'ensuyt.

I.

Le premier remede est, la phlebotomie, pour les grandes personnes, laquelle ne conuient pas aux enfans: en lieu de laquelle, si besoin est, comme ha esté dit cy deuant, on peut vsurper les ventoses auec scarification.

II.

D'auantage si le flux de sang leur vient par le nez aux iours critiques, & il leur viẽt trop peu, faut luy ayder auec effusion d'eau chaude sur la teste, & auec parfun au nez: & si au contraire il flue trop, faut le retenir auec eau froide, & auec ventoses sans scarification, sur les hypochondres: c'est a dire, sur l'endroit du foye, & de la rate, ou auec eau rose & vin-aigre, ou auec vin-aigre seul, au nez, au front, & a l'entour du col, le renouuellant si tost qu'il commance ha estre échaufé, ou auec vn bãdeau au front de boli Armeni, & aubings d'œufs battuz, & huile rosat: autrement s'il ne fluoit que bien a point, il ne faudroit le restraindre.

III.

On doit tousiours entretenir le benefice du ventre, & pour le leur faire auoir, faut leur dõner quand ils sont feurez

de l'eau d'orge ou tisane, par soy ou auecq' de la manne, ou auec du sirop violat, & du sirop aceteux. Le clystere n'esmouue pas tant qu'vne medecine, parquoy Auicenne l'eslit plus tost a toutes personnes ayant les fieures, pour leur tenir bon ventre, & beaucoup plus aux enfans.

IIII.

Ne faut toutesfois mouuoir rien a l'heure du paroxysme, ne par suppositoire, ne par clystere, ne par prise d'aucune chose par la bouche, ni autrement: ou s'il est besoin, mieux vaut le faire apres le paroxysme, & plus pres de la fin du paroxysme precedant que du commancement du subsequant, de peur d'accelerer & faire venir plus tost celuy qui vient apres, & le faire plus long & plus grand.

V.

Si on voit que l'humeur, qui est de vomir, se prepare a vomissement, soit que laditte humeur est celle qui fait la fieure, soit que c'est la viande, ou autre chose qui remplit l'esthomac, laquelle il ha enuie de vomir & mettre hors, & ne peut, faut l'ayder: faisant mettre le doigt dans la bouche, ou vne plume ointe d'huile, ou de miel, ou de sirop aceteux. Si on voit, dit Auicenne, que Nature mouue a
„ vomissement, ne la diuertis pas, ni ne l'empesche, ains
„ ayde luy selon le conseil d'Hippocrates, qu'en quelque
„ endroit que Nature tourne bride, faut tirer celle-part,
„ par lieux & chemins conuenables.

VI.

Estant la matiere qui fait la fieure diminuee, ou par scarification, ou par vne legere purgation, ou par vomissemēt, il faut apres digerer le reste: puis l'euacuer du tout. La digestion, ainsi que dit Hippocrates, doit tousiours preceder

l'euacuation : ſinon que la matiere ſoit furieuſe : c'eſt a dire, ou trop aigue & forte, ou trop abondante, mouuant de lieu en autre, en danger de tomber en partie noble : ce qui n'auient guiere aux enfans. Et n'eſt autre choſe laditte digeſtion, ſinon vn chaſtiment & preparation d'humeur, par l'ayde de quelque ſirop, iulep, ou apozeme, comprenant en ſoy premierement vne certaine vertu alteratiue, faiſant ceſſer putrefaction : en apres, vn également & moderation de la matiere & humeur, par ſubtiliation & amenuiſſement du trop gros, ou engroſsiment du trop ſubtil, & par abſterſion du viſqueux & gluant : afin que puis apres, par la vertu expulſiue puiſſe mieux ſortir & eſtre miſe hors : auec leſquels effectz eſt compriſe l'appertion & ouuerture des voyes par ou l'expulſion ſe doit faire. En digerant ainſi & preparant leſdittes humeurs, ne faut omettre les choſes qui refroidiſſent la fieure, fortifient & confortent le cœur & le foye, leniſſent le ventre, oſtent les opilations, prouoquent l'vrine, & pareillemẽt la ſueur. Parquoy au ſirop digeſtif qu'on ordonnera pour les enfans fieureux, pour l'accomplir de toutes choſes, faut ſe propoſer huyt ou neuf intentions qu'il doit auoir, leſquelles ſont telles : La premiere, eſt le refroidiſſement de la chaleur fieureuſe : la ſeconde, le confortement du cœur, par ce que la fieure eſt la propre paſsion du cœur, communiquee par les arteres aux autres membres, parquoy la ſubſtance d'iceluy doit eſtre fortifiee & gardee : la troiſieſme, l'entretenement de la force du foye, auec deoppilation d'iceluy, de peur qu'eſtant debile, il n'en auienne iauniſſe, mauuaiſe habitude du corps, hydropiſie, & autres accidans, par ce que le foye eſt le principe du ſang, & du nourriſſement de tout le corps : la quatrieſme choſe que

doit faire ledit sirop est, qu'il doit ouurir & destoupper les cõduits & passages estroits des humeurs, par ce que ne pouuant les esprits, qui donnent la vigueur au corps, passer par iceux, sont cause de putrefaction, qui est la mere de la fieure : la cinquiesme intention est, l'alteration : c'est a dire, la mutation & amãdement des qualitez des humeurs, qui sont la matiere de la fieure, auec les choses qui resistent a putrefaction, & la font cesser : la sixiesme est, la reduction desdites humeurs a iuste corpulence, que les Barbares appellent, adæquatio humorum, pour les rendre cõmodes a euacuer, engrossissant les trop subtiles, subtiliant les trop grosses, incisant & abstergeant les visqueuses & gluantes : la septiesme est, l'addoucissement des boyaux, & entretenement du benefice du vẽtre : la huytiesme, prouocation d'vrine: la neufiesme & derniere, prouocation de sueur. Et entre les sirops qui comprennent vne bonne partie de tout cela, & sont cõuenables aux enfans, sont Sirupus acetosus simplex, duquel Mesué & Auicenne celebrent fort les louanges, oxysacchara simple, Sirupus de endiuia vterque, oxymel Galeni, sirupus de chicorio, oxysacchara composita, sirupus acetosus compositus, sirupus de lupulo, sirupus de buglosso, sirupus bizantinus, sirupus capill. vene. sirupus de fumaria, sirupus de succo acetosæ, sirupus de acetositate citrij, & de succo granatorum, sirupus violatus, sirupus de rosis, & serum caprinum, & les emulsions des semences froides : desquelles choses les vnes sont pour les matieres chaudes & choleriques, les autres pour plusieurs matieres diuerses, en les prenant simplement, ou en les dissouldant auec eaux distilees, ou auec decoctions, que le Medecin prudent ordõne selon qu'il cognoist qui fait besoin : combien que sans lesdits si-

rops on prent feulemẽt quelquefois ou des eaux diftilees, ou des decoctions auec fucre, & en fait on iuleps ou apozemes, qui font de mefme effect. VII.

Apres que les humeurs font ainfi preparees, incontinant fe doit faire l'euacuation d'icelles: & ce par medecines gratieufes, conuenables a leur qualité, & proportionnees felon leur quantité, & dofees: c'eft a dire, mefurees felon la portee de l'enfant. VIII.

Puis quand la plus part des humeurs font euacuees & vuydees, & le corps eft purgé, on doit venir au refte, fauoir a fortifier & temperer le cœur, auec Manus Chrifti perlee, ou auec autre electuaire cordial, & auec epitheme propre a icelle partie. Item, a maintenir en force, & reduire en bonne temperature le foye, auec opiate, ou electuaire propre, & auec epitheme hepatique. Et pareillement a corriger les accidans qui accompagnent la fieure, comme a la foif, par les iuleps ou firops qui ont efté dits cy deuant a ce propos, & par lauement de bouche auec eau d'orge, ou eau de vigne, ou de vinette, & femblable: & au defaut de dormir, par orge mondé cuit auec femence de laictue & de pauot en petite quantité: & auec frontal d'oxyrhodin, ou de l'vnguentum populeum, en efté: ou auec frontal fec d'anet, rofes, & violettes de Mars, lequel foit vn peu arroufé de la vapeur de vin-aigre en hyuer. IX.

Si apres la purgation reftent encore quelques reliques de la matiere fieureufe, ou s'il y ha quelques autres humeurs fuperflues dans le corps de l'enfant, lefquelles feroyẽt multipliees a l'occafion de trop manger & boire, encore qu'elles ne foyent de la matiere de la fieure, toutesfois de crainte qu'elles n'augmentent la fieure bouillante par la chaleur

fieureuse, Auicenne dit qu'il faut faire prendre les choses qui prouoquēt l'vrine : qui est vne chose necessaire en toutes fieures humorales, quand quelques humeurs superflues sont contenues au foye, es venes, & es autres parties du corps, afin de les faire oster, distiller, & vuyder par l'vrine, en essayant de tirer pareillement le reste de la matiere qui fait la fieure, sauoir la cholere & le flegme corrompu : & a ceste intention Auicenne, cōme nous auons ia dit ailleurs, ordonnoit es fieures tierces, boire du vin blanc, lequel il estime auoir la faculté de faire vriner la cholere, qui fait la fieure, sinon que Nature de soy-mesmes le fist suffisammēt sans ayde d'artifice. Les choses qui font vriner, partie sont a prendre par la bouche, comme l'oxymel diuretique, le sirop de radicibus, le sirop de capilli veneris, de absynthio, de bizantijs, de cichorio, composé auec rheubarbe, ou sans rheubarbe : partie s'appliquent par dehors, comme en oignant le dos, les reins, & le petit ventre, auec huile de camomile, y aioustant vn peu de vin blanc, pour faire penetrer mieux : aucun y aioustent des mucilages de semences froides.

X.

En apres, faut le faire suer, dit Auicenne, subtiliant les humeurs, & ouurant les pores du cuir, comme chose necessaire es fieures des enfans, lesquelles sont fort vaporeuses, a fin que par cela soyent euacuees les matieres qui font la fieure, ou qui sont conioinctes auec la fieure. Mais on doit noter les iours esquels suruient la sueur bonne & louable, pour la y faire venir, si elle est preparee aucunement par le mouuement de Nature : lesquels iours Hippocrates nombre au quatriesme liure des Aphorismes, le troisiesme, cinquiesme, septiesme, neufiesme, onziesme : puis le quatorziesme, dix-

septiesme, vingtiesme, vingt-vniesme, vingtquatriesme,& trente-vniesme. Sur-quoy, dit Galien, n'auoir point iamais trouué la sueur bõne auenue au quatriesme iour: iaçoit qu'il sache que le quatriesme est le commancemẽt des iours critiques.

La maniere de prouoquer la sueur.

On prouoque la sueur ainsi comme l'vrine, par choses a prendre par dedans, ou a appliquer par dehors.

Les choses a prendre par la bouche pour prouoquer la sueur.

Ce qu'on prent par dedans pour prouoquer la sueur, sont comme breuuage cõposé de decoction de figues seules, ou auec lentilles, ou de l'vne des deux, ou des deux ensemble, auec la pulmonaire, ditte autrement l'herbe du laict nostre Dame, ou desdictes herbes chacune a part soy, ou ensemble, auec fenoil, anis, orge, & reglice : ou de decoction de la racine d'ache, & de chien dent, ditte en Latin graminis, & de cichoree, & des autres racines communes, qu'on nõme apperitiues : ou seulement de tisane cuitte auecq' anis & reglice, ou quelque autre breuuage semblable, y aioustant le sirop aceteux : ou comme Auicenne enseigne, boire du vin blanc en la cure de la fieure tierce, iaçoit que le vin au regime de santé, ne conuient aux enfans : mais en ce cas, il leur conuient par voye de medecine. Aucuns donnent vn iulep, qu'ils nõment sirop de S. Ambroise, pour ce qu'on en vse a Milan, fait de decoction de mil auec sucre. On peut faire vne autre iulep, lequel est singulierement bon pour faire suer, & pour rafraichir le foye, composé de ius de vinette, seule, ou auec solsy, pilee auec bien peu de vin-aigre, & meslee auec sucre. Et ces choses doiuent estre don-

nees a la nourrice si l'enfant tette, ou a l'enfant s'il est seuré. Et pour faire suer plus promptement & plus facilement, apres auoir prins cela, faut faire dormir, afin de renforcer par le sommeil la chaleur naturelle, & l'inciter a l'expulsion des humeurs, par les pores & petis troux du cuir.

Les choses a appliquer par dehors pour prouoquer la sueur.

Les choses qui sont a appliquer par dehors pour faire suer sont de plusieurs manieres, seruant a ouurir le cuir, lequel de nature est troüé comme vn crible, & a faire passage par iceluy aux vapeurs & humeurs, par frottement & essuyement, par fomentation, par onction, & par eschaufatoire.

I.

Le desechement de la sueur, dit Auicenne, auec linges chauds, prouoque la sueur, & aussi fait la mutation de chemise: par ce que si la sueur demeure, en opilant les pores, elle empesche l'autre sueur, & en l'essuyant, les pores demeurent ouuerts, & la sueur abonde.

II.

Le mesme Autheur fait faire des fomentations & frottemens vne fois auec vin blanc, vne autrefois auec eau tiede, & quelque fois mesle les deux ensemble, donnant quelquefois a boire du vin blanc durant lesdittes fomentations. Raymond du Viuier, Medecin tresdocte, en son tiers liure de la Peste, pour prouoquer la sueur, fait trēper deux grandes éponges fines dans la decoction de chamomile, melilot, fleur de rommarin, de stichados, & de roses: puis les fait épraindre & mettre chaudement aux aisselles, & changer souuant, iusques a ce que la sueur flue en habondance:

quelquefois il aiouste a ladite decoction, de l'hysope, calaminte & origan, & applique les éponges au dos & sur la poitrine: quelquefois il laisse ces dernieres herbes, & fait fomenter auec lesdittes éponges imbibees de la premiere decoction, sur l'espine du dos, & la poictrine, puis couure de linge chaud les parties fomentees. Aucuns se contentent de la decoction de chamomile, melilot, & violette de Mars.

III.

En lieu desdittes fomentations, Gentilis fait vn eschaufatoire d'erain ou d'estain, ou de vescie de beuf, ou de vescie de porc, pleine d'eau tiede qu'il met aux pieds & aux costez du patient.

IIII.

La quatriesme maniere de tirer la sueur, est l'onction, laquelle Auicẽne fait auec huile de chamomile seule, le long de toute l'épine du dos, & presque de tout le corps, deuant & derriere: aucuns meslent auec l'huile de chamomile, l'huile de lis, ou huile violat, & d'amandes douces. Encore ledit Auicenne introduit vne autre maniere d'onction a faire suer: c'est qu'il fait oindre le sommet de la teste, & la plãte des pieds, auec ius de canne verte, puis fait couurir le patient au lict bien chaudemẽt, & le fait dormir, le laissant suer lõg temps, iusques a ce que la sueur froidisse: mais ceste maniere de faire n'est point en nostre vsage. Le temps limité de cesser la sueur, est, ou quand elle froidist, ou quãd on ne peut plus l'endurer: car lors faut l'essuyer auec linges secs, puis remettre a suer. Et c'est assez iusques icy auoir traitté les principaux pointz de la cure des fieures humorales, lesquelles sont sans contagion de peste.

De la Fieure hectique des enfans.

CHAP. V.

COMBIEN que pour la complexion de l'eage des enfans, laquelle est humide, la fieure qu'on appelle hectique ne leur auient pas souuant: toutesfois parce qu'ils se cholerent & despitent souuentesfois, ou qu'ils ont vne nourrice qui ha le laict trop fort, estant ou de complexion cholerique, ou tenant regime de choses qui multiplient la cholere, ou qu'eux-mesmes ont vne telle complexion, ou qu'ils demeurent en lieu chaud & sec, ou qu'ils se tiennent trop au soleil, ou qu'on leur fait boire du vin: a ceste cause, ils peuuent tomber en fieure hectique premierement, ou en vne autre fieure, laquelle puis apres deuient hectique. Pour a quoy remedier ne faut autre chose, sinon leur ordonner regime de viure qui refroidisse & humecte, les tenir en lieu froid & humide, les baigner d'eau douce, les oindre d'huile violat, faire vser a la nourrice force laictue, vinette, espinards, pourpié, pruneaux, & choses semblables.

Des Fieures pestilentialles des enfans, des causes d'icelles, & de leur cure. *CHAP. VI.*

IL SVYT apres de parler des fieures qui sont pestilentialles, qui auiennent aux enfans accompaignees quelquefois de mortels accidans, comme de la boce, du charbon, du pourpre, & de la rougeole.

De quelles causes sont procrees les Fieures pestilentialles.

Les fieures pestilentialles procedent premierement de corruption d'air, par infection des puantes vapeurs de la terre, ou par mauuais regard & influance d'aucunes estoilles. En apres, l'homme s'en donne l'occasion, baillant a soy-mesme matiere de peste par ses mauuaises humeurs, & par la mauuaise disposition de son corps. Puis on la peut pren-

dre encore par contagion & conuersation es lieux dangereux. Vne quatriesme cause est attribuee au touchement & maniment d'habillemens, ou quelque autre chose venant de lieu pestiferé, & contenant en soy caché & enclos quelque reste de l'air infait & corrõpu : mais quelque chose que ce soit, la principale & premiere cause est tousiours l'infection de l'air, & les pestilentes inspirations & halenes de quelconque endroit qu'elles viennent.

La cure des Fieures pestilentialles.

Pour la cure des fieures pestilentialles, faut vser generalement de remedes qui rafraichissent, & aussi qui resistent aux venins de leurs naturel, & qui nettoyent le corps, & qui fortifient les esprits : & desquelles choses vne partie cõsiste en regime de la nourriture, vne autre partie en medecine.

La Nourriture.

En premier lieu conuient donner a la nourrice de l'enfant qui tette, & a l'enfant qui ne tette plus, nourriture de choses qui empeschent que l'humidité du cœur ne se consomme : comme bouillons de poulaille, ou de chair de veau cuitte auecq' bourrache, vinette, scariole, pourpié, laitue, coucourde, veriust d'aigrest, auec-quoy pour plus conforter le cœur on aiouste vn peu de safran. Et auecq' ce, doit l'enfant manger peu de chair, & encore la doit manger auec aigreur, comme auec ius d'orange, de limon, de citron, de grenade, de verius, de vin-aigre. Car toutes aigreurs generalement leurs sont bonnes, & encores sont bonnes en tous temps, & mesmement a ieun, & quand l'esthomac est vuyde : toutesfois ceux qui ont mauuaise poitrine & estroite, doiuent addoucir les aigreurs de sucre. Les gresses ne sont

pas bonnes. On farcit quelquefois la poulaille bouillie des herbes susdittes, auec orge mondé, passules, moëlle & semence de citron, & de coucourde, & auec des pruneaux qui veut. Le rosty doit estre arrousé d'eau rose a qui l'ayme. Toutesfois aux enfans ne faut bailler de la chair es premiers iours de la fieure, ni plus tost qu'a la declination d'icelle, ains seulement des bouillons veriutez, comme nous auons dit: sinon qu'ils pourrõt bien ronger des aeiles & des pieds de poullets, auec vin-aigre ou ius d'orange & de citron, & apres licher d'vne poire ou pomme cuitte & peu sucree. Les orges mondez & les panades sont singulierement bonnes, cuittes comme appartient. Quant au boire, on leur defend le vin, & la nourrice n'en doit boire non plus qu'eux: seulement on leur baille de l'eau d'orge simple, ou auec iulep violat, ou auec sirop de verius, ou auec oxysacchara simple, ou auec vin de grenade, ou du iulep Alexandrin, ou autre semblable.

La Medecine.

On les doit tousiours faire auoir bon ventre, & s'il est constipé, leur donner vn clystere lenitif: & si besoin est, leur oster & tirer les mauuaises humeurs auec medecine gracieuse, sauoir aux enfans qui sont seurez, & ont pres de sept ans, en moindre quantité: & aux nourrices de ceux qui ne sont pas seurez, en plus grãd' quãtité: pour lesquelles pourra estre ordonné ce que s'ensuyt. R. pruna x. florum cord. an. P. j. tamar-Indorum vnc. s. fiat decoct. in qua diss. iulep. vio. vnc. ij. rhab. noctem totam aqua endiuiæ macerati, drag. j. spic. scrup. s. aut si rha. amarorem refugiant, myrob. citrinarum expressionis q. suff. dicta aqua maceratarum ad drach. iij. mannæ granatæ vnc. j.

En apres, il faut corriger les accidans, & mitiguer leur aspreté & vehemence auec epithemes, electuaires, poudres cordiales, sachets de senteurs de roses, violettes, volets, sandaux, & camphre. On fait prendre a la nourrice du theriaque dissoult de quelque sirop, comme de grenade, ou semblable, ou auec eau de vinette: Item quelques tablettes de diarrhodon ou de diatrionsantalon, ou plus tost de diamargariton frigidum, ou de l'electuaire de bolo, ou des trochisques de camphre, ou autre chose semblable.

Du Pourpre, des causes d'iceluy, & de sa guarison.
CHAP. VII.

ET C'EST assez iusques icy des fieures, entant qu'elles sont considerees simplement: maintenant faut parler de celles qui auiennent auec eminence de la matiere enuoyee au cuir, & sont pour la plus-part pestilẽtiales & contagieuses: entre lesquelles est celle qu'on appelle en nostre langue, le Pourpre, laquelle auient tant aux petis qu'aux grands, en plusieurs endroits du corps, & est comme de petites piqueures de puces. Les Italiens la nõment Ponctitelli, ou Piccioli-poncti. Les Latins, Lenticulæ, pour la similitude des lentilles: plusieurs de noz anciens Medecins l'ont appellee Bouille, ainsi que recite Raymond du Viuier: aucuns luy ont baillé le nom en Latin, Morbilli, qu'on donne a la rougeole: Razis l'appelle du nom commun de pestilence, en vn liure ainsi intitulé, & d'vn autre nom encore, dit Eulogia, ou Chapse, lesquels noms encore il accõmode a la verole, & a la rougeole, mais nous ne nous arrestons pas aux noms. Ceste maladie quelquefois n'est pas pestilente, combien que souuant elle vient par forme d'épidemie: mais quelle qu'elle soit, elle est contagieuse seulement par

conuersation auec le malade, & tient quasi la nature des pestilentiales. Et auient quasi communément plus aux riches & aux nobles, qu'aux pouures, contre la coustume des epidemiques. Et le tẽps auquel elle se manifeste, est le second ou quatriesme iour de la fieure, ou le troisiesme, ou cinquiesme, ou septiesme.

Les causes dont naist le Pourpre.

La naissance du pourpre est de ferueur & bouillonnement de sang, ainsi comme est celle de la rougeole : mais a cause qu'il vient en partie par la corruption de l'air, ou par quelque influence du ciel, en partie par la malice & mauuaise qualité de sang corrompu, il est pire que la rougeole, estant accompaigné de mauuais accidans tels qu'auiennent es fieures vrayement pestilentiales.

Iugement & annoncement des choses a auenir du Pourpre.

On fait prognostication & iugement si on en peut eschapper ou non, par certains signes: entre lesquels ceux-cy sont mauuais : Si le patient se sent auoir le cœur failly. Si ayant prins vn petit & leger medicament, il vient en flux de ventre. Si estant la crise faite par flux de sang, par le nez ou autrement, il ne se trouue point allegé. Si l'vrine est retenue, & ne pisse point. Si le pourpre se cache, & ne sort point de rechef, ou sort a peine. Si les taches sont liuides ou orangees. Que si tous ces signes, ou la plus-part d'iceux, sont ensemble, il ne faut point douter que la mort ne suyue bien tost.

Remedes par Nourriture.

On tient regime pour guarir ce genre de fieure, comme pour la fieure vraye pestilentialle: car d'autant que le venin pestilential est de qualité chaude, putrefiant & corrosif, on

doit ordonner regime qui raffraichisse & humecte, comme bouillons de chair, ou de beurre, cuits auec vinette, scariole, pourpié, borroche, laittue, semences froides, orge, & verius, faisant ronger a disner des pieds de cheureaux, des aesslerons & des pieds de poulets au vin-aigre : aioustant a souper vn quartier d'vne pomme cuitte, ou d'vne poire : & ne manger point autrement de la chair, sinon qu'il fust trop foible : ne l'estant point, en lieu de tout cela, mangera quelquefois de l'orge mondé, vsera de choses aigrettes. Et sera mesuree la quantité de son manger selon sa vertu. On ne le lairra ieuner de peur que les venes vuydes n'attirent les mauuaises humeurs & les transportẽt iusques au cœur. On defend le vin a la nourrice, & a l'enfant qui est ia grandet, de peur que l'enfant ne tombe en resuerie, parce qu'il se fait grande euaporation au cerueau en ce genre de fieure : mais on fait boire de la tisane cuitte auec racine de dẽt de chien, racine de vinette, & des pruneaux qui veut, & de la poudre de corne de cerf, ou bien du sirop aceteux auec de l'eau, ou du sirop de ius de citron, ou du sirop de ius de vinette, ou de l'oxisacchara simple, ou d'autre sirop ou iulep semblable.

Remede par autres choses.

Si ainsi est, comme conseille Hippocrates, qu'on doit suyure Nature, & tirer la part ou elle guide : c'est a dire, tourner & conduire les humeurs de nostre corps la part ou elle les enuoye : puis qu'elle enuoye le pourpre en dehors, on doit bien se garder de le repousser au dedans. Parquoy faut euiter le froid exterieur, le dormir profond, la medecine laxatiue, la saignee, lesquelles choses poussent les humeurs au dedans du corps : & au cõtraire, faut vser de choses qui ay-

dent Nature a pousser au dehors, & a defendre le cœur.

I.

Donques on ne doit ne saigner ne purger en ce genre de fieure, tandis que le pourpre se manifeste : sinon que pour cause de la ferueur & bouillonnement du sang de l'enfant, on peut saigner la nourrice,& purger doucement pour temperer son laict. Mais incontinant des le commancement, pourueu qu'il n'y ayt ne oppilatiõ ne crudité,& apres auoir procuré le benefice du ventre, si besoin est,par clystere, faut trouuer moyen de le faire suer, a fin qu'aucune mauuaise humeur ne soit retenue en aucune part du dedans du corps, & que les visceres soyent defendus & gardez. Et pour ce faire plus facilement, on doit faire ce qui s'ensuyt:

II.

Premierement, on doit couurir l'enfant d'escarlatte, ou autre couuerte rouge, & le tenir en l'eau tiede pour ouurir les spiraux du cuir: en le gardant du vent & du froid, comme ha esté dit, iusques a ce que le pourpre & toute l'humeur mauuaise soit sortie.

III.

Puis luy faut bailler a boire la decoction de lentilles, de figues, & de l'herbe ditte en Latin, Pulmonoria, en France l'herbe du laict nostre Dame : Ou de la decoction de fenoil, & de figues, & de lacca, y aioustant de ce qui resiste a la contagion, comme semence de citron, du scordion, du trifolium odoratum, de l'ozeille ou vinette, de la scabieuse, ou autre semblable. Parquoy on en pourra composer vne recepte, en ceste maniere. R. caricar. vnc. j. fiat decoct. ad vnc. iij. sirupi acetosi s. vnc. j. s. pul. laccæ scrup. s. croci granar. ij. ou autrement comme le Medecin verra.

Laquelle decoction faudra faire prendre a ieun, ou apres disner, a l'heure que le ventre est vuyde. Ceste decoction est merueilleusemēt bonne pour faire sortir le pourpre. Aucuns approuuent de faire boire du Gaiac, comme Fracastor de Veronne, par ce qu'il est de parties subtiles, chaudes & seches, parquoy il deseche fort, & consomme les humeurs, les faisant sortir par sueur, & les tirant du profond en dehors : ils le cuisent auec vn peu de vin-aigre, de peur d'augmenter la fieure. Et quand Nature est paresseuse a pousser dehors, on l'ayde encore, dit le mesme Fracostor, auec les choses qui enuoyent au cuir : & auecq' ce, sont contraires a la contagion, comme est le dictamum, le cost, la racine de personatia, la racine de canne, & quelques autres.

IIII.

Et si la sueur ne sort par breuuage, on la doit prouoquer encore par application exterieure : laquelle maniere de faire nous auons cy deuant declairee en la cure generale des fieures putrides : c'est a sauoir, en faisant tremper des éponges dans la decoction de chamomile & fleur de rommarin seulement, ou dans la decoction de chamomile, melilot, fleur de stichados & dudit rommarin, ou de quelques autres herbes : lesquelles éponges ainsi mouillees, on exprime & applique chaudement sur la poitrine & l'épine du dos, en les changeant auant qu'elles froidissent, & couurant la partie fomentee de linges chauds, a ieun & a toutes heures que la digestion est faitte.

V.

Et apres la sueur, on baille a boire de l'eau de licorne, auec eau de buglose, ou de vinette, pour raffraichir & preseruer le cœur, qui doit tousiours estre preserué & defendu.

VI.

Toutes ces choses susdites doiuent estre faites des le premier iour que le pourpre cõmance de sortir, lequel sort cõmunément du tout dans trois iours. Durant lequel tẽps ne faut lauer ses mains d'eau froide, ne de vin-aigre, ni ne faut rien prendre qui ne soit tiede: comme aussi au iour critique & iudiciaire ne faut rien appliquer de froid par dehors, ne prendre par dedans: car par les choses froides le cuir est oppilé, & l'humeur s'espoissit, laquelle ha accoustumé de se fondre en sueurs, & par ainsi est empeschee l'action de Nature, laquelle doit mettre dehors ceste humeur. Combien qu'aux gens charnuz & robustes, & qui ont accoustumé a boire de l'eau, & aussi l'appetent & demandent, on leur permet d'en boire es iours susdits, ce que neãtmoins ne se doit permettre qu'auec grand' discretion.

VII.

Quand les sueurs sont passees, & que le pourpre est sorty du tout, il est bon encore de faire vriner par choses diuretiques: c'est a dire, prouocatiues de l'vrine: par ce qu'on voit le pourpre bien souuant estre guary par telle crise.

VIII.

En tout autre temps, & tous les iours, sinon quand on baille a suer, ou a vriner, ou a repaistre, on defend le cœur auec la terre sigillee, ou bol d'Armenie, ou auecq' conserue de rose, de buglose, & violette de Mars, ou auec electuaire de diamargaritum frigidum, ou auec manus Christi perlee, ou auec poudre de coral, de corne de cerf, d'yuoire, la prenant auec les eaues cordiales, ou auec vn bouillon de poulaille cuite auecq' ozeille & borroche, ou auec de la tisane cuitte auec corne de cerf, ou auec les sirops ou iuleps qu'auons dit cy dessus.

De la cure de la Boce pestilentiale des Enfans.

CHAP. VIII.

COMBIEN que la boce n'est pas maladie vniuerselle de tout le corps, comme la fieure pestilentiale, toutesfois par ce que le plus souuant elle l'accompagne, il est seant de la mettre icy apres elle : en laquelle on ordõne vn tel regime qu'en la fieure pestilentiale seule. En quoy faut tousiours procurer benefice de ventre. Si doncq' la nourrice l'ha constipé, doit quelquefois vser de clystere, & au commancement se purger auec rheubarbe, thamar-Indes, ou autre medecine gratieuse. Quant aux enfans qui sont ia grandets & vont a quatre pieds, en lieu de medecine & de clystere, on leur donne vn suppositoire de coton de fueille de chou, engraissé d'huile d'olif, ou d'huile violat, ou vn autre d'vn brin de penide, ou d'vn demy noyau de noix engraissé pareillement d'huile, ou en lieu de cela on engraisse son petit ventre de beurre frais, auec autant d'huile violat. En apres faut mettre sur la boce des estoupes mouillees de la decoction de mauue & chamomile, tous les iours, a toutes heures, soir & matin, laquelle chose on appareille en ceste maniere: On prent des estouppes de chanure, molles & bien battues, afin qu'il n'y demeure aucun piquon, & on les accoustre en forme d'emplastre, puis on les trempe en la decoction susditte, puis on les exprime entre deux asiettes de bois, puis on les applique chaudement : & se changent a toutes heures iusques a ce que la boce soit du tout éuanoüie, ou apostumee, & deuenue liuide comme le charbon. Apres auoir osté les estoupes, on doit mettre le marc dessus : puis apres faut vser des autres remedes qu'on vse en la cure des apostumes. Ce temps-pendant, faut epithemiser, & donner

les choses qui preseruent le cœur.

De la cure du Charbon. CHAP. IX.

ET TOVT ainsi comme la boce, laquelle vient seulement en vne partie du corps, quelle qu'elle soit, est mise cy dessus auec la fieure pestilentiale, maladie vniuerselle, par ce qu'elle l'accompaigne quelques-fois : aussi ie mets icy le charbon, auecq' la fieure pestilentiale, sans laquelle il n'est iamais, nonobstant qu'il soit maladie particuliere : tout ainsi aussi comme le regime de la boce & de la fieure pestilentiale doit estre, tel sera le regime du charbon par nourriture, qui refroidit & tempere le sang, & fortifie le cœur. Et quant aux medecines, incontinant & des le commancement on les doit appliquer sur le charbon pour le rompre, de celles qui sont benignes & gratieuses, non fortes, ne caustiques, ne bruslantes, de peur de gangrene, ou esthiomene. Parquoy, pour le rompre, ne faut sinon broyer de la scabieuse entre deux pierres, & l'incorporer auecq' vieil oingt de porc salé, car ce remede est seur. Aucuns mettent seulement vn' emplastre de iaune d'œuf, auec vn peu de sel. Puis on scalpelle le charbon a l'entour, pour faire sortir l'humeur veneneuse. Cela fait, incontinant on le bassine auec saumeure, a fin que le sang ne se cõcree, ou s'il est concreé & grumeleux a fin de le dégrumeler. Apres cela, on couure l'vlcere d'estouppes, & non d'autres choses : d'autant que par les estouppes qui sont rares & a cleres-voyes, plus facilement les mauuaises vapeurs de l'vlcere sortent, & ne retournent point au cœur. Finalement, on vse de mondificatifs & sarcotiques, comme en tous autres vlceres.

De la Rougeole, & Verole. CHAP. X.

ENcore entre les fieures qui sont auec eminence de la matiere enuoyee au cuir, & lesquelles auiennent le plus communément aux enfans, on comprent la rougeole & la verole, que les Grecs en vn mot appellent Exanthemata: c'est a dire, comme boutons ou bourgeons. Hippocrates au iij. des Epidemiques les nomme ecthemata. Pline, papulæ: les bonnes gens de Medecins du temps passé, bouillæ: & ceux qui sont venuz depuis ont baillé nom a la verole, variolæ, & a la rougeole, morbilli, laquelle Razis appelle en vn lieu blactiæ, en autre lieu eulogia, & chapse du mot d'aucuns anciens non Grecs: plusieurs en François la nomment, la picote: les Italiens, lo smapio: toutes deux d'vn mot commun sont appellees pustulæ, par les plus anciens Latins. Lesquelles maladies sont du genre des contagieuses, & quelquefois signifient la Peste auenir, comme quand par la corruption & mauuaise qualité de l'air, elles se respandent par le pays: & en temps de peste, regnent le plus souuant, accompaignant les fieures pestilentes, toutesfois non pour cela elles sont pestilentes: car aussi bien souuant, sans aucun danger de la vie, & sans aucun indice de la fieure pestilentiale, elles viennent par ferueur & ebulition de sang, procedant d'autre occasion que non la peste. Et pourtant que nous sommes venuz a l'endroit ou il est seant de traitter de leur guarison, d'autant que sont maladies vniuerselles, tant au dedans du corps, a cause que sont fieures a leur commancement, qu'au dehors, a cause que sont petites taches & enleueures repandues par le cuir, est besoin pour bien ce faire, de donner premierement a entendre quelles

maladies ſont, & quelle difference y ha entr'elles : puis qui ſont les cauſes dont elles ſont engendrees,& la maniere cõme elles ſortent : puis par quels ſignes on cognoiſt qu'elles veulent ſortir : en apres quel iugement on peut faire, a quelle fin peuuent venir, & qu'eſt-ce qu'on peut eſperer ou craindre qu'il en auienne : finalement, quel remede on peut trouuer pour les guarir : toutes leſquelles choſes i'ay traittees bien amplement en vn autre liure, que i'ay compoſé a part de ceſte matiere : icy ie les traitteray aſſez amplement par ce qu'ils en arriuent de grans inconueniens.

1. *Quelles maladies ſont la Verole & la Rougeole, & quelle difference il y ha entre-elles.*

La verole & la rougeole ſont petites puſtules & enleueures, en grãd nombre, qui apparoiſſent en la ſuperficie de chacun membre, ſoit dedans, ſoit dehors du genre des maladies contagieuſes, procedant par ebullition de ſang ou d'autres humeurs. Entre leſquelles on met ceſte differẽce, que la rougeole eſt d'humeur plus chaud & plus ſubtil, & la verole d'humeur plus froid & plus gros : en apres, la rougeole eſt plus éleuee en pointe, parquoy eſt appellee de Galien exantheme ſublime & éleué : au contraire, la verole ne ſort guiere auant hors du cuir, mais eſt plus large, parquoy Galien la nõme exantheme bas : toutesfois qu'il ne ſe faut pas haſter de iuger au premier ni au ſecond iour de leur difference, par ce qu'elles ſont au commancement ſemblables : depuis la rougeole demeure rouge a la ſuperficie du cuir, & ne croiſt point, la verole blanchit en croiſſant, auant qu'elle vienne en crouſte : cõbien que ſi on veut iuger au commancement de leur difference, on le peut aucunement, par ce que la rougeolle en ſortant pique & demange : la verole

est sans pointure & sans demangeaison, pour-autant que l'humeur qui la fait, n'est pas si aigu ne si piquant, tesmoin Hippocrates, au vj. liure des Aphorismes, en l'Aphor. iij.

II. Qui sont les causes dont la Verole & Rougeole sont engendrees, & la maniere comme elles sortent.

La verole & rougeole sont engendrees, ou des restes du sang mẽstrual de la mere, soit que l'enfant en ayt esté nourry ou imbibé au ventre d'icelle, ou qu'il en ayt retenu seulement la qualité mauuaise apres qu'il est né, & ceste est la cause pour laquelle chacun presque l'ha vne fois en sa vie: ou elles viennent du sang propre de l'enfant contenu en ses venes, excessif ou en quantité, ou en qualité: ou des superfluitez de la derniere digestion d'vn chacun membre, lesquelles regorgent es venes, & corrompẽt le sang: & ce par le bouillonnement qui se fait en la mixtion desdittes matieres auec le bon sang, par la chaleur contre nature, & par la vertu naturelle discretiue ou sequestratiue, discernant & separãt l'impur d'auec le pur, & par la vertu expulsiue déchassant & pousant hors l'impur & le corrompu a la superficie des membres, & de tout le corps.

III. Par quels signes on cognoist que la Verole & Rougeole veulent sortir.

Les signes lesquels, comme messages, annoncent la venue de la verole & rougeole sont tels, la fieure continue qui va deuant la douleur du dos, le prurit & frottement du nez, bagler & s'estendre souuãt, pesanteur de cerueau, douleur de teste, mal de cœur, & enuie de vomir, mal en la gorge, enrouëure de la voix, douleur de poitrine, courte halene, yeux flamboyans, foiblesse & lachete de corps, cõme si tout tourmẽté, chagrin, poulx languide, vrine rouge & trouble, toutes ces choses ou la plus-part ensemble.

IIII. Presage & iugement de la fin de Verole & Rougeole.

On fait bon augure de la verole, quand elle est blanche & chaude, & que les boutons sont grands & espars, separez d'ensemble, en petit nombre, sortis aisément & sans grand' fieure, & a iour de crise, & le malade ne se tormente guiere, & encore qu'ils fussent en grand nõbre, & pres l'vn de l'autre, pourueu que le patient apres toute leur sortie, les porte aisément, & sans grand torment, ce n'est encore que bon signe: mais s'il s'en tormente beaucoup, & sont grand mal, la chose est en doute. On est asseuré au contraire, que la fin ne peut estre bonne, quand lesdits boutons blancs s'entretiennent ensemble, ou sont l'vn dans l'autre, ou ont vn grãd cercle entour, & reluissent comme graisse, & quand ils s'estendent au large, & couurent tout le corps: ils sont pareillement tresmauuais quand ils sont petis, & comme verrues, vuydes d'humeur, & ne peuuent suppurer, & sortent auec peine, & s'épandent par tout en grand' quantité, & le patiẽt ne se sent point allegé apres qu'ils sont tous sortis. Ceux qui sont verds, ou violets, ou noirastres, sont tresdãgereux, & encore plus, si auec cela le patiẽt ha mal de cœur: & si la fieure perseuere, & ne se relache point, il n'y ha guere d'esperãce. La rougeole n'est pas beaucoup mauuaise, laquellle n'ha pas grand' rougeur, la blesme ou iaunastre est pernicieuse, ainsi cõme est la verte ou violette: laquelle si elle s'efface ou se cache auec enuie de vomir, & continuation de la fieure, apporte signe manifeste de mort prochaine, encore plus manifeste suruenant syncope, & defaillemẽt de cœur. En general, l'vn & l'autre genre dõnent mauuais presage de quelque couleur qu'ils soyẽt, quãd ils rentrent accõpaignez de mal de cœur, enuie de vormir, foiblesse, & autre accidãs.

V. *Remedes de la Rougeole & Verole pestilentiales.*

Il est temps maintenant d'enseigner comme on puisse guarir la verole & rougeole, & pour bien ce faire, premierement faut distinguer leur qualité : car ou elles sont pestilentiales, comme en temps de peste, ou elles ne le sont pas. Si elles sont pestilentiales, on les guarira comme le pourpre, en faisant vser a l'enfant ia grandet, ou a la nourrice, si l'enfanr tette encore, des choses aigrettes: comme de ius de vinette auec la viande, ou de verius, ou de vin de grenade, ou de ius d'oranges, de limons, de citrons, ou des mesmes choses entieres en forme de salade, auec sucre, ou en confiture, ou d'autres fruits cuits qui ont quelque aigreur, & vn peu sucrez : boire de la tisane cuitte auec pruneaux aigrets, & auec racine de vinette, ou auec la rapure de corne de cerf, ou quelque iulep de ceux que cy deuant i'ay ordonné es fieures pestilentiales : le tout pour mitiguer la chaleur fieureuse, & empescher le venin de monter au cœur : combien qu'il ne faut rien donner qui soit actuellement froid en ce genre de fieure, encore que la matiere soit chaude. En la rougeole on donne des choses qui ont la vertu plus grande de refroidir qu'en la verole, mettant en leurs iuleps & breuuages quelque petit de camphre, ainsi comme l'ancien docteur excellant M. Michel Boeth ordonne. Et nonobstant toutes ces choses, on doit tenir l'enfant en chambre chaude, & ou le vét n'entre point, enueloppé d'escarlatte, ou d'autre drap rouge, iusques a ce que la verole ou la rougeole soit sortie du tout. Et en cas de chose purement medicinale, on luy donne des le commancement de la fieure, demye dragme de methridat, ou de theriaque vieille, pour le moins

de huyt ans, auec du vin de grenade, ou auec du ius de vinette, ou de citron, deux heures deuant manger. Puis si on voit que les boutons desdittes maladies soyent tardifs a sortir, & que Nature trauaille a les mettre hors, adonques on s'abstient des choses qui refroidissent trop, & espoisissent le sang, & on tasche de prouoquer la sueur, en baillant loin du repas a boire la decoction de lentilles, auec safran, vinaigre & sucre, ou quelque autre, comme de celles qui ont esté cy deuant ordonnees en la cure du pourpre. Quand les boutons seront sortis du tout, on les traittera au reste comme lesdittes maladies de verole & rougeole qui sont sans pestilence. Si le ventre est dur, on le peut ramollir quelquefois au matin auecq' bouillon de mauue, violette de Mars, borroche, pruneaux, raisins de damas mondez de leurs pepins: autrement ne le faut mouuoir par clystere ne suppositoire, sinon au commancemẽt, ou apres que tout est sorty, & sur le declin ou decadance de la maladie, de peur de tirer la matiere de verole ou rougeole es boyaux, & faire venir vne dysentere dangereuse.

Remedes des maladies de Verole & Rougeole qui sont sans pestilence.

Si lesdittes maladies de verole & rougeole ne sont pestilentiales, & ne viennent de corruption d'air, ains seulement ou des restes du sang mẽstrual acquis au ventre de la mere, ou de mauuais laict corrompu au ventre de l'enfant, le regime de viure, lors qu'elles cõmancent d'apparoistre, est autre que de celles qui sont auec pestilence, & ne peut encore estre tel en ce genre de fieures, quel il est es autres fieures aigues, esquelles les choses qui refroidissent beaucoup & estaignent la chaleur fieureuse sont necessaires: icy sont a

euiter, de peur d'empescher qu'elles ne sortent. Parquoy pour remedier a icelles, on doit au commancement qu'elles se monstrent, tendre a ceste fin d'ayder a Nature a les mettre hors, & ne luy donner aucun empeschement. Mais pour dire mieux, & pour les guarir par ordre, & ainsi qu'il appartient, le regime & les autres remedes doiuent estre diuersifiez selon le temps auant qu'on les voye sortir, & selon le temps auquel elles sortent, & commancent de se monstrer, & selon le temps apres qu'elles sont sorties du tout.

Qu'il faut faire a la Verole & Rougeole auant qu'elles commancent de sortir, sans qu'il soit besoin qu'elles sortent.

Si tost donques que la fieure ha saisi l'enfant, & qu'on voit les signes de la verole ou de la rougeole auenir tels qu'auons dit cy dessus: sauoir, basglemēt par plusieursfois, douleur du dos, les yeux rouges, battement de teste, mal de cœur, de gorge, de poitrine, le poux langoureux, l'vrine rouge & trouble, lors on doit tascher de guarir la fieure, & le tout, & faire tant qu'il ne soit besoin que les deux susdites maladies sortent, ainsi comme enseigne Razis au liure qu'il ha escrit de ceste matiere, soubs le titre de Pestilence, selon la traduction de sa langue Syrienne. Parquoy la premiere chose qu'on doit faire a l'enfant, mesmement s'il est fort sanguin & plein d'humeurs, apres auoir purgé son ventre auecq' vn clystere ou suppositoire, c'est luy appliquer des ventoses auec scarification, depuis l'eage de quatre ans en sus, combien que le mesme Razis les luy applique depuis qu'il ha cinq mois. En apres, faut esteindre la fieure, & refroidir le dedans du corps qui brusle, en donnant a boire a l'enfant ia grandet, de l'eau refroidie en la neige, s'il estoit

poſsible, comme ordõne ledit Docteur, ou d'autre eau bien froide en grand' quantité, puis la luy faire vomir, puis luy en redonner d'autre encore autant: & ne ceſſer iuſques a ce qu'il ſente la froideur en ſon ventre, & que la grand' chaleur & la force de la fieure ſoit amoindrie: que ſi elle reuient, ou ſi elle continue, faut de-rechef bailler a boire de ladite eau en bonne quantité, & la faire reuomir, puis luy en bailler de-rechef dans demye ou quart d'heure: & ſi on voit qu'elle paſſe ſans vomir, & que l'enfant ſuë, ou qu'il piſſe, c'eſt ſigne que la fieure s'en va eſtre guarie, & qu'il n'aura point la verole ne la rougeole. Que ſi l'eau ne paſſe, & la chaleur ne s'appaiſe, faut laiſſer l'eau, & venir aux autres choſes qui refroidiſſent d'auantage, comme ſont les ſirops de ius de vinette, de limons, de verius, oxyſacchara ſimple, le ſirop de fructibus, & ſemblables. Le l'endemain ne ſuruenant aucun empeſchement, on doit donner a la nourrice, ſi l'enfant tette encore, de la manne, ou de la caſſe, auecq' des tamar-Indes, pour la purger, ou du ſirop de cichoree auecq' rheubarbe: & pareillement a l'enfant ia grandet, ſelon ſa portee. Et durant toutes choſes, faut que l'enfant grandet, ou la nourrice du petit, es repas mange des potages de pourpié, vinette, laictue, cichoree, borroche, ou d'vn orge mondé, ou de la mie de pain trempé en l'eau, & ſucree, quelquefois du poiſſon, bien peu de chair, ſeulemẽt des eſlerons de poulets, auec verius, ou ius de vinette, ou d'orenge, ou de citron: doit euiter les douceurs, & les fruits humides, & qui ſont faciles a corrompre: & entre autres fruits, les figues, & les raiſins, comme tres-bien le conſeille Razis, par ce que les figues & raiſins, dit-il, engendrent les purons, amaſſent les ſuperfluitez dans le corps,

&les mettent dehors : & les raisins, dit-il encore, engendrent ventositez dans le sang, le font enfler, & rendent idoine a bouillir & faire escume. Faut boire de la tisane cuitte auec racine de vinette, & la boire seule, ou auec du sirop de limon, ou oxysacchar, ou autre semblable. Bref, tenir le regime accoustumé es fieures pestilentiales, & autres ardantes. Et si pour cela le patient se porte bien, & la maladie se diminue, ne faut rien bailler qui soit pour échaufer le sang, & faire sortir la verole ou la rougeole. Mais si nonobstant toutes ces choses, la fieure perseuere, & ne s'en va point, & le malade se deult & tormente incessamment, lors faut penser que la verole ou la rougeole se mouue, & veut sortir, & pour ceste cause faut auiser de changer le regime, & faire ce qui s'ensuyt.

II. Quand la Verole & Rougeole commancent de sortir, pour les faire sortir du tout.

Or pour declarer encore mieux cela, le redisant : Si tost qu'on voit que pour tel regime la fieure ne cesse point, laquelle n'est sinon l'émotion & bouillonnement du sang, & que la matiere est furieuse, laquelle Nature trauaille a sequestrer d'auec le bon pour la pousser dehors, adonques faut s'abstenir dudit regime, & de donner chose qui refroidisse, & encore plus deslors que la verole ou la rougeole sort, cõme voluntiers au troisiesme ou quatriesme iour, ains faut s'estudier a ayder Nature a mettre hors lesdittes superfluitez, & les meschansetez qui sont dans le corps : cõme ainsi soit que les choses refroidissantes espoisissent la matiere, & la rendent inhabile a sortir, i'entends les choses lesquelles refroidissent beaucoup, & en refroidissant resserrent : car vser aucunement des ius susdits auecq' la viande au repas est permis,

permis, pour la temperer, & pour resiouyr le cœur ; & quelquesfois aussi des sirops susdits entre les repas, hors la sueur, pour estancher la soif, & contenter le patient. Pareillement la purgation & toute émotion de ventre est lors a euiter, & aussi la saignee, encore que des le commancement il n'ayt esté ne purgé ne saigné : comme ainsi soit que ces deux choses ont leurs mouuemens cõtraires a celuy de Nature en ce genre de maladie, en euoquant de dedans au dehors, l'vne aux intestins, en danger de dysenterie, l'autre aux visceres & iusques au cœur, sans esperance de guarir. Et par ainsi, faut tascher par tous autres moyens d'attirer la matiere au cuir, tant par regime de viure soustenant, pour sa plus-part, les forces de Nature, que par les remedes lesquels font suer, en preseruant auec autres remedes les parties du corps lesquelles sont subiettes a estre verolees, & a estre gastees de ceste maladie.

Le regime de viure, pour faire sortir la Verole & Rougeole.

Premierement donques, l'enfant doit estre tenu chaudement, & dans le lict, couuert moyennement, & enueloppé de couuerte rouge, & s'il est possible d'escarlatte. Et quant au manger, s'il est a nourrice, doit s'abstenir de bouillie, & de choses qui reserrent les pores interieurs du corps : s'il est ia grandet, Razis ne luy permet de mãger chair iusques a ce que la fieure soit passee ou amoindrie, & que la verole ou rougeole soit sortie du tout : ordonne seulement des purees de pois, de lentilles, du gruaut, qu'on appelle autrement, auenat, de l'orge mondé ou amandé, d'vn potage de poulet cuit auec choses qui amollissent le ventre. Auicenne veut qu'on luy baille nourrissemẽt qui ayt faculté de nourrir & esteindre la fieure, sans refroidir ni espoissir le

sang : comme des lentilles, & du pain mouillé en eau froide, auec vn peu de sucre, estimant qu'a l'occasion du sucre, la qualité stiptique & restrainctiue, qui est es choses froides, est ostee, & demeure la qualité qui lenit le ventre : parquoy les pruneaux de Caresme sont bons cuits auec sucre, & semblablement les potages de coucourde, ou la coucourde mesme. On peut outre ces choses, leur bailler de l'amydon cuit auec laict d'amande, comme ordonne Gordon, & des raisins de damas ou de cabas, des figues, & des iuiubes, lesquelles abondent en Prouence. Touchant le boire, on dõne de la tisane vn peu attiedie, auec laquelle, entre les repas, on mesle du sirop violat, & non du rosat. La nourrice doit vser de viandes gracieuses, de bonne nourriture, & de facile digestion, s'abstenant de fruits cruds, d'épiceries, salures, de pourreaux, oignons, & semblables, de vin doux, ou fort, de bains, de cholere & mouuemens desordõnez, tant du corps que de l'esprit : bref de toutes choses qui échauffent, & font bouillir le sang de leur nature. Le dormir de l'enfant doit estre moderé, & non trop profond, de peur de profonder les matieres, & augmenter la chaleur de la fieure. Si l'enfant ha le ventre constipé, la nourriture le doit ramollir, & non la medecine, pour la raison que tantost nous auons ditte, de crainte d'attraire les matieres aux boyaux, & engendrer dysenterie. Que s'il le faut mouuoir par clystere ou suppositoire, faut differer iusques a ce que la verole ou rougeole soit sortie du tout.

Les remedes pour faire suer.

Estant l'enfant ainsi entretenu, si la matiere ne peut sortir, faut la tirer hors par sueur : ce qui se doit faire loin du re-

pas, & se fait en plusieurs manieres, tant par applicatiõs exterieures, que par choses a prendre par la bouche. On ordõne au petit enfant qui ne peut encore boire, de l'enuelopper chaudement soubs la couuerte rouge, d'vn linceul moüillé de decoction de figues, & de fenoil, & exprimé bien fort, ou de decoction de marrochenin, & de semence d'ache, ou comme ordonnne M. Michel Boeth, Medecin du Roy Richard d'Angleterre, de decoction d'ache, & de lentilles: en ceste maniere. R. apij M. j. lentium P. iiij. decoquãtur, decocto made fiat linteum, quo expresso inuoluatur infans, & sudet. Ce qui se fait aussi a l'enfant qui est ia grandet, & prent autre chose que le laict: auquel Razis ordõne de donner a boire petit a petit de l'eau froide, principalement quãd la verole commance fort a sortir: Car, dit-il, si on boit l'eau froide petit a petit, cela fait venir la sueur, & ayde a chasser les superfluitez a la superficie du corps. En apres, il ordõne des eschaufatoires de vaisseaux pleins d'eau chaude, pour les appliquer es costez, & a la plante des pieds, & ailleurs, loin du visage, a fin de rarefier le corps, & faire sortir les superfluitez par les pores, & trous du cuir: & ce tẽps
„ pendant, on doit rafraichir la face, & le nez du patient,
„ dit-il, auec vn ventail doucement, de peur qu'il ne tom-
„ be en syncope, par la chaleur, & par la sueur: car ce fai-
„ sant, la vertu est conseruee, & les superfluitez sortent
„ mieux. En lieu de ventail, on fait sentir de l'eau rose, auec vin-aigre, ou d'autres senteurs, qui ont vertu de refroidir: ce qui sert encore pour defendre le nez de la verole, qui est la cause pourquoy ie n'approuue pas ce qu'Auicẽne ordõne, de luy faire sentir du safran, pour faire sortir la verole, lequel il dit auoir proprieté de prouoquer au dehors.

La principale chose qui fait sortir la verole ou la rougeole, c'est lors que la fieure est relachee, & le patient est vn peu mieux a son aise, luy faire prēdre les choses qui ouurent les pores, subtiliēt les humeurs, & les font sortir par sueur. Par quoy on luy ordonne en breuuage, la decoction de figues seches, & de semence de fenoil, ou de semence d'hache, ou de chervis, ou de persil, & semblables: auec lesquelles choses on aiouste pour autres intentions, des lentilles écorcees, & des raisins de damas, de la gomme de lacca, du dragagāt, & quelquefois du safran, quelquefois des dattes, quelquefois du reglice, & quelquefois de la semence de citron, en composant les ordōnances & receptes auec plus grāde ou moindre dose des ingredians, c'est a dire, des medicamens qui y entrent, selon les intentions du Medecin. On y met des figues pour faire sortir la verole, par ce qu'elles sont bonnes pour cela, & pour faire suer, ainsi comme escrit Dioscoride: & aussi par ce qu'elles lenissent & abstergent doucement, & que pour ceste cause sont conuenables a la courte halene, & aux poumōs, lesquelles encore estāt meslees auec les choses incisiues & subtiliatiues, comme auec fenoil & lacca, ont pareille faculté. On y aiouste de la semēce de fenoil, & semblables, a fin d'ouurir les voyes a la sortie de la rougeole ou verole. On y met des lentilles, non pour enuoyer les superfluitez dehors par sueur, comme pensent aucuns, mais au rebours pour defendre la bouche, la gorge, les poumons, l'esthomac, & les boyaux qu'ils ne soyent verolez, a cause qu'elles ont vne certaine adstriction moyenne, & pour engarder aussi le flux de vētre: & les y met on escorcees, pour ce qu'en l'escorce, la stipticité & vertu restraintiue est trop plus grande qu'il n'est necessaire en tel cas.

On y met encore de la gomme de dragagant, pour empescher le mal de la gorge, & l'enroüeure de la voix, & pour defendre que la verole ne vienne aux poumons. On y met la gõme de lacca, laquelle aucuns cuident estre le caucamum de Dioscoride: & on la y met, dit Razis, pour le confortement du foye, laquelle gomme pareillement, ainsi que dit Auicenne, au second Canon, est bonne contre le battemẽt de cœur, qui est a craindre en ceste maladie: & est encore, dit-il, profitable au foye, le fortifiant, & a l'hydropisie, & a la iaunice, par ce qu'elle ouure les conduits, chose fort necessaire en la cure de la verole, & de la rougeole. Ceux qui y aioustent des dattes, le font a cause de l'esthomac. On aiouste quelquefois de la semence de citron, comme aussi du safran, pour la defence du cœur. Quelquefois du reglice, tant pour adoucir la gorge, & empescher l'enroüeure, que pour ayder a faire suer. Et quelquefois des roses, comme fait Razis, pour temperer le boüillonnement du sang, & la chaleur du foye. De tous lesquels ingredians, le Medecin fait les doses plus grandes ou moindres, ou égales, selon que la qualité & force de la maladie & des accidans luy enseigne estre de besoin.

Les remedes pour preseruer & guarantir les membres subiets a estre gastez de la Verole.

Et voila comme nous auons dépesché les deux genres de remedes a obseruer quand la verole commance de sortir, l'vn par regime de viure, l'autre par sueurs: reste la troisiesme chose, qui ha esté proposee qu'il faut faire ce temps-pendãt, c'est qu'on doit guarantir & defendre les yeux, le nez, la gorge, les poumons, & les intestins, qui sont les membres lesquels sont subiets a estre gastez, & perdus de la verole,

dont quelquefois ensuyt la mort.

Pour defendre les yeux.

On defend les yeux au commancement auecq' eau rose, & vn peu de camphre : ou comme conseille Razis, auec eau rose & sumac : c'est a dire, auecq' infusion ou decoction de sumac, ou auec la substance en poudre meslee en forme de collyre : ou auec la decoction de balaustes, mettant les tuniques interieures des grenades en poudre, pour respandre dessus, & oignant les sourcils d'acacia & d'aloës, en égale portion, auec vn peu de safran : ou auec des trochis de poudre de sumac, & de balaustes formez auec eau rose, puis dissouls auec la mesme eau rose, ou auec antimoine, ou tuttie dissoulte en laditte eau rose. Le ius de grenade mis autour des yeux pour mesme intention, est bon par l'auis de Razis & d'Auicenne. Quelqu'vn des Anciens faisoit vn collyre de coriandre & sumac, formé auec blanc d'œuf battu & escumé, & auec eau rose. Beaucoup ne mettent aux yeux pour les preseruer, autre chose sinon de l'eau rose, & du laict de femme, qu'ils y mettent souuant. Bref, pour leur defense, au commancement les choses froides & lesquelles repoussent y sont bonnes. Toutesfois, si on voyoit que la matiere de la verole fust trop habondante & trop forte, ou de grosse substance, & tout le blanc des yeux rouge, lors Razis defent de repousser ou repercuter du tout: mais veut qu'on vse de choses resolutiues & abstersiues, & qui ayent vertu de cõforter la veuë, entre lesquelles le safran ayt lieu, en y meslant neantmoins quelque portion des choses qui refroidissent & repercutent aucunement, comme au progrez & auancement du mal, & auant que tout soit sorty.

Parquoy on prent de l'antimoine subtilement pulverizé, & dissoult en eau rose, comme ha esté dit, ou auecq' eau d'eufrase, ou de fenoil, ou d'esclere, ou auecq' leur ius, ou de veruene, ou de rue, en l'vne desquelles eaux, ou desquels ius, aura trempé du coriandre sec, par l'espace de six iours, y aioustãt, qui voudra, vn peu de camphre. Ou autrement, on reçoit le conseil d'Auicenne, qui dit, que le collyre blanc de Razis est fort bon, distilé souuant aux yeux, l'y appliquant premierement & au cõmancement auec camphre : puis quand la verole ne sort plus, sans camphre, auecq' eau rose : & a la fin, auecq' eau de fenoil, ou auecq' vin blanc. Ou autrement encore, on les defend auecq' collyre de ius de verbene, ou de ius des herbes susdittes, auecq' blanc d'œuf battu, ou de leur eau distilee, auec antimoine, ou aloë, ou tuttie. Et ce temps-pendant, s'il y ha grand' rougeur aux yeux, ou grand mal autour, faut oster l'enfant de la grand' clarté, & de la veüe des choses rouges. Et par ainsi, les medicamens, pour la defense des yeux, quand la verole commance, doiuent estre repercusifs, comme balaustes, sumac, myrtiles, coriandre, camphre, blanc d'œuf battu, eau rose. Et quand elle est a son plus fort, & fort en habondance, & apporte rougeur aux yeux, doiuent estre desiccatifs, partie ayant force de resoudre, & de conforter la veuë, comme antimoine, aloë, tuttie, le collyre blanc, le safran, les ius ou eaux distilees de verbene, de fenoil, d'eufrase, & d'esclere: partie ayant vertu de repercuter & empescher que la matiere n'y flue plus, comme camphre, eau de plantain, eau de rose, & semblables.

Pour defendre le nez.

On defend aussi le nez au commancement, qu'il ne luy vienne de la verole, faisant sentir du vin-aigre seul, au auec eau rose, y aioustant, par l'authorité de Razis, des santaux, soit lors qu'on fait l'enfant suer, de peur qu'il ne vienne en syncope, soit apres la sueur. Le mesme Razis fait mouiller le nez souuant auec vn linge trempé d'eau rose, verius, & vin-aigre: combien qu'auec du cotton en lieu de linge, & sans verius cela se peut faire. Et aux parties superieures des narines on fait defensif auec decoction de santaux, & quelque ius de choses refroidissantes.

Pour la defence de la gorge, & pour engarder que le soufle ne soit empesché.

En mesme temps on obuie au mal de la gorge, en mettant parmy les breuuages qui prouoquent la sueur, des lentilles, & du dragagant: & en faisant mascher es autres heures, & hors la sueur, des grains de grenade, ou de l'ozeille, ou des fueilles & fruits de berberis, ou licher du rob d'aigrest, ou des trochis de berberis mesme, ou tenir souuant en la bouche des nouëts de semence de psyllion, ou de coing, ou d'autre semence froide, ou lauer la bouche d'eau auec vin-aigre ou verius: ou gargarizer, cõme ordonne Razis, du vin de more, auec eau d'orge. Car les choses stiptiques singulierement entre autres choses, preseruent la gorge, & la bouche.

Pour la defense des poumons, & de la courte halene.

On preserue les poumons, & quand on fait suer, auecq' decoction de figues & lentilles, & apres les sueurs auec loch de lentilles, de semence de pauot, de dragagant, & de sirop

violat, ou de ſirop de iuiubes, ou de ſirop roſat, ou de ſirop de papauere, ou de ſirop de granatis acido dulcibus, ou de ſirop de neneuphare, ou de ſirop de fructibus, ou autre ſemblable.

Pour defendre qu'il ne vienne vlcere aux inteſtins.

On doit craindre quand la verole ou rougeole ſort, que de leur matiere il ne vienne mal auſsi aux boyaux: parquoy la decoction de lentilles y eſt ſingulierement bonne, & auec les breuuages qui font ſortir la verole & la rougeole par ſueur, y doiuent touſiours eſtre miſes.

III. Quand tout ce qui ha peu ſortir de la Rougeole ou Verole eſt ſorty du tout.

Apres qu'on voit qu'il n'en ſort plus rien, & que Nature ha pouſſé dehors tout ce qu'elle ha peu, cõme volontiers au ſeptieſme iour, on ſe propoſe cinq ou ſix choſes, qui ſont a faire, & a pourſuyure l'vne apres l'aurre, pour la guariſon entiere de l'enfant malade. La premiere, eſt le regime de viure: la ſeconde, l'euacuation ou purgation, ſi on voit que beſoin en ſoit: la troiſieſme, le remede pour oſter du tout & effacer la verole ou rougeole, qui eſt au cuir, & a la ſuperficie de tout le corps: la quatrieſme, le moyen de guarir & oſter la verole qui eſt a la ſuperficie des mẽbres verolez, tant interieurs qu'exterieurs: la cinquieſme, eſt pour les accidans qui accompaignent la verole apres qu'elle eſt ſortie: la ſixieſme & la derniere, oſte du tout & efface les cicatrices & les places qui ſont demourees de la maladie.

I. Le regime de viure.

On ne change pas grand' choſe du regime precedant, ſinon qu'on ne tient plus la chambre ſi chaude, ni le pa-

tient si chaudement.

11. La saignee & la purgation, & le benefice du ventre.

Si la fieure perseuere es grandes personnes sanguines, & pleines d'humeurs, la saignee est conuenable, si elle n'ha esté donnee au commancement: aux enfans non, sinon qu'on les peut ventoser entre les espaules, & fesses, & es cuisses, auec petite scarification: car cela sert encores a tirer tousiours en dehors la matiere, & a desecher plus tost la verole. Mais quant a la purgation, si elle n'ha esté donnee au commancement, auant que la verole ou rougeole sortist, on la peut donner, par l'auis de Razis, au declin, & vn peu deuant que les grains de laditte maladie sechent, & mesmement si la fieure perseuere encore: autrement, on se doit garder de trop émouuoir le ventre. En lieu de purger l'enfant qui tette, on purge la nourrice auec vne medecine benigne, telle que s'ensuyt. R. flor. cord. P. j. tamar-Indor. vnc. j. fiat decoct. in qua percolata dissolue cassiæ vnc. j. mannæ, granat. Delphinatis vel bruttiæ non rancidæ, vnc. ij. fiat potus. Et a l'enfant ia grandet, on en peut donner de mesme, selon la portee de son eage, & de ses forces, ou du sirop de cichoree, auec rheubarbe, ou autre semblable. Autrement, s'il n'ha besoin d'estre purgé, toutesfois il ha le ventre constipé, pour le lacher, on luy fait prendre du miel parmy sa viande, ou vn bouillon d'herbes remollitiues, ou vn clystere lenitif, ou vn suppositoire de miel auecq' sauon, ou de chandelle de suif auec sel, ou d'vn coton de choul auec fiel, ou de therbentine: se gardant neantmoins de trop émouuoir le ventre: car aux grandes personnes mesmes ne faut donner medecine forte, de peur de reuoquer quelque matiere du dehors en dedans, & d'engendrer dysenterie, &

principalement en la rougeole, laquelle est faitte d'humeur aigue & corrosiue.

III. Les remedes pour guarir la Verole, ou la Rougeole, qui est au cuir, & a la superficie de tout le corps.

Ce temps-pendant faut maturer la verole, & faire apostumer, puis l'ouurir, puis la desecher & faire tõber les croustes.

De maturer les grains de la Verole.

La rougeole ne se meurist point: on la fait secher & tomber seulement. On meurist la verole auec beurre frais ou salé, ou auec le gras du bouillon de lard, ou auec le dedans d'vne coesne de lard lauee d'eau tiede, ou auec l'onguant de dialthæa, ou auec vne fomentation de decoction de figues, maulue, guimaulue, semence de fenugrec, de lin, & autres semblables. Razis fait la fomentation de chamomile, melilot, violette, guimauue, & son de froment. Toutesfois si on voit les grains de la verole aspres & scabreux cõme verrues, & le malade estre fort mal, & le mal croistre, ne faut entreprẽdre de les meurir ne suppurer, par ce qu'ils ne pourroyẽt l'estre, & que l'accroissement & pulullation du mal est pernicieux: autrement cela n'estant point, on les suppure. En quoy faut noter, qu'on doit s'abstenir de toute chose desiccatiue iusques la suppuration soit faitte.

De les ouurir.

Quand les grains de la verole sont meurs, on les doit ouurir, ou auec des forcettes, ou auec vne aiguille d'or ou d'argent, ou auec quelque bois aromatic pointu en forme d'épine: sinon d'auanture qu'elles creuent & s'ouurent d'eux-mesmes: car s'ils ne sont ouuerts, la sanie demeure & corrompt la chair, puis fait de petites fossettes, puis quand ils sont secs, la face en est deshonoree.

De les desecher & faire tomber.

Apres qu'ils sont creuez & ouuers, on les seche premierement auec vn vieil linge delié, puis on applique plusieurs remedes pour les secher, & faire tomber les croustes. Oribase, Medecin de Iulian Empereur, & apres luy Paul d'AEgine, ordõnẽt les baigner & estuuer de la decoctiõ de fueilles de myrthe, ou de lentisque, & de roses rouges : puis les oindre d'huile rosat, ou d'huile de mastic, ou de l'onguant de ceruse. En lieu duquel onguant, on applique de la farine de froment, ou d'orge, ou de ciches, de lupins, de veces, de feues, de panis, de mil, de ris : ou auecq' les poudres de litharge, de ceruse, d'aloës, de racine de canne, de myrthe, de roses, & de toutes ces choses, ou d'vne partie, auecq' vn peu de safran, ou sans safran: lesquelles choses non seulemẽt desechent, ains cõsolident & engendrent la chair. Ou si on veut autrement, on dissoult & destrẽpe quelques vnes desdittes farines auec eau rose, & auec vn linge mouillé dedãs, & on en oingt le malade. Ou bien autrement encore, on les destrempe toutes, ou vne partie, dans la decoction de myrtilles, de cypres, de tamaris, de saule, de lentisque, de roses, & semblables, auec vn peu de sel, ou dans de l'eau rose, cõme ha esté dit que lon fait, puis cuire auec du beurre ou autre graisse, auec la vertu du safran. Si on ayme mieux autrement, on les graisse de lard auec eau salee : puis on respand dessus les poudres ou farines susdittes. Aucuns prennent de la breche des mouches a miel, auecq' farine d'orge, & en oignent la verole pour la secher & faire tomber. Si on voit qu'elle soit trop humide & sanieuse, on se doit garder de l'estuuer, ains la faut seulement parfumer, comme conseil-

le Razis, des fueilles d'amandiers seches, ou des fueilles seches de roses, ou de lentisque, de myrthe, de cyprez, d'oliue, & des sandaux : puis répandre dessus des farines & poudres susdittes. Ou autrement, mettre dessus de l'onguant blanc, composé de ceruse, huile rosat, & camphre, broyez ensemble. Puis quand les croustes sunt seches du tout, on les fait tomber auec huile tiede. Ou bien, premierement on l'estuue de la decoction de myrtiles, de roses, & semblables, selon le conseil d'Oribase & de Paul d'AEgine : a laquelle decoction Razis aiouste des balaustes, c'est a dire, des fleurs ou boutõs de grenade, auec vn peu de sel: puis on l'oingt d'huile rosat, ou d'huile violat, si elle est trop seche. Auicenne les fait tomber vitement, pour les lauer d'eau salee, auec vn peu de safran: & cõseille, si on veut, d'y aiouster de l'eau rose : il la fait autrement encore lauer de la decoction de tamaris, de lentisque, ou de lentilles, & de roses, auec du sel, en y aioustant quelquefois des sandaux & du camphre. En lieu de les lauer ou estuuer, Razis les fait parfumer de fueilles de myrthe, & de tamaris, pour les faire tomber, tout ainsi comme il fait pour les faire secher.

IIII. D'oster les accidans qui suruiennent quand la Verole est sortie.

Communément deux accidans auiennent apres que la verole est sortie, lesquels portent grand' nuysance: sçauoir, le prurit, ou enuie de gratter, & par cela quelquesfois de grands vlceres & écorchures.

Le Prurit.

Quand donques on verra que la verole demange a l'enfant, & qu'il veut gratter les lieux verolez, pour ce que le

grattement est cause d'irriter la matiere, & de faire vlcere, dont les cicatrices puis apres & le visage demeurēt laids & difformes, il luy faudra lier de bandes les mains, qu'il ne touche les lieux qui demangent, & specialement les yeux, dont plusieurs sont deuenus aueugles: autrement il faudra que la nourrice, ou vne autre femme, frotte doucement auec vn linge l'endroit ou il demange: ou qu'elle l'estuue auec eau salee de la decoction de guimauue, violette seche, orge mondé, & fueilles de coucourde en leur saison, ainsi que conseille Razis, ou de quelque autre chose conuenable au prurit, comme la decoction de fenegrec, de iotte, & de son de froment, ou d'orge, ou le frottement de la farine de lupins, ou des autres susdittes ordonnees pour le desechement. Et si a la plante des pieds ha demangeaison, le mesme Razis les fait estuuer d'eau chaude, puis oindre d'huile, ou de beurre, & de dattes broyez ensemble: car cela, dit-il, cede la douleur, mollifie & fait la matiere facile a sortir.

L'écorchure.

Et quand il auient que le cuir est vlceré & écorché de la verole, Razis ordonne de l'aloë, de l'encens, & du cinabre en liniment: Auicenne de l'onguant blanc meslé auecq vn peu de camphre: & conseille encore d'y aiouster, qui voudra, du litharge nutrit, & broyé long temps, pour en faire l'onguant que nous appellons, vnguentum nutritum caphuratum: & prise fort encore pour cela, le lauement d'hydromel simple ou composé de la decoction de myrthe, rose, lentisque, & squinante, auant qu'oindre la verole écorchee.

V. De guarir la Verole qui est en la superficie des membres, tant interieurs qu'exterieurs, qui n'en ont peu estre guarantis.

Reste a guarir les membres offensez de la verole, lesquels on n'ha peu guarentir, quelque chose qu'on ayt peu faire, pour l'empescher, a cause de la trop grande habondance de la matiere qui y est venue.

De guarir les yeux verolez.

Si donques apres que la verole est sortie, il est venu mal aux yeux, nonobstant quelque empeschement & defense qu'on y ayt peu faire : premierement on doit oster l'enfant de la grand' clarté, & de la veuë des choses rouges : puis incontinant apres faut déseicher la matiere demeuree es yeux, auec medicamens desiccatifs, & qui confortent la veüe, comme l'antimoine détrempé auec eau de fenoil & d'eufrase, ou l'onguant blanc auec l'vne desdittes eaux. Et s'il y est auenu quelque autre maladie, faut la guarir encore selon que sera icelle maladie.

De guarir le nez verolé.

Si pareillement il est venu des grains de verole, & des croustes au nez, on y doit remedier en ceste maniere : On compose vn onguant d'huile violat, de dragagant, & de cire, qu'on applique dedans auec du linge ou du cotton, en maniere d'vne tente, ainsi en vsoit Razis : on peut faire d'autres onguans non moins vtiles, composez de cadmie, ou d'aloës, & quelques autres choses desiccatiues & abstersiues, auec huile rosat, & vn peu de cire, a mesme intention.

Contre le mal de la bouche, & de la gorge.

La bouche & la gorge sont souuant pasiõnees de la verole, & y auiẽt écorchure auec enroüeure de la voix, & difficulté d'aualer la viande en l'esthomac. Pour y remedier, si le mal n'est grand, suffit de gargarizer d'eau sucree chaude, & la licher peu a peu, cõme vn loch, ou tenir en la bouche tablettes

de sucre rosat, ou de diagragant froid, ou du sucre candi, ou des pilules blanches, ou aualler peu a peu de l'huile d'amandes douces extraite sans feu, & sucree : ou prendre vne paste ou massepain tel que Razis ordonne. Rec. amygd. dul. purgatarum partem vnam, sem. cucurbitæ partes duas, sacchari partes tres, tere & coque vt decet. Mais si l'écorcheure est grande, faudra vser de gargarisme de vin de grenade, ou de vin de mores de toutes especes, simplement, ou auec eau d'orge, ou du diamorum dissoult en eau de plantain, ou en eau rose, ou en eau de chieure-fueil.

A la verole des Poumons.

S'il y ha de la verole aux poumons, ce qui se cognoist par l'enroüeure de la voix, & par la courte halene : Razis fait vser de l'electuaire de diapapauer, ou de diacodion.

A l'écorcheure des boyaux, & au flux de ventre.

Et si la verole est es boyaux, & y ha vlcere, qu'on appelle disenterie, Oribase ordonne de manger du mil : autres ordonnent du ris : Razis du bouillon de chair cuitte auecq' vinette, ou aigrest, ou ius de grenade. Que si le mal est grãd & perseuere, faut donner premierement vn clystere lauatif, de decoction d'orge, & de miel rosat; puis vn autre restraintif, de laict ferré, auec suif de bouc, ou autre plus resserrant, tel que s'ensuyt, de l'ordónnance de Boeth, ou autre semblable. R. ex succis mespilorum, sorborum, cornorum fructuum, aut foliorum, an. quart. j. succi quercus vnc. iij. sem. anethi, sumach, berberis, hypocystid. gallar. an. vnc. j. semin. plantag. vnc. ſ. fiat decoct. in qua percolata diss. albumina duorum ouorum in aceto per totam noctem coctorum, adipis renum caprar. vnc. j. ol'. citonior. ol'. mastich. an. vnc.

an. vnc. ſ. fiat clyſter. Puis apres faut bailler les choſes requiſes en la cure de telle maladie, comme le ſirop de ribes, de berberis, de plantain, de coings, d'aigreſt, de roſes ſeches, de conſolde: & comme les trochis, ainſi que Razis ordonnoit, de ſemence de ſumach, de coriandre, & de ſpodio Arabum, compoſez auec ius de vinette ou d'oſeille: ou les trochis de ſemine acetoſæ, de bolo armeno, de carabe, ou de berberis: leſquels on fait prendre, ou en breuuage en decoction commode, ou en electuaire en ſorte d'opiate: & pareillement la gomme Arabique, & la gomme de dragagant, auec ius de coing, ou autre ſemblable. Aucuns font prendre la fumee de pomme de pin bruſlee, par le bas du ventre, par deſſoubs la ſelle percee, & cela eſt bon.

VI. Pour oſter du tout & effacer les cicatrices qui ſont demourees de la verole.

Les cicatrices de la verole viennent communément en deux lieux: ſçauoir, en la ſuperficie de tout le corps, & es yeux, auſquels vient blancheur, & bien ſouuant perte de la veuë. Et ceſte eſt la derniere choſe qu'il faut faire en la cure de la verole & de la rougeole, d'oſter leſdittes cicatrices, & les taches qui en ſont delaiſſees: a quoy on trouue beaucoup de remedes & de receptes, dont les vns ſont poudres ſeulement reſpandues ſur le cuir, apres le bain ou eſtuuement, les autres ſont linimens ſimples, meigres ou gras, d'eaux ou de graiſſes, les autres ſont linimens compoſez de poudres, & deſdittes eaux ou graiſſes.

Pour oſter les cicatrices des yeux.

Le ſucre candi eſt bon a oſter la blancheur des yeux, & auſſi l'ãmoniac mis en poudre, la myrrhe, & le miel bruſlé.

Pour oster les cicatrices du cuir par estuuement & aspersion de poudres.

Il conuient premierement baigner ou estuuer l'enfant, puis répandre sur les cicatrices de la poudre de cancre bruslé, ainsi comme conseille Razis, ou de la cendre de vin-aigre seule, ou auec myrrhe & musque. Ou autrement, faut battre de l'eau long temps auecq' la racine de canne ou de saule, ou la faire bouillir auec, & en lauer ou estuuer l'endroit des taches: puis répandre dessus vn peu de poudre de litharge.

Par liniment composé de poudre, & de quelque liqueur grasse ou meigre.

On prent, par l'ordonnance de Razis, de la poudre de litharge blanche, des os bruslez, de la racine seche de canne, des coupeaux de sandaux, des amandes ameres, des semences de rayfort & de pepon, des farines de ris, de feues, de lupins, de ciches blanches, de faseols, en telle quantité qu'on veut, que lon fait dissoudre & broyer auec eau rose: puis on en oingt les cicatrices du corps apres l'auoir baigné, ou apres l'auoir parfumé de la vapeur d'eau chaude en chauderon: aucuns font bouillir en l'eau de la paille d'auoine, ou de froment, ou d'orge, pour en parfumer le visage.

Encore vn autre leniment du mesme autheur.

On prent des coques d'œufs, & des os bruslez, de la racine seche de canne, ainsi que dessus, de lamydon, des farines & semences susdittes, des grains de ben, du coste, de l'aristolochie longue, en grande ou petite quantité, comme on voudra: desquelles choses on fait poudre subtile, & a-

uecq' eau d'orge on en forme vn liniment, duquel on oingt les lieux qui sont tachez, les laissant ainsi l'espace de vingt-quatre heures : & apres on les laue auecq' eau d'orge & de violette de Mars.

Encore vn autre, fait par certaine dose, d'vne partie des mesmes choses, bien experimenté.

Prenez de la farine de ciches blanches, drag. vj. de farine de lupins, drag. iij. du coste doux, & de litharge blanche, de chacun drag. j. faittes en poudre, & en formez linimẽt auec eau d'orge, & en oignez ainsi que dessus est dit.

Encore vne autre d'vne partie des choses susdittes, & d'autres, fait autrement.

Prenez de l'amydon de froment, des amendes pellees, de chacun drag. ij. du coste doux, & du dragagant, de chacun drag. s. de racine de canne, drag. iiij. de semence de melon entiere, de feues seches pellees, de farine d'orge, de chacun drag. iij. de safran, scrup. j. faites poudre passee par vn sas, ou tamis, meslez auecq' égale mixtion d'eau rose, & de ius d'écorce d'orange, & faites liniment, duquel oignez souuant les lieux tachez, auecq' vne plume, & les laissez ainsi toute la nuyt : le lendemain matin lauez les auecq' la decoction de chamomile, melilot, & violette de Mars. On en fait encore vne autre de farine de feues, & de lupins, auecq' vrine de taureau, tant que suffit, duquel on oingt la face, le laissant ainsi toute la nuyt, & au lendemain matin, on la laue d'eau pure, auec asseurance de guarir en bref temps. Encore vn autre, en ceste maniere.

On prend des coques bruslees, & de la fiante de vache bruslee, que lon broye auec de l'eau, dequoy on oingt toutes cicatrices de quelque cause qu'elles soyent venues.

Plus encore vn autre, qu'on fait de l'écorce de poupon, & de violettes ſeches tant que ſuffit, les faiſant cuire dans de l'eau, que puis apres on broye auec beurre frais.

Par liniment ſimple d'humeur graſſe.

La graiſſe d'oye, de canard, & de chapon, comme dit Auicenne, eſt bonne a cela. On ha experimenté, que la graiſſe d'aſne fondue auec huile roſat, eſt pour cela meſme vne choſe ſinguliere. Et dit-on que l'huile de lis y eſt bonne. Mais ſur tout, l'huile de piſtaques, dittes en Latin, piſtaciorum, es boutiques des Apoticaires, fiſticorum, efface toutes les cicatrices de la verole.

Par liniment ſimple d'humeur non graſſe.

Le ſang de lieure tout chaud appliqué ſouuant, remplit les cauitez, & fait le cuir égal & plein, & comme Dioſcoride eſcrit, oſte les taches du corps, & corrige la noirceur & bruſleure du ſoleil. Autant en fait le ſang de taureau, auec farine d'orge fritte, ou auec gruaut, oſtant & amoliſſant les duretez du cuir. L'eau diſtilee de fleur de feues, eſt bonne aux cicatrices de la verole. Semblablement l'eau de fleur, ou racine de lis. On ha experimenté que l'eau qui ſort des ongles des pieds bruſlez, de mouton, ou de chieure, vaut merueilleuſement a cela. Et dit on encore que l'eau diſtilee de la racine de canne, y eſt fort bonne. Et pareillement celle de coques d'œuf.

De la groſſe Verole, ditte autrement la gale de Naples. *CHAP. XI.*

CELLE maladie qu'on appelle en France, gale de Naples: en Italie, mal François, cõmunémment la groſſe verole, eſt ſemblablement contagieuſe comme l'au-

tre gale, & l'autre verole: & ie l'ay mise du nombre des maladies vniuerselles de tout le corps, par ce que la cause dont elle est engendree, est vne qualité veneneuse, laquelle infecte les humeurs, & est répandue parmy les venes: combien que les douleurs & les pustules, & autres symptomes peuuent estre fichez en certain endroit, & non par tout. Elle auient aux enfans, comme aux grandes personnes, lesquels la prennent, ou de naissance tant du costé du pere que de la mere, ou de la mammelle de la nourrice verolee, ou du baisement & attouchement de la langue & saliue d'elle mesme, ou d'auoir esté vestu ou couché en linge mal net de quelque infect d'icelle maladie. I'ay veu a Tours vn orfeure qui dépuis quatorze ou quinze ans qu'il auoit sué la grosse verole, n'en auoit senty aucun mal, & sembloit estre bien sain: & neantmoins tous ses enfans qu'il ha heu dépuis, peu de temps apres qu'ils ont esté nez, comme enuiron vij. ou viij. iours, ont heu la verole, & l'ont dõnee a leur nourrice: encore que la mere fust honneste femme, & bien renommee, laquelle (qui est vne chose meruilleuse) n'ha iamais prins le mal de son mary, & n'en ha esté attaincte en aucune maniere. Or pour guarir les enfans qui ont ce mal, s'ils l'ont du ventre de la mere, conuient faire vser a la nourrice du boys de guaiac, la purger & la nourrir tout ainsi cõme si elle-mesme en estoit malade. Et si l'enfant l'ha prins de la nourrice, faut la changer, & faire faire a l'autre nourrice la mesme diete qu'on feroit faire a l'enfant, s'il estoit en eage, a fin que la vertu du medicament soit prinse de l'enfant auecq' le laict. Et ce temps-pendant faut lauer & baigner les pustules de l'enfant auecq' vn linge trempé dedans laditte decoction du bois de guaiac,

ou de la salse parrille, ou de la racine desquines, & les oindre auec l'huile dudit boys, meslé auec beurre frais, ou auec mussilage de racine de guimauue : puis mettre dessus de la poudre desiccatiue d'antimoine, litharge, ceruse, tuttie, plomb bruslé, roses, & semblables: laquelle poudre, s'il y ha vlcere, sera appliquee seche, apres auoir estuué l'vlcere d'eau de plantain, & de la decoction susditte, auecq' miel rosat. Et pour le faire suer luy-mesme, nonobstant que sa nourrice sue pour luy, toutesfois pour luy prouoquer la matiere, qui fait la maladie, du dedans en dehors, par autre voye que par le laict de la nourrice qu'il prent, faut mouiller des estoupes de la mesme decoction de guaiac, & les luy appliquer chaudement bien exprimees, soubs les aisselles, au dos, & sur le ventre : ce que i'ay pratiqué heureusement. Et si d'auanture il ha mal en la bouche, il conuient faire bouillir en celle decoction de l'écorce de grenade, ou de ses boutons, des roses, du simac, & des myrtilles, y meslant vn peu d'eau de plãtain, puis apres l'auoir coulee, y dissoudre du diamoron, ou du miel rosat, & luy en faire gargarizer : ou autrement, toucher le mal auec le mesme diamoron, ou miel rosat, vn peu destrempé de celle decoction ainsi faitte. L'enfant ia grandet, pourra luy-mesme prendre en breuuage, la pure decoction du guaiac, & faire la petite diete, selon son eage tẽdre, & sa petite portee. I'ay guary a Tours vne petite damoiselle, de l'eage de trois ans, qui auoit le visage mãgé de verole, la faisant vser de la racine desquine seule, sans luy faire autre chose. Ne faut oublier ce temps-pendant, d'entretenir le benefice du ventre du petit enfant, auec suppositoire ou clystere, & s'il est ia grandet, le purger vne fois auec de la casse, ou de la mãne, ou auec sirop de cichoree cõ-

posé de rheubarbe : suyuant la doctrine generale declairee au Traitté premier de ce cinquiesme liure.

De la maigreté ou langueur de l'Enfant.
CHAP. XII.

ON MET encore entre les maladies vniuerselles de tout le corps, celle dont quelquefois il auient que l'enfant est en langueur, & ne profite point : laquelle indisposition est semblable a la fieure hectique, iaçoit qu'elle soit sans fieure : les Grecs l'appellent Atrophie, c'est a dire, n'amander point par manger beaucoup: plusieurs la dient estre vne espece de Cachexie, c'est a dire, de mauuaise habitude de corps, faisant deux especes d'icelle, l'vne qui est bouse & blase, laquelle auient plus cōmunément aux vieilles gens, a cause de la debilité de leur faculté vitale, combien que les enfans n'en soyēt pas exempts : puis ceste espece cy a laquelle les enfans sont subiets, a cause, dit Aëce, de la rarité & mollesse de leur cuir, par laquelle les vapeurs grassettes, & les bonnes humeurs transpirent & sortent, & ainsi deuiennent meigres & chetifs : combien que ceste raison n'est suffisante comme celles qui s'ensuyuent.

Les causes dont procede Atrophie & langueur es Enfans.

Elle auient a l'enfant de plusieurs causes : ou pour ce que le laict de sa nourrice ne vaut rien ce temps-pendant qu'il tette : ou pour ce qu'il n'est pas tenu nettement ne chaudement : ou pour ce qu'il ha esté détrié trop tost, & ne veut point tetter d'autre nourrice : ou pour ce qu'apres estre détrié, encore qu'il ne l'ayt esté deuāt le temps, il n'vse pas de bon regime, ne de bōne nourriture: ou pour ce qu'il ha esté malade au parauāt, & encore qu'il soit guary ne se peut re-

mettroit pour ce qu'il ha quelque debilité des visceres, cõme de la rate, & specialement comme ce qu'on appelle le carreau, a quoy les enfans sont subiects, a cause ou de crudité, ou de gourmandise, ou de boire trop d'eau, & mesmement de mauuaise eau.

La maniere de guarir l'Atrophie & langueur des enfans.

Pour remedier a laquelle indisposition, faut regarder a chacune desdittes causes. Car si ce mal auient de la debilité des visceres, faut premierement oster icelle, & si c'est d'autre cause, il conuient proceder aux remedes en ceste maniere. Premierement, quant en maniere de nourriture, si l'enfant est en aage de tetter, le faut remettre a nourrice: ou s'il ne la veut, le nourrir de laict de chieure sucré, & de laict d'amande, & luy [illegible] encore de bonne bouillie sucree, de bonne panade cuitte au [illegible] bouillon de chapon, de bon coulis ou consommé, du blanc manger, fait de laict d'amande ou de laict de chieure, auec amydon, blanc de chapon, & sucre, & quelquefois de masse-pains [illegible] de pinons, d'amandes, de moelle de raisins de damas, [illegible] blanc de chapon, & de sucre: & luy faire boire de l'eau [illegible] principalement s'il ha le ventre enflé. Si l'enfant est [illegible], il conuient le nourrir de mesme, & outre ce, luy faire manger du beurre fraiz [illegible], & des oeufs cuits mollets, & des [illegible] atriedies d'eau rose, & des raisins de damas, [illegible] atriedis, mondez & sucrez. Et quant aux autres genres de remedes, on doit tous les iours deuant le repas baigner l'enfant d'eau douce pure, ou d'eau de decoction de [illegible] & pieds de mouton, ou de tripes grasses; puis au sortir du bain, l'oindre doucement tout le corps de graisse de [illegible]

fraiche, de graisse de queuë de mouton, & d'autre graisse douce : de beurre frais auecq' huile violat, ou huile d'amandes douces : toutes lesquelles choses on peut composer ensemble, qui veut, en forme de liniment ou d'onguant, auec vn peu de cire vierge. Les clysteres de broüet de tripes luy sont bons, & ceux qui seront composez de laict & de bouillon de chair, non seulement pour oindre les boyaux, & entretenir le benefice du ventre, mais aussi pour nourrir : car les venes meseraiques les tirent au foye, & par ainsi ils nourrissent. Et tout ainsi que l'enfant au ventre de la mere prenoit nourrissement par la vene vmbilicale, aussi nous pouuons iuger que le semblable se peut faire par le clystere. Tout ce temps-pendant le faut garder de chagrin & de facherie, le tenir nettement & ioyeusement, auec ébatemens & chansons.

Du corps bouffé, & enflé.

CHAP. XIII.

ENCORE y ha vne autre maladie vniuerselle, sans fieure, ditte des Grecs Emphysema, enflure en nostre langue : comme quand le corps est bouffé, au rebours de celle que venons de dire : laquelle enflure iaçoit qu'elle semble a hydropisie, neantmoins est differente d'icelle.

Les causes dont elle procede.

Elle vient de certaine aquosité épaisse, ou de ventosité grosse, par la force de Nature enuoyee au cuir, ou comme Auicenne escrit au troisiesme Fen du premier Canon, d'v-

ne ferueur & bulition qui se fait es humeurs, par vne chaleur estrange, de laquelle la matiere aigueuse & vẽteuse soulevee au cuir, & le trouuãt espois & reserré, a cause de quelque froidure ou pouureté que l'enfant ha souffert, ne pouuant transpirer ne sortir par sueurs, ou autrement, enfle le cuir, & rend le corps tout enflé. Et peut encore en estre cause, la chaleur naturelle debile, tant de l'esthomac, que celle laquelle regit les facultez nutritiues des autres membres, laquelle ne peut biẽ digerer ne reigler les humeurs, qui pour ceste cause demeurent crues, aigueuses, & pleines de vents. Et la cause primitiue de tout cela, est l'aliment prins par la bouche, excessif ou en qualite mauuaise, ou en quãtité trop grande, lequel par la chaleur naturelle debile ne peut estre digeré, & par ce, engendre crudité, & par consequant substance aigueuse & venteuse.

La guarison.

On guarit ceste maladie, en ostant la matiere qui l'engendre: en rarefiant le cuir qui la contient: en fortifiant les parties debiles, qui sont causes d'icelles. On oste la matiere, partie par dedans, en purgeant l'enfant ia grandet, ou la nourrice du petit, & en prouoquant les vrines & les sueurs: partie par dehors, en frottãt, en estuuãt, en appliquãt échaufatoire, & en oignant le cuir de choses a ce cõuenables. Les choses pour purger sont medicamens hydraguogues & fleugmaguogues, qui doiuẽt estre gracieux & benins, auec ceux qui dissipent les vẽtositez: cõme le sirop rosat laxatif, le catholicon, le sené, le rheubarbe en substance ou en infusion, auec la decoction de galanga, d'anis, de coriandre, & semblables. Les choses qui prouoquent les sueurs, sont cõme

figues, femence de fenoil, reglice, & quelques autres. Celles qui enuoyent par les vrines, sont comme l'oxymel diuretique, le sirop de radicibus, le sirop de cichoree composé, le sirop de bizance, la decoction des racines de graminis, d'asperge, semence d'anis, de coucourde, de melon, & d'autres assez cogneuz semblables: finalement la decoction du bois de guaiac, ou de la racine d'esquine. Les choses pour estuuer en ceste maladie, afin de tirer la matiere par sueur, sont telles: on fait bouillir les sommitez de seuz & d'yeble, auec vin blanc, pour y tremper quelque linge, dequoy on estuue ou enueloppe l'enfant chaudement. Autrement, on luy applique aux aisselles & sur le ventre, des échaufatoires de vescies ou vaisseaux propres pleins de la ditte decoction, ou d'eau pure chaude. Puis on l'oint soir & matin d'huile de chamomile, ou du ius, ou de l'onguant d'agrippa, y aioustant du ius de sauge, & de la poudre de semence de coumin, & d'ache, ou de persil, ou de baques de laurier. On rarifie & ouure le cuir par les frottemens & applications des mesmes choses, qui font transpirer les humeurs & suer. On fortifie les visceres & parties interieures debiles, par bonne nourriture, & par entretenement de la netteté du corps, sans vser d'autre medecine.

De la couleur blafarde, & mauuaise habitude du corps de l'enfant quelque peu bouffe. CHAP. XIIII.

VNE semblable maladie a ceste-cy, est celle que les Grecs nommēt Cachexie, c'est a dire, mauuaise habitude, en laquelle la charnure & les parties qui sont autour des os, sont remplies d'aquosité, & sont mollasses, & le cuir est lasche & blase, & de mauuaise couleur, cōme entre

blanc & verdastre, & tout le corps du malade las & debile, ne se pouuant quasi soutenir, accõpaigné d'vne courte halene : & est ceste maladie quasi comme vn commancement de disposition hydropique, ressemblant a peu pres celle espece d'hydropisie, qu'on appelle en Grec Anasarcha, & Hyposarcha, & Leucophlegmatia : combien qu'il y ha encore vne autre espece de cachexie par laquelle l'enfant n'est pas bouffe, mais est meigre, chetif, & en langueur.

Les causes de la maladie.

Cachexie ou mauuaise habitude procede de certaine intemperature froide & humide de toute l'habitude du corps: on appelle habitude du corps, la charnure, les parties autour des os, & le cuir. Et celle intemperature vient de ce que le foye ne sanguifie point, & pource est cause d'engendrer hydropisie. Parquoy Paul l'appelle commancement d'hydropisie, & le prince des Arabes, disposition qui va deuant hydropisie. Et la faute de faire le sang, procede de toutes choses quelconques peuuãt refroidir le foye, & l'habitude du corps, comme de longue maladie, de debilité de la chaleur naturelle, mesmement es vieilles gens, d'oppilation ou dureté de la rate, de mauuaise nourriture, & de trop boire, & boire eau froide, de flux de sang, de flux de ventre, de la retẽtion des superfluitez, & faute de se purger des ordures & excremens ordinaires : pour lesquelles choses, le foye refroidy & debile, fait & distribue vn sang froid, aigueux & flegmaticq'.

La cure par regime de viure.

Le regime doit estre chaud temperément, & subtil, & sec. Parquoy on doit tenir l'enfant en lieu qui ne soit ne

froid ne humide: l'engarder de dormir de iour, & s'il est ia grandet, de trop dormir la nuyt, l'exerciter & frotter auecq' linge, luy faire vser de bonne viande, & de facile digestion, ne luy bailler point de bouillie, ni aucune nourriture visqueuse & trop humide: bailler peu a boire, & seulement de l'eau sucree & canelee: & s'il ha soif entre les repas, luy dõner celle mesme eau en laquelle on ayt fait cuire de la racine de graminis, ditte autrement, dent de chien, auecq' de la rapure de corne de cerf.

Par medecine.

Quant a medecine, il faut purger l'enfant ia grandet, ou la nourrice du petit, auec catholicon & sirop rosat laxatif, ou rheubarbe, ou mirabolans, & sirop de cichoree, ou auec la biere de Galien. En apres le faut mettre aux bains alumineux premierement, puis nitreux & sulphurez: sinon luy faire vser du guaiac, ou de lesquine, ou de la salse-parille. Ce temps-pendant, secourir au foye, de quelque endroit que le mal soit venu, & aux parties debiles, qui communiquent auec le foye. On le fortifie par le sirop d'absynce, & par les trochis de dialacca, & de eupatorio, en beuuant incontinãt apres la decoction sucree, ou des mesmes choses, ou de la racine d'yringue, d'absynce, commin, & d'agrimoine.

De la iaunice des Enfans. CHAP. XV.

LA IAVNICE est vne effusion & éparsement du fiel ou de l'excrement melancholique, par tout le corps: & pource elle est du nombre des maladies vniuerselles, ia-çoit qu'elle ne se monstre qu'au dehors, & a la superficie du cuir.

Les causes, auec leurs signes.

Elle vient aux enfans quelquefois de morsure de serpent,

quelquefois de la corruption du sang conuerti en habondance de cholere, a cause d'auoir trop mangé de viãdes qui engendrent tel sang, ou pour auoir vsé d'autre mauuaise nourriture: & quelquefois de l'oppilation de la ratte, ce qui se cognoist par la courte halene, & par le mal du flanc gauche, & par la tristesse, & par les vrines tannees ou noires: quelquefois de la debilité de la vescie du fiel, qui ne peut l'attirer du foye, ou de l'oppilation de ses vaisseaux: ce qui est manifeste par la pesanteur qu'il sent au costé droit, sans fieure: & quelquefois de l'estoupemẽt du conduit qui porte la cholere aux intestins, dont il auient que la matiere fecale est blanche, sans sentir pesanteur au droit costé.

La cure.

La cure se diuersifie selon les causes qui sont diuerses: car si la maladie est causee de morsure de beste veneneuse, faut faire boire de la theriaque, & appliquer sur la morsure vne ventose, auec scarification, puis emplastrer dessus de la theriaque mesme, ou autre chose attractiue, resistant au venin, & empeschant qu'il ne monte au cœur: autrement venant la maladie des autres causes, on doit purger auec rheubarbe, & sirop de cichoree, au auec catholicon, & decoction cordiale: faire vser du sirop d'absynce, de bizance, d'endiue, & de capilli veneris: tenir regime subtiliant & aperitif: euiter fruits cruds, & salades: boire vin blanc: faire baigner l'enfant, & dedans le baing luy bailler a boire ius de parelle, qu'on dit en Latin, lapathum acutum, ou du ius de vinette, ou d'endiue, ou du ius de l'écorce de rayfort, auec vin blanc: apres le baing, frotter son corps, & le faire suer. Et pour oster la mauuaise couleur des yeux & de la

face, il conuient luy faire attirer par le nez du ius de mouron, dit en Grec & Latin, anagallis, & du ius de bette, pilez auec bon vin-aigre fort: & tout cela s'entend pour l'enfant qui n'est plus a nourrice. Et voila iusques icy ce qu'on peut enseigner en bref des maladies vniuerselles du corps, des causes d'icelles, & de leur guarison: qui est la fin de la premiere partie du second Traitté de ce liure cinquiesme.

LA DEVXIESME PARTIE DV SECOND TRAITTÉ DV cinquiesme Liure: laquelle est de la cure particuliere des maladies de chacune partie du corps de l'Enfant.

IL EST temps maintenant de venir a la cure speciale & propre des maladies de chacun membre du corps de l'enfant: qui est la deuxiesme partie du second Traitté du cinquiesme liure, entrepris pour enseigner la maniere de guarir les maladies des enfans. En quoy faut presupposer, qu'autant & toutes telles maladies auiennent aux enfans comme aux grandes personnes, & plus encore: mais nous traiterons seulement celles qui leur sont peculieres, & leur auiennent plus communément, & ce sommairement, & sans recercher par le menu leurs differences, ni d'ou elles sont engendrees, sinon bien peu: remettant a déduire & discourir amplement les origines & sources de chacune, les marques & enseignes pour facilement les discerner & cognoistre, & les iugemens qu'on en peut faire, auec les opinions & practiques des anciens Medecins, en vn autre plus grãd liure, que i'ay escrit de ceste matiere.

Lesquelles maladies, qui le plus communément suruiennent aux enfans, ie distribue & arrange en certain ordre, selon qu'elles doiuent estre traitees par escrit. Au premier, sont les maladies des parties de la teste : au second, celles de la gorge, & de la poitrine : au tiers, celles de l'esthomac, & de chacune partie du ventre : au quatriesme & dernier, celles qui viennent au dehors du cuir.

Le rolle & denombrement des maladies de la teste.

On depart les maladies de la teste en plusieurs endroits d'icelles : les vnes sont de tout le circuit du cerueau, les autres du cerueau mesme, les autres des yeux, les autres des oreilles, les autres des dents, des genciues, de la bouche, lesquelles de rechef sont departies en la maniere qui s'ensuyt.

Des maladies du circuit de la teste. CHAP. I.

LES MALADIES du circuit de la teste & du cerueau, sont comme la grosseur enorme de toute la teste, qui est ditte macrocephale : & l'enflure venteuse d'icelle qu'on appelle physocephale, autrement emphysema capitis : & l'enflure aigueuse, qui est appellee hydrocephale, autrement hydrops capitis : & certains apostumes qui naissent en aucuns endroits entre chair & cuir.

De la grosseur enorme de la teste.

On voit quelquefois aucuns enfans naistre la teste grosse outre mesure, non de ventosité ou aquosité, cõme il auient a aucuns, mais de la grande estendue du crane & test, & des os qui enuironnent le cerueau, & des peaux & chairs qui sont autour, dont la mere trauaille beaucoup a l'enfantemẽt, & auient quelquefois apres qu'ils sont nez, que la teste leur croist

croist tellement que ne la pouuant soustenir ilz meurent, comme tesmoigne Razis. Combien que i'en ay veu aucuns qui n'en sont pas morts : & encore au-iourd'huy a Chastellerault, ou ie demeure a present, y ha vne fille d'vn apothicaire qui l'ha monstrueusement grosse, laquelle ha sept ou huyt ans, & mange fort bien, mais elle ha les cuisses & iambes fort menues, & ne se peut soustenir. Et ceste grosseur de teste est nommee des Grecs Macrocephale, & ceux qui l'ont Macrocephali : laquelle plusieurs autres ont appellé Elephantia capitis. Et n'y ha moyen de la guarir, non plus que celle qui luy est contraire, ditte en Grec Microcephale, c'est a dire, Petite teste : d'autant que l'vne & l'autre procedent de l'erreur de Nature en son action d'accroistre & nourrir, & non d'excez de trop ou moins de nourriture, & pource les Medecins n'en traitent point en la cure des maladies.

II. De l'enfture de la teste ditte venteuse.

Celle grosseur de teste est seulle traictee, laquelle ha seulement apparence de grosseur, & n'est ni osseue ni charnue, ni autre chose, sinon vne enfleure ou enleueure de la superieure partie de la teste, depuis le front iusques a la nuque : laquelle est faicte d'abondance d'eau ou de vent là engendrez ou enuoyez des autres parties du corps : Et par-ainsi elle est de deux especes, l'vne venteuse, l'autre aigueuse : & tant l'vne que l'autre est vraye maladie, d'autant qu'immediatement & du premier coup elles offensent les actions de Nature, dit Auicenne en la premiere Fen du troisiesme liure, & les offensent tellement, comme dit Razis, qu'elles introduisent bien souuent la mort.

L'enflure donques de la teste a cause des ventositez, est ditte Physocephale par les Grecs, autrement Emphysema. Laquelle n'est autre chose, sinon vne apparence de grosseur de teste, en laquelle entre le test & la peau de dessus est vne ventosité grosse, espoisse & enclose, ne pouuant sortir, & pource enfle la teste, & la fait sembler estre grosse: quelquesfois aussi elle est entre le test & les peaux qui enuironnent le cerueau, en telle force & abondance qu'elle pousse & ébranle les os du crane & du test, & fait separation & ouuerture de leurs commissures & assemblage, en sorte que, cõme dit Auicenne en la premiere Fen du troisiesme, lesdits os s'enleuent, & font grosseur de teste, auec grand' douleur, tellement que les enfans quelque-fois en meurent.

Les causes dont procede la grosseur de la teste venteuse.

La cause qu'on appelle conioínte & plus prochaine, est celle ventosité engendree ou amassee en la teste, & enclose dedans ses parties. Et la cause antecedente, ditte autrement efficiente, interieure, est l'humidité superflue contenue en la teste ou ailleurs, de laquelle s'enleuent vapeurs grosses & espoisses, malaisees a resouldre, lesquelles degenerẽt & passent en cause conioínte, c'est a dire, en ventositez. La chaleur imbecille peut estre aussi vne desdittes causes qu'on nõme antecedentes, laquelle cachee soubs l'abondance des humiditez crues & visqueuses, & ne pouuant les surmonter, engendre des ventositez, lesquelles, comme i'ay dit, entreouurent les commissures du test, & sortent entre le test & le cuir, & font ceste apparence de grosseur de teste: a quoy ayde encore le cuir mesme, quand il est espois, par lequel les ventositez ne peuuent sortir, & mesmement quand elles

ſont eſpoiſſes & groſſes. La cauſe qu'on appelle primitiue ou efficiente, exterieure, prouient de nourriture venteuſe, ou de repletion & crudité.

Les ſignes pour diſcerner & cognoiſtre la groſſeur de la teſte eſtre venteuſe.

On cognoiſt la groſſeur de teſte eſtre venteuſe, par cela que quand on la preſſe auec le doigt, elle reſiſte ſans faire foſſe, & fait douleur a l'enfant en la preſſant.

Le iugement qu'on fait de ceſte maladie.

Le prognoſtic & augure qu'on en fait eſt tel, qu'elle eſt plus facile a guarir & auec regime & auec medecine, que celle qui eſt aigueuſe, & eſt ſa matiere plus aiſee a reſoudre. Toutesfois, ſi l'enfant qui ha ce mal eſtoit tormenté de flux de ventre, Auicenne dit, le mal eſtre dangereux, de peur qu'il apporte dyſenterie, & la force de l'enfant ſe diminue.

La guariſon de la groſſeur de la teſte venteuſe.

Le but de la guarir par regime, eſt engarder l'enfant de nourriſſemēt venteux: & de repletion par medecine, rarifier le cuyr, & ſubtilier la vētoſité groſſe: ce qui ſe fait par choſes de faculté chaude & ſeche, comme le caſtoreum, l'origan ſec, & le commin, égallement meſlez enſemble, reduits en poudre, & donnez a boire a l'enfant le pois de troys grains d'orge, par le conſeil d'Auicenne au troiſieſme Fen du premier liure. Razis ordonne d'oindre la teſte d'huyle d'anet & de been. On peut ordonner emplaſtre a mettre ſur la teſte des choſes ſuſdittes, & d'autres ſemblables, auec oliban ou gomme de geneure ou therebintine, & autre choſe qu'on verra eſtre bonne.

III. De la groſſeur de la teſte ditte aigueuſe.

L'autre espece de grosseur de teste, laquelle est seulemẽt en apparence, ni ossue, ni charnue, est celle laquelle est aigueuse, que les Grecs nomment Hydrocephale ou Hydrocephalon : & est vne maladie en laquelle s'acueille vn amas d'eau entre le cuyr & pericrane, ou entre le pericrane & le test, & parmy les espaces qui sont dans la chair : laquelle aucunesfois passe du dehors du test en dedans, & du dedans en dehors par les cõmissures. Et de ceste espece aucunes sont simples, aucunes conioinctes auec l'autre espece, laquelle est venteuse, estant les vents & les eaux ensemble : & l'vne & l'autre espece quelque-fois contiennent tout le circuit de la teste, deuant & derriere, & es costez : quelquesfois se manifestent plus en vn endroit qu'en l'autre. Il auient bien aussi quelquefois que les enfans ont abondance d'eau entre le test & le cerueau, & sans enflure ou apparence de grosseur de teste, laquelle est vne tresdangereuse maladie, de laquelle nous parlerons cy apres en son lieu. Et ces especes de maladie auiennent seulement ou plus communément, aux enfans, non pource qu'eux estant au ventre de la mere l'assiete de la teste est en bas, a laquelle descendent les humeurs, cõme dient aucuns, car ceste raison n'est probable, d'autant qu'il s'ensuyuroit que tous enfans seroyent malades de ceste maladie : mais plus tost pource que le cerueau, qui entre toutes les parties du corps est le plus humide, l'est beaucoup plus es enfans, mesmement en ceux qui l'ont de ceste complexion, plus que les autres : ou plus tost encore, parce que les reumes & catharres n'auiennent gueres aux enfans, & ils retiennent seulement les superfluitez humides, & l'eau en la teste : lesquelles si par reumes ou catharres descendoyent du cerueau, ils seroyent exempts de ceste maladie.

Les causes de la grosseur de teste aigueuse.

Son commancement vient, ou du ventre de la mere ; ou dépuis que l'enfant est né : Si du ventre de la mere, c'est que celle superfluité aigueuse contenue au cerueau de l'enfant, lors qu'il estoit au ventre de sa mere, n'ha point esté purgee par la bouche, ni par la vescie, ni par autres voyes naturelles, ains est demouree au cerueau, ou enuoyee hors du test entre les os, & le cuir : de laquelle la cause primitiue ha esté le mauuais regime de la mere en sa groisse, ayant vescu de fruits, d'herbes, & d'autres choses de substance aigueuse : & la cause antecedente, la cõplexion de l'enfant mesmes, trop humide, & la debilité des facultez naturelles de son cerueau. Si dépuis qu'il est né, c'est que celle mesme superfluité aigueuse, laquelle n'ha pas esté purgee au ventre de la mere, s'est dépuis multipliee & augmentee : de laquelle multiplication & augmentation, la cause primitiue ha peu estre la faute & indiscretion de la sage-femme, laquelle en la naissance de l'enfant, voulant façonner sa teste, ha mal comprimé & serré les os & les commissures du test, parquoy les orifices & les bouts des venes ont pareillement esté dilatez & estendus, ou distraits, sans toutesfois les ouurir ne rompre, par ce qu'elles sont molles : & par ainsi le sang estant au large, & courant facilement celle-part, mesmement le sang aigueux, par maniere de suer, sort des venes : & venãt maintenant hors du test entre os & cuir, maintenant dessoubs, apres s'estre augmenté peu a peu, passe & repasse par les cõmissures. Encore vne autre cause primitiue peut estre le laict trop aigueux de la nourrice, & les autres nourrissemens que prent l'enfant de substãce aigueuse, ou le trop dormir, tant

de la nourrice que de l'enfāt, & en lieux humides, ou faute de purger le cerueau. La cause antecedēte, est premieremēt l'habondance des vapeurs enuoyees des parties inferieures au cerueau, lesquelles par la froideur d'iceluy s'espoississent & conuertissent en eau: puis la debilité de la vertu digestiue du cerueau, ou la complexion trop froide & trop humide, laquelle conuertit la plus grand' part de son nourrissement en aquosité, de laquelle se fait petit a petit vne maniere de congestion & amas en la teste. Car comme ainsi soit que le cerueau soit le plus froid & humide de tous les membres, quand vne grand' quantité de vapeurs y monte de tout le corps, il est besoin qu'il s'y amasse beaucoup d'humidité aigueuse, laquelle si elle n'est purgee par lieux conuenables, introduit ceste espece de maladie.

Les signes pour cognoistre la grosseur de la teste aigueuse, & les differences entre-elle & les autres especes de grosseur de teste.

On peut comprendre entre les signes pour la cognoistre vne partie des causes euidentes d'icelle: comme du costé de la mere, si son regime ha esté humide en sa groisse: & si elle n'ha pas esté bien purgee de ses eaux sur le point d'enfanter: ou si elle ha heu des euenemēs semblables au parauāt, comme si la mere ha heu d'autres enfans malades de telle maladie: lesquels signes sont generaux a toutes especes d'eaux de la teste: mais les signes particuliers de l'enflure d'eau hors du test, sont tels: si quand on la presse du doigt elle fait fosse, & le test s'abbaisse: si en la pressant, ne fait pas douleur, si la couleur du cuir n'est point changee, d'autant que l'eau ne dōne point tainture de soy. Les signes de l'enflure quand l'eau passe & repasse par les commissures du

teſt, de dedans en dehors, & de dehors en dedans, ſont autres : car premierement il y ha douleur & troublement des ſens, tant interieurs qu'exterieurs : puis il ſe fait quaſi comme vne epilepſie, ou bien vne vraye epilepſie, quand on preſſe du doigt l'enfleure : d'auantage, la foſſe faitte par le preſſement du doigt, ne ſe remplit pas incontinant, ſi-non qu'il y ayt habondance au dehors du teſt : outre plus, l'enfant crie & pleure, & ne dort guiere, a cauſe de la douleur, & eſt en angoiſſe continuelle.

Augure & prognoſtic, tant de l'eau qui eſt deſſus le teſt ſeulement, que de celle qui paſſe de deſſus en deſſoubs.

L'eau qui eſt hors du teſt ſeulement, combien qu'elle ſoit de difficile cure, toutesfois elle eſt poſsible a guarir : & eſt la difficulté de la cure plus grande ou moindre, ſçelon que l'eau eſt groſſe & ſubtile, & en plus grande ou moindre quantité, & ſelon l'endroit ou elle eſt. Car celle qui eſt ſubtile, ſe reſoult & euapore plus facilement, & celle qui eſt en moindre quantité, eſt plus facile a tirer dehors, & aueq' moindre douleur & nuyſance, autrement Auicenne ſe deſfie de la cure : & celle qui eſt entre chair & cuir, ou dedans la chair, plus facilement ſe guarit: entre la chair & le pericrane mediocrement: entre le pericrane & l'os du teſt, plus difficilement. Celle qui paſſe de deſſus au deſſoubs le teſt, ne ſe guarit iamais, ou a peine, par ce qu'elle debilite continuellement le cerueau, le greue de ſa peſanteur, & finalement tue la perſonne, ne pouuant Nature ſupporter la difficulté & longueur de la cure, attendu qu'en ceſte-dite maladie, le teſt eſt quaſi comme entre-ouuert, & les commiſſures desioinctes, ce qui nuit totalement au cerueau :

&tant que dure ceste humidité, ne peuuent estre restituez en leur deu estat : & encore ce passage d'eau d'vn lieu a autre, signifie que Nature est debile a pousser hors ses excremens : & auient encore que se parforçant a la pousser hors, elle fait tomber l'enfant en epilepsie. Toutesfois qu'il peut auenir qu'en passant l'eau de dehors en dedans, & se diminuant l'enflure, Nature euacue le dedans par le Nez, ou par le palais, ou par autres voyes : qui est vn tresbon signe, mais cela ne se peut pas faire par artifice : & quand cela se fait, voluntiers les commissures ne sont pas relachees : seulement l'artifice peut seruir a consommer le reste, qui peut estre demeuré hors du test, & consolider ce peu qui est relaché des commissures, par emplastre restrainctif, & consolidatif. Mais si Nature n'euacue point ce qui est passé de dehors en dedans, cela est mortel. On cognoist qu'elle passe de dehors en dedans, en pressant l'enflure, laquelle obeit au doigt : & cela signifie que les commissures sont laches, parquoy est mauuais signe: mais si elle ne passe point sinon bien peu, sachant qu'il n'y en ha point dedans, on cognoist que les commissures ne sont pas si laches, & qu'il y ha esperance de guarir ce qui est demeuré dehors, & que Nature euacuera le dedans.

La maniere de la guarir.

On remedie a ceste maladie par trois genres de remedes : sauoir, par regime de viure, par medicamens, & par main de barbier. Le regime de viure doit estre opposite aux choses qui entretiennent la maladie. Si l'enfant tette, on doit ordonner a la nourrice comme si elle mesme auoit la maladie de l'enfant, le regime de choses qui deseichent & con-

fortent la teste, qu'elle habite en air sec, soit vigilante, prenne exercice, se purge bien son cerueau, & celuy de son enfant, par le nez & par la bouche: vse de choses qui font vriner, s'abstiẽne de fruits, salades, potages, & nourritures qui engendrent humiditez superflues, ne boiue guieres. Les medicamẽs requis en cest affaire, sont pour purger premierement par le ventre: puis pour diuertir par capipurges, par gargarismes, & par esternumens: puis resoudre & desecher par linimens, embrochations, vnguans, emplastres: finalement conforter le cerueau en desechant, par senteurs, par electuaires & confections confortatiues de celle partie. Si l'enfant malade tette encore, faut que la nourrice soit purgee & euacuee par toute maniere d'euacuation, nonobstant que l'enfãt n'ha pas la maladie a cause d'elle, ni de son laict: & que ce pendant elle ne laisse de l'alaicter, a fin que son laict ayt vertu d'ayder a euacuer & désecher les humiditez de la teste d'iceluy. Et apres cela, faut venir a oindre la teste de l'enfant, par l'ordonnance de Razis, auecq' huile d'aneth, huile d'amandes ameres, huile de ben, huile de mariolene, ou de son ius: & si auec cela on voit que le mal ne se diminue, mettre vn' amplastre sur la teste, cõposé d'oliban, sarcolla, gomme Arabic (laquelle ha vertu de secher & conioindre les os) gomme de pruneaux, amydon, semence de rayfort, & quelques autres choses semblables: duquel emplastre, la composition est telle, R. olibani vnc. ij. sarcocolly, vnc. j. gummi Arabici, sem. raphani, anethi, an. vnc. ſ. quibus adde olei de spica, & terebinthinæ aliquantum, cum cera modica, & fiat emplastrum. On l'applique en forme d'vne coeffe, apres auoir couppé les cheueux, le renouuellant tous les iours, & désechant la teste auecq' linges

chauds, de lin ou de chanure: ce qui se fait tant aux enfans qui ne tettent plus, qu'a ceux qui tettent. Aucuns font vn' autre emplastre d'autres choses, lesquelles sont partie resolutiues & diaphoretiques, partie restrainctiues & resserrantes, en ceste maniere. R. origani, calaminthæ, sauinæ, stechad. serpilli, gallarum nucum, cupressi, an. drach. ij. cinamomi, nucis odoratæ, corticum citrij, macer. an. drach. j. olei de lilio, & de costo, an. vnc. ſ. succi maioranæ, vnc. j. ſ. ceræ vnc. iij. fiat emplastrum. On en fait, qui veut, de choses plus fortes, comme d'aristolochie, de farine de lupins, de semence de nasitort, & d'autres choses semblables. Que si par cela, l'enfleure ne diminue point, Razis prent des noix vieilles entieres, auecq' leurs coques, les pile & broye en vn mortier, tant que tout vienne en forme d'onguant. Autres mettent premierement les coques en poudre, & en pilant peu a peu, aioustent vn peu d'oliban. Et de cest onguant oignent la teste rase, la couurent de coton, & laissent cela ainsi par l'espace de quelques iours, sans le remuer. Cest onguant reserre les commissures du test, desenfle la teste, en preparant vne partie de l'eau a expulsion manifeste par les voyes naturelles de la purgation de celle partie. Et dient aucuns, que si on voit que cest oignement soit desia trop sec en la teste, faut la lauer auecq' du vin chaud salé, ou sans la lauer, tirer ledit oignement auec vne des huiles susdittes, puis l'oindre de rechef du mesme oignement prins de frais au boétier.

Le mesme Razis en fait encore vn autre beaucoup plus fort, lequel fait des ampoules au cuir de la teste, & attire vne grande quantité d'eau par icelles, diminuant par ce moyen, la grosseur de teste. Prens, dit-il, du souchet d'-

Indie, dit autrement, curcuma, c'est vne racine iaune, & la broye auecq' huile d'amandes ameres, & en oings la teste, apres l'auoir lauee de vin, auecq du sel.

Auicenne en la premiere Fen, du troisiesme Canon, le compose auecq' vin-aigre, huile rosat, & curcuma: & Gentil, auecq' des vers de terre, ou auecq' leur huile.

Apres cela, ainsi comme on voit que l'enflure & grosseur de teste se diminue, Razis ordonne de mettre vne emplastre d'écorce de grenade, & de noix de cyprez, broyez auec vin-aigre, sur les commissures relachees, pour les resserrer & pour désecher.

Ce temps-pendant qu'on fait ces choses, comme ainsi soit que toute l'eau ne se peut resoudre insensiblement, ni estre tiree par les pores du cuir: lors est bon, dit Razis, d'vser de capipurge, & mettre au nez de l'enfant du fiel de loup, auecq' vn peu d'ambre gris: & cela suffit d'estre fait vne fois seulement le moys: par ce que l'eau qui est en la teste requiert vn long temps auant qu'vne partie apres l'autre soit preste a estre euacuee en ceste maniere.

Aucuns font esternuer l'enfant tous les iours, par quelque espace de temps, auecq' vn esternument tel que s'ensuyt, qui est fort approuué a désecher le cerueau.

On prent du fiel de grue, & de vautour, & du castoreum, & de la rue sauuage, du macis, & du safran, de chacun égale portion, lesquels on broye auec sucre, & incorpore auec ius de rose, ou de l'herbe de graine de pulco, en Latin, & en Grec, Psyllion, en forme de grains de lentille, puis on les fait secher a l'ombre, desquels on en dissoult vn tous les iours d'eau rose, & le met on au nez de l'enfant.

Outre ces choſes, aucuns ordonnent des ſenteurs déſechantes, comme muſc & rue, & autres choſes ſemblables: comme eſt ceſtuy-ci. R. caſtorei, rutæ ſiccæ ana. cum glutino tragacanthæ, fiat odoramentum. Puis encore on conforte & déſeche le cerueau, auec electuaires & confections qu'on prent par la bouche, cõme diacorus, pliriſarcoticon Nicolai, theriaque, mithridat, & ſemblables. Toutes ces choſes accomplies, ſi on voit que la maladie ne ſe guariſt point, mais va empirant, ne faut plus eſperer de la guarir par choſe medicinale: parquoy ne reſte ſinon venir a la cure par operation manuelle, laquelle Razis ordonne a faire par application de cautere ſur les cõmiſſures de la teſte. Guillaume de Plaiſance, Medecin excellant, n'approuue point les inciſions qu'on fait deſſus, encore qu'on les face ſelon l'ordonnance de Razis, & dit n'auoir iamais veu, ni ouy dire qu'aucũ en fuſt guary: car, s'il eſt ainſi, dit-il, qu'il n'y ayt que les petis enfans qui en ſoyent malades, ils ſont trop tendres & delicats pour eſtre penſez heureuſemẽt en ceſte façon. Il trouue meilleur de leur donner medicamens deſiccatifs, (comme il ha experimenté en l'enfant d'vn ſien amy qu'il guarit) & faire les autres choſes ainſi que s'enſuyt. Il luy oingt premierement toute la teſte auec huile de camomile, & du ſoulphre, faiſant la recepte en ceſte maniere. R. ol'. chamæmeli vnc. iiij. ſulphuris vnc. j. puis miſt deſſus de la leine ſeche, ou vne piece de drap, & continua cela vn moys. En apres, cela ne ſuffiſant, luy appliqua vn cautere potential ſur le deuant de la teſte, & en fiſt ſortir de l'eau euidemment, & en fiſt autant au derriere de la teſte, ſans omettre l'vſage des linimens ſuſdits, & ce faiſant, ſe gardoit que l'eau ne ſortit toute a vn coup: ob-

seruant le conseil d'Hippocrates en ses Aphorismes, en la cure chirurgique d'hydropisie, de n'euacuer tout en vn coup, mais peu a peu, & par interualle de temps: & auec ces remedes guarit l'enfant en demy an.

III. De la teste pleine d'eau, sans estre enflee.

Il se trouue aussi quelques-fois que la teste de l'enfant est pleine d'eau soubs le test, sans estre enflee par dessus, qui est pire maladie que l'autre: l'enfant qui est ainsi, ha tousiours la teste baissee, & ne la peut soustenir, tombe souuent en spasme & conuulsion, ses yeux rouges, a cause des vapeurs chaudes, & font mal a cause desdictes vapeurs subtiles & piquantes: sont humides, comme qui pleurent tousiours, a cause que le cerueau ne se descharge de l'humidité par autre voye sinon quelque peu par le nez: les tient ouuers & fichez en vn lieu, a cause que la matiere greue les nerfz optiques & les muscles qui mouuent les yeux, tellement que la paupiere d'enhault demeure racourcie & retiree, & ne se peut estendre a clorre l'œil. Quand ceste abondance d'eau est entre la substance du cerueau & la prochaine peau qui le couure, impossible est que l'enfant ne meure bien tost. Si elle est entre les deux peaux qui enuironnent le cerueau, qu'on appelle, pia mater, & dura mater, l'enfant tombe souuent, & est souuent en resuerie. Si elle est entre le test & la prochaine peau, l'enfant ne tombe pas si souuent, ni n'ha tant griefz accidens. Et de la vient qu'on dit, qu'en la teste des bestes lesquelles sont subiectes au haut mal, il se trouue vne vescie pleine d'eau vileine. Les iugemens qu'on en fait, sont telz: Si ceste eau estant soubz le test perseuere longuement, & Nature ne la vuyde point manifestement, ni

par les yeux, ni par le nez, ni par l'os colatoire, ni par la bouche, ni par autre voye, elle est incurable: & si elle augmente de iour en iour, tue l'enfant, ne se trouuant aucun moyen par art de l'euacuer: car ni les emplastres qui tirent & consomment les humeurs, ni les gargarismes, ni les capipurges, n'ont pas assez de force pour ce faire: & les cauteres & choses semblables, par-ce qu'ilz sont trop chauds, sont dangereux, ne pouuant les enfans, qui sont delicatz & tendres, les souffrir.

IIII. Des petites enflures & apostumes qui auienent entre cuir & chair sur la teste de l'enfant.

Autres enflures & de toutes especes, mais qui sont plus petites, auienent aussi quelques-fois a la teste des enfans, entre chair & cuir, comme phlegmons, furuncles, œdemes, loupes, herisipeles, scirrhes, dits autrement nodus, apostemes pleins de vent, apostemes auec sanie, & quelques autres semblables: desquelles pour ce qu'il n'y ha point de cure speciale pour les enfans, on la remet a celle qui est generale & commune des maladies des personnes de tous eages.

Des maladies du dedans de la teste soubs le crane, qui sont maladies du cerueau & des peaux qui l'enuironnent.

CHAP. II.

APRES les maladies de la teste depuis le test en sus, on arrange celles du cerueau, & des peaux qui l'enuironnent: comme celle premierement que Paul, & deuant luy Oribase, appelle Siriasis, espece de flegmon ou a-

posteme chauld, soubs le test : puis le trop veiller & faute de dormir : puis les peurs en songeant : & le foulon, dit Incubus en Latin : & le tournement de cerueau qu'on appelle Vertigo: apres l'epilepsie, qu'on nomme le haut mal, ou le mal S. Iean : & le spasme ou conuulsion, c'est a dire, retirement de nerfz, & roidissement de membres : & la perclusion du corps ou de quelque partie, laquelle est ditte Paralysie du nom des Grecs : & le trop grand esternuement, & quelques autres, desquelles nous omettons vne partie, en ce liure, pour la raison cy deuant ditte.

I. D'vne grand' ardeur & inflammation dedans la teste de l'Enfant.

Il aduient quelquesfois inflammation soubs le test, aux parties qui enuironnent le cerueau: laquelle maladie Oribase & Paul d'AEgine appellent Siriasis: Auicenne, Vsagro, & par ses truchemens, aposteme sitibunde, tant pour ce qu'il attire a soy les humiditez du corps, comme vne ventose, que pour ce qu'il donne vne grãde soif qui ne se peut estancher, accompagné d'vne fieure ardente, auec vne grande sechereſſe de gorge, de langue, & de l'entree d'esthomac : luy mesme la nomme encores ailleurs, comme vne endartre du cerueau, ou comme vn Erysipele, d'vn nom commun a toutes inflammations procedãt de sang & de cholere ensemble. Razis, par ceux qui l'interpretent, la nomme descente ou abbaissement de la fontanelle, qui l'appelle Iasir, ou Iesur en sa langue, c'est a dire, du deuant de la teste, ou de l'os coronal de dessus le front. Pline l'appelle Ardeur de la teste: & semble estre ce qui est appellé de Galien Cephalalgie de cholere.

Les causes de ceste maladie.

La matiere de ceste maladie, est vn sang choleric, ardant & chaud outre mesure, es venes du cerueau, procedant a l'enfant qui tette du laict trop fort de sa nourrice, & a tous enfans, de toutes choses qui échaufent le sang & la teste.

Les signes pour la remarquer.

On la cognoist a ce que la fontanelle, c'est a dire, le deuant de la teste, est abbatu & encaué, a cause de la grand' secheresse: les yeux enfoncez & retirez au dedans, & auec ce enflambez & rouges, tirans sur le iaune: la langue seche & iaunatre, comme aussi le visage: le ventre pareillement sec & constipé: l'enfant ne peut aualler la viande, pour la douleur de la gorge, ne peut soustenir sa teste pour la douleur qu'il y sent, ni ne dort point.

Iugement de la maladie.

Elle tue dans trois iours, ainsi comme dit Auicenne, que si elle passe le quatriesme, il y ha esperance d'en guarir: par ce que la force de Nature est si grande, qu'elle pourra surmonter la maladie. Ce qui semble estre tiré de l'authorité d'Hippocrates du septiesme liure des Aphoris. Que ceux, dit-il, qui ont le cerueau sphacelé, c'est a dire, prest a estre bruslé ou corrompu, dans trois iours perissent: ilz guarissent s'ilz passent outre.

La guarison.

On remedie a ce mal tout ainsi comme aux frenaisies, & aux fieures ardentes. Oribase & Paul ordonnent vn iaune d'œuf auec huile rosat, a mettre sur la fontanelle, apres apres auoir couppé les cheueux: par ce que ce medicament

appaise

appaise la douleur, digere & resoult aucunement la matiere, & faut le renouueller souuent, auant qu'il s'eschauffe. Razis & Auicenne appliquent du ius de morelle, auec la ditte huile, dans du coton, sur l'endroit du mal. Et quand l'ardeur se relasche, on fait embrochation de laict de nourrice, ou de chieure, tiré chaudement, seul, ou auec huile violat & d'amandes douces.

I I. De ce que l'enfant ne peut dormir, & crie tousiours.

Hippocrates au troisiesme liure des Aphorismes, nombre entre les maladies des enfans, le trop veiller, & ne pouuoir dormir, & le met estre maladie: par-ce que les enfans pour la plus part du temps dorment, & que dormir beaucoup leur est naturel, & selon nature: & au contraire, le veiller, quand il passe outre mesure, & les limites du temps de dormir, il corrompt la temperature du cerueau, affoiblist les sens, prosterne la vertu, dissipe & consomme les espritz, engendre crudité & indigestion, & finalement dissoult & destruit le corps. Parquoy dit le mesme Autheur en vn Aphorisme, que le dormir & le veiller, s'ilz excedent mesure, sont mauuais.

Les causes de ce mal.

Razis, au liure de ses Experimens, tesmoigne que ce mal vient au premier aage des enfans, a cause de la corruption du laict: & l'attribue aussi a la douleur de la saillie des dents, & aussi a la repletion & charge de l'esthomac qui enuoye des vapeurs a la teste, & quelques-fois aux ventositez engendrees dans le cerueau, & quelques-fois a la chaleur & siccité de ceste mesme partie: laissant là en derriere les causes primitiues, qui a toutes personnes peuuent empescher le dormir.

Remedes.

La maniere de guarir vn tel mal est, premierement en oster la cause, puis faire venir le sommeil. On oste la cause, si quand le mal vient de la corruption du laict, on fait purger la nourrice, & vser de bon regime, se gardant de choses qui corrompent le laict: si de repletion d'esthomac, & l'enfant est détrié, on le fait vomir, ou on le purge, & fait on auoir benefice de ventre, on fortifie l'esthomac, euitant les viandes de facile corruption. On fait venir le sommeil a l'enfant, en le berçant, luy chantant chansons basses, le tenant en lieu fraiz, & s'il est posible pres d'vne eau courante, en faisant tomber l'eau d'vne chante-pleure goutte a goutte dans vn basin, euitant tout bruyt, luy faisant sentir des odeurs froides. S'il est encore a nourrice, on doyt faire manger a la nourrice le cueur de laictue: s'il est détrié, luy mesmes en manger de crues, de cuites, a la discretion de son goust. La semence de laictue est bonne en poudre prinse en broüet, en breuuage, ou autrement: ausi est la semence de pauot, auec autant de succre, laquelle peut estre meslee auec les viandes, comme auec orge-mondé, ou auec du gruau, ou auec soupe de pain trempee d'eau fraische, & vn peu sucree. La gelee ausi est bonne, faitte auec muscilage de semence de coing, ou de psylion, & de gomme de dragagant, & des semences susdittes: car si on donne par dedans chose somnifere, elle doit estre plus tost nourrissement que pure medecine, a fin que Nature l'attire & profonde mieux dans le corps: autrement est meilleur que la medecine qui prouoque le dormir soit appliquee par dehors: laquelle on doit appliquer chaudement, & ne la laisser longuement sur la partie, ains plus tost la renouueller souuent, iusques a tant que le

ſommeil ſoit venu. L'heure commode de les donner, eſt l'heure accouſtumee de dormir. Et ne ſe doiuent donner a l'enfant qui ha eſté long temps ſans manger, de peur que la chaleur naturelle du corps ne les attire trop ardemment, en danger de s'eſteindre: ains eſt meilleur apres le repas, par-ce que tāt plus y ha au corps de choſes humides, mieux ſe prouoque le ſommeil. Pour faire dormir, on met dans le nez de l'enfant, par l'ordonnance de Razis, de l'huile violat, ou roſat, auec ius de laictue, y adiouſtant quelque peu d'huile d'anet, pour corriger la froideur, & met on encore ſur le ſommet de la teſte, & ſur le front des meſmes huiles, & de l'huile de pauot, ou de nenufar, auec ius de laictue, & eau roſe, (ſinon que l'enfant ayt le cerueau trop humide) y adiouſtant quelquefois vn grain d'opium, ſi beſoin eſt, y mettant autant de ſafran pour le corriger. Et encore on peut faire vn autre liniment frontal, tel que le meſme Razis ordōne, lequel eſt composé en ceſte maniere. R. ſemin. anethi, drag. j. croci, myrrhæ an. ſcrup. j. hyoſciami ſcrup. ſ. opij, mandragoræ, an. gr. ij. ſ. cum muccagine ſemin. pſylij & fœnugræci, fiat linimentum, applicetur quando & vbi decet. Et encore vn autre de la façon qui s'enſuyt. R. ſemin. lactucæ, portulacæ, capitum papaueris, alkekang. an. drag. ij. opij, gr. ij. aggregentur cum muccagine ſemin. pſylij & fœnugræci: duquel liniment il faut oindre le teſt de l'enfant. Le Medecin ſçauant qui penſera l'enfant malade, en compoſera ſelon ſa fantaſie de choſes ſemblables.

III. De la peur des enfans en dormant.

Aupres de ce mal eſt faitte mention de la frayeur qu'ont les enfans en ſongeant, en l'Aphoriſme vingt-quatrieſme du troiſieſme liure des Aphoriſmes d'Hippocrates.

Les causes dont cela procede.

Cecy leur auient plus souuent de repletion, par leur gourmandise, & de corruption de la nourriture en l'esthomac mal digeree, enuoyant vapeurs mauuaises a la partie imaginatiue : ce qui auient pareillement aux grandes personnes.

Les signes pour le cognoistre.

On le cognoist par le cry de l'enfant en dormant, & par la chaleur qu'il ha quand il est éueillé, & par la senteur forte qui sort de sa bouche.

Le remede.

A cela faut premierement donner ordre, qu'estant l'enfant saoul, il ne dorme incontinent apres : ains le faire porter ça & là tout bellement, & l'esbatre iusques a ce que la viande soit descendue au font de l'esthomac: a quoy est bon luy donner du miel a licher, par-ce que par sa vertu abstersiue il enuoye la viande en bas: & aussi ayder a la digestion, en oignant son ventre d'huile de been, ou de coucombre sauuage, comme conseille Haly-abba, ou plus tost d'huile de mastic, ou de muscade, comme nous conseillons. Et est bon aussi luy donner a ieun du diamustum auec le laict, la quantité de demy scrupule, ou de la theriaque auec du laict, comme aucuns ordonnent. Aussi on doit garder l'enfant de plus tant manger, & mesmement des viandes grosses & flegmatiques : & s'il est encores a nourrice, & que le mal vienne du laict, qui est trop gras, ne luy en donner a tetter qu'il ne soit subtilié, par regime qu'elle vsera pour le subtilier.

IIII. *De l'esternuement.*

On met entre les dispositions contre Nature, l'esternuement continuel & excessif de l'enfant: laquelle disposition est vn tel mouuement du cerueau, comme la toux du poulmon, & le hoquet de l'esthomac: car c'est vn mouuement violent, propre du cerueau, lequel en se retirant & dilatant poulse hors ce qui luy nuit & offense. Et combien qu'il soit naturel, & veritablement action naturelle a faire expulsion des superfluitez & nuisances du cerueau, toutesfois quand il excede mesure, il est contre Nature, & cõme vne maladie.

Les causes.

Il y ha beaucoup de causes exterieures qui émouuent l'esternuement: comme vn festu qu'on met dedans le nez, & quelque poudre forte, qui ha la vapeur piquante, & le froid sur la teste descouuerte, pressant le cerueau, & exprimant les humeurs d'iceluy, lesquelles par leur quantité ou qualité excitent la vertu expulsiue a esternuer: & l'air froid aussi ou le vent qui entre dans le nez & repoulse la chaleur au dedans du cerueau, lequel se fortifiant puis apres se parforce a le repoulser dehors: ou le mesme vent piquant le nez par sa froidure, dont la vertu expulsiue est incitee a faire esternuement: semblablement la chaleur du Soleil qui frappe sur la teste & fait fondre les humeurs du cerueau: ou la chaleur attiree par le nez incite la chaleur de dedãs a esternuer, & a la poulser hors: mais de toutes telles causes en ce cas nous ne faisons pas compte: nous recerchons la cause interieure, cõme principalement celle qu'on appelle coniointe & materielle, laquelle est vne humeur aigueuse, ou vne vapeur aigue, ou vne ventosité, ou vne autre superfluité aggrauant le cer-

ueau, tellement que se sentant offensé, la force d'iceluy se retire, puis s'efforçant la poulser, se dilate, & fait vne expulsion violente & impetueuse, qu'on dit esternuement : & ceste force est excitee par la chaleur dudit cerueau, lequel est comme cause efficiente : ainsi comme on interprete ce que dit de l'esternuement Hippocrates, au septiesme des Aphorismes, qu'il se fait alors quand les espaces vuydes du cerueau sont humectez, & vient l'air en icelles : c'est a dire, quand l'humeur enclose dedans par le moyen de la chaleur se dissoult en ventosité: laquelle ne pouuant sortir aisément par le destroict, est poulsee hors par force, & fait vn son: lequel poulsement se fait moyennant l'ayde de l'air attiré par le nez, & des muscles de la teste, de la langue, du col, & de la poitrine.

Le moyen de l'appaiser.

Des remedes pour appaiser l'esternuemēt venant de quelque humeur, les vns sont propres tant a la matiere chaude, qu'a la froide : les autres communs, de quelque cause que l'esternuement procede. Sans donques regarder ni a chaud ni a froid, quand on voit que l'enfant esternue, on le doit faire regarder en haut, comme ordonne Auicenne, ou luy frotter les yeux, pour diuertir la matiere qui fait l'esternuement, & semblablement les oreilles auec la main nue, ou auec vn linge : ou luy mettre vn linge chaud sur son col: ou le faire coucher sur son dos : ou mettre dedans le nez quelque goutte de l'humeur qui tombe des roignons des animaux qu'on rostit, comme de cheureau ou de mouton : & ne le laisser regarder trop fichement a vne chose. Que si on voit que le cerueau s'eschauffe, & la chaleur es parties su-

perieures du nez & du deuant de la teste en est cause, cõme est le plus souuent, selon Hippocrates & Aristote, lors est bon mettre au nez de l'enfant de l'huile rosat, ou de nenufar, ou autre semblable, & en y respandre aussi sur la fontanelle de la teste, comme ordonne Mesué : faire boire aussi de l'eau froide, & en lauer le visage, & en tirer par le nez. Auicenne ordonne a fleurer la rose esglantine, qu'il appelle Nesrim en sa langue, & l'odeur des pommes, comme des pommes de Paradis. Autres conseillent de sentir l'eau rose, ou vne esponge bouillie en eau & vin-aigre, & font vn frontal d'oxyrrodin commun. Si au contraire on cognoist que l'esternuement viẽt de froid exterieur, soit qu'il estoupe les pores de la teste, & empesche l'yssue des fumees, soit qu'il entre dans le nez: ou de froid interieur, & de matiere froide contenue dans le cerueau, Auicenne ordonne basilic aquatic, qu'il appelle Bedaringi, faisant souffler de sa poudre dans le nez: laquelle herbe en complexion chaude prouoque l'esternuement, & l'appaise en complexion froide. Mesué conseille de mettre au nez des huiles chaudes, & sur la teste, & aussi des senteurs chaudes. Gordon fait vn emplastre a mettre sur la teste, d'huile de mastic, auec myrrhe, encens, cumin, cloux de girofle, macis, & vn peu de cire.

V. Du mal caduque.

Le mal caduque, autrement dit, Le haut mal, anciennement le mal S. Ian, est vne maladie a laquelle les enfans sont subietz a cause de leur grande humidité, & pour ce est appellee par Hippocrates, Pedicos nousos : c'est a dire, la maladie des enfans, & par l'eschole de medecine Arabique, la mere des enfans: les Grecs cõmunément l'appellẽt Epilepsie,

les Latins, la maladie Comitiale : pour ce que le iour que quelqu'vn estoit tombé de ce mal, les assemblees de la brigue du peuple de Rome, qu'on appelle Comitia, ne se tenoyent point. Aristote la nomme, Maladie diuine, & Hippocrates, Maladie sacree, comme estant enuoyee par punition speciale de Dieu, ainsi comme nous appellons Mal de saint. Combien qu'Hippocrates, & nous aussi, disons que Dieu ni les Saints ne font point de mal aux hommes, & que ceste maladie ha sa cause naturelle, comme les autres maladies. Le mal caduque, est vne conuulsion vniuerselle de tout le corps, laquelle se fait par interualle de temps, auec lesion & defaillance des sentimens & operations principales de l'ame, venant pour la plus-part de grosses humeurs, lesquelles oppilent les ventres & capacitez du cerueau, & empeschent le passage des espritz, auec la scousse que fait le principe & origine des nerfz, se parforçant de poulser hors ce qui leur nuist.

Les causes de ceste maladie.

Les enfans par trois ou quatre causes sont subietz a ce mal : ou pource qu'ilz ont le cerueau de complexion trop humide : ou pour-ce qu'ilz se remplissent trop de mangeaille, & de mauuaise nourriture : ou pour-ce, comme dit Hippocrates, qu'ilz n'ont pas esté bien purgez de leur cerueau dans le ventre de leur mere, & depuis qu'ilz sont nez n'ont point heu la tigne, ni ne se mouschent, ni ne rendent point de saliue : ou pour-ce qu'ilz ont amassé beaucoup de mauuais sang & nourrissement flegmatic en leur cerueau par le mauuais regime de la nourrice.

Les signes.

Ceux qui n[illegible]rent du ventre de la mere & de complexion, le manifestent a leur naissance: & les autres qui l'ont de mauuais regime & de gourmandise, le prenent sur le point qu'ilz s'endorment. Les signes pour cognoistre le mal, ceux qui en sont malades tombent & bauent, sont comme endormis, sinon que la teste leur bat au serrement des nerfz.

Le Prognostic & iugement qu'on en fait.

Se l'enfant l'apporte du ventre de sa mere, & se purge puis par vomissemens, & met hors par la bouche beaucoup de superfluité d'humeurs, c'est signe qu'il en guarira, autremēt non. Si l'enfant subiet a ce mal, ha esté engendré du temps que la mere auoit ses fleurs, a peine en guarira iamais: par-ce qu'il ha prins origine de cause mauuaise, & de chose infecte. Si l'enfant qui est maladif de ce mal (ainsi comme escript Hippocrates au liure de ceste maladie, intitulé Le mal-sacré) ha les venes estroittes, & de peu de sang, & neātmoins se remplit trop, & est subiet a se charger de superfluité d'humeurs, il luy est impossible d'en guarir: par-ce que les venes trop petites ne sont capables de la grosseur & abondance des flegmes, & le sang se refroidit & congele, qui est cause de mourir. Le mesme Hippocrates au septiesme Aphorisme du cinquiesme liure: Ceux, dit-il, qui sont attains du mal caduque au dessoubz de l'eage de puberté, prennent changement: mais s'ilz passent vingt & cinq ans, ilz en ont iusques a la mort.

Les remedes.

Or puis que ceste maladie ne tient pas tousiours, mais vient & reuient par interualle, & par acces, on establit les remedes en deux manieres: les vns pour guarir durant l'ac-

ces, les autres pour preferuer & engarder d'y retomber.

On preferue l'Enfant de ce mal, quand a l'heure qu'il est né on luy donne auec le bout du doigt de l'huyle d'amandes douces fuccree, auant que le metre dormir, le reiterant a fon reueil, le pois d'vn efcu, c'eft a dire vne cuilleree, faifant ce par plufieurs iours, ainfi cõme nous auons enfeigné au fecond Liure, qui eft de l'inftruction de la fage-femme au gouuernement de l'enfant nouueau né : car cela eft vne chofe laquelle non feulemẽt nourrit l'enfant, mais nettoye les ordures & fuperfluitez qu'il ha acquifes dans le ventre de fa mere, & les fait vuider par le bas de fon ventre. Aucuns luy baillẽt vn peu de methridat, ou de la theriaque, qui font deux chofes lefquelles paffent toutes autres contre ce mal: a en prendre aux autres eages chafcun felon fon eage, plus, moins, auec eau de cichoree ou autre liqueur, loing deuant le repas. A tous enfans petis ou grands fubiets a ce mal, on pend au col de la racine recente de peonie, laquelle eft bõne a ce mal, cõme Galien dit l'auoir practiqué & experimenté : ou vne pierre d'efmeraude, comme aucuns enfeignent. La poudre de la racine & femence de laditte peonie eft bonne a en prendre en breuuage, ou autrement: & aufsi eft le guy de chefne : femblablemẽt la pierre qui fe trouue au nid des arondelles, a en vfer aucuneffois : & la poudre du teft bruflé d'vn homme : & la poudre de corne de cerf. Le cardamome eft bon, que la nourrice le mafche fouuent, & mette auec le laict dans la bouche de l'Enfant maladif de ce mal, pour le preferuer, & pour le guarir aufsi en fon paroxifme : car Diofcoride efcript qu'il eft fort bon pour ce mal, le beuuant auec de l'eau. Et eft bien fait encore, que la nourrice face fouuẽt licher a l'enfant, iour & nuict, du fyrop de cichoree :

par-ce qu'on dit que la cichoree ha vne proprieté de chasser ce mal : & quand l'enfant est ia grandet, qu'il en boyue luy-mesme auec de son datte, c'est a dire, son vrine, pour desecher & subtilier les humeurs superflues. I'ay trouué que luy faire vser de la decoction du bois de Gaiac, ou de la racine d'esquine, ou de la salseparille, ou des branches menues du bois de Figuier, auec vn peu de semēce de chardon benedict, est vn singulier remede a ceste maladie, faisant bouillir ensemble de la racine & semence de peonie, du guy de chesne, de la cichoree, & de la corne de cerf, l'adoucissant auec du sucre, ou du miel escumé. Et encore i'ay experimenté que c'est vne fort bonne chose faire vser quelquefois de l'eau de vie distillee in balneo Mariæ, auec la racine susditte, & la racine d'angelique, & de carline, s'il s'en peut trouuer, & les poudres susdittes, y adioustāt, qui voudra, de l'eau distillee de fleur de rommarin, de sauge, de betoine, d'isope, de veruene, de calaminte, & autres bonnes herbes semblables, l'adoucissant & aromatizant de sucre, & de canelle : mais ce remede est plus conuenable aux grandes personnes. Touchant la façon de viure, pour-ce qu'Hippocrates au second liure des Aphorismes dit, que les enfans guarissent de ce mal par mutation d'aage, de saison, & de nourriture : & au v. que ce mal se change en eux quand ilz viennent en puberté, & commancent auoir du poil au petit ventre : voulant donner a entendre, que les humeurs grosses qui sont causes de ce mal en enfāce, par succesion de la ieunesse, laquelle est plus chaude de chaleur seche & forte, se vienent a subtilier & consommer : a ceste cause faut ordōner regime chaud & sec, cōme est la ieunesse, attēdu aussi que la nourriture humide est souuēt cause de ce mal : parquoy faut

donner ordre, premierement q[illegible] la nourrice de l'enfant qui est subiet a ceste maladie, soit de la sorte que i'en ay descript au commancement : qu'elle soit de bonne habitude, & bien temperee en toute maniere, a fin que son laict soit bon: ayt tous les iours benefice de ventre, non oysiue, ne trop endormie, ni ne mange rien qui rende son laict aigueux ou glueux, ou qui le corrompe, ne couche auec l'homme: Et quant a l'enfant, ne luy baille autre nourriture que le laict, sinon qu'il soit ia grandet : & qu'on se garde qu'il ne se fasche ou tourmente : & qu'il ne voye les choses qui tournent & qui courent. Et l'enfant qui est hors de nourrice tienne pareillement bon regime en sa nourriture : s'abstienne de fruicts cruds, de laictues & herbes froides, & aussi d'ache & de persil, qui par certaine proprieté sont contraires a ce mal. La bouillie n'est pas bõne, & le vin n'est pas meilleur: boyue de l'hydromel ou de l'hyppocras d'eau, auquel on aura fait bouillir de la corne de cerf, vse des poudres susdites auec ses viandes : se tiene net, euite le regard des eaux courantes, & des choses qui tournent, & les fumees de iait, ditte en Latin Gagates, & des cornes qu'on brusle, & les puâteurs. Ne dorme sur la terre, mesmemẽt en lieu humide, ne coure incontinent apres disner au Soleil.

A l'heure que l'acces le tient, premierement luy faut vn peu haulser la teste, torcher la baue, & luy ouurir la bouche, & baglonner auec vn baston de reglice, ou de pœnie, & auec le doigt engressé d'huyle d'iris, ou autre semblable, luy faire sortir ses flegmes : puis l'estraindre par le petit doigt, le frotter fort, & luy oindre la teste, le col, & les mains, lesquelles se retirent, auec huyle d'amandes douces, seule ou meslee auec eau de vie : & luy appliquer sur la teste vn empla-

ftre compofé de mariolaine, fleur de rommarin, boys d'aloes, & autres chofes femblables, incorporez auec methridat outheriaque, huyle d'anet, ou autre telle, & vn peu de farine d'orge ou amydon, ou du methridat feul auec eau de vie. Et ce temps pendant luy bailler au nez des fenteurs de rue, & chofes femblables, pour l'exciter, ou luy en mettre en la bouche, ou du methridat, ou de la theriaque, auec eau de vie ou de cichoree : & a l'enfant qui tette, du ius de peonie en iulep auec du laict de femme : on met aufsi au nez, dudit ius, feul, ou meflé auec vn peu de vinaigre, fauge, auquel aura efté trempé de la hiere. Arnould confeille de l'oindre d'vne mixture d'origan, ariftolochie rõde, fauge, & peonie, incorporez auec vn peu de miel.

Si on veoit que l'acces reitere fouuent, & il y ha peu d'interualle entredeux, on doyt prouoquer en ceft interualle vomiffemẽt auec vne plume ointe d'huile de lis ou d'amandes douces, ou luy frotter la racine de la lãgue auec le doigt oingt de miel, ou luy donner clyftere ou fuppofitoire, puis faire des parfuns, & mettre au nez du caftoreum ou du methridat, & chofe femblable.

VI. De Conuulfion & retirement de nerfz.

Aucuneffois les Enfans a la faillie des dents, a caufe de la douleur, aucuneffois en autre temps pour autre occafion, tombent en cõuulfion & retirement de nerfz : laquelle maladie eft appellee des Grecs Spafmos : en laquelle les mufcles & les nerfz fe retirent vers leur origine, & auec eux les membres, maugré qu'on en ayt, auec ferrement de dents. Il y ha deux genres de conuulfion, l'vn fe fait de repletion, ou deffaut d'humeur, & les Medecins l'appellent, Conuul-

sion proportionee a la matiere : l'autre se fait ou de douleur, ou de piqueure, ou de quelque autre disposition, sans auoir esgard a l'humeur, & pour-ce est appellee Conuulsion non proportionee a la matiere. Et de l'vn & l'autre genre sont troys especes, selon la figure du mouuement ou retirement : car il se fait ou en deuant, ou en derriere, ou tout droit : le dernier est appellé, Rigueur ou roideur, Tetanos en Grec, c'est a dire, Tension, quand le col & l'eschine se tiennent droits & roides, & le corps immobile : quand il se fait en derriere, est appellé Opisthotonos : en deuant, Prostotonos. Toutesfois il aduient que le retirement se fait encore, & n'est pas arresté, & lors la conuulsion est ditte seulement commancee & imparfaite.

Les causes.

Le premier genre de Conuulsion, lequel nous auons dit venir de repletion d'humeur, est le plus commun, & duquel promptement les enfans sont malades, dit Galien, & principalement ceux qui tettent, cause quelque-fois de la grosseur du laict : cõbien qu'il leur peut aduenir, cõme dit Hipp. iusques a sept ans, pour-ce que iusques a cest eage ils ont la substance nerueuse debile : & par ainsi il procede premierement de la corruption, de l'indigestion, ou a cause de la douleur de la naissance des dents, laquelle affoiblit la chaleur naturelle, ou a cause de repletion de l'esthomac tendre & delicat, lequel ne la peut assez digerer : en apres de la debilité des nerfz en cest eage, a cause dequoy Nature y enuoye ses superfluitez, & s'y descharge, comme on voit aduenir volontiers a ceux la qui ont le corps gros, gras, humide, & le ventre constipé.

Augure & prognostic.

Si la fieure suruient a la cõuulsion de repletion d'humeurs, bon, dit Hipp. car elle eschauffe, subtilie & dissoult l'humeur froid, gros & glutineux.

La conuulsion des enfans est plus facile a guarir: par-ce que les enfans se reduisent facilement en leur premier estat, par l'abondance de leur chaleur naturelle. Celle qui vient de secheresse & deffaillement d'humeur, c'est a dire, apres les fieures & les euacuations superflues, comme apres les grandes sueurs, vomissemens, flux de ventre, de sang, ou apres auoir trop veillé, trop enduré la faim, ou beaucoup de fortes émotions, dont les nerfz se desechent, elle est maladie pres-que incurable.

Remedes.

Touteffois on doyt essayer de remedier a cest-cy cõme on fait a la fieure hectique, & a la secheresse & meigreur de tout le corps: car on doyt oindre les nerfz & les membres retirez auec huyle violat, par l'aduis d'Auicenne, puys humecter & nourrir le corps attenué, comme a vn qui est sec & hectique. A celle qui vient de repletion, Oribase ordonnoit estuuer l'enfant de la decoction d'heliotropium, puys l'oindre de l'onguent dit Gleucion, & de l'onguent fait d'iris, en lieu duquel nous prenons auiourd'huy celuy qu'on appelle Vnguentum de catellis, ou nous prenons seulemẽt de l'huyle d'iris, par l'ordõnance d'Auicen. & celle de lis, & Keiri, qu'on appelle Petites giroflees iaunes: pour-ce que ces troys sont diaphoretiques, appaisent les douleurs de matiere froide, l'échauffent & mollifient: & pouuons prendre encore de l'huile de coste, de chamomile, de laurier, de lumbrics, de renard, & celle qui est ditte Sycionium,

faitte de coucombre sauuage: & de chascune d'icelles ou de plusieurs faisons oindre & frotter les nerfz & les iointures: ausquelz endroits Auicenne applique vn vnguēt composé de miel, auec racine de lis, & semence d'anis, & vn peu de safran. Razis ordonne vn liniment composé d'vne once de cire, & demie once d'euphorbe, auec suffisante quantité d'huyle, a en oindre l'eschine. Aucuns autres conseillent l'huyle de castor, auec vieille huyle: aucuns vne vescie pleine d'eau chaude: aucuns vn liniment de la decoction de coucombre sauuage, lequel est diaphoretique, eschauffe & ramollit: aucuns meslent aux linimens de l'eau de vie, pour faire mieux penetrer, & de la thirebentine. Ie trouue fort bonne pour les enfans l'onction qu'ordonnent aucuns, d'huile violat, & d'huile de coucombre sauuage, autant d'vne que d'autre, pour-ce que l'vne & l'autre remollissent, & la chaleur de l'vne est temperee par la froideur de l'autre.

Des maladies des yeux.

CHAP. III.

LES principalles maladies a traitter a part des yeux des enfans, sont le regard louche & bicle, & les yeux chassourez d'vne humidité gluante, qui tient aux paupieres: car les autres maladies, comme l'enfleure des paupieres: la dureté & le cal qui y vient, que les Arabes appellent Zarnach: la cheute du poil, ditte en Grec, Ptilosis, & par Auicenne, Sulach: la couleur de l'humeur cristalline changee en bleu, ditte Glaucoma: la cataracte, ditte en Latin, Suffusio, en Grec, Hyposchysis: la taye ou magle, ditte des Grecs Ptorygion, & onyx, & des Latins, Vnguis: le phlegmon &

gmon & cuysson, ditte Ophthalmia par les Grecs : le prurit & demangeaison en l'extremité des paupieres, appellee en Grec Psorophthalmie : par-ce qu'elles sont communes aux grandes personnes, nous les remettõs au traité des maladies communes a tous eages.

I. Des yeux chassourrez & chaßieux.

Quelques-fois les paupieres des yeux tienent si fort aux enfans, par vne humidité gluante & chassieuse, qu'ils ne les peuuent ouurir : & ceste maladie est appellee des Latins Lippitudo, que les barbares nõment Infiltratio palpebrarum

Les causes.

Cecy procede des superflues humiditez du cerueau, enuoyees au bout des paupieres, lesquelles s'espoississent & gluent en dormant, & quelque-fois aussi en veillant, pour la grand' abondance de la matiere visqueuse : ce qui aduient aux enfans qui tettent a cause du laict gros & visqueux qu'ilz succent, & aux autres a cause de la complexion humide du cerueau, & de la nourriture trop humide, & a ceux qui sont grands beuueurs.

Les remedes.

Il ne faut aux enfans ordonner autre chose, sinon que la nourrice leur iette sur les yeux du laict de sa mãmelle, pour les descoller : ou les essuyer auec vn linge mouillé de mesme laict : ou s'il y ha chaleur, d'eau rose, sinon de la decoction de violette, melilot, & fœnugrec, y adioustant, si besoin est, de plus forte abstersion, du miel, ou vn peu de vin. A ceux qui de ceste maladie ont la veuë plus debile & empeschee, on adiouste a celle mesme decoction, du fenoil &

de l'euphrase, ou vne autre herbe de faculté pareille : ou en lieu de cela, on estuue leurs yeux des eaux distilees desdittes herbes, auec miel ou sucre, ou sirop, comme on voudra. Et ce pendant faut tenir regime de s'abstenir de toutes chose qui remplit le cerueau d'humidité superflue.

II. Du regard lousche.

Le regard oblique, c'est a dire, bigle & lousche, est vne indisposition de tout l'œil, en laquelle il est tourné de biais, & ha sa pupile ou prunelle non tournee directement a la chose qu'il regarde : Elle est nõmee des Grecs, Strabismos, & ceux qui l'ont Strabones, c'est a dire, bigles & lousches : laquelle indisposition vient quelquefois de naissance (& est celle que nous entendons de guarir tost apres que l'enfant est né) quelquefois de mauuaise accoustumance, quelquefois par accidẽt & par force de maladie, mais ce dernier genre est plus tost dit tournement des yeux en la teste, que regard louche : parquoy n'entendons d'en parler en ce lieu.

Les causes.

Celuy qui vient de naissance est fait, ou de la situation deprauee des muscles de l'œil, tellemẽt que le mouuon est mal situé sur son tour, ou de trop grande abondance d'humidité de cerueau : laquelle relasche & mollifie les nerfz & muscles, instrumens du mouuement de l'œil. Celuy qui vient de mauuaise accoustumance, desreigle tellement le mouuement & tournement de l'œil, que par cela estant les nerfz d'iceluy debilitez, reçoyuent les humiditez du cerueau, dõt ils se relaschent pareillement, & se mollifient, & ne se peuuent plus remettre en leur forme premiere. Celuy qui vient

d'accident & parforce de maladie, vient ou de relaſchemẽt & mollification des nerfz & muſcles, qui tournent le mouuement de l'œil, comme les deux genres ſuſdits, a cauſe de l'abondance des humeurs qui y deſcendent du cerueau, ſoit non ſoit, que deſcendant, leſdittes humeurs ſe croiſſent, cõme aucuns penſent, & vont les vns du coſté droit, les autres du coſté gauche, parquoy mouuent les eſpritz viſoires deſordonnement, & font ainſi l'œil regarder en biais : ou plus toſt il procede de conuulſion & retiremẽt des nerfz de l'œil ou a cauſe de la trop grande humidité qui les oppile, procedant du cerueau, comme en appoplexie, epilepſie, & ſpaſme : ou a cauſe de ſiccité, comme on voit auenir es fieures trop aſpres & longues.

Le iugement qu'on en peut faire.

Il eſt tenu vn arreſt entre les Medecins, que le regard bigle & louſche des enfans, ne ſe guarit ſinon en l'enfance, auant que les membres deſechent de leur humidité naturelle, & lors qu'il eſt encore recent.

Le moyen de le remettre en façon naturelle.

Tout ce qui peut faire mouuoir & tourner l'œil d'autre coſté que de ſon regard oblique, on le doyt inuenter : a fin de le remettre au regard droit & ſelon nature. Et pour ce que Paul d'AEgine ha opinion que ceſte diſpoſition n'eſt ſinon conuulſion des muſcles de l'œil, il ordonne premierement qu'on mette vn maſque ſur le viſage, en façon que l'œil puiſſe regarder droit par les trous a l'endroit des yeux : puis qu'on mette de la lumiere a l'oppoſite & vis a vis de la partie de l'œil louſche, & non du coſté ou la prunelle eſt tournee.

Que si la destorse de l'œil est vers le nez, il veut qu'on luy mette des loppins de laine rouge du costé du coing de l'œil vers le temple : afin qu'en retournant l'œil & regardant fichement de ce costé par le trou du masque, il puisse se remettre au regard naturel : autant peut on dire de luy mettre autres choses de diuerses couleurs & luysantes, a fin que l'enfant trauaille a tourner son œil celle part. Et en cela Paul est suiuy de Razis & d'Auicenne. Aucuns donnent grand' vertu a vn miroir d'acier, le mettant vis a vis de la partie lousche, a fin qu'il tire la prunelle de l'œil, & la pointe du regard de son costé. Oultre cela, Razis fait distiller du sang de pigeon & de tourtre dans l'œil, & souuēt : peut estre pour fortifier par certaine proprieté les muscles & les tuniques de l'œil.

Des maladies des oreilles.

CHAP. IIII.

IL EST seant de parler des maladies des oreilles : desquelles la plus part, comme le siflement, le flegmon ou apostume, les auripeaux, qu'on appelle parotides, du nom Grec, la douleur a cause ou de ventosité, ou de reume, ou de quelque coup, sont renuoyees au traitté des maladies communes : en apres l'eau & les perce-oreilles, & autres bestes qui entrent dedans, sont delaissees au maniement de la chirurgie : puis les purons & les vlceres qui leur auienent, nous les remettons au quatriesme rang qui vient apres, Des maladies du cuyr. Ne nous reste donc a traitter sinon de l'humidité & ordure que les oreilles rendent, pour vne maladie qu'Hypp. & Paul d'AEgine mettent entres les plus notables maladies des enfans : combien que nous les voyons aduenir bien souuent aux autres personnes.

I. *Des eaux & ordures que les oreilles rendent, sans apostume ni vlcere.*

Or elles sont mises du nombre des maladies, pour-ce que ce n'est point le naturel que les humiditez du cerueau se vuidẽt par les oreilles: lesquelles doiuẽt estre enuoyees par le nez, ou par le palais, & la bouche. Car les superfluitez iaunes qu'on appelle choleriques, lesquelles s'amassent dedans les oreilles, ne sont point reputees, par les anciens, excremens du cerueau, ains plus tost certaines superflues humiditez engẽdrees là des fumees espoisses d'iceluy, meslees auec l'air qui entre dedans.

Les causes.

Elles procedent non seulement de ce qu'estant le cerueau humide de nature, l'est beaucoup plus es enfans: mais de ce que, peut estre, elles sont acquises au ventre de la mere: ou qu'ilz ont succé trop de laict: ou que le laict de la nourrice est trop humide: ou si l'enfant est détrié, qu'il boit & mange trop, dort trop, & vse de choses qui remplissent son cerueau d'humidité.

La maniere d'en guarir.

Pour en guarir, premierement il faut ordonner tel regime que la nourrice s'abstienne de choses qui rendent son laict aigueux & flegmatic, que l'enfant ne tette point la nuyt: & s'il est détrié, qu'il mange & boiue & dorme peu. En apres, faut aduiser aux medicamens qui mondifient & desseichent, a les appliquer telz & comme on doit: & auant que rien mettre dedans les oreilles, obseruer les reigles qui s'ensuyuent.

Reigles generales de la maniere de mettre medicamens aux oreilles.

Premierement, faut regarder dedans au clair du iour, puis nettoyer les ordures qui y sont. En apres, mettre dedans le medicament doucement, & sans faire mal. Qu'il ne soit actuellement froid, ne trop chaud. Soit plus liquide & fluide qu'autrement, a fin de courir plus promptement au lieu du mal: & afin aussi de l'essuyer & nettoyer mieux. Soit mis non en grand' quantité, pour le plus iusques a quatre ou cinq gouttes, de peur qu'il n'entre au lieu ou n'est besoin. Ne soit de choses stiptiques, c'est a dire, qui reserrent & repoussent au dedans. Et y soit mis auec vn instrument auriculaire & propre, que les Grecs appellent Otanchite, qu'on peut tourner en François, Auri-fusoire, ou Entonnoir d'oreille, ou auec du cotton, sans baston, trempé au medicament, & exprimé vn peu. Faut apres cela coucher le patient sur l'oreille saine, vne bonne heure, a fin que le medicament se profonde & entre a loisir: puis le remettre coucher sur le costé de l'oreille malade, a fin que l'ordure puisse mieux couler, & ne face nuysance a l'oreille par sa longue demeure. Toutes-fois on y doit laisser le medicament cinq ou six heures, pour auoir assez temps a faire son operation: sinon qu'il soit narcotif, comme l'opium, ou caustic & corrosif, comme litharge, & autre semblable, lesquelz n'y doyuent faire longue demeure: ou qu'il soyt de facile corruption, comme le laict, lequel y doyt peu demeurer, & estre renouuellé souuent: autrement n'en faudroit point vser.

Ces reigles obseruees, faut maintenant venir a declarer les remedes de l'humidité qui sort des oreilles. Le premier, est de laine trempee en de gros vin rude, vieil, auec vn peu de safran : ou de mesme vin tout pur : ou de l'hydromel : ou du vin mieilé sans safran : ou du commin auec safran, en gros vin rude : ou du sucre auec le mesme vin, ou auec autre liqueur desiccatiue : ou du syrop d'absynce, ou autre mondificatif : ou de la poudre de colophonie en vin de grenade : ou vn peu d'alun & de nitre ou salpetre, auec vne partie des choses susdittes, en forme d'onguent, que lon compose en ceste maniere. R. mellis & vini austeri an. vnc. ij. aluminis vsti drag. j. nitri drag. f. croci, scrup. j. bull'. simul. Aucuns meslent seulement de l'alun bruslé auec de l'huile, ou moüillent premierement la laine d'huile, puis respandent l'alun dessus. Plusieurs instillent dedans l'oreille de l'huile de cheneué, ou de son ius, quand on voit que la boue en sort : ou de l'huile d'iris auec vin-aigre, ou de la terebenthine ou resine de pin, auec miel, ou de l'huile d'amendes ameres, auec myrrhe, ou du ius d'absynce, ou d'autre herbe amere, seul, ou auec miel, y adioustant du safran, qui veut : ou de la poudre de myrrhe, safran, amandes ameres, & miel, meslez ensemble : la mente aussi dissoulte auec vin-aigre, nettoye les oreilles de toute pourriture.

Si les humiditez qui sortent des oreilles, sont chaudes & picquantes, pour les reprimer, & appaiser la douleur, on prend du ius de myrthe, ou des noix de galle, destrempees en bon vin-aigre, ou du ius de la renoüee, ou de plantain, auec autant de ius de roses rouges, ou de l'huile rosat, auec vin-aigre, & vn peu de myrrhe,

comme Galien escript au liure des Remedes aisez a faire sans grand coust, que lon met dedans l'oreille auec cotton ou laine. Haly, trempe le cotton de collyre blanc, sine opio. Toutesfois quand la douleur cõtraint, & est trop vehemente, aucuns adioustent ledit opium, ou autre medicamẽt narcotif & stupefactif, c'est a dire, estourdissant le sentiment, en petite dose, auec laict de femme, ou auec miel, ou d'vn aubin d'œuf, instilé auec vin doux, moyennement chaud: non sans le consentement de Galien, au troisiesme liure, Cata-topous, c'est a dire, Des maladies particulieres, chapitre septiesme.

II. Des vers qui s'engendrent es oreilles.

On voit quelquefois des vers qui sont engendrez dans les oreilles, ce qui aduient ainsi comme en tous lieux caues du corps, a cause d'humeurs corrompues, procedant de repletion & crudité, ou de mauuais nourrissement. On les tire ainsi comme la bouë, auec miel: & s'ilz ne sortent, on les fait mourir auec ius d'absynce, ou de thanasie, ou auec lesdittes herbes cuytes en vin: puis on les tire auec les mondificatifz telz que cy dessus.

Des maladies dedans la bouche.

CHAP. V.

Entre les maladies des parties de la bouche, celles qui sont les plus notables aux enfans, sont cõme la douleur de la sortie des dents, & les accidens qui l'accõpaignent, sçauoir les inflammations & apostumes des gẽciues & des maschoüeres, le prurit & picquement des genciues, par les petites vescies & escorcheures de la bouche, & du bout de la langue, & du palais, que les Grecs nomment Aphthæ,

le prince des Arabes Alcola: puis le beguaiment, puis le filet soubs la langue.

I. Des douleurs de la sortie des dents, & des accidens qui les accompagnent.

La sortie des dents, communement & le plus souuent se fait enuiron sept moys: combien qu'a aucuns plus tost, a aucuns plus tard. Car i'ay veu des enfans auoir des le quatriesme mois leurs premieres dents: d'autres au contraire, ne cõmancer de les auoir plus tost qu'a dix mois. Et quand elles veulent sortir, elles font douleur plus ou moins, & sont accompagnees de plus ou moins d'accidens, selon la saison de l'annee, & selon qu'elles sont tardiues & soubdaines a se monstrer: car celles lesquelles des le temps qu'elles cõmancent a sortir ne sortent pas si promptement, font plus de douleur: & celles qui viennent en Esté donnent plus d'affliction, comme de chaleur de bouche, d'inflammation de genciues, & de fieure, a cause que telles choses aduiennent aussi communement en temps chauld. Or les accidens, qui volontiers suruienẽt sur le point qu'elles veulẽt sortir, sont, comme le prurit & piquement des genciues, flegmon & apostume chauld des mesmes genciues, & des chordes qui mouuent les maschoüeres, fieures, & quelque fois conuulsion, puis flux de ventre, & au contraire quelquefois le ventre restraint: parquoy est besoin d'y obuier, & de remedier a la douleur, & ayder a faire sortir les dents aisément. Mais premier faut cognoistre quand les dents commancent de vouloir sortir.

Les signes pour cognoistre si elles veulent sortir.

Quand les dents veulent sortir, alors les genciues sont chauldes, rouges, & enflees, a cause de l'humeur enuoyee

celle part pour les dilater, & preparer l'yssue a la dent, laquelle humeur est chaude : & y ha prurit & demangeaison, a cause que ladite humeur est aigue, pour faire mieux penetrer & sortir la dent : combien que la mesme humeur est aucunemẽt grosse, pour dilater la gencive. Et ce prurit se cognoist, par-ce que l'enfant qui ne peut parler, met souuent le doigt en la bouche, & sur les gencives, ou quelque autre chose, pour les frotter. On voit aussi comme quelque bave sortir de sa bouche, mesmement lors quelle poulse & commance de sortir.

Les causes de la douleur.

L'vne des principalles causes de la douleur de la saillie des dents, est la chaleur de la matiere aigue, laquelle vient deuant que la dent sorte, & luy prepare le chemin : l'autre est le percement de la gencive, & la solution de continuité, tant a cause de l'acuité de l'humeur, que de la pointe de la dent, laquelle perce la peau & la chair de la gencive, qui est sensible & tendre.

Le prognostic & iugement tant de la douleur, que de l'espace du temps de la sortie des dents, & des accidens qui suruienent.

On prend iugement de la douleur & de la longueur, ou breueté du temps de la saillie des dents, & des accidens qui „ en suruiennent, par la saison de l'annee, & par la comple- „ xion de l'enfant. Ceux (dit Hippocrates, au Liure de ce- „ ste matiere) lesquelz commancent d'auoir leurs dents en „ Hyuer, portent plus aisément la sortie des dents. Et „ encore au mesme lieu : Ceux, dit-il, a qui en Hyuer les „ dents commancent de sortir, si toutes les autres choses „ vont bien, sont en seureté de conuulsion, & quittes des

„ douleurs & des maux qui suruiennent. La cause, ie pense que c'est, pour-ce que lors la matiere n'est pas si aigue.

Quant a la complexion, on iuge aussi qu'a ceux qui sont flegmatiques ou melancholiques, la naissance des dents est plus tardiue, & auec moins de douleur: a ceux qui sont sanguins & choleriques, le rebours. Des accidens qui suruiennent lors, Hippocrates au liure susdit, prononce aus-
„ si son iugement & sa sentence, en ceste maniere: Ceux,
„ dit-il, qui a la saillie des dents ont flux de ventre, sont
„ moins subiectz a conuulsion. Ceux encore, dit-il, qui,
„ quand leurs dents sortent, ont la fieure aigue, ont con-
„ uulsion bien peu. Ceux d'auantage, dit-il, qui au temps
„ de la sortie de leurs dents, sont frais & en bon point, &
„ dorment profondement, sont en danger d'estre surprins
„ de conuulsion. Mais toutes-fois, dit-il apres, tous ceux
„ qui a la sortie de leurs dents soufrent conuulsion, n'en
„ meurent pas: ains plusieurs en eschappent. Ceux outre-
„ plus, dit-il, qui ont la toux quand leurs dents leurs veu-
„ lent sortir, elles leurs sortent plus tart, auec picquement,
„ & deuiennent plus graisles & plus meigres.

Les remedes pour faire sortir aisément les dents, & appaiser la douleur.

Le regime qu'on doyt tenir pour faire sortir les dents aisément, & appaiser la douleur, est de diminuer le tettemēt de l'enfant: ne luy donner rien qui soit, a mascher: ni autre chose a manger que le laict: entretenir tousiours le benefice du ventre.

En apres ne faut rien mettre en la bouche de l'enfant, ni sur les gencives qui soit actuellement froid, de peur de retarder l'yssue de la matiere, qui appreste l'yssue de

la dent : ni aussi actuellement chauld, de peur d'irriter ladite matiere & l'endurcir : mais ce qu'on y met, soyt lenitif, & dilatant la genciue, & appaisant la douleur.

Donques la nourrice doyt frotter doucement & chatouiller longuement la genciue auec le doigt, tant pour la dilater que pour en tirer l'humidité qui y est : tenant la teste de l'enfant clinee en bas, a fin que la baue sorte mieux. Et combien qu'Oribase & Paul ordonnent de ce faire dans le bain, pour-ce qu'ils faisoyẽt baigner l'enfant tous les iours: toutes-fois baigné ou non baigné, le frottement se doit faire a toutes heures qu'il se deult de ses dents. Et n'est pas assez de frotter la genciue simplement, ains faut l'oindre ou d'huile chamomile ou de gresse douce, ou de ceruelle de lieure, laquelle en toute maniere est bonne, crue, bouillie, rostie, seche au four, ou bruslee, soit par vne qualité cõmune lenitiue, soit par proprieté occulte commode a tirer l'humidité de la genciue, laquelle mise en poudre est bonne aussi contre le chancre de la bouche : soit aussi qu'on la prenne simple, soit qu'on la mesle auec les gresses crues, ou cuittes a part, ou qu'on les cuise ensemble : aucuns y adioustent du miel, ou du sucre, & du sel bruslé. On l'oingt aussi auec miel seul, (auec lequel on frotte aussi le palais & la langue) ou auec miel, & sel bruslé, ou auec sucre & vn peu de mesme sel, ou auec beurre fraiz, ou vn peu salé, pour faire mieux filer l'humidité de la genciue, car celuy qui est trop salé, eschauffe & deseche : ou auec beurre & moelle de iarret de beuf : ou auec beurre & huile de lis & de chamomile ensemble : ou auec huile de lis seule : ou auec ladicte huile & les gresses douces, & vn peu de poudre de souchet ou d'hysope, ou sans laditte poudre : ou auec les gresses de canard,

d'oye, & de geline, ensemble, ou seules sans autre chose; ou auec du laict de chiēne seule, ou meslee auec ceruelle de cochon. Mesué fait mascher ou mordre de la chair grasse, & tenir sur la genciue. Et ce temps pendant, si la douleur croist, faut faire embrochation, & espandre sur la teste de l'eau chaude, simple ou de decoction de chamomile & d'anet, tant pour desouldre les superfluitez du cerueau, par les commissures du crane, que pour destourner la matiere de l'endroit malade. Puis desecher & couurir la teste & le col de laine blanche, par le conseil de Haly: combien qu'Oribase & Paul aduisent de ce faire lors seulement quand la dent commance de se monstrer: ou en lieu de cela, mettre quelque chose anodine & mitigatiue de douleur, en forme de cataplasme, selon que Razis conseille. Si la douleur est mediocre, on applique les anodins chaulds mediocrement, faisant embrochation auec huile simple, ou huile d'amandes douces, ou huile de chamomile, ou huile de lis: & y mettant dessus de la laine auec son sain. Et si on veut, on respand deuant sur la teste la decoction de chamomile, melilot, anet, semence de lin, & de fenugrec. Puis on fait encore vn emplastre, ou vn ciroine tel que s'ensuyt. R. ceræ, vnc. j. ol'. cham. vnc. iiij. œsypi vnc. iij. adipis gallinæ & anatis, medullæ cruris bouis an. vnc. ß. fiat ceratum. Auicenne fait mention que la racine d'ache pendue au col de l'enfant, luy oste la douleur de la sortie des dents.

Quand la dent cōmance de sortir, & de se monstrer, comme vne chose blanche & clarette, lors se faut abstenir de toute chose dure a mascher, principalement a la sortie des dents canines & œilleres, de peur de les faire mousses, estāt encores tendres, & non assez endurcies. Puis quand elles

commancent de s'endurcir, lors dit Auicenne, il faut faire mascher a l'enfant vn brin de racine d'iris, vn peu verdelette, que la nourrice tiendra, de peur que l'enfant ne l'aualle: car elle oste la douleur des genciues, nettoye les humiditez qui y sont, & celles qui sont en la racine de la langue, & en la poitrine: & par ainsi fait que le reste de la dent sort plus aisément, & se fortifie en sa cassette, & la langue se prepare a former mieux la parolle, & les parties pectorales se mondifient, & le soufle en est meilleur. Aucuns louent le reglice vn peu conquassé: autres la racine de mauue: autres vne crouste de pain, alors que les dents œillieres sont ia sorties. Les femmes leur donnent vn iouet d'vne dent de Loup, fichee en vne canule d'argent: qui peut valoir a ce que dessus & a luy donner passetemps: mais a la douleur de la dent, il n'y ha raison ni experience qu'elle vaille rien.

II. Pour corriger les symptomes & accidens qui suruiennent a la naissance des dents

Vn peu cy deuant ha esté fait mention des symptomes & accidens qui suruiennent aux enfans, lors que les dents cõmancent de percer les genciues, lesquels Hypp. racompte au troisiesme liure des Aphorismes, sçauoir Prurit des genciues, fieures, conuulsions, & le flux de ventre, lequel suruient, & mesmement, dit il, quand les dents œilleres, dittes autrement canines, sortent: principalement aux enfans grassetz, & qui ont le ventre cõstipé, a cause, dit Galien de leur repletion, & abondance de superfluitez d'humeurs: ou plus-tost a cause que Nature, pour la douleur, ne peut bien digerer, & est empeschee la digestion & distribution du nourrissement au foye, en ce petit corps debile. Oultre ces symptomes, Oribase & Paul en adioustent deux autres, qui

furuiennent du prurit fufdit, fçauoir eft, l'inflammation des gencives, qu'ils nomment Parulide, laquelle quelque-fois s'apoftume: & vne chair fuperflue venant de cefte inflammation en la gencive, mefmemẽt aupres des deux mafchelieres, laquelle ils appellent Epulide: dont cefte la eft ditte d'Auicenne Aucalis, & cefte cy Abulis, que les truchemens de Razis appellent Vefcie en la bouche de l'enfant : lefquelles maladies fe cognoiffent affez par fignes euidents a l'œil. Quant a la conuulfion & a la fieure, leur cure ha efté traitee cy deffus. Touchant le flux de ventre, on le guarira cy deffoubs, au troifiefme rang des maladies.

Au prurit ou piquement de la gencive.

Eftant d'oppinion que le prurit vient de la douleur de la naiffance de la dent, laquelle attire a la gencive abondance d'humeur falee, c'eft a dire, participant de flegme & de cholere : c'eft bien fait d'oindre la gencive de beurre auec miel : lequel vnguent ofte celle douleur, par-ce qu'il refoult & defeche la matiere qui picque & demange. Oribafe & Paul font vn vnguent de cire fondue auec huile crue, & aduifent encore vn autre, de chair longuement falee: par ce que le premier addoucit la douleur, relafche la chaleur, & abbaiffe la tumeur, le fecond abfterge la gencive, & defeche les fuperfluitez. Haly n'ordonne finon le frottement auec greffe d'oye, de geline, de beurre, & de ceruelle de lieure. Et là ou le prurit n'eft finon d'humeur chaude, aucuns moüillent vn linge de la decoction de plantain, & d'efcorce de morier blanc, & en eftuuent la gencive: & par dehors on greffe la ioüe & le col d'huile violat, ou rofat, auec vn peu de cire. Et font tenir regime a la nourrice comme fi elle auoit la fieure.

A l'inflammation de la gencive, que Paul appelle Parulide, Auicenne, Aucalis.

On cognoist l'inflammation de la gencive, a la rougeur qui est dedans & dehors la maschoüere, au col, a la ioue, & a la face : & qu'il y ha fieure & douleur grande. Pour a quoy remedier, la nourrice se doyt traiter comme si elle-mesme auoit la fieure : & a l'enfant bailler a boire du iulep Alexandrin, ou comme Haly conseille, de la decoction d'yuoire, qu'il appelle Spodium, auec semence de pourpié, ou du sirop de limons, de grenade, ou autre semblable. Au reste, ce qui est bon au prurit, il est bon a ceste maladie. Haly-abbas, oingt les temples, le col, & la iouë d'huile violat tiede, & en met quelque peu dans l'oreille du costé qui deult le plus, & emplastre le mẽton de farine d'orge cuitte auec laditte huile, ou auec du laict. On oingt aussi les gencives auec mucilage de semence froides, comme de psylium, ou de semence de coing, auec lesquelles on peut mesler celle de mauue. Aucuns prenent de l'huile rosat tiede, auec ius de morelle, & en mettent quelques gouttes dans l'oreille, auec de la laine, & en appliquent ainsi sur la teste, sur le col, & sur la machoüere.

A la vescie & excrescence de la gencive, que les Grecs nomment Epulide, Auicenne Abulis & Bocalis.

En corrigeant le laict de la nourrice, on frotte ce temps-pendant la superfluité de la gencive auec huile violat, par le conseil de Razis: au auec amydon & eau rose: ou auec linge mouillé de ius de grenade, ou de coing, ou de pourpié, & semblables : ou auec decoction de lentilles, ou d'autre chose estraignant & desechãt : & apres cela, le mesme autheur ordonne

ordonne de myrrhe & de safran, de chascun drag. ſ. de succre drag. ij. pour l'en frotter, a fin de resouldre la matiere, & conforter la partie.

III. Du mal dedans la bouche.

En la bouche de l'Enfant qui tette, cõme escript Hypp. au iij. liure des Aphorismes, quelque-fois auiennent des vlceres, comme chancres, que les Grecs appellent Aphthæ, Auicenne Alcola, Haly-abbas Calaba, les Latins simplement Vlcera oris, en nostre langue, Mal de bouche : lesquelz encores auiennent aux grandes personnes : & auiennent plus communement aux genciues, comme dit Celse, puis occupent le palais & la langue, puis toute la bouche, descendant iusques a la luette & aux amygdales : ce qu'estant auenu, mal-aisé que l'enfant en puisse guarir. Et sont de plusieurs especes, selon la diuersité des humeurs dont ilz sont engendrez : car les vns sont rouges, demonstrant l'affluence du sang : les autres iaunatres, signifians la cholere : les autres blanchastres, lesquelz vienent de flegme salé : les autres noirastres, qui donnent entendre la cholere bruslee, ou le sang melancholic corrompu.

Les causes.

Parquoy s'ensuyt qu'ilz procedent des humeurs susdittes, lesquelles sont engendrees es petis enfans, de mauuais laict, tant du costé de le nourrice, que de ce que l'enfant ne l'ha peu digerer, & s'est corrompu en son esthomac : & pareillement des vapeurs & fumees, lesquelles produittes du laict ou de la viande corrompue en l'esthomac, montent & gastent les parties de la bouche, lesquelles en l'enfant sont tendres & pasibles.

Le prognostic & iugement de l'aduenir.

On en fait le prognostic & augure selon la couleur qu'ilz ont, & la qualité des humeurs dont ilz sont engendrez, & selon l'endroit ou ilz sont, & selon les accidens qui les accompagnent. Ceux donques qui viennent sans apostume, & ne serpissent point, ni ne sont profonds, & sont blancheastres ou iaunastres, sont faciles a guarir. Les noirastres sont mortelz, dit Auicēne. Ceux qui serpissent, & ne meurissent point, c'est a dire, de qui l'humeur est crue & rebelle a Nature, sont tres-mauuais & tres-dangereux.

Hippocrates au liure de la naissance des dents, iuge de ceux qui viennent a la racine de la langue, & aux amygdales, en ceste maniere.

Les vlceres, dit-il, qui sont es amygdales, sans fieure, ne sont pas si dangereux.

Ceux qui sont auec la fieure, & la toux, danger est qu'ilz ne rengregent & serpissent.

Quand l'enfant peut aualler la viande, quelz que soyent les vlceres des amygdales, c'est signe de sauueté.

S'il ne peut deglutir ni aualler, danger que beaucoup de cholere ne sorte par vomissement, ou par le bas du ventre.

Es vlceres des amygdales, s'il y ha quelque chose pareille a du sable, il n'est pas bon.

Es vlceres des amygdales, si depuis il flue de la pituite par la bouche, laquelle ne fluoit pas par-auant, est bonne chose, & la faut faire sortir. Et si des le commancement des vlceres elle flue, puis se relasche, il s'en faut resiouyr: mais si elle ne flue pas du tout, il faut craindre.

Les vlceres des amygdales faittes en Esté, pires qu'en au-

tre saison : car plus tost ilz serpissent & s'estendent.

Ceux qui serpissent autour la luette, changent la voix a ceux qui en eschapent.

Et ceux qui serpissent pres de la gorge, sont plus griefz & plus aiguz, & pour la plus-part, font auoir difficulté d'halene.

Les remedes.

La premiere intention pour y remedier, est corriger le laict de la nourrice : la nourrir de choses qui refroidissent, & repriment l'acuité des humeurs. Et si l'enfant est ia grandet, luy faire manger potages de laictue, vinette, pourpié, cichoree, & des lentilles cuittes, en forme de panade. Puis faut mondifier les vlceres pour le commancement, en les deseschant, & empeschant tousiours la dilatation, auec estuuement ou gargarisme d'hydromel cuit en eau d'orge, de plantain, roses, myrtiles, & semblables : Ou mettre dessus de la poudre de violette blanche, auec miel, par le conseil de Galien : ou de la poudre de roses, & de lentilles, pareillemēt auec miel, en forme de liniment: ou estuuer encore auec vn linge, ou gargariser des ius, ou des eaux, ou de la decoction de plantain, de morelle, de roses, de vinette, laictue, pourpié, triquemadame, auec miel simple ou miel rosat, ou rob de meures, dit autrement diamoron, lequel suffit quelquefois appliqué seul : ou auec hydromel ou miel encore, & le ius de grenade cuit espois : ou le rob de ribez : ou le rob de meures : ou le rob de verius, c'est a dire, d'aigrest cuit auec sa grape, puis seché au Soleil: ou auec les sirops de plantain, de myrtiles, & de roses seches, & les decoctions ou eaux distilees susdittes. Et toutes ces choses appartiennent seulement ou principalement aux vlceres iauneastres ou rougeastres, & qui sont de matiere chaude & aigue.

On mondifie & digere les blancheastres, & qui sont de flegme corrompu, & les noirastres, auec la decoction de chamomile, melilot, anet, & fenugrec, & auec le ius de reglice, lequel par sa chaleur & humidité temperee digere & meurit le mal, & mitigue la douleur, en y adioustant le ius de cheurefueil, & tousiours les choses qui refroidissent, dessechent, restraignent & engardent de serpir les vlceres, comme les ius, les robs, & les premieres decoctiõs susdittes: par ce qu'a telle maniere d'vlceres, auec les refrigeratifz & dessicatifz doiuent estre meslees les choses qui ont quelque peu de chaleur. Comme Oribase & Paul ordonnent vn peu de myrrhe, & d'escorce d'encens, auec noix de galle, chascun par soy ou tout ensemble, incorporé auec miel, en forme de liniment: pour ce que cela digere l'humidité, desseche, consomme, & meurit la matiere, & conforte la partie. Autres ordonnent du mastic auec noix de cyprez: autres du safran auec les choses qui refroidissent & dessechent les vlceres iaunes. Ainsi donques on mesle au commancement auec les mondificatifs, les choses qui digerẽt, refroidissent, appaisent la douleur, dessechent, restraignent, & engardent de dilater l'vlcere.

Apres auoir fait tout cela, on vient finalement a desecher seulement & a consolider l'vlcere: comme premierement auec gargarisme ou estuuement de decoction de noix de galle, de noix de cyprez, balaustes, psydies, sandaulx, myrtiles, roses, & autres astringens semblables, seuls, ou la plus part cuits ensemble: ou auec les robs, ou ius, ou eaux distilees susdittes, plus, moins, cõme on verra bõ estre: ou auec frottemẽt & linimẽt des poudres d'yuoire bruslé, dit spodion des Arabes, de corne de cerf, sandaux, de roses, ou de leurs

fleurs iaunes, dittes Antheræ des Latins, de sumac, myrtilles, balaustes, escorce de grenade, coriandre, lentilles escorcees, semence de pourpié, auec vn peu de camphre, y adioustant du chrystal, quand l'vlcere est chancreux & corrosif: en incorporant tout ou la plus part, auec eau rose ou huyle rosat, ou autre huyle astringente.

IIII. Du Begueyement de l'Enfant au temps qu'il deuroit bien former ses parolles.

Quand l'Enfant ha troys ans, il est ia temps qu'il commance de bien former ses mots, lors que l'humidité du cerueau cõmance de secher, & que l'enfant domine sur sa langue : & ne pouuant ce faire, on le dit trop tardif de la parolle, & Begue en nostre langue, en Grec Traulos, Blesus & Balbus en Latin : lequel vice n'est sinon vne desobeissance de la langue a la volunté de celuy qui la mouue, pour cuyder bien parler, & ne peut.

Les causes.

Cela procede d'humidité superflue du cerueau : ou de l'abondance de la saliue es glandules, qui sont en la racine de la langue : ou de la repletion des venes, arteres, & muscles d'icelle, & de toute sa substance : laquelle chose mollifie ses nerfz, & la rend comme paralytique & debile en ses mouuemens. Il y ha bien plusieurs autres choses qui empeschẽt l'enfant, & toute autre personne, de bien pronõcer ses mots: cõme quand la langue est trop courte, ou trop longue, ou trop large, ou trop grosse & espoisse, ou monstrueusement fourchee au bout : ou que le ligament & le filet qui est dessoubs la retire : ou qu'elle ha quelque apostume dessoubs, comme celle que les Grecs nomment Batrachus, les Latins

Ranula, qui eſt vne petite tumeur ſemblable a la raynette, procedant d'humeur viſqueuſe: laquelle ſe guarit par gargariſmes des choſes qui repriment, conſomment & deſſechent: ou que l'enfant n'oyt point, & pour ce eſt muet: ou quand les autres parties qui ſeruent a former la parolle auec la langue, ont quelque vice ou defaut, comme les leures, les dents, & maſchouaires, les amygdales, le palais, la luette, la gorge, le canneau, le poulmon, le diaphragme, la poitrine: mais de telles cauſes & empeſchemens nous ne faiſons pas compte en ce lieu, ni auſsi des cauſes primitiues, cõme d'yurongnerie, d'ordure, ou de quelque mal en la langue ſuruenant de dehors.

Les ſignes pour cognoiſtre l'empeſchement venir ou du cerueau, ou de la molleſſe de la langue.

Si nous voyons que l'Enfant, lequel ne parle point au temps qu'il deuroit, eſt lourd es operations des ſens & des organes ſenſitifs du cerueau, comme a veoir, ouyr, gouſter, toucher: & ſi nous voyons auſsi qu'il ne ſe peut bien ſouſtenir, ni bien aller, ni faire les autres euures de mouuement voluntaire, c'eſt ſigne que la tardité de la parolle vient du cerueau, & non du vice de la langue. Mais s'il ſe ſouſtient bien, chemine bien, tient bien la teſte éleuee, voit & oyt, & ha l'entendement ſuffiſant a conceuoir & former la parolle, lors nous pouuons coniecturer que la cauſe de l'empeſchement de la parolle eſt es nerfs, ou au ligament, ou aux muſcles de la langue, a l'occaſion de l'humidité ſuperflue, ou ſanguine, ou ſubtile & aigueuſe, ou groſſe & viſqueuſe. La ſanguine ſe cognoiſt par la rougeur & chaleur de la langue: l'aigueuſe & ſubtile par la multitude de la ſaliue & fluxion inuoluntaire de la bouche, & auſsi par-ce que la choſe qui

mouïlle, nuist, & ce qui est sec & astringeant, donne ayde: la visqueuse & grosse, par-ce qu'il y ha peu de saliue, & les choses qui subtilient profitent, & les stiptiques & astringentes l'engrossissent, & nuysent d'auantage.

Le prognostic & iugement qu'on en faict.

On fait iugement que la paralysie & mollesse de la langue, laquelle est de long temps, & dure longuement, & laquelle aussi vient de naissance, a peine se guarit iamais, sinon en la puberté & adolescence, que la mutation de l'eage par diminution d'humeur corrige, auec le bon regime & les remedes conuenables. Car Galien, sur l'Aphorisme du VI. Liure, auquel Hyppocrates escript que les begues sont subiets a flux de ventre, dit que le begueyement par dessechement d'humidité se guarit auec le temps: tellement que les maladies chaudes, dit Auicenne, quelquesfois par la fondure des humiditez se guarissent: de laquelle sentence on tire ce propos, que toutes maladies, & toutes autres choses qui dessechent, guarissent la difficulté de bien prononcer, prouenante de l'humidité superflue, qui est retenue au ligament, ou au nerf, ou en la substance de la langue.

Les remedes.

Il sera bien fait en la maniere de viure, euiter les choses froides & humides, dormir peu, ne manger point de choses douces ni huyleuses, cõme les noix, ni gluantes, ni rien qui relasche la langue, ou l'engrosse, ou la rende aspre ou espoisse: boire peu, efforcer l'enfant a parler, & pour l'y contraindre le faire courroucer: & afin que la langue se desseche mieux, la mouuoir incessamment, & la frotter souuent, pour faire escouler l'humidité & la saliue. En autre regime que

du viure,& des choses susdittes, troys choses sont de faire: sçauoir, vuyder de la langue la matiere qui fait le begueyement, destourner celle qui y flue, dessecher, resouldre & consommer celle qui est demouree. L'euacuation se doyt faire selon l'eage & la portee de l'enfant. Le destournemẽt, par application de ventose sur les espaules, par frottemens des extremitez, par nettoyement de cerueau, par le nez, & par enuoy en bas, par clystere,& par la voye des veines: se gardant de vomissement, lequel tire de l'esthomac a la partie ou est la cause du mal, l'humidité qui est en la langue. Le dessechemẽt se fait par application & a la partie opposite de la langue,& a la langue mesme. Il se fait a la partie opposite, appliquant les medicamens resolutifs & dessicatifs vsitez en la cure de paralysie, a la pouppe du cerueau, a la nuque, & aux spondiles du col, comme a l'origine des nerfs & des muscles de la langue, ausquels est communiquee l'humidité du cerueau: & quelquesfois les appliquant sur la cõmissure: mais il faut commancer par les plus debiles, procedant aux plus forts, iusques aux rubifians, si besoin est, lesquels mis en ce lieu resoluent & dessechent les humiditez de la gorge, de la langue,& de ses nerfs. Il se fait a la langue mesme, premierement la frottant souuent auec vin-aigre, miel, & sel gemme, par le conseil de Razis: ou auec miel & sel sans vinaigre: ou auec origan, ou sauge, mesmemẽt trempee en gros vin: ou auec racine d'iris ou d'acorus, par l'ordonnance de Paul: ou auec vn baston de boiz d'aloes, ou auec vn autre enueloppé au bout d'vn linge trempé en vinaigre, miel & sel gemme ensemble: ou auec pyretre, poiure, staphisagre, & castor, ensemble ou chascun d'eulx a part, mis en poudre: mascher des raisins secs, cuytz au four, est bon pour faire

cracher la saliue & secher la langue : le ius de chou imperial auec l'oxysacchar retenu en la bouche, fait filer la saliue : & au cõtraire là ou la saliue abonde trop, le vinatier & les choses aceteuses stiptiques sont bõnes. Si l'enfant pouuoit gargarizer du vin chauld, pur, ou du vin de saulge, bon a tout. Puis au progrez de la cure, on luy doyt donner de la theriaque ou du methridat quelqueffois.

V. Du filet soubs la langue.

En la base & au pied de la langue, son ligament quelquefois s'estend iusques au bout, & est si court qu'il l'engarde d'estendre, & empesche de mascher & de parler : les femmes l'appellent cõmunement le filet soubs la langue.

L'enseigne pour le cognoistre.

Quand on cuide tirer la langue, elle se plie en rond en bas, & quasi se rodouble, ne se pouuant estendre iusques a sa pointe.

La maniere d'en guarir.

Combien que c'est chose de chirurgie, qui se doyt traiter en autre liure a part : toutesfois en passant, pour le peu qui en est a dire, ie la mettray en ce lieu. On souleue le ligament auec vn suspensoire, fait en forme d'hameçon, puis on passe vn fil de soye double auec vne aiguille pour le lier, & on l'y laisse iusques a ce qu'il se rompe de soymesme : & cela se fait pour le plus seur, craignant qu'auec le rasoir on ne couppe la vene, & vienne vn flux de sang : apres il faut mettre dessus quelque medicament corrosif, pour empescher la consolidation, comme du vitriol, auec lequel on le frotte : aucuns ne prenent que du sel & de la sauge : les femmes le couppent aux enfans nouueaux nez auec l'ongle.

ORDRE SECOND.

Des maladies de la gorge & de la poitrine.

Estant les maladies de la teste exposees au premier rang, les plus pres a exposer & traiter apres, sont celles de la gorge & de la poitrine desquelles y ha quelque nombre : comme les escrouëlles, lesquelles auiennent a ceux qui sont ia grandets d'eage, la squinantie, la toux, la pleuresie, la courte halene : mais parce que les petis enfans sont plus communement molestez de la toux, nous remettons les autres maladies ailleurs, aux traitez plus amples de celles qui sont communes aux autres eages, & nous suffit icy de parler de la toux, a laquelle les enfans sont plus subiets.

De la toux des enfans.

CHAP. I.

LA TOVX est vn mouuement de poulmon, fait auec quelque effort, a poulser hors par le hault ce qui luy nuist, auec l'ayde des muscles, de la poitrine, & du diaphragme, c'est a dire, de la cloison trauersant le milieu du corps. Elle est de deux especes, l'vne est ditte seche, l'autre humide : lesquelles deux sont distinctes selon les causes dont elles procedent.

Les causes.

La toux seche vient de la froidure de l'air, qui entre aux poulmons & a ses canaux : celle qui est humoralle procede de trois choses : la premiere est le glout & desordonné succement de laict, duquel se fait quelque petite entree dans le canal de la gorge, & de ceste-cy la solicitude n'en est pas grande : l'autre est le reume ou descente d'humeur grosse ou subtile au poulmon, par morfondure ou autremẽt, comme d'auoir heu la teste descouuerte au froid, ou au Soleil,

ou de l'auoir heu trop couuerte, faisant l'vn fondre, l'autre exprimer (comme d'vne esponge moüillee) les humeurs du cerueau, qui ia est fort humide es enfans : lesquelles humeurs sont engendrees des fumees de ce qu'ils tettent ou mangent beaucoup. La troisiesme, est la congestion & amas de quelque matiere es canaux du poumon, de quelque part ou endroit qu'elle soyt venue, laquelle irrite le poumon a la poulser hors.

Les signes de chascune cause.

On s'enquiert de la toux seche, & sans reume, si l'enfant ha esté descouuert, & s'il ha prins froid. On cognoist qu'elle vient du laict qui est entré au canal de la gorge, si l'enfant est goulu, & s'il tousse en tettant, & quelque espace de temps apres. Celle qui vient de reume, est volontiers accompagnee de l'enroueure de la voix, & de coryze, c'est a dire, morniflement, & de ce que l'eau fluë du nez : & encore communement l'enfant qui ha ceste toux est chauld au front & es mains, & ha quelque moiteur par le corps, parce qu'il se fait lors vne grand' euaporation de tout le corps a la teste, de la matiere du reume, & de la toux, ou par ce que l'enfant est gourmand, & la nourrice se nourrit beaucoup, ou que l'enfant mesme mange b aucoup de chair: car le sang engendré de chair, est fort vaporeux. En quoy on note aussi, que si l'humeur est subtile & aigue, elle mort & pique, & fait tousir fort. On iuge que la matiere est congeste & amassee dans la poitrine, & de long temps, quand l'enfant tousse souuent, & sifle, & crache gros & espois, & auec difficulté.

Le prognostic & iugement de l'aduenir.

Si la toux dure longuemẽt, il est a craindre de la greueure:

en apres de suffocation, par faute de libre attraction de l'air, & du soufle du poumon: puis de secheresse & de cõuulsion, par faute de dormir: outre-plus de faute d'appetit, & debilité du foye, par faute de rafraichissement du cœur, & d'euaporation de la chaleur, dont l'enfant vient a estre extenué & en langueur, & ne profite point.

Les remedes.

Parquoy celuy qui ha la charge de l'enfant, doit pouruoir diligemment a sa toux, par les remedes qui s'ensuyuent, lesquelz il faut diuersifier selon la diuersité des causes d'icelle.

A la toux seche, venant de froidure, on doyt chaufer la poitrine de l'enfant auec linges chaulds, & l'engraisser de gresse douce, ou de beurre frais, ou d'huile d'amandes douces, adioustant vn peu de safran & de cire: puis mettre dessus des fueilles de chouls amorties sur la cendre chaude. Et s'il ha le nez estouppé, mettre dedans de l'huile violat & d'amandes douces, auec vn peu de vin, & d'eau de mariolaine, ou de l'huile de mariolaine mesme.

A la toux qui vient de reume chaut & subtil, ne le faut pas tant couurir, ains le traitter comme s'il auoit la fieure: luy engraisser la poitrine & la gorge d'huile violat, auec vn peu de dialthæa: & pour diuertir le reume, luy frotter au matin les iambes, les bras, & entre les espaules: le nourrir d'amydon, & d'orge-mondé, auec amandes, mettant parmy de la semence de pauot: luy faire humer du laict de chieure, auec vn peu d'eau bouillie, & de sucre rosat, ou de sucre simple, ou de penides, ou de tablettes de diagragant froid, ou de miel: ou luy faire manger de la bouillie auec

luy faire humer du laict de chieure, auec vn peu d'eau bouillie, & de sucre rosat, ou de sucre simple, ou de penides, ou de tablettes de diagragant froid, ou de miel: ou luy faire manger de la bouillie auec laict d'amandes, ou des pommes cuittes auec sucre, & des raisins de damas cuytz en vn pot, y meslant puis du sucre de penides: & luy faire boire de la tisane, cuitte auec pruneaux & iuiubes, au repas, & du sirop violat entre les repas, ou du ius de grenade douce. Et quant au fait de medecine, si l'enfant tette, faut purger la nourrice auec de la casse, entretenir le benefice du ventre de l'enfant: & s'il est seuré, luy faire prendre du sirop rosat solutif, ou de cichoree, auec reubarbe. Apres, on fait prendre tant a l'vn qu'a l'autre de l'huile d'amande douce, extraitte sans feu, auec du sucre, ou du sirop violat, ou rosat, ou de iuiubes, mesmement a l'heure de la toux: & souuent du loch de muccilage de semence de coing, de gõme arabic, & dragagant, & de ius de reglice, en égale portion, dissoult en eau rose, & meslez auec l'vn des syrops susditz, ou vn autre loch fait de laditte semence de coing, & de semence de pauot, trẽpees en de l'eau tiede, puis cuittes auec du moust, y adioustant du sucre de penides, & vn peu d'huile d'amandes douces: ou des penides & pilules blanches, dissoultes auec du laict frais tiré: ou encore vn autre loch fait des mucillages de laditte semence, & de semence de coucombre, tirees en decoction de sebestes, & meslees auec penides, a quoy on peut adiouster du ius ou sirop de grenades douces, ou des pilules composees de semence de pauot blanc, amydon, dragagant, gomme arabic, moelle de semence de coucourde, & de semence de coing, le tout broyé & dissoult auec penides en eau rose: lesquelles pilules on prend ou par

soy, ou on les dissoult auec sirop violat, ou auec huyle d'amandes douces, ou bien on en fait des tablettes auec succre dissoult en eau de vinette, ou en telle maniere qu'on veut. On luy baille aussi des tablettes de diagragant, a laisser fondre en la bouche. Razis fait vne composition, en maniere de paste, de quatre onces de raisins de damas mondifiez & bouillis en vn pot de fer, auec eau de fenoil, si la matiere n'est trop subtile, ou auec eau violette, si la matiere est chaude, puis pistez auec autãt de penides: dequoy on dõne a l'enfant seuré quelque peu, soir & matin, & quelquesfois auant coucher de la conserue de roses, vieille: & s'il ne peut dormir, du sirop de pauot: & met on sur sa teste des estouppes respandues de poudres de roses, de coriandre, de mousse d'arbres, & de quelques autres choses desiccatiues: ou bien on parfume ses couuertures de teste, de mastic ou vernix trempé en vin-aigre, & mis sur vn réchauld: ou d'vn autre parfun tel que s'ensuyt, R. rosar. rub. myrtill. santalorum omnium, ligni aloes an. drag. j. gr. iuniperi macerati aceto drag. ij. caphuræ gr. ij. fiat puluis, quo imposito carbonibus fiat suffitus: vel cum aceti & aquæ ros. æquis partibus fiant trochisci: è quibus imponatur vnicus prunis cum opus erit. Le matin on parfume le bõnet de mesmes parfuns, ou de la fumee de son, fricassé & arrousé de vin-aigre: dequoy on en met dans des sachetz, qu'on applique chaudement l'vn apres l'autre sur la teste, sans la mouuoir fort.

Si le reume vient de morfondure, & est de matiere flegmatique & espoisse, Oribase & Paul ordonnent de luy respandre a ieun de l'eau chaude sur la teste, tirant cela de la sentence d'Hyp. Que le chaud lasche la pesanteur de teste, en subtiliant, euaporant, & consommant le reume: mais

soudain faut l'essuyer, que l'eau ne refroidisse, & le mal n'en empire : puis oindre la teste de miel, en bonne quantité, en apres presser la langue de l'enfant, & frotter la racine d'icelle auec le doigt oingt de miel, a fin de faire venir le flegme : & ce faire deuant que tetter ou prendre le repas : & apres encore luy faire souuent licher du miel en forme de loch. Aucuns font vn loch d'amandes, de miel & de laict : aucuns laissent le laict & adioustent des passules, & du ius de grenade douce. En son regime de viure, si l'enfant tette, faut corriger le laict de la nourrice : & s'il est seuré, faut l'engarder de long sommeil, le faire coucher la teste haute, ne luy tenir la poitrine serree, luy faire manger des figues, raisins de damas ou de cabas mondez, pignolas, amandes pelees, & succrees, & vn amandé soir & matin, cuyt en eau de fenoil, auec du laict : Razis fait tout cuyre auec eau de fenoil, & fait boire quelquesfois de l'eau de l'infusion de son ou bran trempé par l'espace d'vne nuyt, puis coulee & vn peu exprimee : mais l'hydromel est beaucoup plus en vsage.

Si la toux est a cause de congestion & amas de grosse matiere glueuse, retenue au poumon, on fait vn loch d'huile d'amandes douces, auec autant de miel, y adioustant vne ou deux dragmes de semence de fenoil : ou vn autre d'vn peu de myrrhe, auec miel & huile d'amandes douces : ou vn autre de miel seul, bouilly auec eau de fenoil, & quelques fueilles d'hysope. Et aussi on fait vser du sirop de capilli veneris, ou de prassion, ou d'hysope, ou de reglice, ou de l'oximel squillitic, en maniere de loch. Et aussi on fait boire de l'oximel simple, lequel soit fait de huyt parties d'eau, vne de sucre, vne demye de miel, & d'vn quart de vin-aigre, & fait on bouillir dans laditte eau, du capil. vener. ou de sa cõserue,

ou des fueilles d'ysope, auec fleurs de violette, raisins, figues seches, semence de fenoil, reglice, & autres choses semblables. On donne aussi a tenir en sa bouche des tablettes de diairis simple: & aussi a prendre au matin & au vespre de la conserue de capilli veneris, seule, ou meslee auec celle de violette, & auec de la poudre de semence de fenoil.

Si auec ceste toux y ha courte halene, & siflement ou ronflement, que les Arabes appellent Oregmon, ou que la fluxion est si grande, & remplit tellement de flegme la poitrine, que (comme Galien sur l'Aphorisme d'Hyppocrat. donne a entendre) il est a craindre que l'enfant ne se suffoque, & meure soudainement: Razis ordonne du Galban, & du dragagant, de chascun deux grains, a les prendre en poudre auec vn iaune d'œuf cuyt mollet; semblablement la poudre de semence de coton, dit en Latin Bombax, prinse en mesme maniere: mais sur toutes choses luy & Auicenne, par l'authorité de Dioscoride, donnent a licher le loch de muccilage de semence de lin, auec miel, le gros d'vne febue chascune fois, auquel loch le miel surmonte le muccilage de deux parts: le coumin est bon aussi broyé auec miel. Ce temps-pendant on oingt la poitrine de l'onguent resumptif ou de dialthæa, de beurre, d'huyle d'amandes douces, ou d'iris, ou de lis: & incontinant on respand dessus de la poudre d'iris, hysope, sauge, coumin, fenoil, calaminte, & semblables. Les bonnes gens du pays fricassent de la pourree, & mettent dessus. Auicenne oingt la racine de la langue auec huile d'olif chaude, & semblablement le palais, pour dissoudre le flegme, & les superfluitez qui viennent a ces parties: puis on vient par ordre a faire les choses susdites.

ORDRE

ORDRE TROISIESME.

Des maladies de l'esthomac, & de tout le ventre.

Au troisiesme rang des maladies particulieres, laissant a part vn grand nombre de maladies d'esthomac, & des parties du ventre, il nous suffit pour le present traiter seulement & en peu de parolles de celles qui sont les plus communes & ordinaires aux enfans, cōme de l'enflure du nombril, des tranchees de ventre, des vers, du flux de ventre, & du ventre constipé, de la difficulté d'vrine de, la grauelle, du pissement au lict en dormant, de la greueure, ou descente du boyau, & du fondement qui sort.

1. De l'enflure du nombril.

Hyppocrates au troisiesme liure des Aphorismes, & Galien en l'exposition, enseignent qu'il vient quelquesfois apostume au nombril de l'enfant nouueau né, ou pour auoir esté mal coupé, ou mal lié, ou pour quelque aquosité qui s'y est amassee. Razis au liure des maladies des enfans, dit, qu'il s'enfle quelquesfois ou de trop plorer & crier, ou de tousser, ou de quelque cheute, & est comme vne espece de greueure telle qui vient en la bourse.*

La guarison.

Contre ce mal Auicenne ha inuenté vn remede singulier, duquel on peut vser communement : On prend nardi celticæ vnc. ß. mise en poudre, puis de therebintine trois onces, & auec huyle d'amandes douces on en forme vn oignement. On fait aussi vn emplastre de ceruze lauee, & de litharge, auec therebintine & huile d'amādes douces. Razis enseigne de brusler quelques drappeaux & des lupins, puis les destremper auec du vin, puis en mouiller des estouppes, & les appliquer sur le mal.

II. *Des tranchees du ventre.*

Le plus fouuent les enfans qui tettent font malades des tranchees du ventre: Ce qui leur aduient ou de trop grand' quantité, ou de mauuaife qualité du laict qu'ilz ont pris, lequel eftant corrompu dans l'efthomac, engendre matiere venteufe, qui fait diftention es boyaux, & par confequant douleur: de l'autre fe fait matiere bilieufe, baillant vn piquement, qui fait crier l'enfant: combien que cela peut auenir encore des vers, ou d'auoir prins du froid au bain, ou de morfondeure.

La guerifon.

Nous remedions a ce mal, quand nous mettons fur l'efthomac & fur le ventre vne vefcie pleine d'eau chaude, pour ouurir les pores, efchaufer le dedans, & difsiper les vents: ou quand nous le fomentons & eftuuons de la mefme eau en laquelle ayt bouilly de l'anet & de la chamomile: & puis l'engraiffons de vieille huile d'olif chaude, par le confeil d'Auicenne, ou de l'huile d'anet, ou de lis, ou de chamomille. Razis met fur l'efthomac vne emplaftre de myrrhe, aloes, & fafran, auec farine de febues. S'il y ha chaleur trop grande, ce qui fe cognoift par l'attouchement, & par les felles iaunes ou vertes, faut oindre le ventre d'huile rofat: ou mettre deffus vn chapelet de rofes, en forme d'emplaftre, ramolly de vin-aigre tiede: ou le ciroine refrigeratif de Galien. On baille communement a prendre par la bouche de l'huile d'amandes douces, extraite fans feu, a l'enfant nouueau né. Ce temps-pendant la nourrice doit corriger fon laict par bon regime, & ne donner point tant a tetter a l'enfant en vne fois, ni a toutes heures.

III. Des Vers.

Entre toutes les maladies qui aduiennent communement aux enfans, l'vne des plus notables est celle des vers, que les Grecs nomment Elminthes, & Hippocrates ta Thiriodygastros, c'est a dire, bestes cruelles du ventre : desquelz on fait trois especes, les vns sont ronds & long, appellez des Grecs, Elminthes strongilæ : les autres sont ronds & courtz, nommez en Grec, Ascarides, a cause du prurit qu'ilz donnent : les autres longs & larges ou plats, ditz du langage des Grecs, Ciriæ & Tæniæ, a cause de leur longue estendue : & ceux-cy tiennent tout le long des boyaux, & sont comme vne substance morueuse, de laquelle s'engendrent de courts excremens, semblables a semeces de coucourdes : les ronds longs s'engendrent es intestins graisles, & entrent dans l'esthomac : parquoy souuent ilz se reiettent par la bouche, & quelquefois par le nez : les Ascarides naissent aux boyaux d'embas. Et toutes ces especes Galien les nie estre engendrees en l'esthomac, suyuant ce qu'Aristote escript, que nul animal se fait en la concoction de la viande, ains seulement en sa distribution es boyaux, apres qu'elle ha commancé d'estre corrompue en l'esthomac : esquelz boyaux elle se corrompt, & pourrit d'auantage, & de là naissent les vers.

De l'eage auquel ilz auiennent le plus communement, Hippocrates au quatriesme liure des Maladies, escript, qu'ilz s'engendrent quelques-fois deslors que l'enfant est au ventre de sa mere, a cause de la mauuaise nourriture qu'il prent d'elle ; tellement que nous pouuons penser qu'ilz aduiennent a tous eages, & mesmement a ceux qui sont dissolus & gouluz.

Les causes.

Leur generation est de matiere grosse & crue, laquelle se corrompt dans l'esthomac, & venant aux intestins toute excrementeuse, n'estant pas bien chilifiee, se pourrit du tout, & pour sa muccosité adherante a iceux, ils ne la peuuent pousser : & par ainsi Nature prudente, & qui n'est iamais oisiue, pouruoit que celle matiere ne demeure ainsi corrompue en ce lieu, & produyt des vers, lesquels puis apres consomment celle matiere : laquelle estant consommee, si on ne baille promptemẽt vne autre nourriture pour les saouler, ils montent quelquesfois en l'esthomac, & se pourmenent par les boyaux, donnant a la personne de grandes passions. Tout ainsi comme les papillons s'engendrent de chenilles, & les chenilles de fueilles vertes, mesmement de choux : lesquelles, leur defaillant nourrissement, puis apres se nourrissent des choux mesmes, & les consomment : aussi les charantons s'engendrent du blé, puis le mangent. Ainsi plusieurs animaux prenent de mesme chose & leur generation & la matiere de leur nourriture, comme escript Theophraste au troisiesme liure des causes des plantes, chap. trente-septiesme. Combien qu'Oribase die que les vers s'engendrent de toutes sortes d'humeurs : toutes-fois il dit que les Ascarides naissent principalemẽt du suc noir : les longs & ronds du suc bilieux meslé : les longs & larges, du pituiteux.

Plusieurs pensent que les viandes douces engendrent les vers, mais ilz s'abusent, car les viandes douces se conuertissent en cholere, & en suc amer : mais quand les vers sont engendrez, bien vray est que les viandes douces les attirent a l'esthomac.

Les signes pour les cognoistre, & en quel endroit ilz sont.

On cognoist qu'il y ha des vers es intestins superieurs, quand l'esthomac fait mal, n'ayāt faim, & qu'on vient quelquefois en syncope, l'ēfant frotte son nez, ha l'halene forte, est assommeillé, le ventre s'enfle quelquefois, le dormir auec tressaillement, petite fieure, petite toux seche, les yeux connillans, changement de couleur souuent au visage. On coniecture les larges estre es intestins, si auec les selles il y ha des excremens semblables a semences des coucourdes. Les Ascarides se cognoissent par le prurit qu'ilz donnent au fondement.

Le prognostic & augure.

Paul au quatriesme liure, chap. cinquiesme, escript qu'il ha veu des vers qui estoyent sortis par les aignes : & Auicenne dit, qu'il en ha veu qui ont persé le petit ventre. On prend augure de leur effect par leur nombre, par leur grandeur, par leur couleur, & par les accidens qui les accompagnent. Les grands vers sont pires que les petitz : le plus grand nombre pire que le moindre : les rouges pires que les blancs : les vifs que les morts. Les vers qui sortent auec du sang, sont de mauuais signe, par ce qu'ilz signifient que les intestins sont offensez. Et aussi le vomissement de vers est mauuais signe, par-ce qu'il demonstre que l'esthomac est plein d'humeur corrompue. Et si l'enfant qui ha des vers ne peut auoir son soufle qu'a peine, & est moite & froid, signifie que le lendemain il mourra. Es commancemens de fieure aigue, si les vers longs & ronds sortent en vie, c'est signe de maladie pestilente, dōnant a entendre qu'ilz ne peuuent endurer la force de la corruption : & s'ilz sont morts,

toufiours fignifient qu'ilz viennent de matiere malicieufe, & fort corrompue. En la vigueur ilz portẽt toufiours mauuais prefage, quelz qu'ilz foyent, fignifiant la malignité de la maladie. En la declination, fignifiẽt mutation en mieux, & eft bonne crife, comme tefmoigne Hippocrates au fecõd des predictions, Aphorifme dixhuytiefme. S'ilz viennent fans fieure, & puis apres elle furuient, eft vn mauuais figne: mais fi quand ilz fortẽt, il ne furuient apres aucun mauuais accident, c'eft vn bon figne. A ceux qui en font malades, quand on ferme les yeux, & ilz ne fe peuuent fermer, la mort eft prochaine.

La cure.

Toute l'intention d'en guarir, eft poulfer les vers dehors, mortz ou vifs: & ne le pouuant faire incontinant, au moins engarder qu'il ne s'en engendre d'autres, & ne donnent pafsion ni tourment. Et par ce on doyt donner a manger fouuent, & de bonnes chofes, de peur qu'ils ne mordent & rongent les inteftins: & euiter le pain non leué, le laictage, les legums, les fruictz cruds, le poiffon, & toutes chofes de difficile digeftion, & de facile corruption. Et par autant que la corne de Cerf ha certaine propriete contre les vers, eft bon d'en mefler parmy la panade, & donner a boire du vin auec de l'eau en laquelle on ayt fait bouillir de la poudre de laditte corne, ou de la racine de gramin[illegible]: & entre les repas faire boire du firop de limon auec laditte eau, ou du firop de grenade. Le pourpié en bouillon, & en potage, & en falade, fait mourir les vers: autant en fait la triquemadame, ditte en Latin, Sedum minus, & fa decoction, auec du vin, ou auec du fucre, en forme de iulep, ou auec vn des fi-

rops susditz. Semblablement le ius de cichoree, & la decoction de Sebestes, auec vn peu de mente: laquelle decoction Razis dit estre bonne a en boire deuant le repas: les mesmes Sebestes sont bons a manger cuitz comme les pruneaux. Et ces choses sont bonnes, tant en la fieure que sans fieure. Communement on baille aux enfans a manger de la poudre de la semence ditte contre les vers, dans la bouillie, ou auec vne pomme cuitte & succree, ou en forme de dragee. Apres auoir baillé ce qui les fait mourir, on doyt oingdre l'esthomac de choses astringentes, auec du gros vin. Pour les faire mourir, & sortir promptement, le sirop de cichoree auec reubarbe, est singulierement bon: mais qu'on ayt donné auparauant vn clystere de laict, auec miel ou succre, auquel se faut garder de mettre de l'huile ou gresse, ou chose amere, de peur de les repoulser en contre-mont: par ce que le doux les attire, & l'amertume & l'huile les repoulse. Nous donnons aussi quelquefois dans vn Biberon, que les Grecs appellent Zomirisis, vne petite expression de reubarbe, ou de la casse auec le sirop de limon, ou d'endiue, en vne decoction de semences de pourpié, de choux, & de celle qui est ditte contre les vers, & de celle de citron: en obseruãt ceste regle, qu'auec les choses ameres il faut mesler les choses douces, a fin que par la douceur les vers attirent ce qui les fait mourir. Razis n'est d'aduis de donner aux petis enfans les medicamens a boire, ains seulement les leur appliquer par dehors. Parquoy il ordonne de prendre du coumin, auec du fiel de beuf recent, & l'appliquer sur le nõbril, & sur l'esthomac, en forme d'emplastre: & conseille aussi prendre de la farine de lupins, de psylion, & de baques de laurier, auec ledit fiel, & auec huile d'amandes douces, ou ameres.

Mais pour n'estre en faute d'autres remedes, toutes choses generalement lesquelles resistent a putrefaction, ameres, non ameres, sont bonnes contre les vers: comme les fueilles d'artichaut, de marrochemin, de chardon benedict, d'absynce, d'auroine, de thanasie, de rue, de pescher, & semblables: les semences de nielle, de coumin, de lupins, de citrons, ou d'orenges, les amendes ameres, la coloquinte, & quelques autres: les racines de zedoar, d'angelique, de gentiane, & quelques autres telles: la myrrhe, l'aloe, la corne de cerf rapee, le coral: le fiel de beuf, ou d'autres bestes: l'huile d'amandes ameres, d'absynce, & semblables. D'vne partie de toutes lesquelles choses on fait ou emplastre, ou cataplasme, ou onguent, pour appliquer sur l'esthomac, & sur le nombril.

IIII. Du flux de ventre.

Ia il ha esté fait mention cy deuant du flux de ventre, entre les accidens qui suruiennent aux enfans, quand les dents leurs sortent, & specialement les canines & œillieres: icy le lieu est opportun d'en parler de rechef au rang des maladies du ventre: duquel flux, comme ainsi soit qu'ilz soyent plusieurs especes, lesquelles aduiennent a tous eages, nous n'entendons parler de celuy par lequel la viande sort telle qu'elle ha esté mangee, que les Grecs nomment Lienterie: ni aussi de celuy qui est auec escorcheure de boyaux, qu'on nomme Dysenterie en Grec: ains seulemẽt de celuy lequel n'ha rien de tout cela, & est dit des Grecs, Diarrhæe, & par Hippocrates, en nostre langue, émotion de ventre, a quoy les enfans sont le plus souuent subietz.

Les causes.

On en met plusieurs causes, l'vne, la douleur de la naiss-

sance des dents, qui l'a esté exposee, laquelle empesche la digestion du nourrissement: l'autre, la morfondure que prẽt l'enfant en estant souuent remué de la nourrice, laquelle morfondure refroidist & humecte le ventre: la troisiesme, est la gourmandise de l'enfant, prenant en son esthomac plus qu'il ne pourroit digerer, ou digerant plus de nourriture que le foye n'ha besoin, parquoy le superflu n'estant attiré du foye, coule promptement en bas: quelquefois aussi l'habondance de la cholere qui descend aux boyaux en est cause, irritant la vertu expulsiue a excretion: ioint aussi que la vertu expulsiue est quelquefois plus forte, & la retentiue plus debile: & aussi quelquefois l'affluence de cholere le fait, engendree dans l'esthomac, d'humeur corrompue, verte, iaune, ou autrement, procedant de crudité, & de chaleur estrange, laquelle humeur Nature enuoye par le haut & par le bas: mais la maladie venant de ceste cause est plus tost ditte celle qu'on appelle communement Cholerique-passion, que flux de ventre.

Les signes pour cognoistre de quelle cause procede le flux de ventre.

Celuy qui vient de morfondure ou d'indigestion, ne rend gueres que du flegme & des eaux, sans tainture, auec quelque tranchee: Celuy de cholere & chaleur estrange, rend les matieres vertes ou iaunes, auec chaleur de corps, grand' soif, & alteration de langue.

Le prognostic & iugement.

Quand il est meslé d'vn peu de cholere, auec le flegme & les eaux, meilleur: par ce que la cholere seule signifie abondance par le corps de celle mesme humeur, & de chaleur

estrange, & de putrefaction : les eaux sans taincture, refroidissement & crudité : ainsi donques estant moyen de couleur, voire encore qu'il soit plus blancheastre, n'ha rien de mauuais au cõmancement, & se peut supporter es premiers iours. Hyppocrates au liure De la naissance des dents, parlant du flux de ventre des enfans, Ceux, dit il, qui ren-
„ dent par le bas des cruditez tainctes de sang, le plus sou-
„ uent sont endormis en la fiebure. Et ceux, dit-il encore,
„ qui rendent par le bas les humeurs crues, & ne pissent
„ guere a la raison de ce qu'ils boyuent, sont maladifs.

Remede.

Si tost qu'on voit que le flux de ventre perseuere trop, c'est a dire, que par cela l'enfant s'affoiblit, il est temps de le restraindre, mais auec discretion : car s'il est iaune & vert, & l'enfant est ia grandet, faut premierement donner, s'il est possible, vn peu de poudre de reubarbe, auec du sirop de roses seches, & le lendemain vn clistere de decoction d'orge & de plantain, auec bien peu de miel rosat, puis vn autre d'amydon, & de ius ou decoction de plantain, ou d'autre chose astringente, auec huyle rosat, & huyle de coing, ou autre semblable : puis epithemizer le ventre auec de la laine moüillee d'eau distilee, ou de la decoction de myrrhe, de rose, ou de plantain : puis l'emplastrer de sandaux, roses, boli-armeni, & semblables, incorporez auec huyle astringente & vn peu de cire : ou d'vn cataplasme de spelte ou de seigle, cuyt en vinaigre, & destrẽpé auec laditte huile : dõner a mãger de l'amydon en forme de bouillie, & des laictues cuittes en eau & vin-aigre : faire boire au repas & entre les repas du sirop de grenade, ou de coing, ou de roses seches, auec eau ferree : au matin du spodium, c'est a dire, poudre d'iuoi-

ry, seule, ou auec semēce de pourpié, ou de plantain, dissoute en eau fraische, simple, ou eau ferree, ou eau d'orge: quelcun fait boire de la semence de concombre, auec trois doigts de laditte eau: quelque autre d'vne poudre faitte de semence de lapallele, en Latin Lapatum acutum, & de grains de raisins cuyts au four, autant d'vn cōme d'autre, auec plus grande quantité de glands ou de cormes seches, & de semence de pauot blanc la moitié moins, auec bien peu de safran, le tout pisté ensemble, pour en prendre vn petit auec ius ou sirop de coing, ou de roses seches. Si le flux est meslé, & n'a point de matieres estranges, on donne a manger vn œuf cuyt, & dur, mis en poudre auec encēs, ou auec bol- armene, ou auec les deux ensemble, ou auec semence de lapallele: aucūs dōnent l'œuf tout seul, cuyt, dur, en vinaigre: on fait manger du ris cuit auec poudre d'amandes, ou noisettes rosties, ou des lentilles, ou du mil, ou d'vn potage de coing, ou d'vn autre fait auec poudre de farine cuitte parauant en vn neud dans de l'eau, sechee & endurcie en forme de paste. Son boire sera ou du laict de chieure auquel on ha estaint vn fer d'acier, ou de l'eau ainsi preparee, seule, ou auec sirop de coing, ou de roses seches, & quelquefois du cormé: les mesmes sirops se doiuēt boire en la soif entre les repas, auec sirop de mente, & eau ferree. Deuant le repas on luy baille vn scrupule de galle, ou autant d'encens, auec ius de coing, ou du codignac, ou de la conserue du fruict de cornalier. Et vn peu deuant, on estuue son ventre de la decoction de semence de roses, de coumin, d'ache, d'anet ou d'anis, par le cōseil d'Oribase: puis on met dessus chaudemēt du coumin, & des roses ramollies en vinaigre, broyez ensemble en forme de cataplasme, ou de la farine d'orge, ou de febue, cuytte auec sumac & miel.

Si le flux vient de flegme seulement, & de morfondure, Auicenne fricasse des noix pelees, & les met puis en poudre auec succre, & en fait prendre le gros d'vne auellane, auec eau froide ; & quelque autre met sur le ventre vn ciroine de safran, myrrhe & cire, cuyts en gos vin.

Au flux qui vient de la naissance des dēts, on baigne l'enfant deuant le repas dans de l'eau ferree, & bouillie auec du plantain, absynce, roses, balaustes, myrtiles, & autres choses semblables : ou on estuue son ventre, & on l'emplastre tout ainsi qu'ha esté dit cy dessus. On luy donne a manger parmy sa bouillie de la poudre de myrtiles, & de sang de dragon, ou de cormes seches, & d'autres astringeans semblables. On luy fait succer du ius de grenade, ou de vinatier, ou de coing, en sirop ou autrement. Auicenne ordonne vne poudre de pauot, myrtiles, souchet, & encens, dissoulte en laict, a en succer ou boire. On luy peut bailler suppositoire de ceruze, d'acacia, ou d'autre chose semblable.

V. De ce que l'enfant ne peut salir, & ha le ventre constipé.

Le ventre au contraire quelquesfois se resserre aux enfans & ne peuuent aller a la selle, ou pource qu'ils dorment trop, & la faculté sensitiue par cela est assopie : ou pource que la faculté retentiue est trop forte : ou pource que les venes attirēt trop : ou que la trop grand' chaleur du foye desseche les excremens : ou pource qu'il ne descend rien de la vescie du fiel aux intestins, pour les irriter a l'expulsion de la grosse matiere : ou pource que, comme dit Hyppoc. au liure De la sortie des dents, l'enfant baue & reiette beaucoup du laict qu'il ha pris. Remede a cela. On baille a l'enfant du miel parmy sa viande, ou du succre : & si cela ne fait rien, on luy

donne suppositoire commun de miel & de sel, pour irriter la faculté expulsiue : Oribase & Paul en baillent vn de calaminte broyee auec miel : Auicenne vn de mente sauuage, ou de racine d'iris, crue ou bruslee, pareillement auec miel : aucuns de racine de cyclamen, ditte autremẽt, artanita : autres de fiel : aucuns d'vn scrupule de fiente de rat, auec gresse douce, ou auec miel : Auicenne donne a boire de laditte fiente trois grains en vne cuilleree d'eau froide : mais cela est trop mal plaisant : ie voudrois plus tost dõner de la therebintine, comme Paul & Oribase conseillent, le gros d'vn pois ciche. On oingt aussi son nombril & le bas du ventre d'huile tiede, ou de fiel de beuf, auec beurre, ou auec miel.

V. De la greueure ou descente du boyau.

On voit auenir quelque-fois a l'enfant greueure, & descente du boyau, & enfleure en l'aygne, ou en la bourse : laquelle maladie est ditte en Grec, Cele, en Latin, Hernia & Ramex, prenant diuers noms selon la diuersité du lieu ou elle est, & de la matiere dont elle est. En l'aygne, on l'appelle Bubonocele : en la bourse, s'il n'y ha que le boyau descendu, Enterocele : s'il n'y ha que de l'eau, Hydrocele : si du vent, Physocele. Et n'y ha que ces quatre especes aux enfans, deux intestinales, vne venteuse, & l'autre aigueuse. Car les autres especes, comme celle de la coeffe, ditte Zirbale vulgairement, en Grec, Epiplocele, & la charnue, Sarcocele : & la variqueuse, Cirsocele, n'auiẽnent point en cest eage la.

Les causes.

Celle du boyau vient ou de la naissance, ou par accident : & se fait par la rõpure ou dilatation du siphax, dit en Grec,

Peritoneon: c'est vne peau qui enuironne & embrasse tous les intestins, & ha deux trous pres les aygnes, par où passent les suspensoires des testicules: & quand ses deux trous se dilatent, les intestins descendent, & lors se fait l'hernie ditte intestinale, laquelle se fait aussi quand ladite peau se rompt. Et tant la dilatation que la rompure se fait es enfans, ou de trop crier & plorer, ou de quelque effort, comme de la toux, ou de vomissement, ou de trop grande repletion: mesmement de ce que le peritoine en cest eage la est humide, tendre & delié, facil a s'estendre & a se rompre. Celle qui est venteuse & aigueuse, vient a cause de la rare & tendre tissure dudit peritoine, par lequel passe le vẽt ou l'habõdance d'eau.

Le prognostic & iugement.

Si le boyau descend, & le peritoine, c'est a dire, la peau interieure du ventre est rompue, cela est malaisé a guarir: mais si laditte peau seulement se relasche & s'estend, de sorte que le boyau se relasche & tumbe, il se peut guarir: Et ce dernier auient aux enfans, parce qu'ilz sont humides de nature, & quelques-fois se guarit seulement par ligature bien faitte, & application de medicamens conuenables.

La cure.

En la nourriture, faut euiter les bains, & toutes choses qui mollifient, les fruicts crudz, les salades, les potages, la trop grãde repletion, le cry, la toux, le trauail sur les pieds. En matiere de medicamens pour guarir le boyau relasché ou auallé: faut premierement estuuer l'endroit auec gros vin, ou auec decoction de mauues pour le repoulser, apres auoir deschargé le ventre, & apres reduire le boyau en son lieu doucement: puis appliquer dessus l'emplastre, contra rupturam, auec vn braguier, ou l'emplastre qui s'ensuyt.

R. aluminis, gallarum an. drach. ij. terantur & coquantur vino stiptico ad spissitudinem, fiat emplastrum, & super pone spongiam imbutam oxycrato tepido : ou de la colle de parchemin, & l'y laisser iusques a ce qu'elle tumbe, tenant l'enfant au berceau, ou au lict couché, les genoux hauts, l'espace de xxx. ou xl. iours, s'il est possible. Et ce temps pendant, luy faire prendre par la bouche, a ieun, ou de la poudre de l'herbe ditte nouuellement en Latin, Herniaria, & en François, l'herbe du Turc, le pois peu moins d'vn escu, ou vn scrupule de la poudre de limax rouge, auec de la bouillie ou auec du bouillon de la racine de consolde. On peut composer assez d'autres emplastres de semblable matiere astringente a mesme fin, comme ceste-cy. R. myrrhæ, cortic. cupressi & eius nucum, aloes, acaciæ an. drach. ij. quibus optimè tritis, & cum glutino in aceto dissoluto conformetur emplastrum : & ceste-cy. R. mastiches cortic. thuris, nucum cupressi, myrrhæ, collæ seu glutini piscium, sarcocollæ an. partes æquales, & cum glutino pergameni similiter dissoluto in aceto, fiat emplastrum. Ou ceste-cy. R. diachalciteos vnc. j. ſ. mediæ corticis vlmi diligentissimè tritæ drach. vj. terebinthinæ vnc. ſ. ladani, mastiches, aloes, myrrhæ an. drag. ſ. spici nardi scrup. j. cum oleo myrtil. & cera alba, fiat emplastrum. Pour guarir la greueure venteuse & aigueuse, Auicenne ordonne deux remedes : la semence d'ammeos, & la farine de lupins. Il destrẽpe la semence d'ammeos auec blãc d'œuf, en forme de cataplasme, par ce qu'elle eschause, desseche, subtilie, ouure, resoult, & dissipe les ventositez, & restraint auec le blanc d'œuf. Il fait cuire la farine de lupins auec du vin, laquelle dissout les vẽtositez, & la mesle auec myrrhe & choses qui restraignẽt.

Aucuns prennent du coumin, des baques de laurier, des semences qu'on appelle carminatiues, de spic.nard, d'ireos, de l'huile de rue, ou de keiry, & d'aneth, & en font emplastre. Guidon de Gauliac donne a boire de la limure de fer, par plusieurs iours. Le Medecin sçauant qui sera appellé pour la cure de l'enfant, composera des remedes a sa fantasie, & comme il verra bon de faire.

VI. De ce que l'enfant ne pisse point.

Cela quelquefois auient aux enfans qu'ilz ne peuuent pisser : lequel accident est dit des Grecs, Ischourie : ou qu'ilz pissent a peine, ce que les mesmes Grecs appellent Dysourie : car ce qu'ilz nõment Strangourie, & nous disons chaude-pisse, communement est eslongné de cest eage.

Les causes.

Cest empeschement ou difficulté d'vrine procede a l'enfant, ou de ce que les parties par où l'vrine passe ont quelque cas de mauuais, comme les reins, la vescie, ou de quelque morfondure, qui rend les nerfz & le muscle du col de la vescie de moindre sentiment pour auoir esté descouuert, & qu'apres le bain il n'ha pas esté essuyé, & ha prins du froid, ou de ce que l'vrine est grosse & flegmatique, ou que parmy descend quelque grosse humeur pituiteuse, laquelle estoupe le passage de l'vrine, ou de quelque pierre ou grauelle, ou d'auoir gardé son vrine trop long temps.

La cure.

Or maintenant pour le faire pisser, de quelconque cause vienne l'empeschement, les bonnes femmes fricassent de la paritoire auec huile ou beurre, ou gresse douce, aucuns de l'agrimoine, autres des fueilles de guimauue & d'armoise,

ou d'auroine, ou de cresson, ou de berle, & l'appliquent entre deux linges chaudement sur son ventre: plusieurs y appliquent vne vescie de pourceau pleine de la decoction de chamomile, de fueilles de rayfort, ou raphane sauuage, & des herbes susdittes: puis l'engressent d'huile de scorpion, ou de lis, ou de chamomile, ou d'amandes douces, de beurre frais, de gresse de connil ou de tesson, ou des gresses cõmunes douces. Razis escript que la gresse de pigeonneaux dissoulte en vin blanc, & donnee a boire a l'enfant, le fait incontinent pisser: quelques autres font bouillir de l'oignon dans du vin blanc, & en font boire pour mesme intention: a quoy est bon encore donner a boire de l'oxymel squillitique, ou de celuy qu'on appelle diuritique fait des cinq racines communes apperitiues, auec decoction de semẽce de melon, de fenoil, de ciches, & de quelques autres choses semblables. Tous lesquelz remedes sont bons, principalement contre l'empeschement du refroidissement, ou du flegme qui est au col de la vescie: combien qu'on en peut vser aussi contre la grauelle, de quoy i'ay fait le chapitre a part, qui s'ensuyt.

VII. De la grauelle.

Hippocrates au troisiesme liure des Aphorismes nombre le calcule, dit autrement la grauelle, entre les maladies des enfans: laquelle maladie auient specialement aux enfans ia grandets, & leur auient plus communement en la vescie, cõme escript Paul d'AEgine: car celle qui vient aux reins, Razis & Auicenne l'attribuent aux autres eages, iusques a la vieillesse, contre l'oppinion d'vn Medecin assez fameux de Chastelleraut, qui dit vne fois en ma presence a vne damoyselle subiette a la pierre des reins, que cinquante ans

passez, la personne est hors de ceste peine, oubliant qu'Hippocrates au mesme liure que venons de dire, met que les vieilles gens sont subiectz ha estre nephritiques, c'est a dire, mallades de ce mal des reins.

Les causes.

La gloutonnie des enfans, par ce qu'elle leur engendre humeurs crues, desquelles la plus grosse descent auec l'vrine dans la vescie, leur donne matiere de generation de ceste maniere de grauelle, moyennant la chaleur qui la cuyt & l'endurcit. Et pour entendre pourquoy plus tost elle vient en la vescie aux enfans qu'aux vieilles gens, c'est pource que la debilité de chaleur naturelle, & l'impuissance de digerer es vieilles gens, faisant amas d'humeurs crues & grosses en leurs reins, ne les peut poulser des reins en bas, & la chaleur estrange des reins les retient & endurcit: mais es enfans, toutes puissances naturelles sont plus robustes, & eux sont plus chauds de chaleur naturelle: parquoy la matiere espoisse & glutineuse descendant aux reins, par l'habōdance de la chaleur naturelle qui y est, & par la vertu naturelle, se fond & dissoult, & de là aisément descent en la vescie, laquelle est receptacle froid, neruenx & exangue, & de capacité ample, auquel pour l'estroisseur & longueur du conduit, & de l'yssue, la matiere susditte se retient, & par la chaleur de l'vrine se mue de rechef en grosseur & dureté.

La cure.

Les remedes qui sont pour la pierre de la vescie, doyuent estre, selon Paul d'AEgine, de plus grand' efficace, & plus forts: toutesfois selon le commun vsage on traitte ainsi l'enfant graueleux: On estuue ou baigne son ventre, & au-

tour de sa pine, de decoction de mauue, guimauue, paritoire, berle, pimpenelle, saxifrage, fleur de genest, semence de lin, & semblables: ou seulement de decoction de lapalelle, ditte en Latin, Lapathum acutum, dans du vin, puis on engraisse ces parties la, & notamment l'endroit du col de la vescie, dessus & dessoubs, d'huile d'amandes douces, ou de lis, ou de scorpion, simple ou meslee, auec elle du sang de bouc, & de la poudre de scorpion buslé. Et si besoin est, on siringue le dedans auec la decoction susditte, y adioustant du ius de limon, si on veut, & quelque autre des choses qui brisent la pierre, ou seulement auec huile de scorpion. Puis on luy baille a boire des baques de houx en poudre, ou des noyaux de mesplier, ou de la semence de saxifrage, ou de mil-de-soleil, ou autre semblable, auec du laict, s'il tette: ou auec eau de fenelle, & sirop de capilli veneris, ou de limon, s'il est ia grandet. Et si la grauelle descent en la pine, & ne peut sortir, on met la pine dans du laict, ou eau tiede, pour dilater le conduit.

VIII. De ce que l'Enfant ne peut retenir l'vrine, & pisse au lict.

Quand l'enfant est ia fort & grand, comme de cinq ou six ans, & en dormant pisse dans le lict, cela est dit maladie qu'on appelle, Pissement inuoluntaire: laquelle chose vient, ou que l'enfant dort trop longuement, & ce temps-pendant Nature incite le muscle du col de la vescie, qu'on appelle Sphyncter en Grec, a ouurir la vescie pour pisser: ou que ledit muscle est relasché, par la trop grand' humidité: ou que l'enfant ha trop d'vrine, a cause de boire beaucoup.

Les remedes: On les depart en forme de viure, & en choses medicinales. En forme de viure, on se doyt garder de choses trop refroidissantes, par ce que la froideur est cause de paralysie: & aussi de choses trop chaudes. Faut le faire pisser auant qu'aller coucher, & ne l'accoustumer a pisser souuent le iour. Le fesser toutes les fois qu'il aura pissé au lict, & luy dire iniure, & luy faire honte, luy attachant vne queue de regnard a la robbe. Ne luy laisser point mãger d'herbes, de fruictz cruds nouueaux, ni de choses qui prouoquent l'vrine, ains luy faire manger des chastaignes, & des fruicts stiptiques, c'est a dire, qui resserrent, toutesfois entretenir benefice de ventre: boire peu, & dormir sur la soif. Quant aux choses medicinales, Auicẽne dit, que la ceruelle de lieure cuytte & destrempee en vin blanc, est bonne. Haly donne a boire a ieun le gosier, dit autrement le iabot, d'vn coq, bruslé ou seché au four, le pois d'vn obole ou de deux, auec de l'eau vn peu tiede. Razis met que la creste d'vn coq mise en poudre, & respandue dans le lict, sans le sceu de l'enfant, l'engarde de pisser en dormant: autant en fait la vescie de taureau, ou de sangler, ou de cheure, mise en poudre, & beüe auec la decoction de chastaigne ou de glãd: & aussi le syrop de myrtiles, & tout ce qui est composé de cest arbrisseau, comme eau de myrthe, poudres de fueilles de myrthe, conserue de fleurs de myrthe, robob de myrthe.

IX. *Du fondement qui sort, & du gros boyau qui tumbe ou descend.*

On appelle le fondement qui sort, quand le muscle qui est a l'aneau, dit des Grecs, Sphyncter, se relasche, & ne peut soustenir le boyau qui descent, maladie qui auient quelque-

fois aux enfans. Il leur aduient communemẽt de trop grande humidité du ventre, descendãt au muscle susdit, laquelle le ramollit & relasche : au contraire il procede aux vieilles gens de la secheresse des nerfz & muscles, receuant l'abondance de flegme & superfluité aigueuse. Et pour remedier a ce mal de l'enfant, on le doyt engarder de trop longuemẽt dormir, de boire beaucoup, de manger potages & fruicts, mesmement cruds. Auec ce regime, on doyt incontinant & premieremẽt estuuer le fondement de decoction de choses astringentes, cõme d'escorce de grenade, de myrtiles, de sumach, de roses rouges seches, d'alun, de corne de pied de cheure, de noix de galle, ou de cyprez, cuits en gros vin : & y faire asseoir l'enfant iusques au nombril : puis remettre le fondement doucement auec les doigts enhuilez, ou auec de la laine engressee d'huyle rosat : apres faut appliquer dessus de la poudre de galle, de sang de dragon, de coupe de gland, myrrhe, aloes, corne de cerf brusle, poix, mumie, encens, & d'autres choses semblables : & le parfumer de bdel, ou de pomme de pin. Paul d'AEgine enseigne que l'vrine du patient respandue toute chaude dessus y est fort bonne.

ORDRE QVATRIESME.

Des maladies qui viennent particulierement en certains endroits du cuyr.

Estant breuement exposees iusques icy les maladies de la teste, de la poitrine, & du ventre, reste maintenant parler de celles lesquelles particulierement viennent au cuyr, & non de toutes, ains seulement de celles qui viennent en certains endroits, comme la tigne de la teste, la tigne du visage, l'es-

corcheure derriere les oreilles & es cuisses : car de celles qui viennent vniuersellement par le cuyr, comme la rougeole, & la verolle, ha esté parlé au premier traitté : & de celles qui n'ont point certain ni special endroit, mais viennent maintenant ça, maintenant là, cõme les flegmons, les furuncles, la gratelle, la roigne, les feux volans, les endartres, & quelques autres semblables, lesquelles sont dittes generallement d'vn nom Arabe, Bothore, en François, Enleueures, soit auec vlcere ou non, nous les remettons au traitté des maladies communes a tous eages.

I. De la galle & tigne de la teste.

Au cuyr de la teste se font des vlceres, auec croustes, qui percent le cuyr auec petis trous, dont il sort de la sanie : les Grecs les appellent Achores, & Ceria, a cause de l'humeur qu'ils rendent de couleur de cire, & semblable au miel. Et pource qu'ils rongent le cuyr de la teste comme la tigne les robbes, on appelle ces vlceres la tigne, Auicenne Saphati: soubs lesquels quelquesfois s'engendrent des pouls. Et ceste maladie aduient cõmunement aux enfans, de laquelle sont deux especes, l'vne qui est seche, l'autre humide.

Les causes.

Et l'vne & l'autre procede de flegme salé, ou de sang superflu, meslé auec cholere, soit que ceste maladie vienne du ventre de la mere, soit depuis, de mauuais laict, ou d'autre mauuaise nourriture : mais l'humide est faite de flegme ou de serosité salee, aigue, corrompue, & corrosiue : la seche de sang aduste, ou de l'vne & l'autre cholere, conioincte auec flegme cuyt & salé.

Les remedes.

En la nourriture, il faut euiter les dattes, parce qu'elles prouoquent les humeurs au cuyr, semblablemẽt les salures, espiceries, herbages, grands breuuages, fruitages. Au reste, faire ce que Paul & Razis conseillent: premierement, raser la teste souuent: puis l'estuuer de lessif auquel on ayt fait bouillir myrtiles, roses, lentilles, lupins, racine d'asperge, fueilles de saule, fueilles & racines de lapalelle, si la sanie qu'elle rend est iaune, & l'enfant est seuré: & si elle est blanche, c'est a dire, flegmatique, & espoisse, faut l'estuuer de lessif bouilly auec mente sauuage, mariolaine, hyssope, bete, fume-terre, chamomile, racine de guimauue, escorce d'orenge, semence de fenugrec, ou quelque autre semblable. Puis apres appliquer vn vnguent tel que Razis compose, en ceste maniere. R. olei rosacei, ceræ oleo liquatæ, an. vnc. j. cerussæ, lithargyri & lixiuij de cineribus vitis, aut vrticæ an. vnc. ß. cum duobus luteis assatis ouorum, fiat vnguentum, quo illinatur mane & vespere. Et s'il y ha grand prurit & demãgeaison, on fait vn vnguent tel que s'ensuyt. R. lithargyri, cerussæ an. drag. ij. sulphuris, hydrargyri extincti an. drag. j. olei rosacei partes duas, aceti partem vnam. Si l'enfant n'est seuré, sans l'estuuer, Razis applique des fueilles d'arroches, Atriplicis en Latin, comme qui succent & attirent ce venin. Celle qui est seche, doyt estre estuuee souuent de lessif, auquel auront bouilly mauue, guimauue, violette de Mars, melilot, fume-terre, fenugrec, & autres semblables. Puis la faut oindre de gresse de geline & de porceau sans sel, & de mucilage de fenugrec, en égale portion, auec vn peu de safran, ou de coesne de lard seule-

ment. Toutesfois en matiere aigue & corrosiue, on pense que les oignemens de gresses & d'huiles, par ce que facilement s'enflambent, ne profitent pas beaucoup.

II. De la tigne du visage.

Ceste-cy est aucunement differente & d'autre façon, laquelle est plus espoisse, & tient quasi comme vne crouste au visage, iusques a couurir quelquefois les yeux, & a la teste: combien qu'elle porte le mesme nom en Grec, & Latin, & Arabic, que la susditte. Et parce que plus cõmunement elle aduient aux enfans qui tettent, on l'appelle encore Lactumen, & Lactitium, & pour la couleur de cire, Cerium, & Fauum, & pour la forme & habitude, Crusta, du langage des Latins.

Les causes.

Elle est engendree de matiere moitié grosse & visqueuse, moitié aigue & subtile, parquoy elle fait crouste: laquelle matiere procede, ou des restes du sang mẽstrual, ou du laict de la nourrice, qui est trop fort, ou d'autre mauuaise qualité, de soy, ou qui depuis s'est corrompu en la premiere & seconde digestion de l'enfant, ou du mauuais sang, & de la mauuaise nourriture qu'il ha apporté du ventre de la mere: & auient au visage & a la teste plus tost qu'ailleurs, a cause de l'humidité superflue de celle part, corrompant l'aliment qui y est enuoyé.

Le iugement de telle maladie.

Quelquefois elle est si espoisse, qu'elle fait perdre la veuë, & gaste le visage de l'enfant: parquoy est bon d'y remedier, sauf l'auis des femmes qui dient qu'il n'y faut rien faire.

La cure.

L'Enfant qui tette, malade de ce mal, on le peut guarir ſans crainte, par bon regime de la nourrice,& par applications de choſes conuenables. Quant au regime, on deffend a la nourrice, entre pluſieurs autres choſes, les herbes,& ſpecialement le pourpié, pour vne certaine proprieté qu'il ha contraire a ceſte maladie, le prenant par dedans, combien qu'il eſt propre a l'appliquer par dehors. Quant aux remedes applicables, on doyt euiter les repercuſsifs, pour ne faire rentrer la matiere, laquelle ſe pourroit cõuertir en apoſtume dans le crane & les peaux qui enuironnent le cerueau: & pourroit auſsi engendrer epilepſie, & autres maladies dangereuſes. Les vlceres deſcouuers & nuds, on ne les doyt eſtuuer, ains ſeulement mettre deſſus des fueilles de choux, ou de bete, ointes de miel, ou d'arroches, comme ha eſté dit cy deſſus. Les crouſtes peuuẽt eſtre eſtuuees de decoction de chamomile,& de fenugrec, ou de petit laict clair, autrement dit megue, ou de laict tout pur de cheure, ou de laict de nourrice ietté deſſus, ou de laict cuyt auec fumeterre, melilot, guimauue, bete, myrthe, roſes, & ſemblables. Ou ſans eſtuuer doyuent eſtre greſſees (s'il y ha chaleur grande) auec muccilages froides, & dragagant, & gomme Arabic, auec huyle roſat ou violat,& beurre fraiz: & s'il n'y ha pas grand' chaleur, auec huyle chamomile, ou d'amandes douces ou ameres. Pluſieurs vſent de beurre fraiz, aucuns de lard, aucũs de greſſe de geline, ou de canard, ou de cheureau, lauee en eau de fume-terre, ou de vinette, ou de roſe: aucuns adiouſtent cire blanche au liniment, aucuns du miel. A celle qui eſt ſur la teſte, parce que ceſte partie n'eſt pas ſi

delicate que le visage, on ne craint point d'y appliquer choses moins debiles: cõme quand on l'estuue auec de l'vrine seule, ou meslee auec du vin, ou auec hydromel, mesmemẽt les pustules sanieuses, ou auec decoction de myrthe, rose, cyprez, & semblables: puis on emplastre dessus de la poudre de capilli-veneris, auec beurre fraiz, comme Paul conseille: ou du miel auec farine de pois, ou deciches. Quelquefois la gresse de cheureau seule, ou la coesne de lard dessalee suffit: la gresse recente du ventre de porc enueloppee d'estouppes, moüillees de vin blanc, cuitte soubs la braise, est fort bõne aux parties vlcereuses de la teste & du visage & encore sur les vlceres, apres l'absterfion d'eau miellee, engressez ou non engressez, on respand de la poudre de myrtiles, & farine d'orge, ou de febues, ou de la poudre de myrrhe, aloes, mastic, encens, myrtiles & roses. A l'enfant ia grandet, & qui est seuré, on applique choses vn peu plus fascheuses: cõme quand on emplastre dessus de la guimauue, auec l'vrine de l'enfant mesmes; ou du pourpié pisté auec du vin: ou vn vnguent de gresse de canard, ou autre gresse douce, auec vn peu de nasitort, dit en Latin Nasturtium: ou vn liniment que Galien ordonne, de papier bruslé, destrempé auec vin-aigre: ou vn autre vnguent composé d'huyle rosat, gresse de bouc, & vn peu de suye de four: ou l'vnguẽt blanc, mesmement sur les parties vlcerees.

III. Des iarssures ou escorcheures entre les cuisses, es aygnes, soubs les aisselles, & derriere les oreilles.

Les Grecs appellent ce mal Paratrimmata, les Latins Intertrigines, Pline Attrita, & quelquefois Cõfricata membra, que nous appellons iarssures & escorcheures, lesquelles vienent derriere les oreilles, es aisselles, es aygnes, & es cuisses.

Les causes.

Celles des cuysses viennent voluntiers a cause de l'vrine, laquelle est forte, & des excremens lesquels y demeurent, par faute d'estre soigneusement essuyez par la nourrice: celles dailleurs sont a cause de la retention des sueurs es parties qui s'entretouchent.

Remede.

Razis les estuue de decoction de violette seche, d'orge-mondé, & de guimauue, & quelqueffois de decoction d'amandes, de racine de cannes, ditte Alcanna par les Arabes, & de roses. Et nous les pouuons estuuer de toutes choses qui mondifient, adoucissent, restraignent & dessechent: puis on respand dessus poudre de roses, & de myrthe, farine d'orge & de febues, ou de lentilles, & quelqueffois on y adiouste de la poudre d'iris, & de souchet: parce que le myrthe restrainct & desseche, la racine d'iris remplit les cauitez de chair, les roses refroidissent, dessechent, fortifient & restituẽt le cuyr, le souchet eschauffe & desseche doucement, la farine d'orge desseche, refroidit, & absterge quelque peu, la farine de lentilles astraint fort, tenant moyen entre chaleur & froideur, & sans aucune mordication: & aucuns les meslent auec huyle rosat, en forme d'onguent, & aucuns autres y adioustent du dragagant en mucilage. Les femmes de nostre pays ne prenent sinon les vnes des cendres, les autres de la poudre des traines & vieux boys de la maison.

FIN.